



MASTER TOURISME

Parcours « Tourisme et Développement »

MÉMOIRE DE DEUXIÈME ANNÉE

**Entre valorisation des itinéraires de randonnée et préservation de la
biodiversité : le cas du Parc naturel régional des Volcans
d'Auvergne**

Présenté par : Élisabeth Réveillaud

Année universitaire : 2022– 2023

Sous la direction de : Pierre Torrente

**Entre valorisation des itinéraires de randonnée et
préservation de la biodiversité : le cas du Parc naturel
régional des Volcans d'Auvergne**

« L'ISTHIA de l'Université Toulouse - Jean Jaurès n'entend donner aucune approbation, ni improbation dans les projets tuteurés et mémoires de recherche. Les opinions qui y sont développées doivent être considérées comme propres à leur auteur(e). »

« On protège ce qu'on aime, et on aime ce qu'on connaît »

- Jacques Cousteau

REMERCIEMENTS

Dans un premier temps, je tiens à remercier chaleureusement mon responsable de stage, Mr Olivier Roquetanière pour son accompagnement bienveillant, sa disponibilité, et la confiance qu'il m'a accordé durant la durée de mon stage. Je tiens également à remercier Mme Marie Fauchon pour son soutien, mes collègues de bureau Romain et Virginie, les collègues du Parc des Volcans d'Auvergne qui m'ont permis de développer des connaissances sur les enjeux et missions d'un Parc naturel régional, tout en partageant des moments de convivialité.

Merci également à mon maître de mémoire, Mr Pierre Torrente, pour la liberté et confiance accordées durant ces deux mémoires de Master mais également, le corps enseignant de l'Université Toulouse- Jean-Jaurès pour avoir contribué à nourrir ma réflexion autour des enjeux qui entourent le secteur du tourisme ; mais aussi à mes amis de la promotion Tourisme et Développement pour les bons moments partagés, Angéline Trapy pour notre complicité et ses conseils toujours pertinents.

Ma gratitude se tourne ensuite vers ma famille, particulièrement ma mère pour son soutien infailible, et Alexandre et Hélène pour leur accueil. Enfin, mes meilleures amies avec qui j'ai pu partager le plaisir de découvrir le territoire Auvergnat à pied.

Après avoir suivi des études universitaires en Ecosse, travaillé à différents postes aux quatre coins du monde, réalisé un voyage itinérant à vélo en France, la reprise d'études en Ariège a été un accomplissement personnel et une ouverture supplémentaire.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE	11
PARTIE 1 :	13
TOURISME, RANDONNÉE PÉDESTRE ET PARCS NATURELS RÉGIONAUX...13	
INTRODUCTION PARTIE 1.....	13
CHAPITRE 1 : LE TOURISME, UN SECTEUR QUI ÉVOLUE AU RYTHME DE LA SOCIÉTÉ.....	15
CHAPITRE 2 : LA RANDONNÉE, UNE PRATIQUE EN PLEIN ESSOR.....	34
CHAPITRE 3 : LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX ET LA PROTECTION D'UNE BIODIVERSITÉ FRAGILE.....	56
CONCLUSION PARTIE 1.....	77
PARTIE 2 :	78
PRÉSENTATION DU TERRITOIRE, DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL ET DES MISSIONS DE STAGE.....	78
INTRODUCTION PARTIE 2.....	78
CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DU TERRITOIRE ET DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL.....	79
CHAPITRE 2 : MISSIONS DE STAGE ET L'OUTIL NUMÉRIQUE GEOTREK.....	108
CHAPITRE 3 : MÉTHOLOGIE APPLIQUÉE LORS DU STAGE.....	130

CONCLUSION PARTIE 2.....	141
PARTIE 3 :.....	143
ENTRE VALORISATION DES ITINERAIRES DE RANDONNEE ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ	143
INTRODUCTION PARTIE 3.....	143
CHAPITRE 1 : LES ACTIONS DU PARC DES VOLCANS D’AUVERGNE.....	144
CHAPITRE 2 : ANALYSE DES ENTRETIENS	165
CHAPITRE 3 : PRÉCONISATIONS ET FICHES ACTIONS.....	203
CONCLUSION PARTIE 3.....	229
CONCLUSION GÉNÉRALE	230
BIBLIOGRAPHIE.....	233
TABLES DES ANNEXES	237
ANNEXES	238
TABLE DES FIGURES	242
TABLES DES MATIÈRES.....	302

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le modèle d'un monde globalisé régi par un système capitaliste est en pleine mutation, et son mode de consommation associé est remis en question. Les crises financières, économiques et environnementales provoquent une prise de conscience générale et l'évolution des mentalités. Nous pouvons observer un retour des valeurs centrées sur le local, la proximité, la ruralité, la nature, le vivre-ensemble et la préservation de l'environnement. Le tourisme, domaine de prédilection pour explorer le monde, connaît également une mutation de son offre. Le secteur du tourisme opère comme un miroir de la société, et celle-ci souhaite voir éclore un tourisme davantage axé sur les valeurs du développement durable, où l'humain et l'environnement se placent au centre de l'expérience unique qu'est le voyage.

Le stage de Master 2 d'une durée de six mois s'est réalisé au sein du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, le plus vaste Parc naturel régional de France, remarquable par son paysage marqué par le volcanisme. Cette structure partage les valeurs et ambitions des cinquante-trois autres Parcs naturels régionaux de France : concilier la préservation de l'environnement, le développement économique et social, et le bien-être des habitants, au sein d'espaces naturels protégés. Les missions confiées lors de la période de stage ont porté sur la thématique de la randonnée, et plus précisément sur la valorisation des itinéraires de randonnée sur le site Internet du Parc : les Découvertes du Parc.

Ce mémoire est composé de trois grandes parties. La première est dédiée à un travail de recherche bibliographique, afin de contextualiser et faire un état des lieux du sujet d'étude. Il est question des grands principes, concepts clés et auteurs autour des thématiques du tourisme, de la randonnée et des Parcs naturels régionaux. La seconde partie, présente la région Auvergne-Rhône-Alpes et son positionnement touristique, les Parcs naturels régionaux de la région et les profils des visiteurs, le territoire du Parc des Volcans d'Auvergne et des exemples d'actions phares menées par la structure. Les missions de stage sont ensuite présentées en détail, tout comme la méthodologie appliquée pour la mise en application de celles-ci. A l'issue de ces deux parties, la problématique

qui cadre le contenu de ce mémoire est présentée, ainsi que les trois hypothèses qui en découlent. La troisième et dernière partie présente les actions menées par l'équipe du Syndicat mixte des Volcans d'Auvergne pour adresser les hypothèses, l'analyse des entretiens réalisés auprès de différents types d'acteurs apporte un point de vue "terrain" au regard de la problématique présentée, et des enjeux liés au tourisme, à la randonnée et au Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Enfin, des préconisations et fiches-actions sont proposées, pour aller plus loin dans les réflexions engagées et actions possibles à entreprendre sur le territoire du Parc afin de concilier la valorisation de la pratique de la randonnée et la préservation de la biodiversité.

PARTIE 1 :

TOURISME, RANDONNÉE PÉDESTRE ET PARCS NATURELS RÉGIONAUX

INTRODUCTION PARTIE 1

Cette première partie apporte un contexte bibliographique au sujet d'étude de ce mémoire. Nourrie de lectures variées, elle mobilise les principes de base indispensables à la construction de notre réflexion, grâce à des définitions et cadres des différents concepts étudiés. Des auteurs majeurs, aux différents points de vue, apporteront des éléments de compréhension du sujet étudié.

Le premier chapitre s'intéresse au secteur touristique et à sa capacité d'être facteur de développement pour les destinations, lorsque des principes précis sont mobilisés. Une approche sociologique du tourisme sera ensuite adoptée pour comprendre les raisons qui poussent l'Homme à voyager ainsi que la perception du touriste. La capacité de ce domaine à évoluer et à s'adapter aux évolutions de la société sera soulignée, avec la présentation de nouvelles formes de tourisme émergentes, en lien avec les préoccupations actuelles liées à l'environnement et à l'écologie.

Le second chapitre est dédié à l'évolution de la pratique de la randonnée pédestre. Nous verrons les bénéfices que la marche peut apporter à la société moderne, qui démontre un intérêt grandissant pour cette activité de plein air. La diversification des pratiques et des profils des randonneurs sera soulignée, mais aussi la réglementation et les acteurs mobilisés pour encadrer cette activité.

Le troisième chapitre présente les Parcs naturels régionaux, leur rôle, vocation et fonctionnement sur un territoire. Nous présenterons leur double engagement de valorisation et de préservation de leurs patrimoines. La biodiversité sera ensuite définie, l'intérêt de sa préservation, les pressions qu'elle subit, les enjeux qui l'entourent, mais aussi l'engagement des Parcs naturels régionaux pour la préserver.

CHAPITRE 1 : LE TOURISME, UN SECTEUR QUI ÉVOLUE AU RYTHME DE LA SOCIÉTÉ

Ce premier chapitre s'appuie sur les recherches bibliographiques menées lors du mémoire de première année du Master Tourisme et Développement (ISTHIA) rédigé par Elisa Réveillaud (2022) intitulé "*la participation de la population locale dans le processus écotouristique*". Il présente le tourisme comme un domaine qui s'adapte aux évolutions sociétales. Dans un premier temps, nous verrons quels sont les critères à considérer pour que l'activité touristique soit facteur de développement pour un territoire. Une approche sociologique d'aborder le tourisme sera ensuite présentée, suivie d'une présentation des nouvelles formes de tourisme qui émergent.

1. L'activité touristique, facteur de développement

1.1. L'activité touristique : de l'élite à la masse

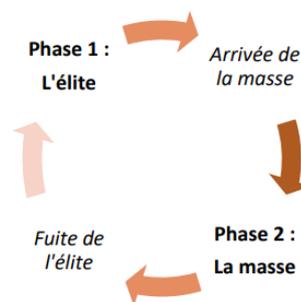
L'activité touristique est « *un déplacement de personnes de leur espace quotidien vers un espace inhabituel pour un temps donné* » (Torrente 2008). Les premières activités touristiques remontent au XVIII^e siècle durant le « Grand Tour », pratique qui a donné naissance au mot tourisme (Brunel, 2012). A cette époque, de jeunes aristocrates anglais partent à la découverte de l'Europe pendant plusieurs mois pour un voyage initiatique. Réservé à une minorité, le voyage est alors un rite de passage pour les jeunes bourgeois, associé à une notion éducative : « *le voyage forme la jeunesse*¹ ».

¹ Bessière Jacinthe. *Sociologie du tourisme*. Cours de master 1 TD, ISTHIA, Université Toulouse Jean Jaurès, 2022.

L'apparition des premiers congés payés en 1936 a permis une réelle démocratisation du tourisme, dès lors le tourisme n'est plus réservé qu'à une élite : les vacances ne sont plus un rêve hors d'atteinte, elles sont accessibles au plus grand nombre².

D'un côté il y a donc « l'élite » soit une minorité ayant accès au tourisme, et l'apparition de la « masse » soit un grand nombre de touristes ayant accès aux vacances. Au fil des siècles, les élites continuent d'avoir un accès privilégié au voyage, ce sont eux qui inventent de nouvelles destinations puis finissent par les « fuir » lorsque le « commun des mortels » commence à les rejoindre, ouvrant alors de nouveau la voie à de nouvelles destinations (Brunel, 2012). D'après Pierre Torrente (2016), un cycle touristique en deux phases se dessine alors avec un « tourisme d'élite » qui crée une destination, suivi de l'arrivée d'un « tourisme de masse » qui les rejoint, ce qui a pour conséquence de faire fuir l'élite vers de nouvelles destinations touristiques, entraînant le renouvellement du cycle.

Figure 1 : Le cycle touristique ³



Lors de la première phase, « l'élite » structure le territoire en termes de services et de produits touristiques, et permet ainsi le développement de l'image et la notoriété du territoire : le tourisme

² Bessière Jacinthe. *Sociologie du tourisme*. Cours de master 1 TD, ISTHIA, Université Toulouse Jean Jaurès, 2022.

³ Maniez Mélanie. *Trail et développement territorial par l'activité touristique*, ISTHIA, Mémoire de Première année, 2021.

est facteur de développement. Durant la seconde phase, l'arrivée de « la masse » entraîne une approche plus quantitative de l'activité touristique, l'offre se trouve modifiée pour s'ouvrir au plus grand nombre⁴.

Une troisième phase est envisageable celle de la « transition du tourisme » qui viendrait compléter ce cycle touristique afin de faire cohabiter « tourisme d'élite » et « tourisme de masse » sur un territoire donné, dans un objectif de durabilité. (Torrente, 2016). En effet, toujours d'après Torrente : « *l'enjeu du XXI^e siècle et de la transition est davantage de rendre durable le tourisme de masse que d'essayer de rompre avec celui-ci.* »⁵

1.2. Les fondements essentiels à l'activité touristique

Aucun lieu n'est inaccessible pour l'Homme moderne, et si tous les lieux n'ont pas vocation à se transformer en destination touristique, aucun d'entre eux n'est à l'abri de le devenir (Knafou, 2021). Une destination touristique est « *un territoire commercialisé qui traduit des directions culturelles et territoriales spécifiques* » (Robinot et Trespeuch, 2017, p.144).

Pour qu'une activité touristique soit facteur de développement, il est nécessaire de mobiliser quatre fondements simultanément :

- Le touriste doit être en capacité de mobiliser du temps libre, soit du temps qui n'est ni contraint, ni travaillé ;
- Le touriste doit être en capacité de mobiliser des moyens financiers, soit le financement de manière directe ou indirecte de son activité touristique ;

⁴ Torrente Pierre. *L'outil ACCTT : Une réflexion autour du changement climatique et du tourisme*, [en ligne]. Disponible sur : sur <https://ta2d.univ-tlse2.fr/transversalis/transversalis/methodo.html> (Consulté le 16-03-2022).

⁵ Montagnes Magazine. *Pierre Torrente : « la montagne face à son destin : de la terre d'envies à la terre de vie, l'itinéraire d'un espace complexe »* 2021. Disponible sur : <https://www.montagnes-magazine.com/actus-pierre-torrente-montagne-face-destin-terre-envies-terre-vie-itineraire-un-espace-complexe> (Consulté le 22-06-2023)

- La destination doit être en capacité de garantir au touriste la liberté de se déplacer pour se rendre sur son lieu de vacances ;
- La destination doit être en capacité de garantir aux populations locales la liberté de vivre ou non de l'activité touristique, c'est-à-dire la possibilité pour la population d'exercer une activité dans un autre secteur économique (Torrente 2016).

L'optimisation simultanée de ces quatre fondements est essentielle, d'autres facteurs sont aussi à prendre à compte.

1.3. Les principes structurant l'activité touristique

Pour que le tourisme soit facteur de développement pour un territoire, il est nécessaire de tenir compte du cycle touristique, des quatre fondements présentés précédemment, mais aussi des cinq principes qui structurent l'activité touristique :

- a) Le principe climatique : le climat est un déterminant majeur des flux touristiques dans le monde. Le climat est un ensemble de facteurs météorologiques qui caractérisent une région donnée, s'appuyant sur des statistiques sur le long-terme. En vacances, le touriste cherche majoritairement la neige ou le soleil, la météo apparaît donc comme un facteur clé dans le choix d'une destination. La météo est l'évaluation du temps dans une région donnée, mais contrairement au climat donne une vision sur le court-terme⁶. Ainsi, plus le projet touristique dépend du climat et de la météo, moins le tourisme est vecteur de développement.
- b) Le principe de la durée du séjour : le nombre de jours passés sur un territoire par le touriste. Plus le séjour est long, plus l'échange, la rencontre et le développement social sont

⁶ Climat.be. Climat et météo. Disponible sur : <https://climat.be/changements-climatiques/causes/climat-et-meteo> (Consulté le 28-08-2023)

favorisés, ainsi le tourisme est vecteur de développement. Au contraire, plus la durée du séjour est courte, et moins le tourisme est facteur de développement.

- c) Le principe de la fidélisation : le nombre de fois que le touriste revient sur le territoire. Plus la fidélisation du touriste envers le territoire est importante, plus le tourisme est facteur de développement.
- d) Le principe de service : le rapport qui existe entre le nombre de touristes et la capacité de services sur place. Plus ce rapport est élevé avec une surfréquentation de touristes, plus les destinations touristiques génèrent des dysfonctionnements, des baisses de qualité. A contrario, moins il y a d'individus, et plus le service est garant de qualité.
- e) Le principe de la place de l'activité touristique, principale ou secondaire. Plus l'activité touristique est complémentaire des autres secteurs d'activités, plus le tourisme est facteur de développement. Lorsque l'activité touristique devient l'activité principale (ou mono-activité) cela peut engendrer des tensions sur un territoire, le fragiliser et entraîner des déséquilibres importants (Torrente 2016).

2. Approche socio-historique de l'évolution du tourisme

2.1. Les grandes étapes qui marquent l'évolution du tourisme

Depuis que le tourisme existe, il ne cesse d'évoluer. Cinq grandes étapes peuvent être identifiées, révélatrices de l'évolution de la société, à travers l'histoire :

- a) Période 1 : « Le tourisme d'élite » comme évoqué précédemment, il est caractérisé par le « Grand Tour » qui marque le XVIIIe siècle. Le voyage a une valeur éducative et n'est accessible qu'à une minorité de jeunes aristocrates anglais, invités à découvrir de nouveaux univers culturels (Coelho et al., 2020). Puis, au cours du XIXe siècle, c'est la révolution des transports ferroviaires qui facilite les déplacements des voyageurs (Cousin et Réau,

2011). En 1840, la première agence de voyage est créée par le célèbre homme d'affaires et pionnier du tourisme mondial : Thomas Cook.⁷

- b) Période 2 : « L'avènement des vacances » grâce à l'apparition de la loi sur les congés payés en 1936, initiée par le gouvernement du Front Populaire. Cette réforme marque un tournant majeur en France en accordant aux travailleurs le « droit au repos », qui se traduit rapidement par « le droit aux vacances », pour évoluer vers « le droit au voyage » (Meyer, 2002). Avec l'apparition du temps libre, le voyage n'est plus uniquement réservé à une élite. Cependant, les ouvriers n'ayant pas toujours les moyens financiers de partir en vacances, ce sont plutôt les excursions de courtes distances qui se développent (Cousin et Réau, 2011).
- c) Période 3 : « Le tourisme de masse » apparaît peu après la Seconde Guerre mondiale, et se développe grâce à l'octroi d'une troisième (1956) puis d'une quatrième (1969) semaine de congés payés. A partir de cette période, l'industrialisation du tourisme s'opère, la massification de l'accès aux vacances et aux loisirs devient la norme (Cousin et Réau, 2011). On retrouve l'évolution de cette mentalité dans les départs en vacances des Français : ils n'étaient que 2 millions entre 1936 et 1939, contre 32 millions en 1988 (Bouneau, 2007). La seconde révolution des transports donne place à la « culture de la circulation généralisée » (Viard 2015) avec la voiture et l'avion qui deviennent rapidement complémentaires du train. Le tourisme de prédilection est alors le tourisme du littoral, avec une grande majorité de Français en quête de repos et de soleil en bord de mer. C'est la naissance du modèle des 4S (Sun, Sea, Sex, Sand) qui reflète le désir de passivité des touristes en vacances.¹
- d) Période 4 : « La crise du tourisme de masse » apparaît au cours des années 1970-1980, c'est le vieillissement du produit touristique « de masse » qui ne satisfait plus tout à fait

⁷ Sciences humaines. *L'avènement du tourisme de masse*, 2011. [en ligne]. Disponible sur https://www.scienceshumaines.com/l-avenement-du-tourisme-de-masse_fr_26905.html (Consulté le 22-3-2022)

certaines touristes lassés du produit traditionnel « mer et soleil ». Un désir de renouvellement se fait sentir et des premières prises de conscience voient le jour, au regard des effets néfastes du tourisme de masse, avec notamment l'apparition de mouvements écologiques.⁸

- e) Période 5 : « le tourisme post-fordiste ? ». Cette approche du tourisme émerge après la période de l'ère industrielle dominée par le modèle de production de masse développé par Henry Ford, reposant sur des méthodes d'assemblage en série et de standardisation pour produire des biens à grande échelle. Dans le contexte du tourisme, cela se traduit par des destinations touristiques standardisées et des expériences similaires pour les voyageurs. Les années 1990 sont favorables à la diversification du marché touristique, et le tourisme post-fordiste se concentre sur un changement vers des expériences plus personnalisées, flexibles, et uniques. La conception du tourisme évolue et l'apparition de nouvelles préoccupations fait évoluer le paradigme des 4S, spécificité du tourisme de masse, pour donner lieu au modèle des 4 E : Environnement, Événement, Encadrement, Équipement (Bensahel et Donsimoni, 1999). De nouvelles tendances sociales tournent alors autour de l'enjeu de la qualité. C'est l'avènement de nouvelles formes de tourisme : alternatif, durable, équitable, responsable, éthique, solidaire, communautaire, etc.⁹

2.2. Pourquoi l'Homme voyage-t-il ?

Le besoin d'aller voir « ailleurs » pour ne plus voir cet « ici » qui ennue l'Homme n'est pas nouveau, de tous temps les Humains ont voyagé (Meyer, 2002). Le voyage d'antan répondait à des besoins primaires tels que trouver de la nourriture, commercer, fuir des ennemis ou faire la

⁸ Bessière Jacinthe. *Sociologie du tourisme*. Cours de master 1 TD, ISTHIA, Université Toulouse Jean Jaurès, 2022.

⁹ Bessière Jacinthe. *Sociologie du tourisme*. Cours de master 1 TD, ISTHIA, Université Toulouse Jean Jaurès, 2022.

guerre. Il ne faut cependant pas confondre le voyage avec l'exil. Le voyage, qu'il soit biblique, scientifique, ou même anodin, a toujours été primordial pour le cheminement et le renforcement de la vie physique, économique, culturelle et spirituelle de l'Homme (Moniz et Coelho, 2020).

Le voyage de l'ère moderne est souvent associé à la notion de plaisir, le voyage est choisi et non subi. Le périple apparaît comme une rupture avec le quotidien, il est synonyme de dépaysement : il implique que le voyageur se confronte à des géographies et des histoires différentes des siennes (Duvigneau, 2002). D'après Jean-Didier Urbain (2012) la façon d'envisager le voyage est révélatrice des désirs et des grandes tendances de la société. Si jadis les voyageurs qui partaient à l'aventure avaient un attrait affirmé pour l'imprévu, les voyageurs d'aujourd'hui, eux, préfèrent prendre des précautions par le biais d'assurances multiples, s'informer et se préparer au mieux avant leur départ (Coelho et al, 2020).

L'imaginaire a également un rôle essentiel puisqu'il influence le désir de voyager (Urbain, 2012). Selon l'âge, la génération et la classe sociale, les motivations ne sont pas les mêmes : voyager peut refléter un désir de liberté, de coupure avec le quotidien, de découverte de lieux et de soi-même. L'imaginaire du voyage se nourrit du rapport à Soi et du rapport à l'Autre, il a tendance à varier selon les expériences humaines et les contextes culturels (Coelho et al, 2020).

Enfin, si les motivations qui poussent le voyageur à partir découvrir le monde sont variées et évoluent au même rythme que la société, il convient alors de se demander pourquoi le voyageur renouvelle régulièrement l'expérience du voyage vers de nouvelles contrées, qu'est-ce qui pousse les voyageurs à récidiver ? Urbain a identifié quatre grandes catégories à l'origine de ce phénomène :

- L'initiation : le voyage est un apprentissage perpétuel et le voyageur ne finit jamais de s'instruire, d'où la nécessité de renouveler l'expérience ;

- La collection : le voyageur est pris dans une frénésie de la quantité et de la performance, il a le désir de « faire » tous les pays du monde, le voyage est alors utilisé comme un trophée ;
- L'addiction : le voyageur veut vivre encore et encore les bonnes expériences qu'il a vécues et éprouvées dans le passé ;
- La consolation : le voyageur renouvelle le voyage qu'il perçoit comme le remède à une mauvaise expérience passée (Urbain, 2012).

2.3. Touriste ou voyageur ?

Au XVIIIe siècle le touriste aristocrate incarnait l'élite détentrice d'une distinction sociale, culturelle et économique. Au XXIe siècle, c'est le voyageur, et non le touriste, qui tend à incarner cette élite (Weishar, 2021). Le touriste est souvent comparé à quelqu'un qui attend d'être accueilli, qui en « veut pour son argent », tandis que le voyageur espère au contraire ne pas être attendu, car il cherche la surprise là où le touriste cherche la sécurité et l'anticipation (Daum et Girard, 2018) : « *Si le tourisme est d'abord économie, le voyage est par-dessus tout philosophie* » (Christin, 2021, p.16).

Le touriste est généralement perçu comme un être qui doit rentabiliser ses déplacements, consommer sans arrêt, ce qui ne laisse pas la place à la rencontre : « *le voyageur, au contraire du touriste, s'arrange pour être « avec » et « parmi » les populations rencontrées* » (Mayer, 2002, p.12). Ainsi, le touriste est associé à l'image de « la masse » face à l'image « mythique » du voyageur (Kadri, 2008). Cette dichotomie débouche sur un paradoxe : celui de l'habitant d'un territoire qui prétend ne pas « aimer » les touristes, mais qui dans le même temps va prendre plaisir à voyager et à être accueilli à son tour.

D'après Jocabi (2017), le discours pour parler des touristes est souvent péjoratif, ces derniers sont comparés à des « troupes » ayant des pratiques touristiques superficielles, si bien qu'être accusé de se comporter comme un touriste est maintenant considéré comme une insulte. Et pourtant,

d'après Mayer (2002), nous sommes plus souvent le touriste, que le voyageur que nous rêvons d'être : « nombreux sont ceux qui préfèrent penser que les touristes ce sont les autres et qu'eux sont des voyageurs, des routards, des hommes et des femmes épris de culture et soucieux des autres civilisations, etc. » (Knafou, 2021, p.124).

Dans son œuvre *L'idiot du voyage : Histoires de touristes*, Jean-Didier Urbain (2022) explique que la distinction entre le voyageur dans le rôle du « héros » et le touriste associé à « l'anti-héros » n'est pas nouvelle, pour lui c'est un mythe qu'il s'agit de déconstruire. Il affirme que les clichés autour du touriste ont toujours existé et que l'innocence vagabonde associée au voyageur n'est qu'un leurre : depuis toujours « *le touriste est l'idiot du voyage.*¹⁰ ».

3. Le tourisme, un secteur qui se réinvente

3.1. Des mesures restrictives face au surtourisme

Le touriste est régulièrement critiqué pour le rôle qu'il incarne, cela se traduit par une nouvelle formule, celle de la « touristophobie » qui qualifie la critique, parfois le rejet des touristes (Knafou, 2021). Quant à la « tourismophobie » elle désigne la critique, ou le rejet du système touristique dans sa globalité, tout particulièrement envers les infrastructures et commerces qui y sont associés (campings, bus de touristes, parcs d'attractions, boutiques souvenirs...) (Duhamel et al., 2021, p.43). Certaines destinations connaissent un taux de visiteurs trop élevé par rapport à leur « capacité de charge », un « surtourisme » qui se manifeste notamment par la forte croissance des locations de courte durée. Le surtourisme au-delà d'une « capacité de charge » à ne pas dépasser exprime davantage les « *limites de changement acceptable* » exprimées par la population locale (Duhamel et al., 2021, p.39)

¹⁰ Globestoppeuse. *Lectures : l'idiot du voyage par Jean-Didier Urbain*, 2012. [en ligne]. Disponible sur <https://www.globestoppeuse.com/lectures-lidiot-du-voyage-par-jean-didier-urbain/> (Consulté le 24-3-2022)

Quand le tourisme devient l'activité dominante d'un territoire, les conséquences pour les populations d'accueil sont variées. Parmi elles figure une forte dépendance à la saisonnalité entraînant des emplois instables, l'augmentation du prix du foncier et la disparition des autres activités (Knafou, 2021, p.48). Le phénomène du surtourisme crée des déséquilibres majeurs au niveau local, comme la multiplication des hébergements touristiques entraînant des pénuries de logements pour la population locale, et la hausse du prix de l'immobilier. En conséquence, la population locale et principalement les classes populaires, n'ont souvent pas d'autres choix que de se loger dans différents quartiers, qui les éloignent du centre-ville.¹¹

Des grandes villes ont décidé de prendre des mesures restrictives afin de contrôler l'impact négatif du tourisme sur leur territoire, pour ces destinations l'objectif n'est plus de développer le tourisme, mais bien de le limiter. C'est le cas d'Amsterdam où les autorités souhaitent plafonner l'arrivée des touristes. Des mesures voient le jour comme l'interdiction des locations dans les quartiers centraux de la ville afin d'éviter les nuisances sonores et la dépopulation, l'interdiction de bâtir de nouveaux hôtels et commerces uniquement réservés aux touristes, et la suppression progressive des « péniches hôtels » (Knafou, 2021, p.108). La ville a décidé de prélever une taxe de 7% sur chaque facture d'hôtel, une somme d'argent qui servira à financer des projets pour le développement de certains quartiers ainsi qu'à améliorer le service des transports en commun, au profit de la population locale¹². Amsterdam est la première destination de cette envergure à adopter de telles mesures pour réguler la fréquentation touristique.

En 2019, ce n'est pas loin de 30 millions de visiteurs qui se sont rendus à Venise, alors qu'il n'y a que 55 000 habitants. A titre comparatif, cela équivaut à une proportion de 5 454 touristes pour

¹¹ République française. Le surtourisme : quel impact sur les villes et sur l'environnement ? 2019. Disponible sur <https://www.vie-publique.fr/eclairage/24088-le-surtourisme-quel-impact-sur-les-villes-et-sur-lenvironnement> (Consulté le 25-3-2022)

¹² Geo. *Voyage responsable: vers la fin du tourisme de masse ?* 2020 [en ligne] Disponible sur <https://www.geo.fr/voyage/voyager-responsable-vers-la-fin-du-tourisme-de-masse-202912> (Consulté le 25-3-2022)

un habitant. L'Unesco a demandé à la ville de mettre en place des restrictions concrètes, sous peine de mettre en péril l'inscription de Venise au Patrimoine mondial. Depuis 2019, les bateaux de croisières ne sont plus autorisés dans le centre car ils fragilisent les fondations de la cité. Les touristes doivent également payer un « droit d'entrée » pour visiter la ville. La manne financière récoltée par cette mesure est utilisée pour nettoyer le centre historique.¹³

A Barcelone, en 2016, c'est près de 32 millions de visiteurs qui se sont rendus sur site pour 1,6 million d'habitants. Ces derniers se voient dans l'obligation de quitter le centre de la ville face à l'inflation du prix des logements. Nombreux sont ceux qui désapprouvent ce surtourisme, des graffitis « Tourists, go home ! » (Touristes, rentrez chez vous !) ou encore « Tourist you are the terroriste » (Touriste tu es le terroriste) sont visibles dans la ville¹⁴. Les autorités espagnoles ont ainsi mis en place l'interdiction de construire de nouveaux hôtels dans le centre et contrôlent régulièrement les logements locatifs Airbnb à destination des touristes¹⁵. Dans certaines grandes villes très fréquentées comme Amsterdam, Barcelone, Venise, Florence, Rome, Milan ou encore Dubrovnik, des tensions relatives au secteur du tourisme sont présentes depuis plusieurs années. Les mesures restrictives adoptées par ces destinations démontrent l'importance du rôle des autorités locales pour faire face au surtourisme (Duhamel et al., 2021). Il existe cependant un paradoxe entre le lieu touristique qui a le devoir d'attirer des touristes pour « vivre » et la restriction du nombre de visiteurs pour « ne pas détruire ce qui les y attire » (Duhamel et al., 2021, p.49).

¹³ République française. *Le surtourisme : quel impact sur les villes et sur l'environnement ?* 2019. Disponible sur <https://www.vie-publique.fr/eclairage/24088-le-surtourisme-quel-impact-sur-les-villes-et-sur-lenvironnement> (Consulté le 25-3-2022)

¹⁴ Geo. *Voyage responsable: vers la fin du tourisme de masse ?* 2020 [en ligne] Disponible sur <https://www.geo.fr/voyage/voyager-responsable-vers-la-fin-du-tourisme-de-masse-202912> (Consulté le 25-3-2022)

¹⁵ Nouvelle Veg. *Surtourisme : ces destinations qui disent non au tourisme !* 2019. Disponible sur <https://www.nouvellevég-magazine.com/post/surtourisme-ces-destinations-disent-non-au-tourisme> (Consulté le 25-3-2022)

3.2. L'essoufflement d'un modèle basé sur la quantité

Si le tourisme peut être facteur de développement pour les destinations d'accueil, dans certains cas il peut également être dévastateur pour les populations locales et l'environnement. La croissance démographique mondiale évolue à pleine vitesse : 2,8 milliards d'habitants en 1955, contre 8 milliards en 2021. Le tourisme international atteint lui aussi des chiffres sans précédent : 25 millions d'arrivées internationales en 1950, contre 1,5 milliard en 2019 (Knafou, 2021, p.11). Par définition, l'activité humaine ne peut s'opérer sans générer d'impacts sur l'environnement. Les déplacements, essentiels à l'activité touristique, jouent un rôle croissant dans le réchauffement climatique. Cela s'explique par exemple par l'évolution rapide du trafic aérien, et des bateaux de croisières (Knafou, 2021, p.40).

Les conséquences du tourisme de masse et du « surtourisme » ont des impacts ravageurs pour l'environnement. Dans une étude datant de 2019, l'Etat français a dressé une liste de celles-ci¹⁶ :

- a) Surconsommation des ressources naturelles : avec l'arrivée des touristes, les besoins en énergie, en eau et en nourriture augmentent, cela est d'autant plus nocif dans les pays où les ressources sont déjà limitées, comme en Inde ou en Afrique.
- b) Création exacerbée de déchets : selon l'organisation WWF, la Méditerranée et son patrimoine sont menacés par les déchets liés au tourisme, avec 52% des déchets liés au tourisme balnéaire.¹⁷

¹⁶ République française. *Le surtourisme : quel impact sur les villes et sur l'environnement ?* 2019. Disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/eclairage/24088-le-surtourisme-quel-impact-sur-les-villes-et-sur-lenvironnement> (Consulté le 25-3-2022)

¹⁷ WWF. *La mer Méditerranée : une richesse unique en déclin rapide*, 2017. Disponible sur <https://www.wwf.fr/vousinformer/actualites/la-mer-mediterranee-une-riche-unique-en-declin-rapide> (Consulté le 25-3-2022)

- c) La biodiversité menacée par la pollution de l'eau et des sols : le rejet des eaux usées, les substances chimiques comme celles présentes dans les crèmes solaires, contribuent également à la pollution.
- d) La disparition de la biodiversité : le surtourisme participe à la perturbation des espèces animales et végétales, voire à leur destruction, parfois allant jusqu'au trafic d'animaux pour collectionner des « souvenirs ».
- e) La pollution de l'air : le tourisme contribue au réchauffement climatique, en effet 8% des émissions de gaz à effet de serre sont attribuées à ce secteur (Knafou, 2021, p.40).

En 2017, l'agence de voyage Tui a publié une enquête indiquant que 84% des vacanciers européens trouvaient « important » de réduire leur empreinte carbone, et pourtant seulement 11% se disaient prêts à en assumer les coûts et contraintes supplémentaires¹⁸. D'après Knafou (2021), un modèle qui repose sur un développement « sans limite », dans une logique de « toujours plus », ne peut s'inscrire dans une optique de durabilité, ni de soutenabilité (p.76).

Malgré la croissance touristique mondiale, facilitée par la baisse des coûts de transport, la demande pour le tourisme dit « de masse », semble diminuer. La clientèle touristique, toujours plus exigeante et variée, tend à s'orienter vers plus de qualité, et vers des offres tournées vers la culture et l'environnement. Le tourisme de masse qui favorise le profit rapide et la consommation à grande échelle ne semble pas compatible avec ce désir de qualité : « *la crise du règne de la quantité a donc ouvert la porte à la qualité.* » (Zaoual, 2007, p.157).

Ce changement de mentalité entraîne l'émergence de nouvelles formes de tourisme, plus respectueuses de l'environnement et des populations locales. Historiquement, le secteur

¹⁸ Geo. *Voyage responsable: vers la fin du tourisme de masse ?* 2020 [en ligne] Disponible sur <https://www.geo.fr/voyage/voyager-responsable-vers-la-fin-du-tourisme-de-masse-202912> (Consulté le 25-3-2022)

touristique a su montrer sa capacité d'adaptation et d'innovation, et évoluer au rythme de la société.¹⁹

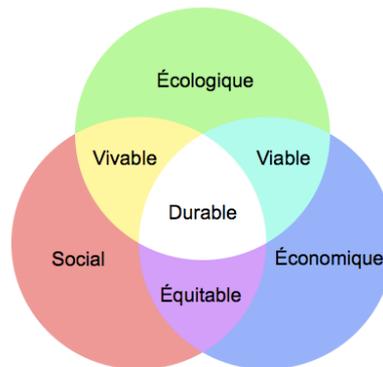
3.3. Tourisme durable et émergence de nouvelles formes de tourisme

Dans les années 1980, le concept de développement durable apparaît comme un modèle de développement souhaitable. Il est défini en 1987 par Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien, comme « *un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations suivantes à répondre aux leurs*²⁰ ». Cette notion s'est développée mondialement, et a servi de fondation au Sommet de Rio en 1992. C'est ainsi que, de plus en plus, le concept de développement durable se mêle au marché du tourisme (Weishar, 2021). Ce Sommet a mis en lumière la nécessité de mettre en place des indicateurs appropriés et fiables afin de mener au mieux le processus de développement durable (Boulangier, 2004). Il est ainsi déterminé que le développement durable repose sur trois piliers qu'il est nécessaire de mobiliser simultanément : social, économique et environnemental (Jacquet et Tubiana, 2006) :

¹⁹ UN. *Note de synthèse : la Covid-19 et la transformation du tourisme*, 2020. Disponible sur https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/policy_brief_covid-19_and_transforming_tourism_french.pdf (Consulté le 25-3-2022)

²⁰ INSEE. *Développement durable*, 2016. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1644> (Consulté le 28-3-2022)

Figure 2 : Les trois piliers du développement durable²¹



- a) Le pilier écologique concerne la protection de l'environnement, avec notamment la préservation de la diversité des espèces et des ressources naturelles et énergétiques.
- b) Le pilier social concerne l'amélioration des conditions de vie et l'amenuisement des inégalités, avec notamment la satisfaction des besoins en santé, éducation, habitat, emploi, équité et prévention de l'exclusion.
- c) Le pilier économique concerne la création de richesses et l'amélioration des conditions de vie d'un point de vue matériel.

Pour un développement « viable » il est nécessaire de développer le pilier écologique et le pilier économique. Pour un développement « vivable » il est nécessaire de développer le pilier

²¹ RSE Pro. *Les piliers du développement durable*, 2021. Disponible sur : <https://rse-pro.com/piliers-du-developpement-durable-1066> (Consulté le 30-3-2022)

écologique et le pilier social. Enfin, pour un développement équitable, il est nécessaire de développer le pilier économique ainsi que le pilier social.²²

L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) définit le tourisme durable comme « un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil. »²³

Le tourisme durable vise l'équilibre entre les trois piliers du développement durable, dans la production mais aussi la réalisation des activités destinées aux touristes.²⁴ Il contribue à attirer de nouveaux segments de clientèle. En 2012, une étude menée par l'Agence pour le développement du tourisme français a montré que 85% des Français étaient intéressés par la démarche de tourisme durable, et 86% se disaient prêts à adopter des comportements écoresponsables sur leur lieu de vacances. S'il est impossible de mesurer l'application de ses déclarations d'intentions, cela montre néanmoins un désir d'adopter une nouvelle façon de voyager (François-Lecompte, Prim-Allaz, Durif, 2013).

Le tourisme durable se développe et prend de l'ampleur, un enjeu majeur est de trouver un juste équilibre entre les attentes exigeantes des touristes au regard de la prestation de services, et les enjeux d'ordres économiques, sociaux et environnementaux (François-Lecompte, Prim-Allaz, Durif, 2013). Enfin, quelques chercheurs suggèrent que la meilleure façon de faire du tourisme

²² Enseigner. *Scéma du développement durable*. Disponible sur <https://enseigner-lageographie.jimdo.free.com/2020/07/18/enseigner-le-d%C3%A9veloppement-durable-une-infographie-interactive-pour-une-initiation-%C3%A0-la-notion/> (Consulté le 28-3-2022)

²³ UWTTO. *Sustainable development*, 2005. Disponible sur : <https://www.unwto.org/fr/sustainabledevelopment> (Consulté le 28-3-2022)

²⁴ ATD. *Le tourisme durable*. Disponible sur : <https://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/definitions> (Consulté le 28-3-2022)

durable serait d'arrêter de faire du tourisme, cependant cela semble difficilement réalisable avec la hausse de la population mondiale et l'attrait que représente le voyage (Gagnon, Gagnon, 2006).

Le tourisme durable évolue, et de nouvelles formes de tourisme communément qualifiées « d'alternatives » au tourisme de masse émergent. Ces formes de tourisme ont comme point commun les principes du tourisme durable, et ont des particularités propres à chacune d'entre elles. ²⁵Voici une liste non-exhaustive des principales nouveautés en matière de tourisme :

- a) L'écotourisme : se pratique en milieu « naturel » et est rattaché à la notion d'apprentissage (Laliberté, 2005) par des activités de découverte et de loisirs qui respectent l'environnement²⁶. Il s'appuie sur une participation active de la population locale qui bénéficie des recettes générées par ce tourisme, la notion de bien-être et de respect de cette dernière est cruciale. ²⁷
- b) Le tourisme équitable : principalement associé aux relations Nord-Sud, il a comme principes ceux du commerce équitable. Les communautés locales sont impliquées dans le phénomène touristique et bénéficient des retombées économiques qui leur permettent d'améliorer leurs conditions de vie (Laliberté, 2005).
- c) Le tourisme solidaire : fondé sur la relation entre les visiteurs et les visités, il s'investit sur la notion de solidarité et d'engagement. L'objectif du tourisme solidaire est l'amélioration des conditions de vie des communautés d'accueil. Cela peut se traduire par le soutien à des actions de développement, à la participation financière à un projet, ou à du bénévolat dans un cadre défini (Laliberté, 2005).

²⁵ PassionTerre. *Définir les différentes formes de tourisme*, 2022. Disponible sur : <https://passionterre.com/tourisme-durable-responsable/> (Consulté le 28-3-2022)

²⁶ Le journal de l'éco. *Le tourisme se réinvente*, 2019. Disponible sur: <https://lejournaldeleco.fr/letourisme-se-reinvente/#close-ep> (Consulté le 29-3-2022)

²⁷ Tardif Jonathan. Ecotourisme et développement durable. *Vertigo : La revue électronique en sciences de l'environnement*, 2003, volume 4, no 1 [en ligne]. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/vertigo/4575#quotation> (Consulté le 1-4-2022)

- d) Le tourisme responsable, également appelé tourisme éthique : il mise sur le comportement des touristes à respecter le caractère culturel des populations locales, ainsi que l'environnement dans lequel elles vivent (Laliberté, 2005). Cette forme de tourisme est motivée par la rencontre, la découverte et le développement local des destinations.
- e) Le tourisme communautaire : il consiste à mettre l'accent sur les communautés locales qui gèrent l'accueil des touristes. Ces dernières sont impliquées dans la mise en œuvre des projets touristiques et bénéficient des retombées de ceux-ci. Le développement de ce tourisme se doit de répondre à un besoin local, celui de mener et de réaliser un projet touristique au sein d'un territoire donné (Thériault, 2015).
- f) Le slow tourisme : il encourage le touriste à ralentir son rythme afin d'apprécier pleinement l'expérience du voyage. Il relève d'un état d'esprit et d'un mode de vie à la rencontre des populations locales, hors des sentiers battus²⁸. Le visiteur est incité à respecter le mode de vie des communautés locales (Hallem, Sahut, Hikkerova, 2020).
- g) Le tourisme social : il opte pour l'égalité des chances concernant le droit de partir en vacances et l'accès au tourisme. Ce tourisme prône également la solidarité et l'équité avec les populations locales ainsi que des retombées économiques au profit de celles-ci (Laliberté, 2005).

Ces nouvelles formes de tourisme ont en commun, dans leur fondement même, la contribution au développement de la population d'accueil. Cela se traduit par une meilleure distribution financière des projets touristiques auprès de la population locale, mais également par une meilleure implication de celle-ci dans le phénomène touristique (Chabloz, 2006).

²⁸ PassionTerre. Définir les différentes formes de tourisme, 2022. Disponible sur : <https://passionterre.com/tourisme-durable-responsable/> (Consulté le 28-3-2022)

CHAPITRE 2 : LA RANDONNÉE, UNE PRATIQUE EN PLEIN ESSOR

Ce chapitre s'intéresse à la pratique de la randonnée qui séduit un public de plus en plus large et hétéroclite, phénomène accentué après la pandémie du Covid-19. Cette dernière se diversifie, de nouvelles pratiques se développent, les attentes et exigences des randonneurs également, les acteurs qui gravitent autour de cette thématique se multiplient.

1. La société moderne et le “besoin” de marcher

1.1. Covid-19, quel impact sur le tourisme de proximité et la randonnée ?

Lors du premier confinement, avec la contrainte des restrictions de sortie, les Français ont redécouvert le plaisir et le “besoin” de marcher. Bien qu'il soit difficile de produire des chiffres précis, il semble que cet engouement général pour le marché de la randonnée ait touché toutes les régions françaises. Didier Babin, président de la Fédération française de randonnée pédestre affirme que la vente de topoguides et la fréquentation de ses sites Web ont fortement augmenté durant l'été Post-Covid. Il précise que la montagne, et particulièrement la moyenne montagne (Massif central, Vosges et Jura) ont été particulièrement attractives. Cela s'explique :

- a) D'une part, par le fait que la clientèle française, privée de séjours à l'étranger, s'est plus que jamais concentrée sur le territoire national. En 2020, le tourisme mondial a enregistré une baisse sans précédent de plus de 70 %, due à la fermeture des frontières, l'interruption des vols aériens et des croisières.²⁹ Le phénomène du “staycation” fait ainsi son apparition.

²⁹ UNWTO. *Baisse de 70% du tourisme international sous l'effet des restrictions de voyage dans le monde entier, 2020*. Disponible sur <https://www.unwto.org/fr/news/baisse-de-70-du-tourisme-international-sous-l-effet-des-restrictions-de-voyage-dans-le-monde-entier#:~:text=Les%20restrictions%20sur%20les%20voyages%20introduites%20en%20r%C3%A9ponse,au%20cours%20des%20huit%20premiers%20mois%20de%202020>. (Consulté le 24-06-2023)

Cela implique des vacances chez soi, ou du tourisme de courte durée à proximité de chez soi, défini par un rythme lent³⁰. D'après Dominique Kreziak, spécialiste du comportement des consommateurs, la pandémie a permis aux touristes de considérer le voyage autrement : « *une très bonne opportunité pour repenser notre idée de l'ailleurs : il est peut-être tout près*³¹ » ;

- b) D'autre part, par le fait que l'activité de randonnée répondait parfaitement aux besoins de liberté, d'espace de verdure et de grand air exprimés par une large partie de la population après une sédentarité forcée³².

Le Covid-19 semble avoir accéléré une tendance déjà présente dans les pratiques. Un rapport publié en 2019 par Atout France, Agence nationale de développement touristique, stipule que la randonnée pédestre est l'activité sportive préférée des Français en vacances.³³

1.2. Marcher, c'est ralentir son rythme dans une société qui accélère

Le temps semble s'être accéléré dans la société moderne : accélération technique, accélération des rythmes de vie, accélération des changements sociaux etc.

L'accélération technique permet d'effectuer les mêmes actions que les générations précédentes mais dans un temps bien plus court : vitesse de transport (de la marche à pied à la fusée spatiale),

³⁰ La Nouvelle République. *Le tourisme s'ouvre à la proximité et au télétravail*, 2021. Disponible sur <https://www.lanouvellerepublique.fr/a-la-une/le-tourisme-s-ouvre-a-la-proximite-et-au-teletravail> (Consulté le 20-06-2023)

³¹ Le Monde. *La crise du Covid-19 est l'occasion de réinventer ce que signifient vacances et voyage*, 2020. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/m-perso/article/2020/05/13/la-crise-du-covid-19-est-l-occasion-de-reinventer-ce-que-signifient-vacances-et-voyage_6039568_4497916.html (Consulté le 25-03-2022)

³² Geo. *Pourquoi la randonnée n'a jamais été aussi désirable*, 2021. Disponible sur <https://www.geo.fr/aventure/pourquoi-la-randonnee-na-jamais-ete-aussi-desirable-204403> (Consulté le 15-06-2023)

³³ Atout France. *Les clientèles du tourisme de randonnée pédestre*, 2019. Disponible sur : <https://www.atout-france.fr/actualites/les-clienteles-du-tourisme-de-randonnee-pedestre> (Consulté le 23/06/2023)

transmission d'informations (du pigeon voyageur au simple clic Internet). La technique libère du temps, cependant un paradoxe apparaît alors : *“plus nous gagnons de temps, moins nous en avons”*. Cela s'explique par le besoin de l'Homme moderne, dans une logique de croissance, de produire davantage et plus rapidement.³⁴

Dans son ouvrage *Accélération : une critique sociale du temps* (2010), le sociologue et philosophe Harmut Rosa partage ce constat d'une société moderne prise dans une spirale d'accélération qui crée un déséquilibre dans les rythmes de vie et dans la capacité à donner un sens aux expériences vécues. D'après lui, la vitesse qui caractérise notre quotidien, la course effrénée vers le futur, nous empêche de réfléchir sur ce qui nous entoure, laissant ainsi peu d'espace à la contemplation et à l'appréciation du moment présent.

Aux antipodes de ces valeurs, se trouve la randonnée. D'après Clément Lhommeau, ces indicateurs sociétaux créent pourtant un contexte favorable au développement de l'activité de randonnée qui apparaît alors comme une “échappatoire” : *“elle va à l'encontre du discours ambiant de notre société, celui de l'immédiateté, de la croissance, de l'utilitarisme, ici c'est tout l'inverse : on s'accorde le temps d'être lent et improductif.”*³⁵

L'écrivain voyageur Sylvain Tesson, dans son ouvrage littéraire *Petit traité sur l'immensité du monde* (2006), partage sa vision sur la marche et la notion du temps :

“ Grâce à la route, je me suis mis en marche, grâce à la marche je me maintiens en mouvement et, paradoxalement, c'est quand j'avance que tout s'arrête : le temps et l'obscur inquiétude de ne pas le maîtriser. »

³⁴ CORREGES Déborah, 2012. “La tyrannie de la vitesse”. Peut-on ralentir le temps? *Sciences Humaines*. n°239

³⁵ Geo. *Pourquoi la randonnée n'a jamais été aussi désirable*, 2021. Disponible sur <https://www.geo.fr/aventure/pourquoi-la-randonnee-na-jamais-ete-aussi-desirable-204403> (Consulté le 15-06-2023)

Plusieurs auteurs s'accordent donc sur le fait que marcher permet de reprendre le contrôle sur sa perception du temps. Frédéric Gros, auteur de *Marcher, une philosophie* (2011), considère que cette activité est une revanche sur une société pressée et connectée en continue : *“la marche, on n'a rien trouvé de mieux pour aller plus lentement”*. Pour lui, mettre un pied devant l'autre permet d'étirer les heures, de penser, de se rassembler et d'élargir le regard que l'on porte sur le monde et sur les autres.³⁶

1.3. Remettre le déplacement au cœur de l'expérience touristique

Si durant la période de la Préhistoire, l'Homme était nomade, il évolue aujourd'hui dans une société fortement sédentaire. Dans son essai *La marche : sauver le nomade qui est en nous*, Pascal Picq (2015) explore le concept de la marche comme activité humaine fondamentale, son potentiel à nous reconnecter à notre nature nomade et à découvrir à nouveau le monde qui nous entoure. Il prône la redécouverte de la marche, comme moyen de déplacement et comme expérience enrichissante et libératrice : *“l'être humain est un bipède, un animal qui marche. Et c'est avec la marche que la pensée prend forme”*.

L'anthropologue David Le Breton explique la nécessité grandissante d'avoir recours à la marche ainsi :

“ On observe un besoin de retour au corps dans une société toujours plus sédentaire. On mange assis. On se déplace assis. On travaille assis. L'activité randonnée est une forme de résistance. Une

³⁶ LaLibre. *La marche, un précieux sésame pour ralentir le temps*, 2016. Disponible sur : <https://www.lalibre.be/debats/opinions/2016/07/31/la-marche-un-precieux-sesame-pour-ralentir-le-temps-PXB2AHMF6ZHJZCPODRMFIQ27ZY/> (Consulté le 27-06-2023)

manière de se remettre en marche, intellectuellement et physiquement, de se sentir passionnément vivant” .³⁷

Frédéric Gros, professeur en philosophie, dresse le constat d’une société qui se déplace de plus en plus vite mais dans laquelle les corps stagnent, notamment lorsque le voyageur utilise l’avion. La marche, elle, permet de redécouvrir la lenteur et d’être présent dans son propre corps.³⁸ Ce mode de déplacement est le plus ancien, et le seul moyen de transport qui offre une immersion complète dans l’environnement visité (Verrier, 2010). En effet, si la voiture permet de se rendre rapidement d’un point à un autre, la marche permet de placer le voyageur dans un état de réceptivité qui donne un sens à ce qu’il rencontre. Ce mode de transport lent exige un effort personnel et un rapport plus intime avec les lieux et personnes rencontrées lors du déplacement. La vitesse unifie l’expérience, la marche révèle des détails inattendus (Samivel, 2002).

Au-delà des bienfaits sur la santé physique et mentale, s’adonner à la marche ou au tourisme de randonnée permet de mieux se saisir du trajet et de mettre le déplacement au cœur de l’expérience touristique. Dans le cadre de l’itinérance, plusieurs jours sont nécessaires pour atteindre une destination située à quelques heures en voiture du point de départ. De ce fait, la découverte prend tout son sens et les souvenirs sont souvent plus durables dans l’esprit du voyageur.³⁹

³⁷ En Nature Simone. *Marche et rêve! Comme si vous y étiez*, 2017. Disponible sur <https://www.ennaturesimone.com/le-monde-festival-marche-reve/> (Consulté le 23-06-2023)

³⁸ Frédéric Gros, 2018. *Marcher, une philosophie?* Terres d’Aventure, le voyage à pied. [podcast Consulté le 22-06-2023)

³⁹ Atelier Bucolique. Le média du slow tourisme. *Devenir un voyageur slow : l’expérience bouleversante de Julien Coudsi*. Disponible sur : <https://atelierbucolique.com/devenir-un-voyageur-slow-l'experience-bouleversante-de-julien-coudsi/#:~:text=Dans%20cette%20exposition%2C%20Julien%20Coudsi,paysage%20prend%20une%20dimension%20autre.> (Consulté le 22-06-2023)

2. Vers une diversification des pratiques de randonnée

2.1. L'essor des activités de pleine nature

Il existe une variété d'expressions pour désigner les pratiques physiques en milieu naturel : activités de pleine nature, activités physiques de pleine nature, sports de nature, sports de plein air, pratiques récréatives de nature, tourisme sportif etc. (Beauchard, 2004).

Bien qu'une multitude de définitions existent, cinq caractéristiques apparaissent comme centrales pour distinguer cette forme de loisir des autres :

- La présence d'un environnement naturel ;
- Le plein air permet au pratiquant de vivre une expérience différente d'une fois à l'autre ;
- La présence d'une certaine imprévisibilité liée aux facteurs liés à l'environnement naturel ;
- La nécessité de fournir un certain effort physique, relatif à l'activité choisie et à l'environnement naturel ;
- Le côté marquant d'expérimenter des activités de plein air, que le pratiquant a généralement plaisir à partager. ⁴⁰

Depuis les années 1980, les activités de pleine nature (APN) se développent et regroupent des activités en milieu naturel avec un objectif de progression, avec ou sans engin. Parmi elles, on peut citer le parapente, le ski, l'escalade, les randonnées pédestre et équestre, le VTT, le canoë-kayak, le surf, la plongée, la voile.... La nature devient alors un espace ludique, plus ou moins aménagé, où les pratiquants évoluent généralement en quête de sensations (REEMA, 2011).

⁴⁰ Cousineau, C, 1996. Notes de cours – Loisir et qualité de l'environnement, Département des sciences du loisir, Université d'Ottawa, Faculté des sciences sociales

Le nombre de pratiquants augmente au même rythme que les pratiquent se diversifient. Les sports traditionnels (randonnée, alpinisme, ski) se déclinent en nouvelles disciplines sportives, comme l'explique Bourdeau (1998) :

“la randonnée pédestre s'élargit au trekking, à la randonnée alpine, au raid, au canyoning, au vélo tout terrain, à la randonnée en raquette. L'alpinisme s'étend ou se spécialise en escalade, en ascension de cascades de glace, en randonnée glaciaire. Quant au ski, il devient monoski, surf des neiges, ski hors-piste, ski de randonnée nordique.”

Cette évolution est accompagnée d'une tendance à pratiquer ces activités de façon plus ludique et récréative : des séquences plus courtes, davantage partagées en famille ou en groupe, avec un investissement en temps et un entraînement moins approfondi. Mais également une recherche de facilité, de confort, de sécurité et d'aménagement des sites fréquentés (REEMA, 2011).

2.2. La randonnée pédestre prend différentes formes

Si à la fin du XIXe siècle la randonnée était principalement réservée à une élite sportive et sociale, le début du XXe siècle est marqué par une démocratisation de cette pratique. Cela s'explique par l'apparition du balisage des sentiers, la création d'associations de randonneurs et l'avènement d'une philosophie tournée vers le bien-être et l'éducation par la nature. Aujourd'hui la randonnée pédestre est une activité économique à part entière, à la portée du grand public, qui évolue et prend des formes variées. ⁴¹

⁴¹ Département du Finistère. Le schéma départemental des randonnées du Finistère. Etat des lieux et diagnostic, 2016. Disponible sur : <https://www.finistere.fr/var/finistere/storage/original/application/3273196efb9231b7f15b159e614be33d.pdf> (Consulté le 23-06-2023)

Activité physique de plein air appréciée par les Français, la randonnée pédestre a l'ambivalence d'être à la fois un sport et un loisir de découverte et de contemplation (Mayouf, 2022). Elle est définie comme suit :

« *Activité physique ou sportive de nature qui consiste à concevoir et parcourir un itinéraire en marchant et sans courir. Elle se pratique sur tous supports permettant un cheminement pédestre sans équipement et/ou techniques de progression liés à l'alpinisme. Cet itinéraire pédestre peut être matérialisé par des éléments de balisage et de signalisation ou non.* »⁴²

2.2.1. La balade, ou la promenade

Activité extérieure relativement courte, une promenade n'excède généralement pas les deux heures de temps, et n'exige pas de préparation physique particulière.⁴³ Une planification précise n'est pas non plus nécessaire. L'itinéraire est relativement plat et régulier. Promenade digestive, ou du dimanche après-midi, elle se déroule régulièrement à proximité du domicile ou du lieu de vacances.⁴⁴

2.2.2 La randonnée

Plus longue, dépassant une durée de 2h, la randonnée peut se réaliser sur plusieurs heures et jusqu'à une journée complète. Un minimum d'équipements est nécessaire : chaussures de marche,

⁴² PRNSN, 2019. *Définition réglementaire de la randonnée pédestre*. Disponible sur : <https://www.sportsdenature.gouv.fr/randonnee-pedestre/reglementation/definition> (Consulté le 27-06-2023)

⁴³ Nous randonnons. *Définition : quelle est la différence entre le trekking et la randonnée?* 2020. Disponible sur : <https://nousrandonnons.com/definition-quelle-est-la-difference-entre-le-trekking-et-la-randonnee/> (Consulté le 23-06-2023)

⁴⁴ Cap Aventure Nature. *Promenade, Randonnée, Trekking : Quelles Différences ?* 2023. Disponible sur : <https://www.cap-aventure-nature.fr/promenade-randonnee-trekking-differences.html> (Consulté le 23-06-2023)

sac à dos, gourde, cartes IGN ou GPS.⁴⁵ Elle peut avoir différents degrés de difficulté physique, selon la longueur et le dénivelé de l'itinéraire. La technicité de la randonnée se calcule par rapport à la nature du terrain et des possibles obstacles qu'il comporte.⁴⁶ Ainsi, la randonnée implique généralement plus d'efforts physiques que la balade, avec des variations de dénivelé et/ou passage en altitude.

2.2.3 La grande randonnée, ou trekking

La grande randonnée désigne des itinéraires pédestres qui se déroulent sur plusieurs journées consécutives en itinérance. Une certaine préparation (physique et logistique), mais aussi un bon équipement sont nécessaires. On utilise également le terme "trek" pour parler de cette pratique qui concerne des itinéraires impliquant de l'altitude, en milieu montagnard. Le mot trek, d'origine africaine, signifie « migration », il y a donc une notion d'aventure et d'itinérance dans ce type de randonnée.⁴⁷ A ce titre, la France possède un large réseau de plus de 100 000 km de sentiers de Grande Randonnée⁴⁸.

2.2.4 Le trail ?

Très similaire à la randonnée pédestre, le trail a recours aux mêmes chemins. Une différence majeure est l'aspect de performance, puisque le trail se pratique en courant et lors d'épreuves

⁴⁵ Cap Aventure Nature. *Promenade, Randonnée, Trekking : Quelles Différences ?* 2023. Disponible sur : <https://www.cap-aventure-nature.fr/promenade-randonnee-trekking-differences.html> (Consulté le 23-06-2023)

⁴⁶ Randonner malin. Les systèmes de cotation en randonnée, 2020. Disponible sur : <https://www.randonner-malin.com/cotations-en-randonnee-pedestre/> (Consulté le 23-06-2023)

⁴⁷ Sport et Nature. *Le trekking : quelle différence avec la randonnée?* 2022. Disponible sur : <https://www.sport-nature.net/trekking/> (Consulté le 23-06-2023)

⁴⁸ Atout France. *Les clientèles du tourisme de randonnée pédestre*, 2019. Disponible sur : <https://www.atout-france.fr/actualites/les-clienteles-du-tourisme-de-randonnee-pedestre> (Consulté le 23/06/2023)

sportives⁴⁹. Certaines de ces courses ont d'ailleurs une envergure internationale, comme l'Ultrarail du Mont-Blanc. Cela implique donc de l'entraînement et une préparation plus conséquente que la randonnée. L'équipement est également différent, le trail a des équipements plus légers et des sacs à dos spéciaux qui permettent de boire sans s'arrêter.⁵⁰ En France, il y a environ 1 million de pratiquants.⁵¹

2.3. Réglementations et recommandations autour de la pratique de la randonnée

2.3.1. Système de cotation

La Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) a mis en place des normes de classement relatives à la technique, la sécurité et aux itinéraires de randonnées sous la forme d'un système de cotation. Ce dernier se base sur trois critères⁵² :

- L'effort : représente la difficulté physique et énergétique de l'itinéraire, calculé automatiquement avec la trace GPS ;
- La technicité : matérialise la présence ou non présence d'obstacles sur le parcours ;

⁴⁹ Akammak. *Quelles différences entre le running, le trail et le trek?* 2022. Disponible sur : <https://www.akammak.com/blog/quelles-differences-entre-le-running-le-trail-et-le-trek/#:~:text=Le%20trail%20est%20tr%C3%A8s%20proche,distingue%20d'une%20randonn%C3%A9e%20classique> (Consulté le 25-06-2023)

⁵⁰ Randonnée blog. *Quelle est la différence entre trail et randonnée?* 2023. Disponible sur : <https://www.randonnee-blog.fr/difference-entre-trail-et-randonnee.html> (Consulté le 25-06-2023)

⁵¹ tout France. *Les clientèles du tourisme de randonnée pédestre*, 2019. Disponible sur : <https://www.atout-france.fr/actualites/les-clienteles-du-tourisme-de-randonnee-pedestre> (Consulté le 23/06/2023)

⁵² Fédération Française de la Randonnée Pédestre. *Mémento fédéral : Réglementation des activités de marche et de randonnée*, 2022. Disponible sur : <https://www.ffrandonnee.fr/Media/Default/Documents/disciplines/Recommandations%20et%20r%C3%A8gles%20F%C3%A9vrier%202022.pdf> (Consulté le 24-06-2023)

- Le risque : exprime l'échelle de gravité des accidents corporels encourus en cas de chutes ou glissades⁵³ ;

La combinaison de ces critères permet de décrire la difficulté de chaque itinéraire.

Figure 3 : système de cotation des itinéraires de randonnée pédestre



2.3.2. Charte officielle de balisage

Afin de lutter contre la multiplication des formes hétérogènes en France, les différents acteurs des loisirs de nature ont produit une charte commune de balisage. Ce document a été adopté par l'Etat, les fédérations et associations de loisirs (activités de nature), les acteurs territoriaux (Parcs Nationaux, Parcs Naturels Régionaux, Office National des Forêts). Cette dernière n'a pas de réglementation juridique reconnue, elle prend la forme d'un code de bonne conduite⁵⁴. Elle désigne exclusivement les parcours de randonnées non motorisées et se compose des neuf articles suivants :

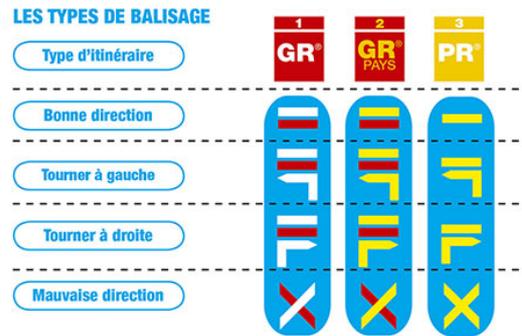
⁵³ Trekkings. La cotation des itinéraires de randonnée par la FFRandonnée. Disponible sur : <https://www.i-trekkings.net/articles-outdoor/la-cotation-des-itineraires-de-randonnee-par-la-ffrandonnee/> (Consulté le 24-06-2023)

⁵⁴ LEADER. La valorisation du tourisme de randonnée dans les territoires ruraux. Guide pédagogique sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de randonnée pédestre, 2001. Disponible sur : <https://www.ofme.org/documents/Accueil/Guide-LEADER-val-tourisme-territoires-ruraux.pdf> (Consulté le 24-06-2023)

- a) Fonctions du balisage : guider et orienter les randonneurs le long d'un itinéraire. Il est constitué de marques régulières, établies par des formes et des couleurs préalablement définies.
- b) Fonctions de la signalisation : équiper les sites afin d'informer et orienter les randonneurs. Si besoin, le balisage peut être complété par du mobilier de signalisation à des points stratégiques (départ, intersection).
- c) Balisage et promotion des itinéraires : compléter et enrichir l'information disponible (le balisage et la signalisation) à l'aide d'outils de découvertes (cartes, guides, outils multimédias).
- d) Catégories d'itinéraires et codes de balisage :
- les parcours pédestres de Grande Randonnée (GR) sont balisés en blanc et rouge.
 - les parcours de Grande Randonnée de Pays (GR de Pays) sont balisés en jaune et rouge.
 - les parcours de promenade et de randonnée (PR) sont balisés en jaune.
 - les parcours de VTT sont balisés par deux ronds joints à un triangle.
 - les parcours de randonnée équestre sont balisés par un rectangle orange et deux rectangles l'un sur l'autre.
- e) Principes de balisage : les GR sont balisés dans les deux sens afin de laisser le pratiquant libre dans son cheminement. Ce n'est pas le cas pour les parcours à vélo afin d'éviter des croisements dangereux.
- f) Entretien du balisage et des chemins : l'organisme qui réalise le balisage d'un parcours est responsable de son entretien régulier.
- g) Responsabilité et propriété : tout organisme qui appose des marques de balisage sur un espace ou support sans en être le propriétaire, engage sa responsabilité civile et pénale.
- h) Balisage et sécurité : l'implantation de mobilier ou de balisage doit tenir compte de la sécurité des randonneurs. Les parcours pouvant être dangereux sont évités.

- i) Propriété intellectuelle : les droits de propriété intellectuelle sont détenus par la FFRandonnée : droits d’auteur pour les tracés des parcours homologués GR, et sur les topo-guides FFRandonnée.⁵⁵

Figure 4 : Les types de balisage des itinéraires de randonnée⁵⁶



Bien que cette charte permette une harmonisation et une homogénéité dans le balisage et la signalétique, il existe toujours d’autres formes de balisages utilisées par des acteurs territoriaux, comme les Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux, pour affirmer les spécificités de leur territoire.⁵⁷

⁵⁵ FFRandonnée. *La Charte Officielle du Balisage et de la Signalisation*, 2019. Disponible sur : <https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/SIGNALETIQUE/Charte-officielle-balisage-signalitique-FFRandonnee-Edition2019.pdf> (Consulté le 24-06-2023)

⁵⁶ FFRandonnée. *Le balisage des itinéraires de randonnée*, 2022. Disponible sur : <https://www.ffrandonnee.fr/randonner/sentiers/le-balisage-des-itineraires-de-randonnee> (Consulté le 25-06-2023)

⁵⁷ LEADER. *La valorisation du tourisme de randonnée dans les territoires ruraux. Guide pédagogique sur l’élaboration et la mise en œuvre d’un projet de randonnée pédestre*, 2001. Disponible sur : <https://www.ofme.org/documents/Accueil/Guide-LEADER-val-tourisme-territoires-ruraux.pdf> (Consulté le 24-06-2023)

2.3.3 Le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)

Créé par la loi en 1983, le PDIPR est une compétence obligatoire des départements afin de protéger les réseaux de chemins ruraux dédiés à la promenade ou à la randonnée. De ce fait, la loi stipule que dès lors qu'un projet d'aménagement interrompt un parcours de randonnée inscrit au PDIPR, l'aménageur concerné est dans l'obligation de proposer un parcours de substitution, de qualité équivalente⁵⁸. Ce dispositif permet de recenser les itinéraires et sentiers balisés empruntant des chemins ruraux, d'en assurer leur suivi, leur sécurisation et leur promotion. Véritable outil de gestion, le PDIPR vise à :

- Préserver et conserver le patrimoine naturel (faune et flore) et le patrimoine des sentiers et chemins ruraux ;
- Garantir la continuité et durabilité des itinéraires ;
- Promouvoir la pratique de la randonnée et de la marche à pied.⁵⁹

Pour être retenus, les parcours inscrits au PDIPR doivent répondre à trois critères de valeur :

- Valeur paysagère : découverte d'un espace naturel, caractère pittoresque d'un parcours ;
 - Valeur historique : parcs historiques, voies romaines, anciennes voies ferrées, aqueducs⁶⁰...
- ;

⁵⁸ Trame Verte et Bleue. Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée : un outil pour la Trame Verte et Bleue, 2013. Disponible sur : <https://www.trameverteetbleue.fr/entree-geographique/experiences-recensees/plan-departemental-itineraires-promenade-randonnee-outil> (Consulté le 24-06-2023)

⁵⁹ Oise Tourisme. Inscrire un itinéraire de randonnée au PDIPR, 2019. Disponible sur : <https://www.oisetourisme-pro.com/accompagnement/inscrire-un-itineraire-de-randonnee-au-pdiplr/> (Consulté le 25-06-2023)

⁶⁰ Atout France. *Les clientèles du tourisme de randonnée pédestre*, 2019. Disponible sur : http://pro-tourismeloiret.com/wp-content/uploads/2019/07/Atout-France-Mars-2019-randonnee_pedestre_optimise.pdf (Consulté le 25-06-2023)

- Valeur culturelle : bâtiments avec une valeur patrimoniale (classés ou inscrits), anciens ou nouveaux quartiers remarquables. ⁶¹

3. La randonnée pédestre séduit un public hétéroclite

3.1. Une variété d'acteurs autour de la randonnée

Voici une liste non exhaustive de quelques acteurs clés dans le développement du marché de la randonnée pédestre :

- La Fédération Française de la Randonnée Pédestre : Fondée en 1947, elle est délégataire du ministère des Sports pour la pratique de la randonnée, elle met en place les normes et gère l'entretien du réseau de sentiers sur le territoire français. Ses missions visent à développer la pratique de la randonnée pédestre, contribuer à préserver l'environnement et valoriser le tourisme vert ;
- Les encadrants : ils prennent en charge des groupes de randonneurs dont ils ont la responsabilité (guides et accompagnateurs) ;
- Les opérateurs de tourisme spécialisés : opérateurs spécialisés dans la randonnée comme Terres d'Aventure, Voyageurs du Monde...⁶² ;
- Les collectivités locales : engagées dans le développement territorial et la cohésion sociale en lien avec la culture et le tourisme, elles peuvent appuyer les décisions d'équipement en signalétique et en hébergement, mais aussi soutenir la promotion et la rénovation du patrimoine local et des itinéraires de randonnée ;

⁶¹ Hauts-de-Seine. *Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée*, 2019. Disponible sur : https://www.hauts-de-seine.fr/fileadmin/user_upload/Mon_departement/01_Missions_et_actions/01.2_Patrimoine_vert/PDIPR/MAJ_PDIPR_Presentation.pdf (Consulté le 25-06-2023)

⁶² Atout France. *Les clientèles du tourisme de randonnée pédestre*, 2019. Disponible sur : <https://www.atout-france.fr/actualites/les-clienteles-du-tourisme-de-randonnee-pedestre> (Consulté le 23/06/2023)

- Les Offices de Tourisme et syndicats d'initiatives : ils renseignent et informent de manière ciblée et adaptée les visiteurs concernant leurs besoins en matière d'événements, hébergements, patrimoines, offre touristique, notamment sur les itinéraires de randonnée à proximité ;
- Les hébergeurs : leur lien direct avec les pratiquants de randonnée leur permet de répondre au mieux aux attentes de ces voyageurs.⁶³

Les acteurs autour de la randonnée sont variés et leur nombre continue d'augmenter. Cela s'explique par la récente prise de conscience pour l'intérêt du développement local, et une certaine ambiguïté de l'article L'361-1 du Code de l'environnement concernant la répartition des compétences en matière d'ouverture de sentier entre les acteurs locaux.

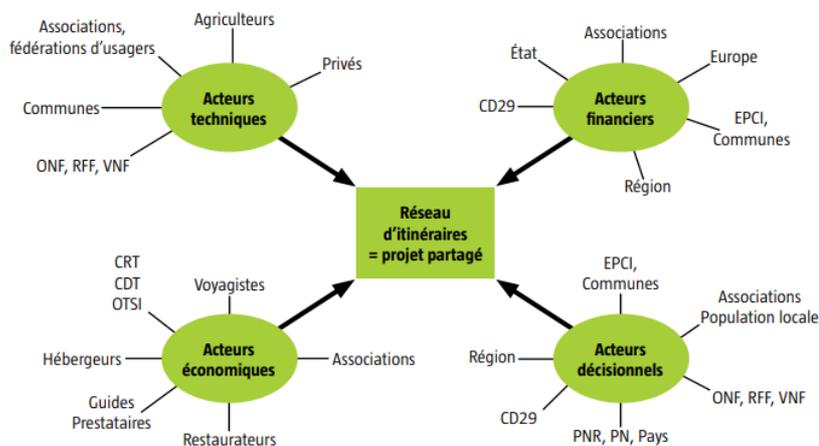
Cet engouement peut être lié à l'importance des retombées économiques que le secteur de la randonnée peut générer, notamment grâce aux parcours d'itinérance et aux séjours touristiques, mais aussi parce qu'il participe au développement local : maintien de commerces et services de proximité, création d'emplois. D'autres intérêts concernent davantage la symbolique des territoires : développer l'offre de randonnée permet d'affirmer l'identité d'une destination, tout en fédérant des acteurs autour d'une thématique commune pour améliorer et promouvoir l'image d'un territoire.⁶⁴

Le département du Finistère a réalisé un schéma qui illustre la complexité et la variété d'acteurs impliqués autour du marché de la randonnée :

⁶³ Chemins Compostelle. Les acteurs des chemins. Disponible sur : <https://www.chemins-compostelle.com/les-acteurs-des-chemins> (Consulté le 23-06-2023)

⁶⁴ Département du Finistère. Le schéma départemental des randonnées du Finistère. Etat des lieux et diagnostic, 2016. Disponible sur : <https://www.finistere.fr/var/finistere/storage/original/application/3273196efb9231b7f15b159e614be33d.pdf> (Consulté le 23-06-2023)

Figure 5 : Un système d'acteurs dense et complexe autour de la randonnée



3.2. Le randonneur, un profil type ou une clientèle variée ?

3.2.1. *Un rajeunissement des adeptes de la randonnée*

Ces dernières années sont marquées par une hausse de l'intérêt des jeunes pour la pratique de la marche à pied. Les facteurs qui expliquent cette évolution sont, entre autres :

- La mode du bivouac qui séduit les jeunes en quête de microaventure ;
- Le développement des outils numériques qui permettent de préparer sa sortie, se repérer sur le terrain à l'aide d'un GPS, et partager son expérience⁶⁵. Une digitalisation progressive de la randonnée s'opère, attirant des pratiquants plus "connectés" ;⁶⁶

⁶⁵ Geo. *Pourquoi la randonnée n'a jamais été aussi désirable*, 2021. Disponible sur <https://www.geo.fr/aventure/pourquoi-la-randonnee-na-jamais-ete-aussi-desirable-204403> (Consulté le 15-06-2023)

⁶⁶ 20minutes. *Comment les applis ont "révolutionné et rajeuni" la randonnée et les sports de montagne en France*, 2022. Disponible sur : <https://www.20minutes.fr/sport/3328027-20220721-comment-applis-revolutionne-rajeuni-randonnee-sports-montagne-france> (Consulté le 26-06-2023)

- L'impact des réseaux sociaux avec de nombreuses communautés de randonneurs présentes sur Internet, notamment sur Instagram.⁶⁷

3.2.2. Une forte représentation des seniors

Avec une population mondiale qui vit de plus en plus longtemps, les seniors représentent eux aussi une part essentielle de l'industrie touristique et du loisir. Ils voyagent en moyenne sur des plus longues durées que les autres types de randonneurs et favorisent le hors saison⁶⁸. Il n'y a pas d'âge limite pour pratiquer la randonnée, pendant longtemps les seniors ont été le cœur de cible de nombreuses agences spécialisées dans le voyage à pied. En effet, les retraités ont du temps disponible, des ressources financières et la randonnée pédestre est une activité qui tonifie et entretient le corps, sans l'user.⁶⁹

D'après un rapport publié en 2019 par le Pôle Ressources National Sports de Nature (PRNSN), 16 millions de Français pratiquent la randonnée pédestre, et 43% d'entre eux ont plus de 50 ans, 27% d'entre eux sont à la retraite.⁷⁰

⁶⁷ TFI Info. *Randonnées : coup de jeune sur les sentiers*, 2023. Disponible sur : <https://www.tf1info.fr/conso/video-tf1-randonnees-coup-de-jeune-sur-les-sentiers-james-et-virginie-sur-instagram-2255807.html> (Consulté le 26-06-2023)

⁶⁸ 20minutes. *Tourisme : pourquoi les seniors renoncent-ils de plus en plus à voyager?* 2023. Disponible sur : <https://www.20minutes.fr/societe/4042482-20230627-tourisme-pourquoi-seniors-renoncent-plus-plus-voyager> (Consulté le 26-06-2023)

⁶⁹ Le Figaro. *La marche au rythme des seniors*, 2008? Disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/voyages/2008/03/25/03007-20080325ARTFIG00534-la-marche-au-rythme-des-seniors.php> (Consulté le 26-06-2023)

⁷⁰ PRNSN. *Randonnée pédestre*, 2019. Disponible sur : [:https://www.sportsdenature.gouv.fr/randonnee-pedestre/observation/pratiquants](https://www.sportsdenature.gouv.fr/randonnee-pedestre/observation/pratiquants) (Consulté le 26-06-2023).

Une étude réalisée en 2021 par la filière sportive l'Union Sport et Cycle pour la Fédération française de la randonnée met en lumière le profil de pratiquants selon leur genre, âge et catégorie socioprofessionnelle :⁷¹

- Hommes : 57%, Femmes : 55%
- 18/24 ans : 40%
- 25/34 ans : 50%
- 35/49 ans : 56%
- 50/64 ans : 62%
- Plus de 65 ans : 61%
- Inactifs 53%, CSP- 53%; CSP+ 63%

La randonnée apparaît ainsi plus attractive pour une clientèle au-delà des 50 ans, et appartenant aux catégories socioprofessionnelles supérieures.

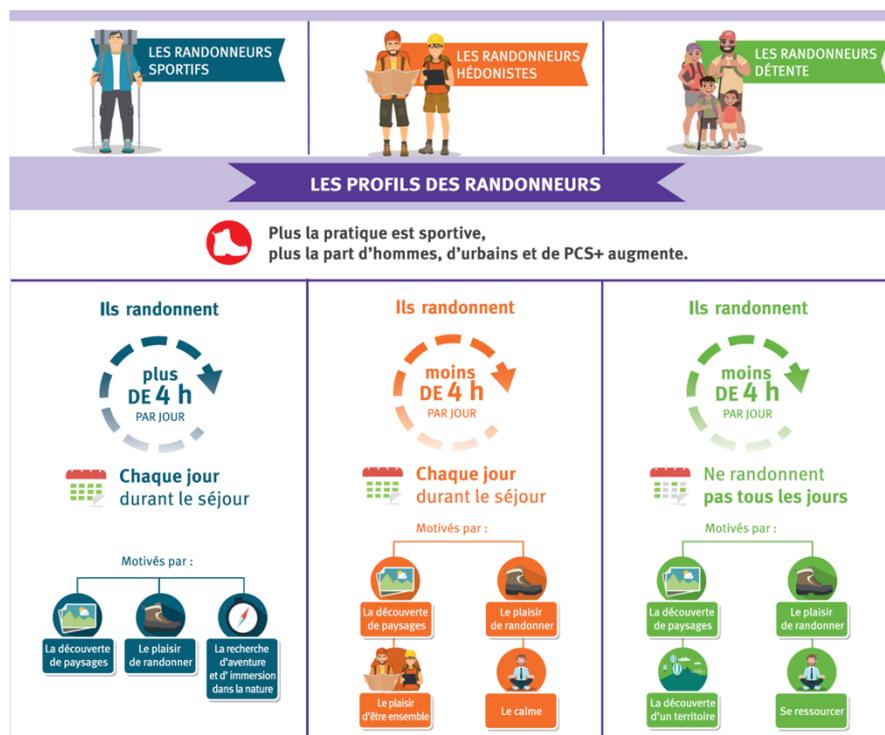
3.2.3. Trois profils types se distinguent

Une étude à l'initiative d'Atout France, en partenariat avec la Fédération française de la randonnée pédestre, Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et cinq autres Comités Régionaux du Tourisme, a été menée en 2019 pour appréhender plus précisément les clientèles du tourisme de randonnée pédestre. L'étude s'est concentrée sur la France, l'Allemagne et les Pays-Bas, marchés connus pour

⁷¹ FFRandonnée. *La randonnée et moi*, 2021. Disponible sur : <https://www.ffrandonnee.fr/Media/Default/Documents/federation/Sondage-la-randonnee-et-moi-Union-sport-et-cycle-pour-la-FFRandonn%C3%A9e-d%C3%A9c%202021.pdf> (Consulté le 26-06-2023).

leur attrait envers le tourisme de pleine nature.⁷² Trois profils se distinguent : les sportifs, les hédonistes et les randonneurs détente.

Figure 6 : Trois segments principaux



- Randonneurs sportifs : caractérisés par une pratique de la randonnée régulière et intense, une quête d'aventure et d'exploration et de dépassement de soi. La diversité de l'offre de sentiers est un critère important ;
- Randonneurs hédonistes : caractérisés par une recherche sportive, qui ne va pas jusqu'au dépassement de soi comme les randonneurs sportifs. Une quête de quiétude, de nature et

⁷² Auvergne Rhone Alpes Tourisme. *Les clientèles du tourisme de randonnée pédestre*, 2019. Disponible sur : <https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/les-clienteles-du-tourisme-de-randonnee-pedestre/> (Consulté le 27-06-2023)

- de partage avec des proches. Le confort notamment en termes d'hébergement est un critère important ;
- Randonneurs détente : caractérisés principalement par le partage avec des proches, et la notion de découverte du territoire. Le panel d'activités, de visites et de gastronomie est un critère important.⁷³

Figure 7 : Motivations des randonneurs suivant l'intensité de la pratique⁷⁴



Sur le marché français, l'étude démontre que plus la pratique de la randonnée est intense, plus la part d'hommes, d'urbains et de professions et catégories sociales supérieures est élevée. Les randonneurs sportifs sont plus âgés que les autres segments. A contrario, les randonneurs hédonistes et détente sont plus largement représentés par des femmes, mais aussi par les professions et catégories sociales inférieures, habitants de petites communes, et ayant moins de 45 ans. Les randonneurs hédonistes sont majoritairement des couples, les randonneurs détente sont principalement des familles.⁷⁵

⁷³ Atout France. Les clientèles du tourisme de randonnée pédestre, 2019. Disponible sur : <https://www.atout-france.fr/actualites/les-clienteles-du-tourisme-de-randonnee-pedestre> (Consulté le 23-06-2023)

⁷⁴ ADT Ardennes. La randonnée pédestre en Ardennes, levier de développement touristique, 2020. Disponible sur : <https://www.ardennes.com/app/uploads/2022/06/etude-randonnee-2020-synthese.pdf> (Consulté le 27-06-2023)

⁷⁵ ADT Ardennes. *La randonnée pédestre en Ardennes, levier de développement touristique*, 2020. Disponible sur : <https://www.ardennes.com/app/uploads/2022/06/etude-randonnee-2020-synthese.pdf> (Consulté le 27-06-2023)

3.3. Les attentes et besoins des randonneurs évoluent

Comme évoqué précédemment, les pratiques évoluent, tout comme les besoins et attentes des clientèles. Le tourisme itinérant n'est plus réservé aux randonneurs aguerris. De nouveaux profils apparaissent, parfois novices en la matière, en quête de micro-aventure et de confort. Cela implique une hausse de la demande en hébergement en dur à la nuitée. Si certains pratiquants réservent un logement quelques semaines ou jours avant leur périple, certains optent pour le "last-minute", ou parfois même arrivent de manière improvisée le jour J. Ils sont de plus en plus nombreux à réserver via des plateformes de réservation et à procéder au paiement en ligne.⁷⁶

Si le camping et le bivouac attirent les moins de 30 ans, les autres clientèles semblent s'orienter d'avantages vers les gîtes de groupe et les chambres d'hôtes. Le dortoir est moins populaire qu'avant, une tendance pour le confort des chambres individuelles se développe. La restauration a aussi son rôle à jouer, les formules avec petit-déjeuner et panier repas, mais aussi la connexion wifi influencent le choix du logement.⁷⁷

Le transport de bagages est une offre qui séduit de plus en plus de randonneurs. Sur de nombreux itinéraires touristiques, des entreprises de transport proposent une prise en charge des bagages qu'ils acheminent d'un hébergement à l'autre. Le randonneur n'emporte avec lui que ses affaires personnelles de la journée, et retrouve son bagage à l'étape suivante.⁷⁸

⁷⁶ Hello Cabanes. *Les nouvelles pratiques des randonneurs*. Disponible sur : <https://hellocabanes.com/2022/05/13/les-nouvelles-pratiques-des-randonneurs/> (Consulté le 27-06-2023)

⁷⁷ Mon GR. *Une enquête sur la structuration des hébergements révèle les préférences des randonneurs itinérants*, 2021. Disponible sur : <https://www.mongr.fr/sinspirer/actu/une-enquete-sur-la-structuration-des-hebergements-revele-les-preferences-des-randonneurs-itinerants> (Consulté le 27-06-2023)

⁷⁸ Respyrénées. *Comment bien choisir votre randonnée*, 2023. Disponible sur : <https://respyrenees.com/fr/pour-bien-choisir-votre-randonnee#:~:text=Le%20portage%20des%20bagages%20Pour%20les%20s%C3%A9jours%20itin%C3%A9rants,bagages%20son%20transport%C3%A9s%20par%20v%C3%A9hicule%20entre%20les%20h%C3%A9bergements.> (Consulté le 27-06-2023)

CHAPITRE 3 : LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX ET LA PROTECTION D'UNE BIODIVERSITÉ FRAGILE

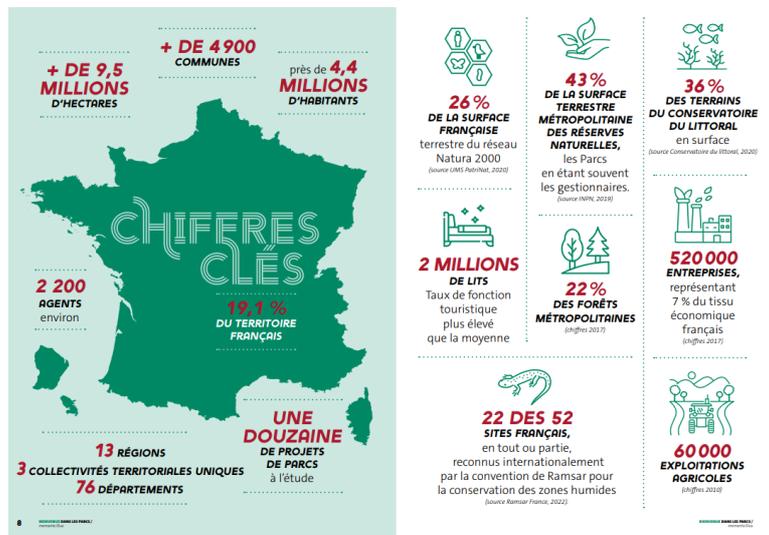
Les Parcs naturels régionaux participent à la valorisation et à la protection des patrimoines de leur territoire, autour d'engagements en faveur d'un développement durable. Nous verrons ce qui les caractérise et leurs missions principales. La notion de biodiversité sera présentée et les enjeux qui l'entourent.

1. Zoom sur les Parcs naturels régionaux

1.1. La vocation et missions des Parcs naturels régionaux

Les Parcs naturels régionaux (PNR) désignent des territoires ruraux habités, reconnus au niveau national pour leur forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragiles parce qu'ils sont menacés par une dévitalisation rurale, une pression urbaine trop importante ou une surfréquentation touristique. Ils s'organisent autour de projets de développement durable, fondés sur la protection et la valorisation de leur patrimoine. Ils sont 58 en France, voici quelques chiffres clés représentant leur place sur le territoire national :

Figure 8 : Chiffres clés des PNR ⁷⁹



La vocation des PNR est la protection et valorisation du patrimoine naturel, culturel et humain de leur territoire, avec une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, dans le respect de l'environnement.

Définies par le code de l'Environnement, les missions des PNR sont les suivantes :

- Protéger et gérer le patrimoine naturel, culturel et paysager : gestion harmonieuse des espaces ruraux, conservation de la diversité biologique de leurs milieux, protection et valorisation des ressources naturelles, paysages, sites remarquables, et valorisation du patrimoine culturel ;

⁷⁹ Parcs naturels régionaux. *Bienvenue dans les Parcs naturels régionaux. Mémento*, 2022. Disponible sur : <https://www.parc-vosges-nord.fr/wp-content/uploads/2022/06/parc-naturels-regionaux-memento-2022.pdf> (Consulté le 30-06-2022)

- Aménager le territoire : projets d'aménagement et d'urbanisme dans le respect de l'environnement ;
- Contribuer au développement économique, social et culturel : animation et coordination des actions économiques et sociales pour assurer une certaine qualité de vie et un développement respectueux du territoire et de l'environnement, tout en valorisant les ressources naturelles et humaines du territoire ;
- Accueillir, éduquer et informer : sensibilisation des habitants aux problématiques liées à l'environnement, incitation à la découverte du territoire grâce à des activités éducatives, culturelles et touristiques ;
- Expérimenter : contribution à des programmes de recherche, initiation de nouvelles procédures et méthodes d'actions pouvant être reprises sur d'autres territoires. ⁸⁰

1.2. Les étapes de la création des Parcs naturels régionaux

Le Conseil régional, avec sa compétence en aménagement du territoire, est à l'initiative de la création des PNR. Le ministre chargé de la protection de la nature rend ensuite un avis d'opportunité au début de la procédure, puis le Conseil National de la Protection de la Nature et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France statuent sur l'intérêt de la création et la pertinence de la zone d'étude, en s'appuyant sur le Code de l'Environnement.

Sous la responsabilité de la Région, les projets de PNR réunissent un large éventail d'acteurs : collectivités territoriales, conseils régionaux, conseils généraux, communes du territoire,

⁸⁰ Parcs Naturels Régionaux. *Questions - réponses sur les Parcs naturels régionaux*, 2016. Disponible sur : [cbab1603xxxxx_argu_pnrf_a5_fr_hd.pdf\(parcs-naturels-regionaux.fr\)](http://cbab1603xxxxx_argu_pnrf_a5_fr_hd.pdf(parcs-naturels-regionaux.fr))(Consulté le 28-06-2023)

Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), différents partenaires (organismes socioprofessionnels, associations, Services et Établissements publics de l'État).

Un contrat majeur vient ensuite formaliser ce projet territorial commun : la charte du Parc (soumis à enquête publique). A la suite de l'adhésion volontaire des partenaires à la charte, les Régions sollicitées approuvent et demandent le classement du territoire concerné en Parc naturel régional, auprès du Ministère chargé de l'Environnement.

Se prononcent ensuite le Conseil National de la Protection de la Nature (CNPV), la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et autres Ministères concernés, permettant le classement du territoire en PNR par décret du Premier Ministre, pour une durée de quinze ans (renouvelable).⁸¹

1.3. La charte des Parcs naturels régionaux : document de référence

Primordiale, la charte est le contrat de référence qui constitue le projet de protection et de développement du territoire des Parcs. Elle engage les collectivités du territoire et les partenaires qui l'ont signée, mais aussi l'État qui l'approuve par décret. La charte fixe les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de valorisation et de développement mais aussi les mesures à suivre pour atteindre ces objectifs. Elle assure une certaine cohérence et coordination des actions menées

⁸¹ Parcs Naturels Régionaux. *Questions - réponses sur les Parcs naturels régionaux*, 2016. Disponible sur : [cbab1603xxxxx_argu_pnr_f_a5_fr_hd.pdf\(parcs-naturels-regionaux.fr\)](http://cbab1603xxxxx_argu_pnr_f_a5_fr_hd.pdf(parcs-naturels-regionaux.fr))(Consulté le 28-06-2023)

par les différentes collectivités publiques. Élaborée à la suite d'un diagnostic du territoire, elle comporte les éléments suivants :

- Un projet de protection et de développement du territoire pour les quinze prochaines années et les mesures à adopter par les partenaires pour assurer le succès de ce projet ;
- Un plan explicitant l'orientation de la charte suivant les vocations des différentes zones des Parcs ;
- Les statuts de l'organisme qui gère le Parc ;
- Le logo du Parc ;
- Des documents variés accompagnant la charte pour accompagner la demande de classement : programmes d'actions prévisionnelles, budget prévu dédié au fonctionnement, organigrammes des Parcs etc.⁸²

Figure 9 : Les grandes étapes d'élaboration de la Charte⁸³



⁸² Parcs Naturels Régionaux. *Questions - réponses sur les Parcs naturels régionaux*, 2016. Disponible sur : [cbab1603xxxx_argu_pnrf_a5_fr_hd.pdf\(parcs-naturels-regionaux.fr\)](http://cbab1603xxxx_argu_pnrf_a5_fr_hd.pdf(parcs-naturels-regionaux.fr))(Consulté le 28-06-2023)

⁸³ Parcs naturels régionaux. *Bienvenue dans les Parcs naturels régionaux, Mémento*, 2022. Disponible sur : [parc-naturels-regionaux-memento-2022.pdf\(parc-vosges-nord.fr\)](http://parc-naturels-regionaux-memento-2022.pdf(parc-vosges-nord.fr)) (Consulté le 29-06-2023)

Tous les quinze ans, une procédure de renouvellement de classement des Parcs est engagée par les Régions concernées, à minima trois ans et demi avant la date limite de validité de la charte. Ce procédé s'appuie sur la révision de la charte, et comprend une évaluation de son action précédente et une analyse de l'évolution du territoire. Un nouveau projet peut ainsi être défini et un nouveau décret de classement sollicité.⁸⁴

2. Les Parcs naturels régionaux, au service des territoires

2.1. Les Parcs naturels régionaux, des outils d'aménagement et de développement des territoires

2.1.1. *Outil d'aménagement du territoire*

Créés en 1967, les Parcs naturels régionaux (PNR) voient le jour dans un contexte d'affirmation de l'aménagement des territoires et suite à un changement de regard des politiques envers les territoires ruraux. La Délégation à l'aménagement des territoires (Datar) est à l'origine de leur création et les gère jusqu'en 1971 (Delfosse et Poulot, 2022). Le délégué Olivier Guichard établit alors trois objectifs clés :

« équiper les grandes métropoles en aires naturelles de détente, animer quelques secteurs ruraux, notamment ceux qui seront les plus difficilement adaptables aux exigences d'une agriculture moderne, protéger enfin la nature et les sites, sur des ensembles suffisamment vastes. »

⁸⁴ Parcs Naturels Régionaux. *Questions - réponses sur les Parcs naturels régionaux*, 2016. Disponible sur : [cbab1603xxxxx_argu_pnrf_a5_fr_hd.pdf\(parcs-naturels-regionaux.fr\)](http://cbab1603xxxxx_argu_pnrf_a5_fr_hd.pdf(parcs-naturels-regionaux.fr))(Consulté le 28-06-2023)

L'invention de ces parcs coïncide ainsi avec une remise en question de l'urbanisation, et une prise de conscience sur les effets néfastes qu'elle engendre sur la qualité de vie des habitants des grandes villes. Après une urbanisation massive en France, les années 1960 sont marquées par un tournant politique vers la réhabilitation des espaces ruraux, d'où la nécessité de mettre en place une politique rurale et de garder les ruraux à la campagne (Delfosse et Poulot, 2022).

2.1.2. Outil de développement local

A la fin des années 1960, le modèle de développement des Trente Glorieuses est contesté et le besoin de changer de paradigme apparaît. Dès leur début, les PNR ont pour objectif la valorisation des ressources locales, avec notamment le souhait de faire du patrimoine un outil de développement (Delfosse, 2003). La mission de ces Parcs va donc au-delà de la protection et de la préservation des espaces, puisque leur vocation est aussi de faire vivre les habitants des territoires et de valoriser leurs ressources (Delfosse et Poulot, 2022).

2.1.3 Outil de développement durable

L'apparition du développement durable dans les années 1990 et le décret de 1988 encouragent les Parcs à œuvrer pour un développement socio-économique, à condition que cette économie soit durable. C'est à partir de cette période que les PNR se focalisent davantage sur les thématiques liées à l'environnement. Aujourd'hui ils sont au cœur des dialogues autour des transitions (énergétiques, alimentaires, sociétales) et des formes de développement alternatif (Delfosse et Poulot, 2022).

Ainsi, les enjeux du développement durable ont poussé les PNR à développer de nouvelles compétences, à agir dans un contexte plus complexe et à projeter des actions sur le long terme. En effet, dans les années 1960 les Parcs répondaient principalement à un besoin d'équipement de la campagne en infrastructures de détente, et 30 ans plus tard :

« ils devraient concourir à l'adaptation au changement climatique, contrecarrer la segmentation socio-spatiale des campagnes françaises ou surmonter les problèmes causés par la politique agricole productiviste ou par la fiscalité libérale de l'eau. » (Baron et Lajarge, 2015, p.162)

2.2. La spécificité des Parcs naturels régionaux par rapport à d'autres espaces protégés

Une spécificité majeure des Parcs naturels régionaux est qu'ils sont soumis à une protection conventionnelle, contrairement à d'autres espaces protégés qui sont soumis à une protection réglementaire.⁸⁵

2.2.1. *Parcs nationaux*

Prenant modèle sur les Etats-Unis, les Parcs nationaux sont constitués d'un "cœur" et d'une aire d'adhésion. L'Etat qui a classé le Parc par décret se porte garant vis-à-vis de la communauté internationale de la protection du "cœur", zone à la nature exceptionnelle. La gestion du Parc est confiée à un établissement public national, compétent en la matière. Une charte d'adhésion émise par les acteurs locaux engage les communes adhérentes et les collectivités publiques, elle traduit la

⁸⁵ UICN. *Les espaces protégés français. Une pluralité d'outils au service de la conservation de la biodiversité*, 2010. Disponible sur : https://uicn.fr/wp-content/uploads/2016/06/Espaces_proteges.pdf (Consulté le 28-06-2023)

solidarité écologique entre le “cœur” et les territoires alentours. Il n’est pas possible qu’une superposition ait lieu entre un Parc national et un Parc naturel régional.⁸⁶

Le tableau ci-dessous présente les principales différences entre ces deux types de Parcs :

Figure 10 : Parc naturel régional et parc national : deux types d’espaces protégés⁸⁷

	Le parc naturel régional (PNR)	Le parc national
Créé	Par décision du conseil régional après agrément de la charte par décret	Par décision gouvernementale
Géré	Par un syndicat mixte de collectivités locales	Par un établissement public national
Réserves	Peu ou pas de réserves intégrales	Possibilité de réserves intégrales
Chasse, pêche	Non limitées	Limitées
Activités humaines	Pas de réglementation particulière hormis le droit commun	Astreintes à une réglementation
Accès	Libre	Peut être réglementé
Buts	<ul style="list-style-type: none"> - Protection des richesses naturelles - Accueil dans la zone même du parc - Développement économique rural - Animation culturelle, pédagogique de plein air 	Sauvegarde du milieu naturel surtout dans un but scientifique
Nombre	56 (déc. 2020)	11 terrestres et 10 marins (déc. 2020) en comptant le parc international des Bouches de Bonifacio et celui de la mer de Corail géré par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie.
Créations les plus récentes	<ul style="list-style-type: none"> - Baie de Somme Picardie maritime (2020) - Mont Ventoux (2020) 	<ul style="list-style-type: none"> - Parc de Forêts (2019) - Cap Corse (2016) - Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis (2015)

⁸⁶ Parcs Naturels Régionaux. *Questions - réponses sur les Parcs naturels régionaux*, 2016. Disponible sur : cbab1603xxxx_argu_pnrf_a5_fr_hd.pdf (parcs-naturels-regionaux.fr) (Consulté le 28-06-2023)

⁸⁷ Geoconfluences. *Parc national en France, parc naturel régional*, 2020. Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/parcs-nationaux-et-parcs-naturels-regionaux-pnr> (Consulté le 28-06-2023)

Ces deux types de parcs ne poursuivent pas le même objectif. Les Parcs nationaux sont davantage tournés vers des objectifs scientifiques (étude de la faune, flore, géologie) afin d'améliorer la compréhension scientifique de la nature. Les Parcs naturels régionaux s'engagent à la fois à protéger des richesses naturelles et au développement des territoires ruraux avec la notion d'aménagement. Les visiteurs ne vivront pas la même expérience suivant qu'ils se trouvent dans un Parc national ou un Parc naturel régional.⁸⁸

2.2.2. Les Réserves naturelles

Contrairement aux PNR, elles ont un pouvoir réglementaire. Leur objectif principal est la protection d'un espace, d'une ou plusieurs espèces ou objets géologiques précis. Certaines activités peuvent être interdites afin d'éviter au maximum tout impact négatif. Les PNR n'ont pas de pouvoir réglementaire, ce qui explique la présence d'habitants et d'entreprises dans ces espaces. Les réserves naturelles peuvent être marines, les PNR concernent exclusivement des aires naturelles rurales. La durée de protection des réserves est illimitée dans le temps.⁸⁹ Créées par décret par le Ministre chargé de l'Environnement, elles sont soumises à un plan de gestion. Les réserves naturelles sont des sites classés qui peuvent se situer au sein du périmètre d'un Parc naturel régional.⁹⁰

⁸⁸ Géo. *Quelle est la différence entre un parc naturel et un parc national?* Disponible sur : <https://www.geo.fr/animaux/quelle-est-la-difference-entre-un-parc-naturel-et-un-parc-national-214439#:~:text=Parc%20naturel%20et%20parc%20national,la%20cr%C3%A9ation%20d%27une%20charte> (Consulté le 28-06-2023)

⁸⁹ Les Echos. *Quatre questions sur les réserves et parcs naturels régionaux en France*, 2020. Disponible sur : <https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/quatre-questions-sur-les-reserves-et-parcs-naturels-regionaux-en-france-1228059> (Consulté le 28-06-2023)

⁹⁰ Parcs Naturels Régionaux. *Questions - réponses sur les Parcs naturels régionaux*, 2016. Disponible sur : cbab1603xxxxx_argu_pnrf_a5_fr_hd.pdf (parcs-naturels-regionaux.fr) (Consulté le 28-06-2023)

2.2.3. Les sites classés ou inscrits

Leur objectif est la protection des caractères historiques, artistiques, scientifiques ou pittoresques de lieux exceptionnels d'intérêt national. A l'initiative du classement, le Ministère chargé de l'Environnement donne son autorisation ou non à toute construction et aménagement. Un plan de gestion spécifique n'est pas nécessaire, à l'exception des sites sous la procédure "Grand Site National".⁹¹ Tout comme les Parcs nationaux et les réserves naturelles, ces sites bénéficient d'une protection réglementaire incluant des procédures de contrôle spécifique sur des activités qui pourraient les affecter.⁹²

2.3. La question du tourisme au sein des Parcs naturels régionaux

La thématique du tourisme et des loisirs n'est pas sans intérêt pour les PNR, puisque d'après le décret de 1967, un territoire obtient le classement : *« lorsqu'il représente un intérêt particulier, par la qualité de son patrimoine naturel et culturel, pour la détente, le repos des hommes et le tourisme, et qu'il importe de le protéger et de l'organiser »*.⁹³

⁹¹ Parcs Naturels Régionaux. *Questions - réponses sur les Parcs naturels régionaux*, 2016. Disponible sur : [cbab1603xxxxx_argu_pnrfr_a5_fr_hd.pdf](https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/medias/2016/06/06/cbab1603xxxxx_argu_pnrfr_a5_fr_hd.pdf)(parcs-naturels-regionaux.fr)(Consulté le 28-06-2023)

⁹² UICN. *Les espaces protégés français. Une pluralité d'outils au service de la conservation de la biodiversité*, 2010. Disponible sur : https://uicn.fr/wp-content/uploads/2016/06/Espaces_proteges.pdf (Consulté le 28-06-2023)

⁹³ Parcs naturels régionaux. *Etat des lieux du tourisme et des loisirs dans les Parcs naturels régionaux*, 2008. Disponible sur : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/etat-des-lieux-du-tourisme-et-des-loisirs-dans-les-parcs-naturels-regionaux> (Consulté le 30-06-2023)

Les communes appartenant aux territoires de PNR sont généralement plus développées en matière de tourisme que les autres communes rurales, cela se traduit par :

- Un taux de fonction touristique supérieur ;
- Une part d'emploi touristique supérieure ;
- Un équipement de randonnée plus développé.

Au sein des PNR, les formes de tourisme les plus représentées sont les sports de nature, le tourisme de nature, le tourisme culturel et l'agritourisme. ⁹⁴

2.3.1. Le choix de l'écotourisme

L'ensemble des PNR consacre une partie de leur charte au tourisme, ils ont fait le choix de l'écotourisme. Cette forme de tourisme conjugue le développement avec la préservation et la découverte de la nature. Les PNR, avec l'écotourisme encouragent les voyageurs mais aussi les populations locales à préserver l'environnement. Appuyé sur ce modèle touristique, les Parcs peuvent ainsi construire des offres basées sur la rencontre d'un territoire, son histoire, sa culture, ses habitants, tout en véhiculant des valeurs autour de la qualité du patrimoine, de l'ouverture et du partage. ⁹⁵

⁹⁴ Parcs naturels régionaux. *Tourisme et activités de loisirs dans les Parcs naturels régionaux*. Disponible sur : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/les-enjeux/tourisme/tourisme-et-activites-de-loisirs-dans-les-parcs-naturels-regionaux> (Consulté le 30-06-2023)

⁹⁵ Parcs naturels régionaux. *Tourisme et activités de loisirs dans les Parcs naturels régionaux*. Disponible sur : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/les-enjeux/tourisme/tourisme-et-activites-de-loisirs-dans-les-parcs-naturels-regionaux> (Consulté le 30-06-2023)

2.3.2. *La Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés (CETD)*

Cette charte voit le jour en 1995, portée par la Fédération des espaces protégés d'Europe (Europarc), elle reflète un engagement fort des territoires et de leurs acteurs touristiques. Cet outil permet d'appliquer en pratique le concept de tourisme durable au sein des espaces protégés. Les signataires de la charte, dont certains PNR font partie, s'engagent volontairement à définir et animer une stratégie de développement touristique durable, traduite à travers un programme d'action sur une durée de 5 ans. Les différents acteurs du territoire (habitants, élus, associations, professionnels) peuvent ainsi s'associer et co-construire un projet de territoire valorisant un tourisme qualitatif qui répond aux besoins du territoire et aux attentes des visiteurs. La Charte comprend 12 principes à respecter (Lair, 2006).

Les trois principaux objectifs de la CETD :

- Développer l'intérêt et le soutien pour les espaces protégés comme une partie fondamentale du patrimoine, devant être préservé et apprécié par les générations présentes et futures
- Animer un réseau d'acteurs à l'échelle du territoire pour ces espaces protégés et partager une vision commune pour développer une nouvelle forme de tourisme
- Développer un tourisme durable dans les espaces protégés en incluant les besoins de l'environnement, de la population locale, des entreprises locales et des touristes. ⁹⁶

2.3.3. *La marque Valeurs Parc naturel régional*

Cette marque collective à envergure nationale est attribuée par les Parcs aux professionnels de leur territoire qui le souhaitent et remplissent le niveau d'exigence requis, sur un modèle de démarche

⁹⁶ Parcs nationaux. *La charte européenne du tourisme durable*. Disponible sur : <https://www.parcsnationaux.fr/fr/des-actions/tourisme-durable/la-charte-europeenne-du-tourisme-durable> (Consulté le 30-06-2023)

contractuelle. Elle regroupe les produits agricoles, produits artisanaux, hébergements, prestations touristiques et actions pédagogiques. Elle porte les valeurs propres au Parc : attachement au territoire, dimension humaine et sociale importante, préservation et valorisation des patrimoines. Elle contribue au développement local puisqu'elle vise à renforcer la solidarité entre les acteurs via une économie sociale et au maintien des richesses patrimoniales. C'est une valeur ajoutée aux entreprises qui bénéficient de cette appellation, en les différenciant sur le marché. ⁹⁷

Un référentiel commun à l'ensemble des Parcs existe, l'équivalent d'un cahier des charges pour l'attribution de la marque qui se présente comme suit :

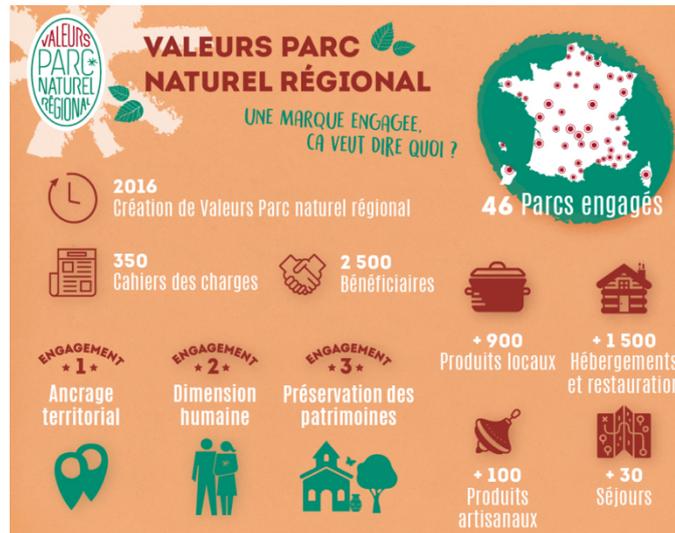
- Hébergement et restauration : chambre d'hôte, camping, gîte, hébergement insolite, hôtel, refuge, restaurant, village vacances ;
- Activités de loisirs et découvertes : activités et balades accompagnées, activités pédagogiques, visites de terroir et sites de découvertes ;
- Produits du territoire : boulangerie, pâtisserie et confiserie, fromage et produits laitiers, fruits et légumes, miel, plantes aromatiques et épices, boissons, viandes ;
- Savoir-faire et artisanat : éco-construction, éco-rénovation, artisanat d'art, autre artisanat.

Chaque Parc est chargé de l'attribution de la marque aux professionnels de son territoire, il est libre de choisir les secteurs d'activités pouvant bénéficier de celle-ci, en fonction des enjeux et de la stratégie en place pour soutenir les activités économiques locales. ⁹⁸

⁹⁷ Parcs naturels régionaux. *Valeurs Parc naturel régional*. Disponible sur : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/les-enjeux/economie/valeurs-parc-naturel-regional/valeurs-parc-naturel-regional-la-marque> (Consulté le 30-06-2023)

⁹⁸ Parcs naturels régionaux. *Comment fonctionne la marque?* Disponible sur : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/valeurs-parc/obtenir-la-marque/comment-fonctionne-la-marque> (Consulté le 30-06-2023)

Figure 11 : Les chiffres clés de la marque Valeurs Parc naturel régional en 2020 ⁹⁹



3. Crise de la biodiversité et rôle des Parcs naturels régionaux

3.1. Qu'est-ce que la biodiversité ?

Le biologiste américain Thomas Levejoy introduit la notion de « *diversité biologique* » en 1980, d'après lui elle comprend « une dimension macroscopique en intégrant une multiplicité de milieux naturels, d'écosystèmes, et une dimension microscopique avec la diversité génétique au sein d'une même espèce » (Degron, 2017).

Il faut attendre 1992 pour que le concept de biodiversité (contraction de biologique et diversité) connaisse une popularisation au sein du monde politique et dans la société lors du Sommet de la Terre à Rio. C'est à cette occasion que la Convention sur la diversité biologique (CDB) a été

⁹⁹ Parcs naturels régionaux. *Valeurs Parc naturel régional*. Disponible sur : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/les-enjeux/economie/valeurs-parc-naturel-regional/valeurs-parc-naturel-regional-la-marque> (Consulté le 30-06-2023)

adoptée, permettant une prise de conscience planétaire à propos de la dégradation de la nature¹⁰⁰.

La Convention de 1992 définit la biodiversité comme étant :

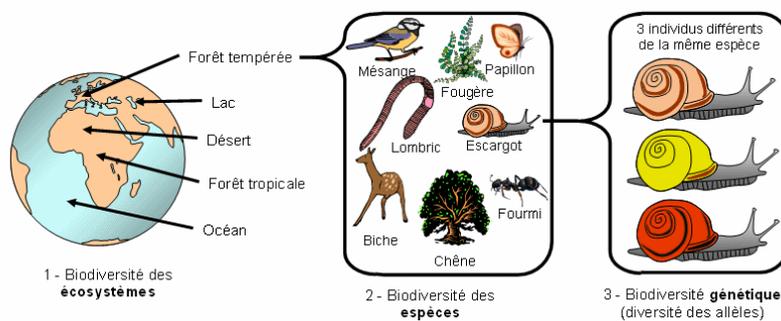
« *La variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques, et les complexes écologiques qui en font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces, ainsi que celle des écosystèmes.* »

D'après cette définition, le concept de biodiversité inclut :

- la diversité écologique (écosystèmes) ;
- la diversité spécifique (espèces) ;
- la diversité génétique (gènes)¹⁰¹.

Le schéma ci-dessus illustre simplement ces trois niveaux de la biodiversité :

Figure 12 : Les trois niveaux de la biodiversité¹⁰²



¹⁰⁰ INPN. *La biodiversité - définitions*. Disponible sur : <https://inpn.mnhn.fr/informations/biodiversite/definition> (Consulté le 28-07-2023)

¹⁰¹ INSEE. *Biodiversité*, 2021. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1264#:~:text=La%20biodiversit%C3%A9%20est%20d%C3%A9finie%20par,ainsi%20que%20celle%20des%20%C3%A9cosyst%C3%A8mes%20%C2%BB%20> (Consulté le 28-07-2023)

¹⁰² Académie de Dijon. *Banque de schémas*, 2011. Disponible sur : <http://svt.ac-dijon.fr/schemassvt/spip.php?article2412> (Consulté le 28-07-2023)

Ce traité international comprend actuellement 196 États Parties, réunis autour de trois objectifs : conserver la diversité biologique, utiliser durablement ses éléments constitutifs, et partager équitablement les avantages qui découlent de l'exploitation des ressources génétiques (Degron, 2017).

Le terme de biodiversité est aujourd'hui largement employé, désignant un ensemble de plantes ou d'animaux, parfois pour remplacer les mots "nature" ou "paysage" ou pour faire allusion à des processus écologiques. La biodiversité fait référence à la diversité du vivant, l'exemple le plus parlant est le nombre d'espèces qui peuplent la Terre, compris entre huit à dix millions, tous groupes confondus (Abbadie, 2020). En d'autres termes, la biodiversité est le tissu vivant de la planète, dont l'Homme fait partie. Lorsque les milieux naturels et les espèces sont dans un état favorable, ils apportent des bienfaits inestimables à l'humanité :

- les tourbières, forêts, océans enferment le carbone et participent ainsi à lutter contre le changement climatique ;
- la pollinisation, fertilité des sols et certaines espèces comme les insectes favorisent le développement des fruits et légumes ;
- les milieux humides participent à l'épuration naturelle de l'eau, protègent le littoral de l'érosion, diminuent les risques naturels tels que les crues et inondations.¹⁰³

3.2. Les enjeux liés à biodiversité

La biodiversité traverse des bouleversements importants, les chercheurs s'accordent à dire que la sixième crise biologique est en cours : entre 17 000 et 100 000 espèces disparaissent chaque année,

¹⁰³ Gouvernement. *Biodiversité : présentation et enjeux*, 2023. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/biodiversite-presentation-et-informations-cles> (Consulté le 23-06-2023)

une espèce de plantes sur huit est menacée d'extinction, un cinquième des espèces vivantes pourrait disparaître dans les trente années à venir (Chevassus-au-Louis, 2020). Les experts internationaux estiment que 75% des milieux terrestres et 40% des écosystèmes sont particulièrement dégradés.¹⁰⁴ La particularité de cette crise est le rôle crucial que joue une espèce dominante en particulier : l'Homme. Cela se traduit notamment par la population humaine, le changement climatique et la surexploitation des ressources naturelles et des espèces sauvages (Cheptou, 2020).

Malgré les efforts pour protéger les éléments remarquables de la nature depuis la Conférence de Rio de 1992, et le fait que la France fasse partie des premiers pays développés à s'être emparés du besoin de protéger son patrimoine naturel, la biodiversité reste toutefois menacée. La France se classe dans les dix pays abritant le plus important nombre d'espèces menacées au monde, cela implique ainsi une grande responsabilité envers le maintien de cette biodiversité (Chevassus-au-Louis, 2020)

Les objectifs fixés par la Convention sur la diversité biologique ne sont pas à ce jour atteints en France : dans l'Hexagone plus de la moitié des habitats d'intérêts communautaires sont dans un mauvais état, et une espèce sur quatre est menacée. La biodiversité connaît de fortes pressions : pollution, surexploitation, destruction d'habitats, dérèglement climatique... (Chevassus-au-Louis, 2020)

L'auteur Chevassus-au-Louis (2020) propose des comportements pour répondre aux enjeux liés à la biodiversité sur le long terme :

¹⁰⁴ Gouvernement. *Biodiversité : présentation et enjeux*, 2023. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/biodiversite-presentation-et-informations-cles> (Consulté le 23-06-2023)

- a) Corriger les effets négatifs des politiques (sectorielles, nationales, territoriales) défavorables à la biodiversité, les orienter vers une neutralité (pas de perte pour la biodiversité), éventuellement vers des politiques à “biodiversité positive” ;
- b) Conserver l’existant avant d’envisager la protection de nouveaux habitats ou espèces. Faire respecter le droit existant avant de créer de nouvelles réglementations.
- c) Instaurer une réelle volonté politique des acteurs publics (des communes à l’Etat) avec des engagements précis et stables, cohérents et convergents.
- d) Définir des objectifs et indicateurs de résultats communs, afin de pouvoir évaluer l’efficacité des politiques menées.

3.3. Les Parcs naturels régionaux et la préservation de la biodiversité

L’érosion de la biodiversité se poursuit, c’est pourquoi les 58 Parcs naturels régionaux, territoires abritant de nombreuses espèces végétales et animales, s’emploient à intégrer la protection et la restauration de la biodiversité aux politiques publiques (économiques, sociales, culturelles, éducatives) et à les adapter aux enjeux actuels. On trouve des espèces emblématiques dans les PNR, parmi lesquelles : le Bouquetin des Alpes, la Grue cendrée, le Flamant rose, l’Arnica des montagnes, le Grand tétras, l’Aigle de Bonelli, le Lis martagon...

Les territoires des Parcs sont caractérisés par un patrimoine naturel riche, cela est lié à l’importance des surfaces d’aires protégées, qui abritent entre autres :

- 50% de la surface terrestre des réserves naturelles (en métropole), soit 123 (sur 339) des réserves naturelles métropolitaines localisées au sein d’un PNR ;
- 34% de la surface terrestre des arrêtés de protection de biotope ;
- 45% de la surface des réserves biologiques des forêts publiques métropolitaines ;

- 27% de la surface terrestre du réseau Natura 2000 ;
- 36% de la surface des terrains du Conservatoire du littoral ;
- 17% de la surface des terrains métropolitains des Conservatoires d'espaces naturels ;
- 5 (sur 11) des réserves nationales de chasse et de faune sauvage ;
- 22 sites (sur 52) reconnus par la convention de Ramsar pour la conservation des zones humides. ¹⁰⁵

Ci-dessous trois exemples d'actions récentes ou actuelles menées par des PNR en faveur de la biodiversité :

- a) Un programme d'écoute de la Biodiversité unique en France au PNR du Haut-Jura : Depuis 20 ans ce PNR mise sur la valorisation des paysages sonores grâce à un programme d'écoute de la biodiversité, en partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). L'objectif est d'étudier l'évolution de la biodiversité de la forêt, par le biais du son, avec un suivi scientifique sur 15 ans. Les données collectées sont analysées à l'aide de logiciels développés spécialement pour ce protocole, permettant de créer un portrait sonore du milieu composé de sons du vivant, des intempéries et des activités humaines.
- b) Des solutions innovantes pour les fonds marins au PNR du Golfe du Morbihan : afin de protéger les fonds marins, les habitats et les espèces y vivant, ce PNR a installé des systèmes de mouillages innovants. En partenariat avec les clubs de plongée locaux, des solutions ont été trouvées pour limiter l'impact des ancres sur les fonds rocheux abritant particulièrement des gorgones. Une charte de bonnes pratiques a été instaurée, et l'Etat a soutenu la démarche en interdisant la pêche et tout autre mouillage dans ce périmètre. Également impactées par les mouillages, les herbiers de zostère, habitat de nombreuses

¹⁰⁵ Parcs naturels régionaux. *Les parcs, territoires de biodiversité*, 2023. Disponible sur : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/les-enjeux/biodiversite/les-parcs-territoires-de-biodiversite> (Consulté le 30-06-2023)

espèces. Des bouées de mouillages collectifs innovants et du balisage ont été installés, des suivis scientifiques mis en place pour étudier la réponse des habitats.

- c) L'implication des vignerons au PNR du Vercors : ce projet accompagne des viticulteurs dans une meilleure considération de la biodiversité. Des haies, arbres et nichoirs ont été plantés au bord des parcelles viticoles pour maintenir la diversité biologique. Les végétaux ont été sélectionnés afin d'accueillir des insectes auxiliaires et pollinisateurs. Les viticulteurs suivent une formation relative à cette pratique, et les nichoirs sont suivis pour connaître leur taux d'occupation.¹⁰⁶

De manière générale, les PNR jouent un rôle important dans la connaissance sur la biodiversité. A ce jour, environ 12 millions de données d'observations naturalistes présentes dans l'INPN concernent des PNR, sur un ensemble de 50 millions de données sur le territoire français. Les PNR ont une approche spécifique de la biodiversité qui réside dans une certaine transversalité en intégrant l'enjeu de la biodiversité dans les politiques sectorielles variées : agricoles, forestières, énergétiques, urbanistiques, touristiques, développement local, gestion de l'eau, gestion des risques naturels, adaptation aux changements climatiques.¹⁰⁷

¹⁰⁶ Parcs naturels régionaux. *Bienvenue dans les Parcs naturels régionaux, Mémento*, 2022. Disponible sur : [parc-naturels-regionaux-memento-2022.pdf](#) ([parc-vosges-nord.fr](#)) (Consulté le 29-06-2023)

¹⁰⁷ Parcs naturels régionaux. *Les parcs, territoires de biodiversité*, 2023. Disponible sur : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/les-enjeux/biodiversite/les-parcs-territoires-de-biodiversite> (Consulté le 30-06-2023)

CONCLUSION PARTIE 1

Cette première partie a permis, à travers ses trois chapitres, d'éclairer notre compréhension du secteur touristique et sa capacité à être facteur de développement pour les territoires lorsque des fondements et principes précis sont mobilisés. Sans quoi, il peut créer des déséquilibres importants pour les destinations et les populations locales. Nous avons vu que l'Homme voyage et se déplace depuis plusieurs siècles, l'attrait et le désir d'aller "voir l'ailleurs" a toujours existé. Malgré tout, si le voyage est connoté positivement, le tourisme, et plus particulièrement le touriste, peuvent faire l'objet de critiques et de préjugés. Nous avons présenté certaines formes de tourisme qui émergent, suite à la remise en question du tourisme "de masse". Ce dernier semble en décalage avec les nouvelles préoccupations sociétales, davantage tournées vers le développement durable et l'écologie. Cette partie a également présentée la randonnée comme une pratique en plein essor, qui séduit un public varié. Une diversification des pratiques est observée, de nombreux acteurs sont mobilisés, à différentes échelles, ce qui complexifie l'encadrement de cette pratique. Enfin, les Parcs naturels régionaux ont été introduit, notamment le rôle qu'ils incarnent sur leurs territoires et auprès des habitants et des touristes. La notion de biodiversité a été expliquée ainsi que l'intérêt des actions à entreprendre pour la conserver.

La seconde partie est consacrée à la présentation de la région d'Auvergne-Rhône-Alpes, puis à la structure d'accueil de stage : le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Les missions de stage confiées par l'organisme seront présentées, et mises en parallèle avec la problématique de ce mémoire : *« comment concilier la valorisation des itinéraires de randonnée et la préservation de de la biodiversité au sein du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne ? »*

PARTIE 2 :

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE, DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL ET DES MISSIONS DE STAGE

INTRODUCTION PARTIE 2

Dans le premier chapitre de cette seconde partie, il s'agira de donner des éléments de contexte et des données caractéristiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes, tout particulièrement son attractivité et son positionnement touristique. La région abrite dix Parcs naturels régionaux, ils seront présentés, tout comme les visiteurs de ces derniers. La structure d'accueil de stage étant le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, elle sera introduite, et des exemples d'actions menées par le Parc seront énoncées pour comprendre le rôle qu'elle joue sur son territoire.

Le second chapitre précise les missions de stage, et présente l'outil numérique Geotrek, outil de gestion des sentiers et de valorisation des itinéraires de randonnée. Ce dernier est utilisé pour alimenter le site Internet des Découvertes du Parc, qui valorise certains itinéraires de randonnée du territoire mais aussi les adresses d'acteurs locaux.

Le troisième chapitre explique la méthodologie suivie durant la durée du stage pour mener à bien les missions confiées, et pour apporter des éléments de réponse à la problématique du mémoire.

CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DU TERRITOIRE ET DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

La région Auvergne-Rhône-Alpes et son attractivité touristique seront étudiées, ainsi que les différents Parcs naturels régionaux qu'elle abrite. Puis nous présenterons le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, structure d'accueil de stage, ses caractéristiques géographiques et ses missions principales.

1. Attractivité et tourisme en région Auvergne-Rhône-Alpes

1.1. Le territoire en quelques points

Située au centre de la France, l'Auvergne est composée de quatre départements : l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme. Région montagneuse aux reliefs et altitudes variés (allant de 250 m à 1886 m) le climat varie selon des écarts de températures importants¹⁰⁸. L'Auvergne est caractérisée par ses grands espaces naturels et son activité volcanique qui a marqué le territoire et crée une diversité des paysages : volcans endormis, vastes plateaux, lacs naturels, forêts et prairies. Son histoire est riche et remonte à l'Antiquité, elle a été le berceau de la tribu gauloise des Arvernes (donnant son nom à l'Auvergne) et a été le témoin d'événements historiques multiples. Son architecture en témoigne : châteaux médiévaux, monuments historiques, villages pittoresques. C'est l'un des foyers de l'art roman avec plusieurs centaines d'édifices construits entre le XIe et XIIe siècles. L'Auvergne est réputée pour sa gastronomie et tout particulièrement pour ses fromages AOP (Saint-Nectaire, Cantal, Salers, Fourme d'Ambert, Bleu d'Auvergne), sa

¹⁰⁸ AICVF. Bienvenue en Auvergne. Disponible sur : <https://aicvf.org/auvergne/bienvenue-en-auvergne/> (Consulté le 01-07-2023)

charcuterie ou sa truffade.¹⁰⁹Cette destination associée au bien-être compte également plusieurs stations thermales .¹¹⁰

En 2016, à la suite de la réforme territoriale, l’Auvergne et Rhône-Alpes fusionnent pour créer une seule et même région.

Figure 13 : La région Auvergne-Rhône-Alpes¹¹¹



¹⁰⁹ Région France. *L’Auvergne, une région pleine de charme, une région à découvrir*. Disponible sur : <https://regionfrance.com/region-auvergne#:~:text=Immense%20territoire%20vert%20L’Auvergne.et%20celle%20de%20la%20Biche> (Consulté le 01-07-2023)

¹¹⁰ Auvergne Rhone Alpes Tourisme. *L’Auvergne*. Disponible sur : <https://www.inauvergnerhonealpes.com/les-destinations/les-grandes-destinations/auvergne/> (Consulté le 01-07-2023)

¹¹¹ Toute l’Europe. *L’Europe en région : Auvergne Rhône Alpes*, 2022. Disponible sur : <https://www.touteurope.eu/l-europe-en-region/l-europe-en-region-auvergne-rhone-alpes/> (Consulté le 01-07-2023)

Le logo de la région, un grand A dans un rond bleu, symbolise les sommets des Alpes, les volcans d'Auvergne et le fleuve Rhône. L'objectif est de mettre en avant la géographie complémentaire et partagée du territoire. ¹¹²

Cette nouvelle région a une superficie de 70 000km² ce qui représente 13% du territoire métropolitain, son territoire est aussi grand que l'Irlande ou la Lituanie. C'est la dixième région la plus peuplée d'Europe avec plus de huit millions d'habitants. ¹¹³ Sa géographie est variée : des montagnes des Alpes aux volcans de l'Auvergne, elle enveloppe une partie du Massif Central.

Grâce à la richesse de ses sols, climats et cultures, l'agriculture est l'unique secteur d'activité que l'on retrouve dans la quasi-totalité des communes de cette région. Elle participe à la gestion du territoire et au maintien des paysages ouverts grâce à l'élevage. ¹¹⁴ Première région industrielle de France, l'industrie manufacturière est le secteur économique le plus développé au sein de cette région, par exemple on trouve l'entreprise Michelin à proximité du Parc des Volcans (Clermont-Ferrand). Elle est également classée première en France pour sa production d'électricité. Avec un PIB s'élevant à 269 milliards d'euros, c'est la seconde région la plus riche de l'hexagone. Elle obtient également la seconde place pour les revenus générés par le tourisme : 14 milliards d'euros

¹¹² France Bleu. *Un nouveau logo pour la région Auvergne-Rhône-Alpes*, 2016. Disponible sur : <https://www.francebleu.fr/infos/politique/un-nouveau-logo-pour-auvergne-rhone-alpes-1474971634> (Consulté le 01-07-2023)

¹¹³ Auvergne Rhône Alpes. *10 questions clés pour comprendre la région*. Disponible sur : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/contenus/10-questions-cles-pour-comprendre-la-region> (Consulté le 01-07-2023)

¹¹⁴ Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. *Auvergne Rhône Alpes, une agriculture diversifiée et de qualité*, 2021. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes-une-agriculture-diversifiee-et-de-qualite> (Consulté le 01-07-2023)

de revenus en 2020 soit l'équivalent de 16% du total national, à noter que les recettes des remontées mécaniques lors des sports d'hiver participent grandement à ce résultat. ¹¹⁵

1.2. Attractivité touristique en Auvergne-Rhône-Alpes

1.2.1. *Attractivité touristique de l'Auvergne*

Créée en 2021, la marque “Auvergne Destination” souhaite renforcer l'image et l'attractivité touristique de l'Auvergne. Elle regroupe le Comité départemental du tourisme de l'Allier, le Comité départemental du tourisme du Cantal, la Maison du tourisme de la Haute-Loire et la Mission tourisme du Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Un budget de communication de 1,1 million d'euros est consacré à la promotion du territoire. L'Auvergne est une destination de choix pour les touristes français et étrangers qui souhaitent se “mettre au vert” quelques jours et profiter de larges espaces, ou profiter d'un été loin des régions françaises irrespirables l'été à cause du réchauffement climatique. ¹¹⁶

L'office de tourisme Clermont Auvergne Tourisme a publié son bilan de la saison touristique de l'été 2022, les informations clés sont les suivantes :

- En 2022, la fréquentation touristique a connu une hausse de 56 % par rapport à 2019, et 44 % par rapport à 2021 ;

¹¹⁵ Auvergne Rhône Alpes. *Données économiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes*, 2023. Disponible sur : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes/Region-et-institutions/Portrait-de-la-region/Donnees-economiques/Donnees-economiques-de-la-region-Auvergne-Rhone-Alpes#:~:text=Avec%20un%20Produit%20Int%C3%A9rieur%20Brut,des%20pays%20de%20l'UE>. (Consulté le 01-07-2023)

¹¹⁶ News Auvergne. *Tourisme : la destination Auvergne a de plus en plus la cote*, 2022. Disponible sur : <https://www.newsauvergne.com/tourisme-la-destination-auvergne-a-de-plus-en-plus-la-cote/> (Consulté le 01-07-2023)

- La clientèle française représente 80 % de la fréquentation totale, dont 30 % en provenance de la région Auvergne-Rhône-Alpes, suivis de touristes en provenance d'Île-de-France, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, PACA et Pays de la Loire ;
- La clientèle étrangère représente 20% de la fréquentation totale, principalement européenne : Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Italie, Espagne. ¹¹⁷

L'hôtellerie de plein air séduit les vacanciers qui se rendent en Auvergne. En 2022, le Cantal a enregistré une fréquentation de nuitées au camping en hausse de 22,7 %, le Puy-de-Dôme de 13,7 % et la Haute-Loire de 12 %, par rapport à 2019. ¹¹⁸

Le département du Puy-de-Dôme a une offre touristique garnie, avec entre autres la Chaîne des Puys - Faille de Limagne et son emblématique ensemble volcanique de quatre-vingts volcans inscrit au patrimoine mondiale de l'UNESCO, les Combrailles cette région naturelle aux paysages vallonnés offrant un cadre naturel préservé, les sites archéologiques de Gergovie et Corent, et une vingtaine d'Espaces Naturels Sensibles. ¹¹⁹

Le département du Cantal, terre d'accueil idéale pour les passionnés d'activités de pleine nature, est caractérisé pour ses paysages montagneux, ses villages pittoresques et sa cuisine. ¹²⁰ On y trouve entre autres la plus grande station de ski d'Auvergne (le Lioran), des cités médiévales marquées par

¹¹⁷ Clermont Auvergne Tourisme. Bilan de la saison touristique estivale 2022, 2022. Disponible sur :

<https://www.clermontauvergneturisme.com/blog/communication/bilan-saison-touristique-2022/> (Consulté le 03-07-2023)

¹¹⁸ France info. *Été 2022, quel bilan pour les hébergements touristiques en Auvergne?* 2022. Disponible sur : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/ete-2022-quel-est-le-bilan-pour-les-hebergements-touristiques-en-auvergne-2666808.html> (Consulté le 02-07-2023)

¹¹⁹ Puy-de-Dôme le Département. *Plan de relance touristique du Puy-de-Dôme dans le cadre d'Auvergne Destination Volcans*, dossier de presse, 2020. Disponible sur : https://www.puy-de-dome.fr/fileadmin/user_upload/DP_plan_de_relance_TOURISME_22062020.pdf (Consulté le 20-08-2023)

¹²⁰ Cantal Mon Département. *Tourisme*. Disponible sur : <https://www.cantal.fr/tourisme/> (Consulté le 04-09-2023)

leur passé volcanique (Murat, Salers), le Puy Mary considéré comme le plus gros stratovolcan d'Europe, inclus dans le réseau des Grands Sites de France.¹²¹

1.2.2. Attractivité touristique de la région Auvergne-Rhône-Alpes

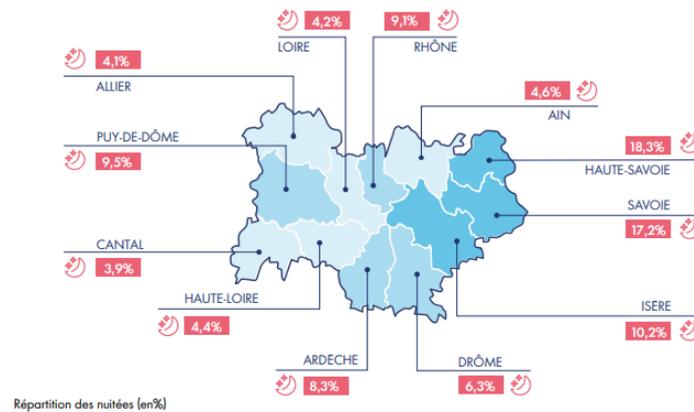
La région a publié les chiffres clés de son bilan touristique pour l'année 2022. Ci-dessous les points principaux pour mieux appréhender l'attractivité touristique du territoire :

- Consommation touristique : un touriste français dépense en moyenne 60 euros par jour lors d'un séjour en Auvergne-Rhône-Alpes. La consommation touristique totale enregistrée sur le territoire s'élève à 14 milliards d'euros ;
- Investissements : 1,5 milliard d'euros ont été consacrés aux investissements touristiques dont 81% pour les hébergements et 19% pour les équipements ;
- Emplois : la région compte 221 500 emplois liés au secteur touristique ;
- Fréquentation touristique : 191,2 millions de nuitées ont été enregistrées au cours de l'année 2021. Les pics de fréquentation sont à la mi-août pour la période estivale, et lors des fêtes de Noël pour la période hivernale ;
- Clientèle française : elle représente une majorité des nuitées (146,4 millions des nuitées). Elle vient principalement de la région Auvergne-Rhône-Alpes et d'Ile de France. La catégorie d'âge la plus présente est celle des 35-49 ans (26%), suivie des 50-64 ans (23%) et des +65 ans (22%). Les couples sont majoritaires (35%), suivis des personnes seules (28%) et des familles ou amis avec enfants (24%). La clientèle française séjourne majoritairement dans des hébergements non marchands (58,2%) chez de la famille. L'hébergement marchand le plus populaire est celui de la location, gîte ou chambre d'hôtes. La durée

¹²¹ Auvergne Centre France. *Les sites majeurs Cantaliens*. Disponible sur : <http://auvergne-centrefrance.com/dossiermois/sites-du-cantal.html> (Consulté le 04-09-2023)

moyenne de séjour sur le territoire s'élève à 4,8 nuits. Ci-dessous la répartition de cette clientèle, en pourcentage et par département :

Figure 14 : Répartition de la clientèle française lors de séjours en Auvergne-Rhône-Alpes, 2022¹²²



- Clientèle étrangère : les cinq pays les plus représentés lors de séjours dans la région sont la Suisse, les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne et l'Espagne ;
- Tourisme bienveillant : la région souhaite s'engager pour un tourisme plus juste et accessible à tous, cela se traduit par les facteurs suivants : la pérennité des entreprises touristiques avec 53% d'entre elles ayant plus de cinq ans d'ancienneté ; un engagement environnemental, avec 80% des établissements touristiques ayant recours à des produits locaux ou écoresponsables ; les hébergements labellisés éco responsables : 385 dans la région ; la proximité avec des Parcs naturels régionaux ou nationaux : ils couvrent 25% de

¹²² Auvergne Rhône-Alpes Tourisme. *Chiffres clés 2022*, 2022. Disponible sur : <https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/wp-content/uploads/2022/10/ChiffresCles-2022-2.pdf> (Consulté le 03-07-2023)

la superficie de la région ; la dimension sociale avec 405 sites labellisés tourisme & handicap.¹²³

Ce bilan touristique met également en avant les différents facteurs qui attirent les visiteurs sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes. Ils peuvent être divisés par thématiques :

- Thermalisme et bien-être : la région est réputée dans ce domaine, et possède vingt-quatre stations thermales. En plus des traitements thermaux traditionnels, cette dernière offre des activités de bien-être variés (spas, centres de relaxation, massages et activités de plein air). Les paysages naturels de la région fournissent un cadre apprécié par les curistes pour se détendre et se relaxer ;
- Tourisme gourmand : la région a une cuisine traditionnelle riche et authentique, elle compte 96 chefs étoilés référencés sur le Guide Michelin, de nombreuses appellations d'origine protégées (AOP) et contrôlées (AOC) en termes de vins et de fromages, et des destinations labellisées Vignobles & Découvertes. Des festivals culinaires sont organisés tout au long de l'année, permettant aux visiteurs de rencontrer les producteurs locaux et de découvrir les produits régionaux ;
- Activités touristiques outdoor : l'Auvergne-Rhône-Alpes est la première région de France en la matière, avec 48% des séjours donnant lieux à des activités sportives. L'offre en randonnée pédestre est fournie avec 33 033 km de sentiers balisés GR, GRP et PR, tout comme celle en cyclisme et VTT avec seize véloroutes et voies vertes inscrites au schéma national représentant 2 961 km d'itinéraires. D'autres activités de plein air ayant un fort succès sont les trails (686 trails organisés en 2021), l'équestre (20 000 km d'itinéraires balisés), le vol libre (294 aires de décollages) et les eaux vives (230 rivières navigables et 321 canyons) ;

¹²³ Auvergne Rhône-Alpes Tourisme. *Chiffres clés 2002, 2022*. Disponible sur : <https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/wp-content/uploads/2022/10/ChiffresCles-2022-2.pdf> (Consulté le 03-07-2023)

- Montagne hiver : la région est dotée de 175 stations et/ou domaines nordiques. Les remontées mécaniques ont produit 1,3 milliards d'euros de recettes pour l'hiver 2021-2022 ce qui représente 80% des recettes nationales. Quant aux domaines nordiques ils ont affiché pour cette même période 9,2 millions d'euros de recettes soit 60% des recettes nationales ;
- Tourisme culturel : la région a un fort patrimoine culturel, cela se traduit par de nombreux sites et destinations labellisées et classées : 4 915 monuments historiques (11% des structures en France), 133 Musées de France (11% des structures en France), 25 Plus Beaux Villages de France (15% des labellisée en France), 22 Villes et Pays d'Art et d'Histoire (11% des labellisés en France) et 43 Petites Cités de Caractère (17% des labellisées en France).¹²⁴

1.3. Positionnement touristique de la région Auvergne-Rhône-Alpes

En 2019, la France était la première destination touristique au classement mondial : 90 millions de touristes étrangers s'y rendent chaque année, générant 58 milliards d'euros de recettes. La région Auvergne-Rhône-Alpes souhaite se saisir de l'importance cruciale du tourisme dans son économie régionale pour en faire une priorité d'action. Trois enjeux majeurs sont identifiés :

- Se différencier de la concurrence en développant la notoriété, la désirabilité et l'attractivité du territoire : proposer une approche marketing différenciée selon les offres, destinations et marchés. Le message véhiculé est celui de la déconnexion du quotidien et l'occasion de "renaître ici" le temps d'un week-end ou séjour ;
- Accompagner et fédérer les acteurs touristiques de la région pour intensifier les actions et prises de parole : proposer des formations aux professionnels du tourisme (data, expertise

¹²⁴ Auvergne Rhône-Alpes Tourisme. *Chiffres clés 2002, 2022*. Disponible sur : <https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/wp-content/uploads/2022/10/ChiffresCles-2022-2.pdf> (Consulté le 03-07-2023)

marché, ingénierie), mais aussi mutualiser leurs moyens et co-construire leurs plans d'actions ;

- Renouveler le modèle économique pour s'orienter vers un modèle plus pérenne : mise en place de nouveaux partenariats, optimisation de l'organisation de travail, réduction des charges, nouveaux modes de financements...¹²⁵

La région identifie des nouvelles tendances au sein de l'industrie touristique : le souhait d'un tourisme plus local et responsable, ancré dans l'histoire du terroir et des traditions, aspirations accentuées par la crise sanitaire du Covid-19. Les élus régionaux ont dévoilé la nouvelle programmation du volet touristique du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation pour la période 2022-2028. La région a l'ambition de devenir la première destination européenne du tourisme durable d'ici 2028, si bien que 300 millions d'euros sont prévus pour atteindre cet objectif. Voici certains axes d'interventions choisis

: ¹²⁶

- Devenir la première région du tourisme de pleine nature : elle est déjà la première destination française pour la pratique des sports et des loisirs de pleine nature (randonnée, cyclotourisme, canyoning, escalade, sports d'hiver) ;

¹²⁵ Auvergne Rhône Alpes. *Stratégie de conquête*, 2018. Disponible sur : <https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/strategie-de-conquete/#:~:text=Auvergne%2DRh%C3%B4ne%2DAlpes%20se%20positionne,ainsi%20se%20retrouver%20%C2%AB%20rena%C3%A9tre%20%C2%BB>. (Consulté le 03-07-2023)

¹²⁶ La Région Auvergne Rhône Alpes. *Faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la première destination européenne du tourisme durable*, 2022. Disponible sur : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualites/faire-dauvergne-rhone-alpes-la-premiere-destination-europeenne-du-tourisme-durable> (Consulté le 01-07-2023)

- Devenir la première montagne durable d'Europe : ses stations de montagne représentent l'espace le plus visité de la région, avec 80 millions de nuitées touristiques par an. L'objectif est de diversifier le volet économique et touristique de la montagne et de développer une stratégie d'offre hors neige ;
- Devenir une grande région de la gastronomie et de l'œnotourisme : développer la marque « Vallée de la Gastronomie-France ® » qui relie Dijon à Marseille en passant par la région. Soutenir les caveaux viticoles et leurs projets d'accueil du public, accompagner les projets de valorisation des produits du terroir, et soutenir l'agrotourisme ;
- Continuer d'accompagner les Sites touristiques emblématiques : poursuivre l'engagement envers ses sites par une mise en réseau et une valorisation renforcée, moderniser les offres et appliquer une approche qui se veut durable ;
- Soutenir les hébergements touristiques : en terme d'investissement, création d'emplois, innovation et modernisation de l'offre ;
- Soutenir l'innovation touristique : développer le tourisme industriel, soutenir le tourisme d'affaires, accompagner le secteur vers une numérisation de leurs offres, soutenir les projets qui incluent les personnes en situation de handicap.¹²⁷

¹²⁷ La Région Auvergne Rhône Alpes. *Faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la première destination européenne du tourisme durable*, 2022. Disponible sur : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualites/faire-dauvergne-rhone-alpes-la-premiere-destination-europeenne-du-tourisme-durable> (Consulté le 01-07-2023)

2. Les Parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes

2.1 Présentation des Parcs naturels régionaux en Auvergne-Rhône Alpes

La région Auvergne-Rhône-Alpes comprend dix Parcs naturels régionaux, ce qui représente 25% de sa superficie, soit 8% de plus que la moyenne nationale. Ils sont les suivants :

Figure 15 : Les dix Parcs naturels régionaux en Auvergne Rhône Alpes¹²⁸



- Parc Naturel Régional du Vercors : fondé en 1970, sa superficie est d'environ 206 000 hectares, il couvre une partie des départements de l'Isère et de la Drôme ;
- Parc naturel régional du Pilat : fondé en 1974, il s'étend sur environ 70 000 hectares, il englobe une partie des départements de la Loire et du Rhône ;

¹²⁸ Auvergne Rhône Alpes. *Comment concilier l'accueil des touristes et la préservation de l'écosystème? Parc Naturels Régionaux.* Cahier de l'ingénierie n°17, 2022. Disponible sur : <https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/wp-content/uploads/2022/03/Carnet-PNR-VF.pdf> (Consulté le 08-07-2023)

- Parc naturel régional des Volcans d’Auvergne : fondé en 1977, il a une superficie d’environ 395 000 hectares, s’étend du nord au sud sur 120 km, il comprend 147 communes allant du département du Puy-de-Dôme à celui du Cantal, c’est le plus grand Parc naturel régional de France métropolitaine ;
- Parc naturel régional Livradois-Forez : fondé en 1986, sa superficie est d’environ 322 000 hectares, il comprend 170 municipalités et se situe dans les départements du Puy-de-Dôme et de Haute-Loire ;
- Parc Naturel Régional Haut-Jura : fondé en 1986, il couvre une superficie d’environ 178 000 hectares sur les départements du Jura et de l’Ain, ainsi que des cantons suisses ;
- Parc Naturel Régional Massif des Bauges : fondé en 1995, sa superficie est d’environ 85 600 hectares, il s’étend sur les départements de Haute-Savoie et de Savoie. Il a obtenu le label Géoparc en 2011, désignation attribuée par l’UNESCO aux zones géographiques spécifiques qui possèdent un patrimoine géologique remarquable et la volonté de promouvoir la conservation, l’éducation et le développement durable de ces régions ;
- Parc Naturel Régional Chartreuse : fondé en 1995, il représente une superficie de 76 700 hectares et se déploie sur une partie des départements de la Savoie et de l’Isère ;
- Parc Naturel Régional Monts d’Ardèche : fondé en 2001, sa superficie est d’environ 1 458km² et couvre une partie des départements de l’Ardèche et de Haute-Loire ;
- Parc Naturel Régional des Baronnies provençales : fondé en 2015, sa superficie est d’environ 144 000 hectares, il se déploie sur une partie des départements de la Drôme et les Hautes-Alpes ;

- Parc naturel régional de l'Aubrac : fondé en 2018, il a une superficie d'environ 2 282 km², il couvre une partie des départements de l'Aveyron, la Lozère et le Cantal. ¹²⁹

2.2. Chiffres clés des Parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes

La région a publié une étude permettant d'analyser des données liées à l'offre touristique et à l'emploi touristique générés par ces dix Parcs naturels régionaux. Les indicateurs clés suivants concernent l'année 2022 :

- Fréquentation (en nuitées) : ces Parcs ont enregistré 54,2 millions de nuitées touristiques ce qui représente 21% de la fréquentation régionale, sachant que 56% de la fréquentation annuelle se concentre entre les mois de mai et de septembre ;
- Provenance de la clientèle : 67,9% des visiteurs sont français, la part internationale vient essentiellement du nord de l'Europe ;
- Excursionnistes : ces Parcs ont enregistré 104 millions d'excursions, soit des déplacements à la journée, dont 72% des excursions réalisées par des français ;
- Hébergement : ces Parcs comptabilisent 881 300 lits touristiques, dont 46% de meublés et 40% en résidences secondaires ;
- Emploi touristique : ces Parcs génèrent 11 800 emplois touristiques, ce qui représente 5% de l'emploi total régional, majoritairement en matière de restauration et vente de boissons, et hébergements touristiques marchands. Les deux Parcs qui concentrent le plus

¹²⁹ Lyon France. *10 parcs naturels à découvrir en Rhône-Alpes-Auvergne*. Disponible sur : <https://www.lyon-france.net/2019/07/10-parcs-naturels-regionaux-rhone-alpes-auvergne.html> (Consulté le 01-07-2023)

d'emplois touristiques sont le PNR du Vercors et le PNR des Volcans d'Auvergne (environ 2 500 emplois chacun).¹³⁰

2.3. Les grands profils des visiteurs des Parcs naturels régionaux en Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et les Parcs naturels régionaux de la région se sont réunis autour des enjeux du tourisme sur leur territoire et ont mené une collaboration avec le bureau d'étude TCI Research auprès de 1 130 personnes. Quatre grands profils de visiteurs au sein de ces Parcs ont été identifiés, ils se caractérisent comme suit.¹³¹

2.3.1. Les visiteurs exceptionnels de l'été 2020

Motivés par la recherche de « grand air » à la suite du confinement lié au Covid-19, ils aspirent à un environnement calme, déconnecté du quotidien, ils souhaitent être en contact avec la nature tout en pratiquant des activités de plein air. La moitié de ces visiteurs a déclaré s'intéresser à la découverte des savoir-faire locaux, à la gastronomie et à la rencontre de la population, 64% d'entre eux s'estiment très satisfaits de cette première expérience dans un PNR où la nature et les paysages leur semblent préservés et authentiques, et 62% admettent qu'après ce séjour leur opinion sur les PNR a évolué positivement et envisagent d'y séjourner à nouveau. A noter que la forte inquiétude de cette clientèle envers l'épidémie du coronavirus a influencé 72% des personnes interrogées à

¹³⁰ Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme. *Parcs Naturels Régionaux : fréquentation, emplois et capacités touristiques, les grands indicateurs 2022, 2023*. Disponible sur : <https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/la-frequentation-touristique-des-parcs-naturels-regionaux/> (Consulté le 01-07-2023)

¹³¹ Auvergne Rhône Alpes. *Comment concilier l'accueil des touristes et la préservation de l'écosystème? Parc Naturels Régionaux*. Cahier de l'ingénierie n°17, 2022. Disponible sur : <https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/wp-content/uploads/2022/03/Carnet-PNR-VF.pdf> (Consulté le 08-07-2023)

séjourner dans un PNR, et plus de la moitié des répondants ont sélectionné leur séjour parce que la destination est comprise dans un PNR. Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est celui qui a connu le plus fort taux de fréquentation, en accueillant 47% des enquêtés au cours de l'été 2020.

2.3.2. Les visiteurs réguliers ou occasionnels de Parcs Naturels Régionaux

Ces derniers considèrent la durabilité comme un facteur déterminant puisque 89% d'entre eux estiment que les PNR sont des lieux propices à une transition écologique plus rapide et au respect de l'environnement. Ils se rendent dans ces Parcs pour s'éloigner de la foule, se déplacer grâce aux mobilités douces et avoir accès à des activités variées. Tout comme les visiteurs exceptionnels de 2020, ils ont des aspirations nouvelles après la pandémie : quête de grands espaces préservés et naturels, et activités de plein air. Ils ont pu s'exprimer sur des pistes d'améliorations de la part des PNR : d'avantage d'information sur le rôle de ces Parcs, une offre plus complète d'hébergements notamment en matière de logements écologiques, plus de guides et d'activités variées, une offre plus complète de mobilité douce et une meilleure valorisation du savoir-faire local. Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est là encore le Parc le plus visité avec 52% d'entre eux y ayant déjà séjourné.

2.3.3. Les « prospects »

Visiteurs potentiels attirés par la nature, une majorité d'entre eux n'est pas familière avec l'offre des PNR et n'a pas connaissance de pouvoir séjourner dans un PNR. Ils associent un séjour dans un PNR en Auvergne-Rhône-Alpes au calme, au grand air, aux espaces préservés, à la sauvegarde des traditions locales où l'expérience vécue serait originale et enrichissante. Ils mentionnent les activités de pleine nature et notamment la pratique de la randonnée comme une expérience associée aux PNR. Bien que la voiture soit le moyen de locomotion privilégié par ces visiteurs, 44% d'entre eux envisagent de se déplacer à pied ou à vélo une fois sur place.

2.3.4. Les touristes de proximité

Comme évoqué précédemment, les habitants de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont les premiers touristes de leur contrée et ils sont 89% à envisager une excursion ou un séjour dans un PNR de la région. Ils qualifient les PNR comme des lieux ayant une image positive, à la nature préservée, au cadre dépaysant, idéaux pour des vacances ou séjours relaxants en famille ou entre amis, aux activités variées.¹³²

3. La structure d'accueil : le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Le stage professionnel du Master 2 Tourisme et Développement, d'une durée de six mois, a été réalisé au sein du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA), encadré par le Syndicat mixte du Parc.

3.1 Contexte géographique et gestion du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne

Avoisinant les 400 000 hectares, le Parc des Volcans d'Auvergne est le plus grand Parc naturel régional de métropole. Créé le 25 octobre 1977, il est situé dans le Massif Central, au cœur de l'Auvergne et à cheval sur le Cantal et le Puy-de-Dôme. Son siège est à Aydat, dans le Puy-de-Dôme, une Maison du Parc se trouve également à Murat (Cantal) afin d'agir sur l'ensemble du territoire. Le Parc s'étend sur une longueur de 120 km du Nord au Sud, territoire de moyenne montagne compris entre 400 et 1 886 mètres d'altitude. 147 communes font partie du Parc, 13 intercommunalités, pour un total de 91 684 habitants. Le patrimoine du Parc a une forte valeur : 60% du territoire du PNRVA est reconnu pour sa biodiversité remarquable, il compte 3 400 km

¹³² Auvergne Rhône Alpes. *Comment concilier l'accueil des touristes et la préservation de l'écosystème? Parc Naturels Régionaux.* Cahier de l'ingénierie n°17, 2022. Disponible sur : <https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/wp-content/uploads/2022/03/Carnet-PNR-VF.pdf> (Consulté le 08-07-2023)

de rivières, plusieurs lacs naturels d'intérêt majeur, tourbières et zones humides y sont présentes, ainsi que des espèces rares et protégées. Les paysages sont également reconnus avec ' régions volcaniques (Monts Dômes, Monts Dore, Cézallier, Monts du Cantal) avec plusieurs classements : sites inscrits, sites classés, patrimoine mondial. Les pratiques pastorales et les productions agroalimentaires sont des savoir-faire préservés.¹³³

Le PNRVA est géré par un Syndicat mixte, établissement public dirigé par les élus représentant les collectivités du territoire finançant la structure. Ainsi, on retrouve les 147 communes du territoire, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, les départements du Puy-de-Dôme et du Cantal et la Région Auvergne-Rhône-Alpes structure apportant la contribution la plus importante au financement. Le rôle du Syndicat mixte du Parc est d'accompagner, de sensibiliser, d'inciter et de faciliter les échanges entre les acteurs ayant adhéré à la charte.¹³⁴ L'équipe est pluridisciplinaire et mène des actions d'animation, de gestion, de restauration et de soutien au service du territoire en partenariat avec des acteurs institutionnels, techniques et scientifiques¹³⁵. L'équipe qui compose le Syndicat mixte du Parc répond aux enjeux en matière d'environnement, paysage, urbanisme, énergie, économie, éducation, culture et est placée sous la responsabilité du Président et du Directeur entre les sites de Montlosier (Aydat), l'antenne cantalienne (Murat) et les Réserves naturelles. Elle est organisée selon différents pôles : Présidence et Direction générale, Direction ressources transversales, Direction urbanisme, paysage et transition énergétique, Direction dynamiques territoriales économiques, Direction Chaîne des

¹³³ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Un territoire, des patrimoines*. Disponible sur : <https://www.parcdesvolcans.fr/un-territoire-des-patrimoines> (Consulté le 20-08-2023)

¹³⁴ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Rapport d'activité 2022 du syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne en application de la charte du Parc 2013-2028, 2023. Disponible sur : https://df776b6a-adb4-4f2a-8144-1eb481cbb7ee.usrfiles.com/ugd/df776b_a0f0a87a8b114ecb8b40b808b07a5ffc.pdf (Consulté le 24-08-2023)

¹³⁵ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *La gestion du parc, le syndicat mixte du parc*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/le-syndicat-mixte> (Consulté le 15-08-2023)

Puys-faille de Limagne, Direction préservation et valorisation du patrimoine naturel, Direction Fonctions supports¹³⁶ (voir annexe Organigramme). Cinq grandes thématiques sont dressées :

- Protection de la richesse et pérennisation de la biodiversité du patrimoine naturel ;
- Maîtrise de l'évolution des paysages et amélioration du cadre de vie ;
- Préservation des ressources naturelles, comme la qualité de l'eau et les matières premières ;
- Développement et valorisation des produits et des activités spécifiques du territoire ;
- Amélioration de la qualité de vie sur le territoire du Parc.¹³⁷

3.2. Un territoire caractérisé par un riche passé volcanique et cinq régions naturelles

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne condense une histoire volcanique marquée de douze millions d'années d'éruptions successives, et abrite de nombreux volcans. La formation de la Chaîne des Puys est d'ailleurs la manifestation volcanique la plus récente de France métropolitaine. Territoire caractéristique de moyenne montagne, le Parc est composé de cinq régions naturelles :

- L'Artense : ce plateau granitique se singularise par ses paysages vallonnés, ses forêts, ses prairies, ses zones humides et ses cours d'eau. C'est l'unique région naturelle du Parc des Volcans d'Auvergne qui n'est pas de nature volcanique ;

¹³⁶ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Une équipe pluridisciplinaire*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/equipe-pluridisciplinaire> (Consulté le 20-08-2023)

¹³⁷ Conseil général du Puy-de-Dôme et PNRVA, *ensemble magmato-tectonique de la Chaîne des Puys et de la faille de Limagne*, dossier d'inscription sur la liste indicative française, 2010, 185p.

- Le Cézallier : il est composé de vastes plateaux, de landes, de tourbières, de prairies et de collines. Cette région à l'atmosphère sauvage et préservée est aussi surnommée la "petite Mongolie" pour sa ressemblance avec les vastes steppes de Mongolie. Le Cézallier, qui signifie "terre seiglière" est également un massif volcanique, avec le Signal du Luguët comme point culminant à 1 551 mètres. Ces hauts plateaux offrent de grands espaces propices au pâturage, des lacs et des tourbières caractérisent également cette région, tout comme les Réserves naturelles qui participent à la préservation de la faune et de la flore.
- Les Monts du Cantal : le plus vaste volcan d'Europe avec un édifice volcanique de 80 km de diamètre étendu sur 2 000 km². Cette région est une chaîne de montagne composée d'une vingtaine de vallées glaciaires, de cols permettant d'aller d'une vallée à une autre, et d'une cinquantaine de sommets, avec le Plomb du Cantal, culminant à 1 855 mètres.
- Les Monts Dore : cette région s'organise autour du massif volcanique du Sancy, et son point culminant est le Puy de Sancy, également point culminant du Massif central, à 1 886 mètres. On y trouve des lacs d'origine volcanique et des réserves naturelles nationales qui participent à la préservation et à l'observation d'espèces protégées.
- Les Monts Dômes : sont composés de l'emblématique Chaîne des Puys et de ses quatre-vingts volcans alignés aux formes harmonieuses (site UNESCO), avec le sommet du Puy de Dôme qui culmine à 1 465 mètres.¹³⁸

¹³⁸ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Découvrir - la magie des volcans*. Disponible sur : <https://www.decouvrir.parcdesvolcans.fr/magie-des-volcans> (Consulté le 20-08-2023)

Figure 16 : Les cinq régions naturelles du Parc naturel régional des Volcans d’Auvergne¹³⁹



3.3. Exemples d’actions menées par le Parc naturel régional des volcans d’Auvergne

L’équipe du Syndicat mixte du PNRVA mène des actions variées pour la protection et la gestion de sites naturels, pour le maintien de la biodiversité, l’aménagement du territoire, et aussi en faveur de la vie locale. Ces principales actions sont détaillées ci-dessous ; elles sont fondées sur les objectifs de la charte, document de gestion qui cadre l’action du Syndicat mixte et des partenaires signataires du Parc, mis en œuvre depuis 2013 et qui sera renouvelée en 2028.

3.3.1. Actions sur les sites naturels classés

- Gestion de la Chaîne des Puys-faille de Limagne : site emblématique du Parc des Volcans d’Auvergne à la réputation internationale, inscrite depuis 2018 au patrimoine mondial de

¹³⁹ Parc naturel régional des Volcans d’Auvergne. *Un territoire, des patrimoines*. Disponible sur : <https://www.parcdesvolcans.fr/un-territoire-des-patrimoines> (Consulté le 20-08-2023)

l'UNESCO pour son origine volcanique. Le Syndicat mixte du Parc œuvre à la protection et à la préservation de ce site depuis la création du Parc grâce à des actions sur le terrain : réhabiliter et entretenir des cheminements grâce à des techniques adaptées aux sols volcaniques, réaliser des travaux d'ouverture du paysage, soutenir les groupements pastoraux et réaliser des inventaires de la biodiversité. En 2020, une équipe mutualisée de gestion entre le Département du Puy-de-Dôme et le Syndicat mixte du PNRVA s'est formée afin de préserver cet ensemble géologique, mais aussi afin de concilier les différents usages, gérer le tourisme et accroître la connaissance scientifique du bien ; ¹⁴⁰

- Les RDV du Parc : le Syndicat mixte du Parc organise des conférences-débats, sorties natures et visites accompagnées à destination de la population, des élus et des socioprofessionnels afin de partager et faire connaître les spécificités du Parc, échanger autour des enjeux et des pratiques à valoriser ; ¹⁴¹
- Projet de labellisation RAMSAR : plusieurs communes abritent un riche réseau de tourbières, lacs naturels et plans d'eau d'intérêt. Un projet est en préparation afin d'obtenir le label Ramsar, convention internationale visant la conservation et l'utilisation durable des zones humides. Cette reconnaissance permettrait de conforter l'intérêt de ces milieux naturels à la biodiversité remarquable ; ¹⁴²
- Gestion de 8 sites Natura 2000 : ce réseau européen œuvre à la préservation des espèces et habitats naturels riches, rares et menacés. L'équipe du Syndicat mixte du Parc mène des

¹⁴⁰ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Gestion Chaîne des Puys - faille de Limagne*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/chaîne-des-puys-faille-de-limagne> (Consulté le 20-08-2023)

¹⁴¹ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Le Parc en action*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/> (Consulté le 20-08-2023)

¹⁴² Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Vers une labellisation Ramsar, des lacs naturels et tourbières du Cézallier et de l'Artense*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/labellisation-ramsar> (Consulté le 20-08-2023)

actions d'animation, de suivi des habitats, d'information et de communication et de gestion ;¹⁴³

- Gestion de 4 Espaces Naturels Sensibles du Puy-de-Dôme : le Syndicat mixte du Parc a des qualités d'animation, de gestion et de suivi pour ses sites au patrimoine naturel remarquable en matière de biodiversité et d'espèces rares. Des inventaires de la faune, des suivis de la flore, des travaux écologiques, des préparations d'articles pour le grand public et des contacts avec des prestataires scientifiques sont réalisés ;¹⁴⁴
- Gestions de 4 Réserves naturelles nationales et 1 Réserve naturelle régionale : un travail conséquent de protection des milieux naturels, de la biodiversité et de l'écosystème de ces sites protégés est mené par l'équipe du Syndicat mixte du Parc, mais aussi d'éducation et de sensibilisation du public.¹⁴⁵

3.3.2. Actions biodiversité sur tout le territoire

- Contrat Vert et Bleu des Volcans d'Auvergne : afin de préserver les milieux naturels riches propices à l'épanouissement de la faune et de la flore, la Région Auvergne-Rhône-Alpes permet au Syndicat mixte du Parc d'appliquer un programme d'actions en partenariat avec vingt-huit partenaires (collectivités, associations, organismes privés et publics). Ce contrat vise à préserver et maintenir en bon état écologique les forêts anciennes et les prairies (trame verte), les lacs, cours d'eau et tourbières (trame bleue)¹⁴⁶ ;

¹⁴³ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Gestion Natura 2000*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/natura-2000> (Consulté le 20-08-2023)

¹⁴⁴ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Gestion d'ENS*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/ens> (Consulté le 20-08-2023)

¹⁴⁵ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Gestion de la Réserve du Jolan et de la Gazelle*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/reserve-du-jolan-et-de-la-gazelle> (Consulté le 20-08-2023)

¹⁴⁶ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Contrat Vert et Bleu des Volcans d'Auvergne*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/cvb-va> (Consulté le 20-08-2023)

- Trame noire : cette opération lancée en 2022 vise à restaurer des zones d'obscurité nécessaires au cycle de vie de certaines espèces nocturnes, avec notamment la réduction de l'éclairage public dans certaines zones de pollution lumineuse du Parc ;¹⁴⁷
- Préserver la biodiversité des forêts : la forêt est essentielle pour lutter contre le changement climatique, et abrite de nombreuses espèces, le Syndicat mixte du Parc met en place des partenariats avec des institutionnels de la forêt pour sensibiliser les propriétaires et gestionnaires à cet enjeu ;¹⁴⁸
- Étude des papillons : des études et des inventaires sont menés sur les espèces à fort enjeu patrimonial comme les papillons des milieux humides et tourbeux. La responsabilité du PNRVA envers la protection de ces papillons est forte puisque le territoire abrite une part importante de ces papillons au niveau national ;¹⁴⁹
- Suivi des oiseaux : 140 espèces nicheuses sont présentes sur le territoire du Parc, l'équivalent de 80% de la richesse d'Auvergne en termes d'avifaune nicheuse. Le Syndicat mixte du Parc agit avec des partenaires comme la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour maintenir des conditions favorables à ces espèces et mettre en place des suivis d'oiseaux rares, comme la Chouette de Tengmalm ;¹⁵⁰
- Inventaire d'insectes et de reptiles : leur rôle est crucial dans les écosystèmes, dans la chaîne alimentaire et la vie des sols. Des inventaires sont réalisés par l'équipe du Syndicat mixte du Parc pour, entre autres, développer une connaissance sur l'état de santé de certaines

¹⁴⁷ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Trame noire*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/trame-noire> (Consulté le 20-08-2023)

¹⁴⁸ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Pour une trame de vieux bois*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/trame-de-vieux-bois> (Consulté le 20-08-2023)

¹⁴⁹ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Etude des papillons*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/papillons> (Consulté le 20-08-2023)

¹⁵⁰ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Suivi des oiseaux*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/oiseaux> (Consulté le 20-08-2023)

tourbières et établir un diagnostic écologique des zones forestières ;voir l'influence du réchauffement climatique sur la répartition des espèces. ¹⁵¹

- Observations, suivis de la flore et des lichens : ces derniers sont des indicateurs de la qualité de l'air, notamment en forêt. Des suivis et observations sont régulièrement menés au cœur des sites remarquables sur le territoire du Parc, notamment au sein des Réserves naturelles nationales. Concernant la forêt, le territoire comporte des stations d'espèces rares ou endémiques. Certaines espèces sont des reliques de la dernière époque glaciaire. L'ensemble des observations et études de la faune et de la flore sont sauvegardées dans une base de données (Géo-nature Volcans) pour permettre un accès à l'information des agents du Parc et des partenaires.

3.3.3. Actions aménagement

- Plans de paysage : le Syndicat mixte du Parc met en place depuis 2018 des plans de paysage participatifs afin de permettre à tous les acteurs du territoire de mieux appréhender les paysages naturels et urbains et d'échanger autour d'enjeux d'aménagement local¹⁵² ;
- Inventaire du petit patrimoine bâti non protégé: le Syndicat mixte du Parc a actualisé et informatisé plus de 5 500 éléments de patrimoine bâti non protégé sur le territoire du Parc puis les a mis à disposition des acteurs locaux afin de permettre des travaux de restauration et de développement de projets culturels et touristiques¹⁵³ ;

¹⁵¹ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Inventaire d'insectes et de reptiles*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/insectes-reptiles> (Consulté le 20-08-2023)

¹⁵² Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Plans de paysage*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/plans-de-paysage> (Consulté le 20-08-2023)

¹⁵³ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Inventaire du petit patrimoine*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/petit-patrimoine-bati> (Consulté le 20-08-2023)

- Valorisation d’espaces publics : l’équipe du Parc accompagne certaines collectivités dans des démarches allant de l’obtention de la labellisation “Petites cités de caractère” à des propositions d’esquisses d’aménagement ¹⁵⁴ ;
- Signalétique d’appartenance : une sobriété et une qualité de la signalétique est voulue par le Syndicat mixte du Parc, permettant la lecture de paysage et la compréhension des enjeux sur des sites stratégiques, mais aussi des panneaux d’entrées au sein du PNR et des plaques sur les devantures des mairies et des communes partenaires du territoire ¹⁵⁵ ;
- Économies d’énergie : le territoire de moyenne montagne du Parc implique un besoin en chauffage important et des déplacements réguliers causés par l’éloignement des bourgs et des agglomérations. Des cartes d’identité énergétique ont été produites et sont à disposition des collectivités de façon à ce qu’elles s’emparent de leurs données et évaluent leur consommation et production d’énergie ;¹⁵⁶
- Production d’énergies renouvelables : afin d’accompagner les collectivités du territoire ainsi que les porteurs de projets, le Syndicat mixte du Parc amène des éléments de cadrage en termes de productions d’énergies renouvelables en éolien, photovoltaïque et agri-voltaïque ; ¹⁵⁷
- Mobilités durables : le Syndicat mixte du Parc fait la promotion du covoiturage, des transports en commun et des mobilités douces et propose, entre autres, aux communes

¹⁵⁴ Parc naturel régional des Volcans d’Auvergne. *Valorisation d’espaces publics*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/espaces-publics> (Consulté le 20-08-2023)

¹⁵⁵ Parc naturel régional des Volcans d’Auvergne. *Conseils et gestion de la signalétique*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/signaletique> (Consulté le 20-08-2023)

¹⁵⁶ Parc naturel régional des Volcans d’Auvergne. *Actions d’économies d’énergie*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/economies-energie> (Consulté le 20-08-2023)

¹⁵⁷ Parc naturel régional des Volcans d’Auvergne. *Production d’énergies renouvelables*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/energies-renouvelables> (Consulté le 20-08-2023)

du Parc d'encourager l'intermodalité, de créer des parking relais pour faciliter le covoiturage, de valoriser des chemins pédestres et des réseaux cyclables.¹⁵⁸

- Restauration des sentiers dégradés : les équipes des Réserves naturelles organisent ou réalisent des chantiers de restauration et d'entretien réguliers, des chemins de randonnée (dans les zones fréquentées de la Chaîne des Puys, les crêtes du Sancy ou les Monts du Cantal).

3.3.4 Actions vie locale

- Programmation culturelle : des manifestations et animations sont organisées chaque année par le Syndicat mixte du Parc à destination des habitants du territoire. Les évènements sont variés : expositions, spectacles, ateliers de savoir-faire, résidences d'artistes, marchés de producteurs et d'artisans, conférences débats, inventaires participatifs, chantiers de bénévoles¹⁵⁹;
- Animations pédagogiques : des projets sont proposés chaque année aux établissements scolaires ainsi que des animations pour le grand public pour développer des connaissances sur les richesses et enjeux du territoire. Les enjeux principaux étant la mobilisation face au changement climatique, les actions de conservation de la biodiversité et la préservation de la ressource en eau ¹⁶⁰;
- Accueil de porteurs de projets : le Syndicat mixte du Parc œuvre à l'accueil de nouveaux habitants et actifs, à apporter son aide aux démarches dédiées à l'économie sociale et

¹⁵⁸ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Actions en faveur des mobilités durables*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/mobilites> (Consulté le 20-08-2023)

¹⁵⁹ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Programmation culturelle*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/culture> (Consulté le 20-08-2023)

¹⁶⁰ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Animations pédagogiques*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/animations-pedagogiques> (Consulté le 20-08-2023)

solidaire et portent régulièrement des programmes LEADER (Liaison entre action de développement de l'économie rurale) pour encourager les actions innovantes et collectives¹⁶¹ ;

- Pastoralisme et races locales : l'agriculture est la première activité du Parc et génère ainsi de nombreux emplois. Le Syndicat mixte du Parc encourage les démarches qui maintiennent cette activité agricole. Certaines races de vaches et de chèvres sont typiques de ce territoire et apportent une plus-value à la qualité des produits, c'est pourquoi le Parc soutient les associations de défenses de ces races. Le pastoralisme est également encouragé puisque ces espaces couvrent plus d'un tiers du territoire et participent au maintien de la biodiversité des espaces ouverts et du savoir-faire local. De plus, l'équipe du Parc accompagne les exploitants agricoles en proposant des actions telles que la pose d'abreuvoirs pour répondre aux besoins des troupeaux tout en préservant les milieux naturels¹⁶²;
- Changement climatique : dans le but d'appréhender les problématiques liées au réchauffement climatique, le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne a commandé deux études portant sur l'évolution du climat dans les deux massifs les plus en altitude du Parc (Monts Dore et Monts du Cantal) concernés par des enjeux économiques et écologiques. L'équipe du Parc s'est également portée volontaire pour une expérimentation proposée par Réserves Naturelles de France, intégrant les enjeux climatiques locaux dans la gestion d'espaces naturels protégés. La Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy a ainsi testé des méthodes et des outils permettant

¹⁶¹ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Accueil de porteurs de projets*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/porteurs-de-projet> (Consulté le 20-08-2023)

¹⁶² Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Pastoralisme et races locales*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/pastoralisme-races-locales> (Consulté le 20-08-2023)

- d'imaginer des actions et élaborer des pratiques pour s'adapter au changement climatique¹⁶³ ;
- Écotourisme : la renommée internationale des Volcans d'Auvergne implique une fréquentation touristique conséquente, notamment l'été. Le Syndicat mixte du Parc met en place des actions avec des partenaires variés pour se positionner comme une destination écotouristique. Quelques actions sont élaborées : documentation sur les réserves naturelles gérées par le Parc, des malles pédagogiques pour sensibiliser les visiteurs via les acteurs du tourisme, une formation sur la Chaîne des Puys, un livret de découvertes pour explorer à pied et parcourir le territoire du Parc ¹⁶⁴;
 - Communication : elle est cruciale pour faire connaître le territoire et les activités envisageables, et informer la population locale, élus, techniciens et acteurs locaux sur les actions réalisées au quotidien par le Syndicat mixte du Parc et par les acteurs qui œuvrent au développement du territoire ¹⁶⁵;

¹⁶³ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Changement climatique*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/changement-climatique> (Consulté le 20-08-2023)

¹⁶⁴ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Écotourisme*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/ecotourisme> (Consulté le 20-08-2023)

¹⁶⁵ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Communication*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/communication> (Consulté le 20-08-2023)

CHAPITRE 2 : MISSIONS DE STAGE ET L'OUTIL NUMÉRIQUE GEOTREK

Dans le cadre de sa stratégie Cap 2025, le Syndicat mixte du Parc souhaite “développer ses actions de sensibilisation, de découverte aux spécificités et fragilités du territoire et de valorisation des savoir-faire, des produits et activités qui participent à l'identité économique”. Pour adresser ce besoin, le Parc propose depuis 2022 le site internet et application “les Découvertes du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne” dédié à l'offre d'itinéraires sur le territoire (pédestre, vélo) et à la valorisation des spécificités locales (patrimoine naturel, culturel, géologique...) grâce à la solution logicielle Geotrek. Le stage de Master 2 s'est concentré sur l'enrichissement de cette offre en termes d'itinéraires et points d'intérêts. Nous nous sommes entendus avec notre responsable de stage un enjeu commun pour réaliser cette mission de façon cohérente vis-à-vis de la vocation du Parc et de sa charte : **Comment concilier la valorisation des itinéraires de randonnée et la préservation de la biodiversité du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne ?** Cette question est devenue la problématique de ce mémoire, et a pu nous guider dans la mise en œuvre opérationnelle de ses missions. Ce chapitre présente l'outil de travail Geotrek et le site des Découvertes du Parc, qui sont les outils utilisés pour accomplir les missions effectuées pendant le stage.

1. Présentation de l'outil Geotrek

1.1. Geotrek : un outil numérique libre de droit adapté aux besoins des Parcs

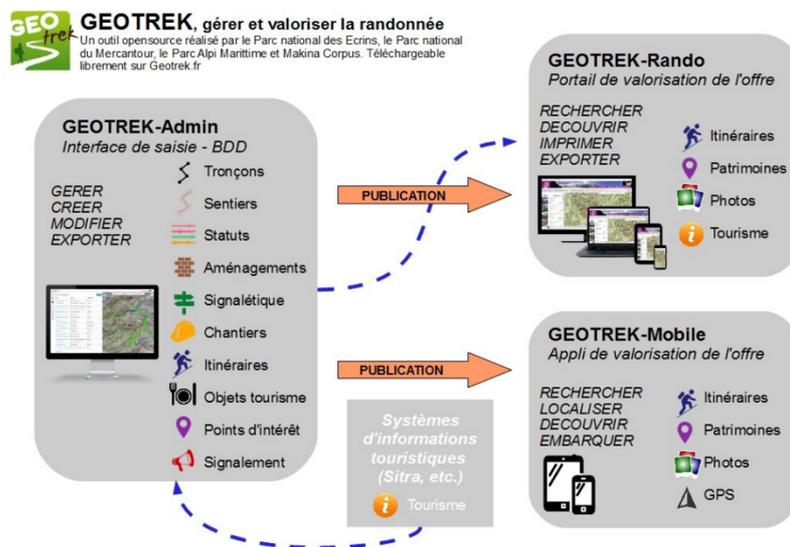
A partir de 2009, le Parc national des Écrins entame les premières réflexions autour de la gestion de la randonnée, et s'allie en 2012 avec le Parc national du Mercantour pour lancer le projet Geotrek. L'idée est de développer un outil numérique performant de gestion et de promotion de randonnée. Cette même année le marché public est annoncé et c'est la société Makina Corpus

spécialisée dans les logiciels libres Corpus qui est retenue pour développer l'outil. Le cahier des charges stipulait les trois souhaits suivants :

- Développer une application web interne qui permette d'assurer l'administration des sentiers et la gestion des itinéraires de randonnée ;
- Développer une application web publique qui permette d'exposer l'offre de randonnée ;
- Les deux applications web utiliseraient les mêmes données et seraient construites sur le même socle applicatif.¹⁶⁶

Le schéma suivant illustre les applications Geotrek et leurs fonctionnalités.

Figure 17 : Présentation de l'outil Geotrek ¹⁶⁷



¹⁶⁶ Merzeau Felix. *Mise en place de l'outil Geotrek*, 2014. Disponible sur : <https://geotrek.ecrins-parcnational.fr/ressources/stages/2014-08-Felix-Merzeau-Geotrek-PNG.pdf> (Consulté le 24-08-2023)

¹⁶⁷ Parc national des Ecrins. Parc national des Ecrins : Zoom sur quelques actions en matière de tourisme. Disponible sur : http://www.collecti.cc/reseau-espaces-valleens/files/ParcNationalDesEcrinsActionsEnMatiereD_telechargement_pn_pne_rencontre-espaces-valleens_11-2016.pdf (Consulté le 24-08-2023)

Une première version du logiciel naît alors, financée par les deux Parcs nationaux à hauteur de 70 000 euros, ce qui permet de concevoir un outil centré sur les besoins communs de ces derniers. Depuis, chaque utilisateur de l'outil a la possibilité d'ajouter de nouvelles fonctionnalités qui servent ensuite à la communauté, selon le principe d'un logiciel libre. A noter que la société Makina Corpus n'a pas d'exclusivité, l'utilisateur est libre de déployer l'outil par ses propres moyens ou d'avoir recours à l'entreprise de son choix, le code source et la documentation étant en accès libre dans une forge. De même, il peut opérer les développements lui-même s'il en a les ressources informatiques, ou faire appel à un réseau de prestataires qui s'est développé au fil des années autour de Geotrek. C'est l'intérêt et la philosophie du projet autour du logiciel libre.

L'outil Geotrek est utilisé pour répondre à deux besoins majeurs :

- Faciliter la gestion des sentiers de randonnée, grâce à une interface « professionnelle ». Cette interface permet de rassembler l'information, sur le balisage, les aménagements, les travaux et l'entretien. Un atout considérable est la possibilité donnée à différents utilisateurs (collectivités, Parcs nationaux et régionaux, associations) de partager des données communes et ainsi de se coordonner au mieux ;
- Promouvoir des sentiers et itinéraires à destination des randonneurs. Les parcours sont accompagnés de descriptifs, de photos et de tracés téléchargeables.¹⁶⁸ Il y a une certaine souplesse laissée à la structure pour customiser son interface et gérer ses contenus, ses catégories et l'information touristique liée.

¹⁶⁸ Banque des territoires. *Geotrek : du logiciel libre à la création d'un écosystème numérique de la randonnée*, 2021. Disponible sur : <https://www.banquedesterritoires.fr/geotrek-du-logiciel-libre-la-creation-dun-ecosysteme-numerique-de-la-randonnee> (Consulté le 24-08-2023)

Geotrek est une API (application programming interface) : c'est une interface logicielle qui permet de connecter un service ou un autre logiciel afin d'échanger des informations des fonctionnalités. Plusieurs structures territoriales mais aussi institutionnelles se sont dotées de l'outil Geotrek. Par exemple, il est désormais possible de créer des sentiers avec Geotrek, qui sont ensuite publiés dans IGN rando (lui-même un Geotrek). Geotrek permet un échange de données avec la plateforme Suricate développée par les Pôle ressources national des sports de nature du Ministère chargé des sports, cette dernière permet aux pratiquants de sports de signaler des problèmes survenus sur le terrain et les localiser. Cette fonctionnalité permet aux acteurs territoriaux de pouvoir agir et intervenir rapidement et conjointement aux signalements émis par la communauté locale¹⁶⁹. Enfin des startups ont également rejoint le projet, comme l'application touristique Mhikes, ou Kalkin qui permet une visualisation 3D des itinéraires de randonnée.

Pour ce qui est de la gouvernance, Camille Monchicourt, responsable du pôle Système d'information au Parc national des Ecrins s'exprime :

*« le succès venant, nous nous sommes interrogés sur la gouvernance de Geotrek. Nous avons mis en place un comité de pilotage mais en fait il n'a pas de rôle décisionnel sur les fonctionnalités et les développements de l'outil. Tout se fait dans des groupes de travail centrés sur des sujets métier ».*¹⁷⁰

Une rencontre annuelle permet à la communauté d'échanger autour de l'outil, aucune structure consacrée à Geotrek existe actuellement ce qui n'empêche pas la communauté de se rassembler et de s'unir lorsque nécessaire : un groupement de commande de 350 000 euros a été passée

¹⁶⁹ Makina Corpus. *Gestion des territoires naturels : Geotrek intègre l'écosystème Suricate*, 2022. Disponible sur : <https://makina-corpus.com/django/gestion-des-territoires-naturels-geotrek-integre-lecosysteme-suricate> (Consulté le 24-08-2023)

¹⁷⁰ Banque des territoires. *Geotrek : du logiciel libre à la création d'un écosystème numérique de la randonnée*, 2021. Disponible sur : <https://www.banquedesterritoires.fr/geotrek-du-logiciel-libre-la-creation-dun-ecosysteme-numerique-de-la-randonnee> (Consulté le 24-08-2023)

permettant une mise à jour conséquente en 2019 et 2021, un groupe de travail a également été créé afin de définir un format de données commun concernant les sentiers de randonnée.¹⁷¹

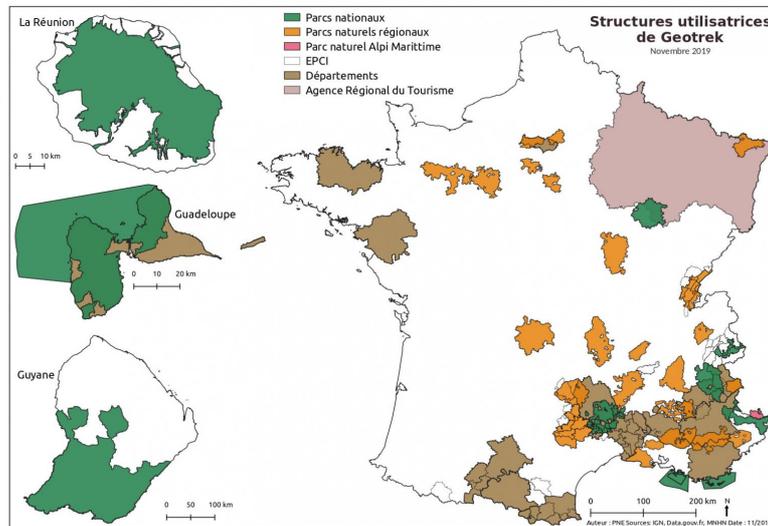
Cette application open source devient progressivement une référence nationale en termes de gestion et de valorisation de l'offre de randonnées. Dix ans après son lancement, Geotrek est désormais utilisé par une large communauté d'utilisateurs dont de nombreux Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux, communautés de communes et conseils départementaux qui déploient cet outil sur leur territoire à moindre coût et mutualisent leurs moyens et compétences autour de l'outil.¹⁷²

La carte ci-dessous présente les structures utilisatrices de Geotrek (2019) et illustre la diversité des acteurs rassemblés autour de cet outil de gestion et de valorisation de la randonnée.

¹⁷¹ Banque des territoires. *Geotrek : du logiciel libre à la création d'un écosystème numérique de la randonnée*, 2021. Disponible sur : <https://www.banquedesterritoires.fr/geotrek-du-logiciel-libre-la-creation-dun-ecosysteme-numerique-de-la-randonnee> (Consulté le 24-08-2023)

¹⁷² Parc national des Ecrins. *Geotrek, l'avènement d'une communauté d'utilisateurs*, 2016. Disponible sur : <https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/geotrek-avenement-communaute-utilisateurs> (Consulté le 23-04-2023)

Figure 18 : Structures utilisatrices de Geotrek en 2019 ¹⁷³



1.2. Geotrek Admin : outil de gestion des sentiers

La première fonctionnalité de Geotrek est la gestion de sentiers de randonnée : une fois connecté à Geotrek-admin, l'utilisateur a accès à un certain nombre de modules de gestion des sentiers en matière de tronçons, statuts, aménagements, signalétiques, interventions et chantiers :

- Les tronçons constituent l'élément de base et le socle principal de Geotrek sur lesquels reposent les autres modules. Les tronçons sont des objets linéaires entre deux intersections. Ils utilisent le mécanisme de segmentation dynamique, soit une notion de géomatique qui permet de localiser des objets à partir d'un réseau de lignes¹⁷⁴. La géomatique étant une discipline qui regroupe les pratiques, méthodes et technologies

¹⁷³ Parc national des Ecrins. *Geotrek, dans les coulisses des portails de randonnée*, 2019. Disponible sur : <https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/geotrek-coulisses-portails-randonnee> (Consulté le 24-08-2024)

¹⁷⁴ Makina Corpus. *La segmentation dynamique*, 2014. Disponible sur : <https://makina-corpus.com/sig-webmapping/la-segmentation-dynamique> (Consulté le 24-08-2023)

pour collecter, analyser et diffuser des données géographiques. ¹⁷⁵Ainsi, les tronçons correspondent à l'intégralité du réseau praticable, une fois connectés ils permettent la saisie d'itinéraires ¹⁷⁶.

- Les sentiers sont composés d'un ou plusieurs tronçons et représentent un ensemble linéaire qui fonctionne également sous le mécanisme de segmentation dynamique. Ils permettent aux utilisateurs d'avoir une vision plus complète que les tronçons et d'indiquer ou connaître leurs statuts, signalétiques ou interventions.
- Les statuts servent à informer sur le linéaire en termes de type physique, de statut foncier, d'organismes chargés des sentiers, des gestionnaires de travaux et de la signalétique.
- Les aménagements sont utilisés par les gestionnaires qui les inventent, ils peuvent être de différentes natures : passerelles, mains courantes, bancs, parkings etc. Les aménagements sont localisés, leur état est décrit ainsi que leur année d'implantation ce qui permet d'être à jour sur ces derniers et de savoir quelles communes sont chargées de leur réalisation. Un atout est la possibilité de les exporter en image, PDF, tableur et d'avoir accès à l'historique des modifications.
- La signalétique permet de centraliser les informations en termes d'accueil, d'information et d'orientation des pratiquants de randonnée.
 - a) Les interventions concernant le suivi et l'inventaire des travaux réalisés sur les sentiers. Toute intervention correspond à une action aussi bien sur un tronçon, qu'un sentier, un aménagement ou une signalétique. Elles sont également localisées et positionnées grâce à la segmentation dynamique. Il est possible de renseigner un enjeu par

¹⁷⁵ Esri France. *Géomatique définition*. Disponible sur : <https://www.esrifrance.fr/produits/geomatique.aspx#:~:text=La%20g%C3%A9omatique%20est%20une%20discipline,et%20diffuser%20des%20donn%C3%A9es%20g%C3%A9ographiques>. (Consulté le 24-08-2023)

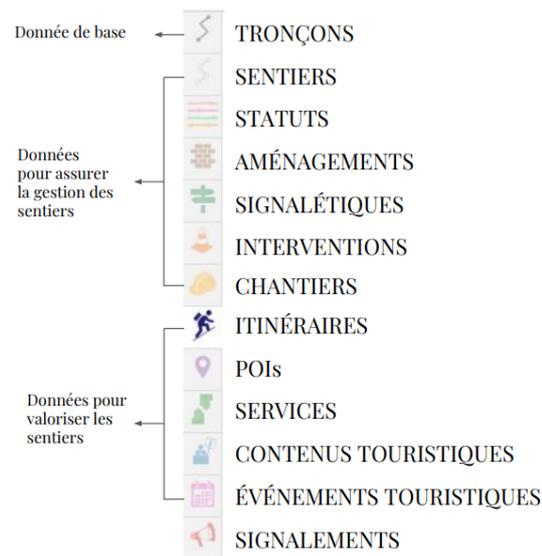
¹⁷⁶ Guillaume de Sury d'Aspremont. *Note de synthèse stage de fin d'étude*, 2017. Disponible sur : http://memoires.scd.univ-tours.fr/EPU_DA/LOCAL/2017SFE_Guillaume_deSurydAspremont_Note.pdf (Consulté le 24-08-2023)

intervention, plusieurs interventions peuvent concerner un même chantier ce qui donne une vision globale sur une opération commune à des gestionnaires différents.

- Les chantiers permettent d'indiquer des informations administratives concernant des interventions en termes de contraintes, coût global, maîtrise d'ouvrage, financement, mais aussi d'y joindre des documents tels que des plans ou un cahier des charges.¹⁷⁷

Le schéma ci-dessous montre comment sont répartis les différents modules.

Figure 19 : les modules de Geotrek¹⁷⁸



Toutes les informations étant liées aux tronçons, l'outil Geotrek admin requête sur la base de données géographiques et les informations liées apparaissent sous forme de synthèse, et les utilisateurs peuvent verser des informations dans la base de données (par exemple des

¹⁷⁷ Makina Corpus. *Geotrek - Modules de gestion*. Disponible sur : <https://geotrek.readthedocs.io/en/2.99.0/usage/management-modules.html> (Consulté le 24-08-2024)

¹⁷⁸ Parc national des Ecrins. *Guide d'utilisation Geotrek*. Disponible sur : <https://geotrek.ecrins-parcnational.fr/ressources/outils/2018-09-guide-utilisation-Geotrek-Pays-des-Ecrins.pdf> (Consulté le 24-08-2023)

photographies et un relevé de terrain d'un chantier à programmer sur un itinéraire). Geotrek Admin doit être vu comme un espace de travail dédié à la gestion des sentiers.

1.3. Geotrek Rando : outil de valorisation des itinéraires de randonnée

Au-delà d'être un outil de gestion, l'outil Geotrek permet aussi de valoriser des itinéraires et des activités plein-air d'un territoire. Le stage au sein du PNRVA était principalement axé sur cet aspect de valorisation plutôt que celui de gestion.

1.3.1. *Les itinéraires*

Les utilisateurs ayant les droits dans le Geotrek Admin peuvent créer de nouveaux itinéraires en ajoutant des informations détaillées telles que le nom du parcours, la description complète de ce dernier, la durée, le niveau de difficulté, les parkings à proximité, les accès routiers. L'outil Geotrek calcule automatiquement la longueur, le dénivelé et profil altimétrique de l'itinéraire grâce aux connexions entre les différents tronçons de sentiers. Il est nécessaire d'indiquer la pratique que l'on valorise : randonnée pédestre, itinéraires à vélo ou VTT, trail. Des photos peuvent être ajoutées afin d'illustrer l'itinéraire.

1.3.2. *Les points d'intérêt patrimoniaux (POI)*

Ce module permet d'ajouter des points d'intérêt de différents types : éléments naturels, culturels, historiques, paysagers, géologiques, de faune et de flore long des itinéraires. Ces POI doivent être manuellement géolocalisés par l'utilisateur sur le tracé global et l'utilisateur de Geotrek-admin peut y ajouter des descriptions textuelles et des images pour fournir aux visiteurs des informations visuelles et contextuelles. Ils permettent d'enrichir l'expérience des pratiquants de randonnée lorsqu'ils parcourent des sentiers, ou alors donner envie lors d'une consultation pré-randonnée. On peut imaginer qu'une navigation sur le site Internet non suivie d'une randonnée permette là aussi une familiarisation du public aux spécificités du territoire.

1.3.3. Services et Bonnes adresses du Parc

Ces derniers sont alimentés directement par APIDAE, plateforme de gestion de données touristiques enrichie par les Offices de tourisme permettant de centraliser et de distribuer des informations sur les destinations touristiques, les événements, les points d'intérêt et autres informations pertinentes pour les visiteurs. Elle est surtout alimentée par les Offices de tourisme du territoire. Dans le cadre du Geotrek-admin géré par le Parc des Volcans d'Auvergne, un filtre a été mis en place pour ne valoriser qu'une partie de l'offre présente sur le territoire du Parc selon des critères de développement durable : produits et métiers d'art, restaurants, "à faire" (art roman, office de tourisme, patrimoine culturel, sites de visite) et agenda (activités sportives, manifestations culturelles et sportives, marchés). Ce filtre peut être modifié et personnalisé par les agents du Parc et le contenu est mis à jour automatiquement toutes les nuits.

2. Le site des Découvertes du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Une fois les informations configurées dans Geotrek-admin, elles peuvent être publiées sur le site des Découvertes du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et ainsi accessibles au grand public.

2.1 Généalogie du projet des Découvertes du Parc

La stratégie de communication touristique du Syndicat mixte du Parc élaborée en 2018 vise à positionner de manière claire et attractive le territoire du PNRVA. Pour se faire, des actions de communication diverses ont été menées, dont une nouveauté conséquente est le lancement du site des Découvertes du Parc en 2022, géré grâce à l'outil numérique Geotrek.

Ce nouveau site vient compléter le site institutionnel du Parc et est dédié aux visiteurs, habitants comme touristes. L'objectif est d'offrir une sélection de parcours pédestres ou à vélo répartis de façon équitable sur les cinq régions naturelles du Parc, accompagnés de points d'intérêt sous forme de textes explicatifs et de photographies. Le site met également en avant des manifestations culturelles et sportives et des bonnes adresses pour découvrir les producteurs, artisans et restaurants du territoire. Pour faire la promotion de ce nouvel outil, une vidéo de lancement a été réalisée et diffusée sur les réseaux sociaux du Parc et ceux de certains partenaires. La région Auvergne-Rhône-Alpes a participé à hauteur de 80% au déploiement du site. Depuis, le Syndicat mixte du Parc enrichit régulièrement l'offre d'itinéraires, avec la contribution de stagiaires. Cet outil prend progressivement de l'ampleur sur le territoire, il a été présenté à différents partenaires tels que les offices de tourisme, les communautés de communes et les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme pour les solliciter sur des itinéraires qu'ils souhaiteraient valoriser.¹⁷⁹

En complément, une table numérique a été installée à la Maison du Parc (Aydat) et permet aux visiteurs de visualiser et découvrir les parcours de randonnée présents sur le site des Découvertes du Parc. Une représentation du relief en 3D offre la possibilité d'appréhender au mieux les caractéristiques des parcours, comme leur dénivelé.¹⁸⁰

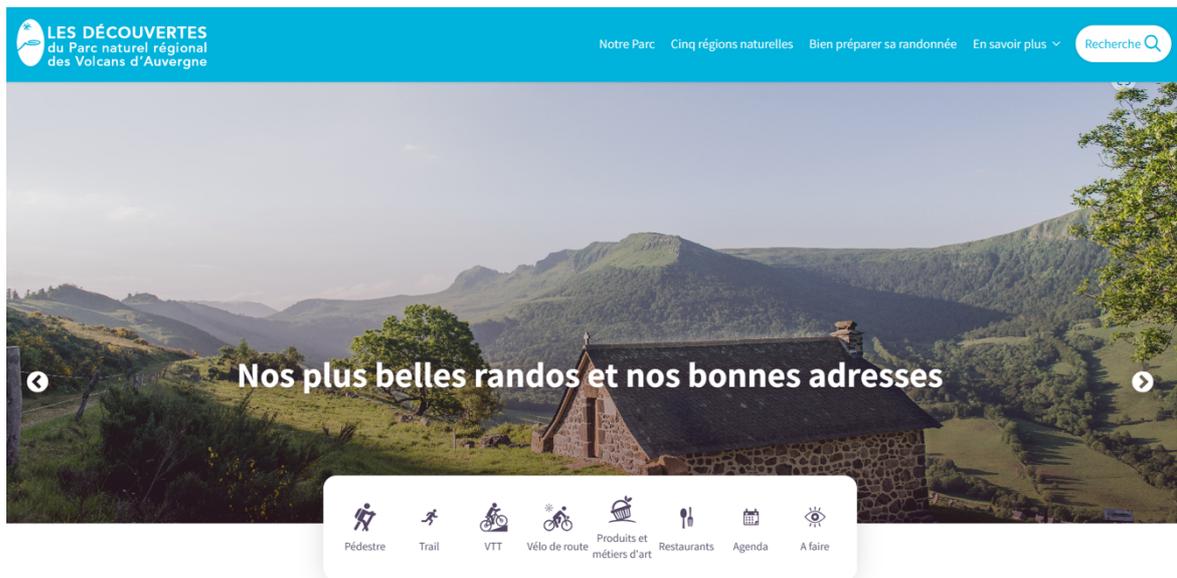
¹⁷⁹ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Rapport d'activité 2022 du syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne en application de la charte du Parc 2013-2028, 2023. Disponible sur : https://df776b6a-adb4-4f2a-8144-1eb481cbb7ee.usrfiles.com/ugd/df776b_a0f0a87a8b114ecb8b40b808b07a5ffc.pdf (Consulté le 24-08-2023)

¹⁸⁰ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *“Les découvertes du Parc”, une sélection d'itinéraires et de bonnes adresses du Parc*, 2022. Disponible sur : <https://www.parcdesvolcans.fr/post/les-decouvertes-du-parc-une-selection-d-itineraires-et-de-bonnes-adresses-du-parc> (Consulté le 24-08-2023)

2.2. Le visuel du site des Découvertes

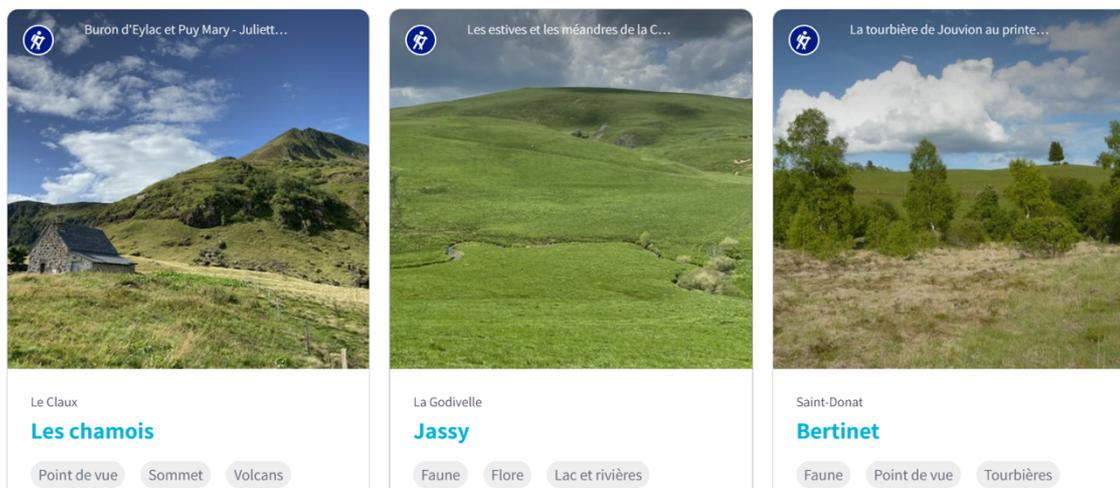
2.2.1. Page d'accueil

La page d'accueil permet au visiteur de choisir la pratique qui l'intéresse, au choix : itinéraires pédestre, trail, VTT, vélo de route. Le visiteur peut aussi découvrir les bonnes adresses locales et activités culturelles et sportives du moment. Cette rubrique alimentée par APIDAE se met à jour automatiquement, les événements sont ainsi toujours d'actualité au moment de la visite sur le site.



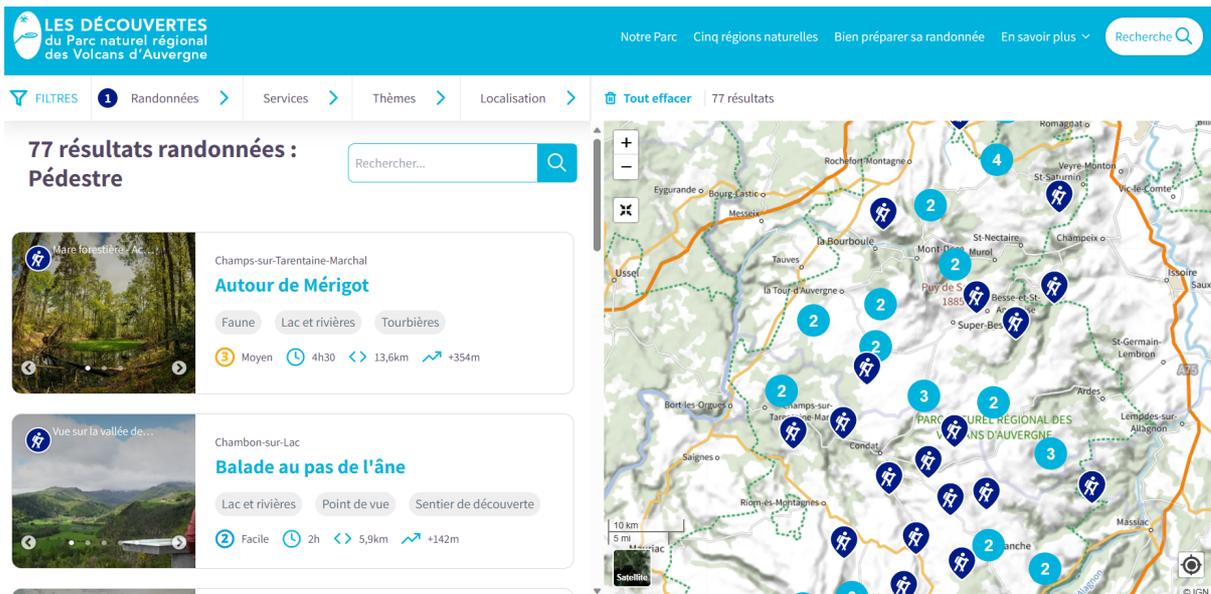
En faisant défiler la page d'accueil, le visiteur découvre une sélection d'itinéraires mis en avant selon des thématiques : un volcan à la une, patrimoine naturel, volcans, sentiers de découvertes...

Patrimoine naturel



2.2.2. Interface et filtres

Une fois la pratique sélectionnée, le visiteur trouve à gauche les itinéraires avec leur nom et descriptif général : la commune où se trouve le point de départ, les thématiques du parcours, la difficulté, la durée, la longueur et le dénivelé de ce dernier. A droite s'affiche une carte interactive qui localise les parcours.



Le visiteur a la possibilité de filtrer les parcours selon la pratique, la difficulté, le dénivelé, la durée, le type de parcours, la longueur et l'accessibilité, comme suivant :

Randonnées

VTT
 Vélo de route
 Pédestre
 Trail

Difficulté

Très facile
 Facile
 Moyen
 Difficile
 Très difficile

Durée

0 - 1h
 1h - 2h
 2h - 5h
 5h - 10h

Longueur

0 - 5km
 5km - 10km
 10km - 15km
 15km - 50km

Denivelé positif

0 - 500m
 500m - 1km

Type de parcours

Boucle
 Aller-retour
 Traversée

Accessibilité

Fauteuil roulant

Le visiteur peut également sélectionner des “thèmes” pour orienter son choix de parcours, actuellement ils sont les suivants : faune, flore, point de vue, architecture, pastoralisme, géologie, lacs et rivières, sommet, archéologie et histoire, volcans, tourbières et sentiers de découverte. De plus, le site permet de choisir la localisation de l'itinéraire, soit par région naturelle (Cézallier, Monts Dore, Monts Dômes, Artense, Monts du Cantal) soit par commune.

2.2.3. Les informations disponibles pour chaque parcours

Lorsque le visiteur sélectionne un itinéraire, un certain nombre d'informations s'offrent à lui. Des photos s'affichent pour lui permettre d'avoir un visuel du lieu, et le tracé est disponible à droite.



En faisant défiler la page, le visiteur retrouve des informations générales sur le parcours et son niveau de difficulté, suivi d'un texte « chapeau » qui décrit l'itinéraire en une phrase ou deux. Le texte « d'ambiance » juste en dessous décrit plus en détail ce à quoi le visiteur peut s'attendre et trouvera sur son passage.



Le texte descriptif indique précisément le point de départ mais aussi la marche à suivre lors du parcours. Des points de références (1,2,3...) sont indiqués et sont synchronisés avec la carte à droite.

Description

Départ : Dos au panneau de départ, suivre la route à droite et prendre aussitôt un large chemin à gauche. A l'intersection, continuer à gauche. Au croisement en T, poursuivre encore à gauche jusqu'à l'intersection suivante avec un chemin à droite.

- 1 Monter à droite (vue sur le Rey de Saint-Pierre). A la route, continuer en face (Vue sur le massif du Sancy). Traverser Bannières en continuant tout droit (four banal et façades de maisons). Au croisement routier, monter à gauche et continuer à droite du lavoir et de l'abreuvoir. Au calvaire, aller à gauche. A la route, traverser et poursuivre sur le chemin en face (vue sur la partie nord de la Chaîne des Puys). A l'intersection, continuer à droite. Laisser le premier chemin à droite et poursuivre dans le bois en restant sur le chemin principal. Passer près de la maison en ruine. A la fourche, partir à gauche puis encore à gauche 30 mètres plus loin. Au croisement en T, prendre à droite jusqu'au croisement en T suivant.
- 2 Aller à gauche. Au croisement en T suivant, prendre encore à gauche et ignorer les chemins latéraux. (traversée du camp médiéval des Chazaloux panneaux d'information). Après la sortie de la forêt, rejoindre une route et la suivre à gauche. 600 mètres plus loin, prendre le 1er chemin à droite. Le descendre et, dès l'entrée dans la forêt, poursuivre sur la sente jusqu'à une route.
- 3 Suivre la route à droite puis virer tout de suite à gauche sur le chemin en contrebas. A l'embranchement suivant, prendre le ponton traversant le marais de Paloux (Espace Naturel Sensible). A la route, prendre à gauche pour rejoindre le point de départ.



D'autres informations apparaissent sur la page du parcours comme un encart relié directement au site de Météo France qui permet au visiteur de connaître en temps réel la météo prévue le jour même et les deux jours à venir dans la commune du parcours. Les accès routiers et parkings sont également indiqués. En bas de page, le visiteur peut signaler tout problème éventuel rencontré lors de la randonnée sur le terrain. Enfin, il est possible de télécharger les parcours sur son mobile, de les imprimer ou de télécharger les tracés en format GPX et KLM.¹⁸¹

Il est également possible d'informer le visiteur sur les recommandations de bonne conduite dans les lieux qu'il traverse. Cela est d'autant plus nécessaire lorsque l'itinéraire se trouve dans un site naturel fragile :

¹⁸¹ Les découvertes du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Du marais à la coulée de lave*, 2023. Disponible sur : <https://decouvertes.parcdesvolcans.fr/trek/550-Du-marais-a-la-coulee-de-lave> (Consulté le 25-08-2023)

Recommandations



- Suivez le balisage vert.
- Veillez à respecter l'environnement dans lequel vous vous trouvez : emportez vos déchets, évitez de déranger les espèces sauvages et domestiques.
- Tenez votre chien en laisse.
- Voir la réglementation de la Réserve Naturelle Nationale.
- Merci de votre contribution à la préservation des sites que vous parcourez.

2.3. Les points d'intérêt patrimoniaux

Les points d'intérêt (POI) contribuent à faire la force du site puisqu'ils permettent d'ajouter du contenu qui se veut pédagogique en complément du tracé et des informations sur le parcours. Cette fonctionnalité permet de se différencier des autres sites de valorisation de randonnée, de faire passer des messages de sensibilisation à l'environnement et d'offrir aux visiteurs la possibilité de développer une connaissance plus intime du territoire du Parc. Les points d'intérêt concernent la géologie et le volcanisme mais aussi la faune et la flore, le savoir-faire, le pastoralisme ou encore le patrimoine bâti¹⁸².

Chaque parcours est agrémenté de points d'intérêt variés, qui sont présentés sur le site des Découvertes du Parc comme suivant :

¹⁸² Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. "Les découvertes du Parc", une sélection d'itinéraires et de bonnes adresses du Parc, 2022. Disponible sur : <https://www.parcdesvolcans.fr/post/les-decouvertes-du-parc-une-selection-d-itineraires-et-de-bonnes-adresses-du-parc> (Consulté le 24-08-2023)

Les 7 patrimoines à découvrir

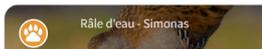


Marais de Paloux - Elisa R...

L'Espace Naturel Sensible (ENS) "Butte et marais de Saint-Pierre-le-Chastel"

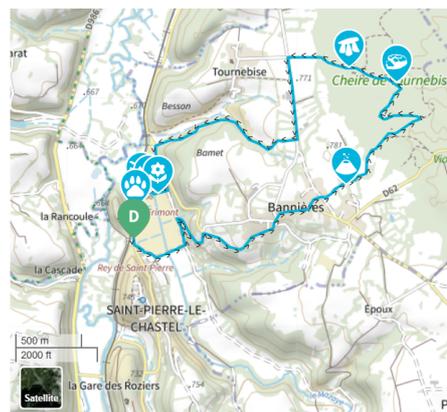
D'une superficie de 65 hectares, ce site a été classé espace naturel (ENS) en 2010. Cinquante mètres de dénivelé séparent la butte granitique de Saint-Pierre-le-Chastel et le marais. Cet espace présente une...

[lire la suite](#) ↓



Râle d'eau - Simonas

Le Râle d'eau



A gauche, on trouve le point d'intérêt à découvrir avec une ou plusieurs photos et un texte explicatif. A droite il est localisé sur la carte afin que le visiteur puisse l'identifier lorsqu'il est sur le lieu du parcours.

A titre illustratif, le visiteur en apprend davantage sur un oiseau nommé le Râle d'eau, sur ses caractéristiques physiques et sa zone d'habitat.¹⁸³



Râle d'eau - Simonas

Le Râle d'eau

Petit oiseau assez haut sur pattes avec le corps élancé, prolongé d'une queue courte en pointe toujours relevée. Il se distingue par son bec long, légèrement arqué de couleur rouge. Il apprécie particulièrement les zones humides avec des zones terreuses, son habitat optimal étant les petites plages de vase humide avec des flaques d'eau relictuelles.

[lire moins](#) ↑

3. Valorisation de l'itinérance sur le Parc des Découvertes

Lors du stage au sein du PNRVA, une attention particulière était attendue concernant la valorisation de l'offre en itinérance pédestre sur le site des Découvertes. En effet, cela répond aux

¹⁸³ Les découvertes du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Du marais à la coulée de lave*, 2023. Disponible sur : <https://decouvertes.parcdesvolcans.fr/trek/550-Du-marais-a-la-coulee-de-lave> (Consulté le 25-08-2023)

actions du Syndicat mixte du Parc en application de la charte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne pour la période 2013-2028 qui énonce vouloir "*favoriser randonnée, itinérance, mobilités douces, diffuser la fréquentation*".¹⁸⁴

Deux parcours ont ainsi pu être testés sur le terrain, ajoutés sur Geotrek-admin puis publiés sur le site des Découvertes du Parc. L'un est difficile et ainsi accessible à des randonneurs aguerris, le second est accessible à un public plus large tel que des familles.

3.1. Les enjeux de l'itinérance pédestre pour les territoires

Dans le mot « itinérance » on trouve les termes « itinéraire » et « errance » soit l'idée de se laisser porter par un itinéraire. On peut ainsi trouver des pratiquants davantage intéressés par l'itinéraire lui-même (un itinéraire précis, une organisation minutieuse, un accompagnement encadré) ou des pratiquants davantage intéressés par l'errance (les rencontres, la place à l'inattendu et la surprise, la flânerie). L'itinérance en vacances est un phénomène qui prend de l'ampleur, accentué à la suite du premier confinement. D'après le sociologue Jean Corneloup, les randonnées en itinérance ne permettent plus seulement de faire une pause dans son quotidien pour reprendre un rythme identique à son retour mais bien de nourrir une réflexion autour de changements à opérer dans nos modes de vie. D'après l'anthropologue Saskia Cousin, l'itinérance n'est plus réservée qu'à une certaine catégorie sociale, elle est accessible au plus grand nombre et les pratiquants sont en recherche d'apprentissages tels que le vivre ensemble, le « débrouillardisme », l'affrontement des petites difficultés et la confrontation à l'inconnu. C'est bien parce qu'une économie touristique

¹⁸⁴ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Actions du syndicat mixte du Parc en application à la charte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.* Disponible sur : https://www.agir.parcdesvolcans.fr/files/ugd/df776b_5867d1965a98450785c08d74d500f122.pdf (Consulté le 25-08-2023)

émerge autour de l'itinérance que les territoires doivent penser à son organisation et à sa gestion pour qu'elle soit la plus fluide et la plus sécuritaire possible. ¹⁸⁵

L'itinérance pédestre permet à la fois de revitaliser des territoires ruraux, d'allonger la saison touristique et de proposer une offre touristique alternative aux sports d'hiver pour les territoires de montagne. Le tourisme itinérant est un levier de croissance pour l'économie locale, une étude datant de 2008 démontre qu'un euro investi dans l'aménagement d'itinéraires touristiques génère dix euros de retombées. ¹⁸⁶ Pour répondre aux besoins de ces pratiquants, les territoires doivent être en capacité de proposer une offre d'hébergement d'étape confortable, des prestations de services adaptées, un accueil chaleureux et des points touristiques. Les hébergements, restaurants, commerces de proximité participent à stimuler l'activité locale et ainsi son développement. ¹⁸⁷

3.2. Le tour du Volcan Cantalien

Ce parcours en itinérance pédestre s'effectue en huit jours, sa longueur est de 135 km et son dénivelé total est de +6731 m. Lorsque le visiteur se rend sur le site des Découvertes, il peut parcourir les photos illustratives et le tracé global (fiche mère) du parcours, et avoir le détail des huit étapes (fiches enfants) qui le constituent :

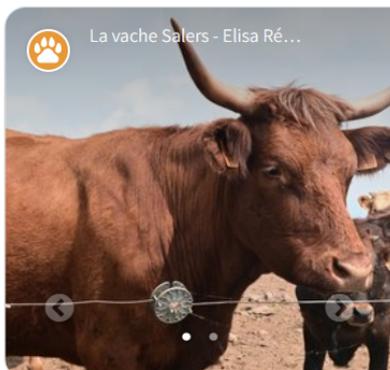
¹⁸⁵ France Inter. *Les vacances en itinérance, un phénomène qui prend de l'ampleur*, 2022. Disponible sur : <https://tourisme-en-transition.fr/vacances-en-itinerance-phenomene-qui-prend-de-lampleur/> (Consulté le 25-08-2023)

¹⁸⁶ Additi média. *L'itinérance douce, pour un tourisme au rythme de la nature*, 2020. Disponible sur : <https://additimedia.ouest-france.fr/itinerance-douce-et-slow-tourisme/> (Consulté le 25-08-2023)

¹⁸⁷ Bosc Océane. *L'itinérance douce et les chemins de St-Jacques de Compostelle*, 2022. Mémoire de première année, Master Tourisme et Développement. Disponible sur : https://www.isthia.fr/wp-content/uploads/2022/07/BOSC_OCEANE_M1_TD.pdf (Consulté le 25-08-2023)



Actuellement, cinquante points d'intérêt y sont associés pour enrichir l'expérience des pratiquants et véhiculer des messages, comme par exemple la nécessité de préserver des races locales :



La vache Salers

Race emblématique du Cantal, la Salers a failli disparaître. Les éleveurs auvergnats se sont mobilisés pour sauvegarder la race, promouvoir ses produits et renforcer l'identité locale. Elle est réputée pour sa résistance aux variations climatiques et alimentaires et à son aptitude à la marche. De nature maternelle, elle n'accepte de donner son lait qu'en présence de son veau. [lire moins](#) ↑

Ou sur l'apprentissage de plantes locales qui peuvent être toxiques, ou rares, qu'il ne faut donc pas cueillir : ¹⁸⁸



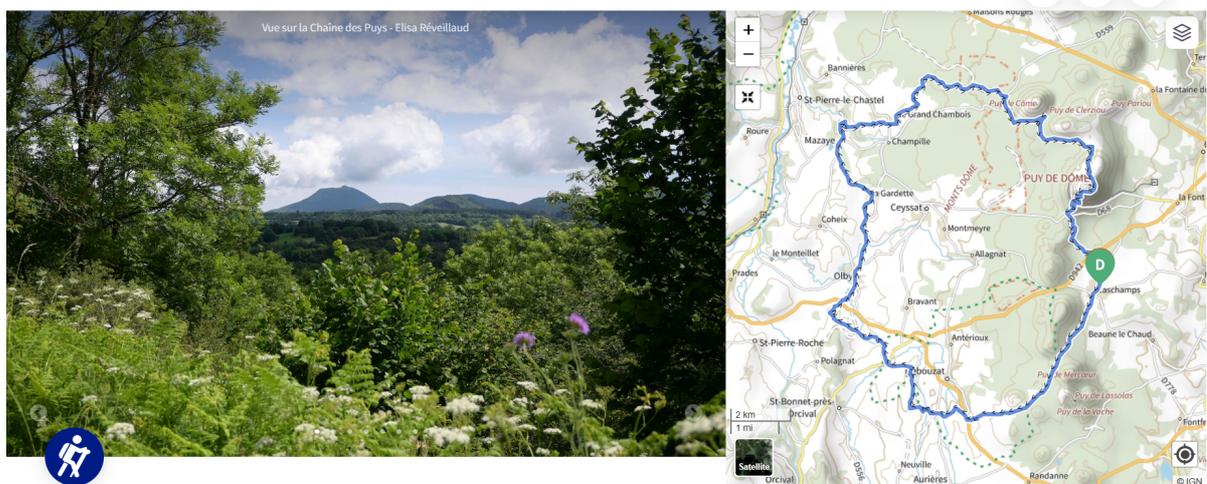
La digitale pourpre

Cette grande plante - elle peut faire plus d'un mètre de haut - aux fleurs rose foncé est largement présente aux bords des chemins forestiers du Cantal. Elle tient son nom du latin digitus qui signifie « doigt » en référence à la forme de ses grandes fleurs. *Attention, cette plante est toxique, surtout ses feuilles qui contiennent du poison, ne la cueillez pas.* Comme tout poison, elle a été exploitée par l'industrie pharmaceutique pour en tirer profit, pour notamment régler les problèmes cardiaques. [lire moins](#) ↑

¹⁸⁸ Découvertes du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Tour du Volcan Cantalien*, 2023. Disponible sur : <https://decouvertes.parcdesvolcans.fr/trek/574-Tour-du-Volcan-Cantalien> (Consulté le 25-08-2023)

3.3. La boucle des Dômes

Ce parcours en itinérance pédestre s'effectue en deux ou trois jours, sa longueur est de 42 km et son dénivelé total est de +1168 m. Lorsque le visiteur se rend sur le site des Découvertes, il a accès aux différentes photos qui illustrent le parcours, au tracé dans sa globalité, et le détail des trois étapes qui le constituent :



Actuellement, vingt-deux points d'intérêt sont localisés sur le parcours. Les messages véhiculés sont là aussi variés. Ils peuvent par exemple informer le visiteur sur les phénomènes géologiques du territoire :



L'alignement de la Chaîn...

L'alignement de la Chaîne des Puys

Les 80 édifices volcaniques de la Chaîne des Puys forment une traînée nord-sud de 32 kms de long sur 4 km de large. Les éruptions associées ont eu lieu entre -150 000 et 8600 ans. Dans leur grande majorité, ces édifices sont monogéniques, c'est-à-dire issus d'une seule éruption généralement limitée dans le temps (quelques jours à quelques mois).

[lire moins](#) ↑

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE LORS DU STAGE

Ce chapitre est consacré à la méthodologie appliquée pour entreprendre les différentes missions confiées lors des six mois de stage au sein de la structure d'accueil, mais aussi pour apporter des éléments de réponses à la problématique de ce mémoire.

1. Valorisation de l'offre en itinéraires sur le site des Découvertes du Parc

1.1 État des lieux et benchmark

Au début du stage (mars 2023) un premier état des lieux a été réalisé afin d'avoir connaissance de l'offre disponible sur le site des Découvertes, elle était répartie comme suivant par région naturelle :

**Figure 20 : État des lieux des offres en itinéraire sur le site des Découvertes du Parc
(mars 2023)**

	Monts Dômes	Monts Dore	Cézallier	Artense	Monts du Cantal
Parcours	8 randonnées pédestre 1 parcours vélo route 1 parcours trail	11 randonnées pédestre 1 parcours VTT	6 randonnées pédestre 1 randonnée itinérante	11 randonnées pédestre	12 randonnées pédestre 1 parcours VTT

Source : Elisa Réveillaud, 2023

Nous avons pour mission d'étoffer cette offre tout en assurant la répartition géographique des itinéraires entre les cinq régions naturelles qui composent le Parc. A la fin du stage (août 2023), l'offre était répartie ainsi sur le site des Découvertes :

Figure 21 : État des lieux des offres en itinéraire sur le site des Découvertes du Parc (août 2023)

	Monts Dômes	Monts Dore	Cézallier	Artense	Monts du Cantal
Parcours	12 parcours randonnées pédestre 1 parcours trail 1 parcours vélo route 1 randonnée itinérante	13 randonnées pédestre 1 parcours trail 1 parcours VTT	10 randonnées pédestre 1 parcours VTT 1 randonnée itinérante	13 randonnées pédestre	14 randonnées pédestre 2 parcours VTT 1 randonnée itinérante

Source : Elisa Réveillaud, 2023

Un benchmark a également été réalisé pour comparer l'offre du site des Découvertes du Parc avec les autres Parcs naturels régionaux qui utilisent l'outil Geotrek pour valoriser leurs itinéraires (voir annexe).

Afin d'enrichir l'offre de départ, une carte a été réalisée sur QGIS, logiciel de système d'information géographique (SIG) afin de visualiser au mieux les itinéraires déjà publiés et leur répartition sur le territoire du Parc. Cette carte a été étoffée d'informations : des traces Gpx récupérées sur des sites touristiques ou des informations issues du Système d'Informatoin

Géographique du PNR des Volcans d'Auvergne tout au long du stage, permettant des tris et des recherches de parcours, suivant des critères définis : répartitions, longueurs, zones d'intérêt à proximité comme les ZNIEFF ou le petit patrimoine bâti. Ce projet GQIS a permis la présélection des parcours et constitué un outil d'aide à la décision.

Figure 22 : Carte des itinéraires publiés sur le site des Découvertes du Parc en mars 2023 ¹⁸⁹



¹⁸⁹ Elisa Réveillaud. Carte des itinéraires publiés sur le site des Découvertes du Parc, mars 2023.

Cette carte a ainsi permis de proposer des itinéraires pour « combler » des zones sans parcours. Les itinéraires ajoutés lors de la période de stage ont résulté de propositions en interne de la part de l'équipe du Parc, de certaines collectivités du Parc et de la stagiaire.

1.2. Charte éditoriale et points d'intérêt récurrents

Avant de publier des nouveaux itinéraires, un travail d'harmonisation dans la rédaction du contenu disponible sur le site des Découvertes du Parc était nécessaire. La stagiaire a proposé à ses responsables une charte éditoriale à suivre pour entrer les informations sur Geotrek-admin de manière harmonieuse pour tous les parcours (*cf: annexe*)

Nous avons ensuite pu faire les modifications nécessaires sur les parcours déjà publiés pour s'assurer de l'harmonie et de la cohérence du contenu disponible aux visiteurs. Ces modifications concernaient par exemple l'ajout de points d'intérêt pour les parcours qui n'en n'avaient pas encore, l'ajout de textes d'ambiance pour décrire davantage les attendus sur l'itinéraire ou l'ajout des thèmes aux parcours.

Certains points d'intérêt précis peuvent servir différents parcours, cela est le cas principalement pour la faune, la flore, le pastoralisme et divers volcans. La stagiaire a ainsi rédigé un document qui inventorie un certain nombre de points d'intérêt et des textes explicatifs qui se veulent courts, attractifs et pédagogiques. L'objectif est de garder une trace de ces derniers et de pouvoir les utiliser lorsque nécessaire.

1.3. La thématique "volcans"

La dimension « paysages volcaniques » est un des fondements du classement de ce territoire en 1977. Ainsi, le site des Découvertes du Parc doit avoir cette composante, cette « couleur » dans

ses contenus. Cet élément est affirmé depuis l'origine du projet, mais les éléments mis à disposition du public sont jugés trop nombreux et pas assez qualitatifs. Une des missions de stage au sein du PNRVA était de porter une attention particulière à la thématique des volcans dans les contenus proposés sur le site des Découvertes du Parc. La stagiaire s'est documentée sur le territoire de l'Auvergne afin de rédiger du contenu dédié au volcanisme : phénomènes géologiques, formations de certains volcans, Puys et massifs. Ce contenu peut ainsi être utilisé lors d'ajout de points d'intérêt dédiés à la géologie et aux volcans sur le territoire du Parc. La stagiaire a également proposé de faire apparaître des points d'intérêt sous l'intitulé "la minute volcan" afin d'attirer la curiosité des visiteurs et de partager des connaissances sur le volcanisme de manière ludique. Le visuel de cette proposition s'illustre comme suit sur le site des Découvertes du Parc :



The image shows a screenshot of a website article. On the left, there is a photograph of a landscape with a volcano in the distance under a blue sky. Above the photo, the text reads "Vue depuis le Puy de la Va...". To the right of the photo is a circular icon of a volcano. The article title is "La minute volcan : Puy de Lassolas et de la Vache". Below the title, the text reads: "Vers les années 1960, la mise au point de la méthode du carbone 14 permet, sur un bois de chêne carbonisé, de dater indirectement une des coulées de la cheire d'Aydat, issues des puys de la Vache et d...". At the end of the text, there is a link "lire la suite" with a downward arrow icon.

En complément de cette démarche, il est apparu nécessaire de contacter des professionnels spécialisés en géologie afin de proposer une offre "volcans" plus aboutie sur le site. La stagiaire et ses responsables ont ainsi préparé un document à destination du Directeur du Parc pour lui exposer le partenariat envisagé avec des géologues pour mener un projet de valorisation des parcours sur le volcanisme (*voir annexe*). A la suite de ce rendez-vous, la stagiaire a également pu rédiger les prémices d'un cahier des charges pour cadrer le travail des géologues dans ce projet (*voir annexe*). L'accord du Directeur pour ce partenariat a permis de contacter deux géologues basés dans le département du Puy-de-Dôme afin d'engager un premier contact avec eux.

2. Méthodologie adoptée pour les missions sur le “terrain”

2.1. Préparatifs avant le terrain

Les nouveaux itinéraires sélectionnés sont validés par l’encadrant de la stagiaire, responsable du Système d’Information Géographique (SIG). Le Syndicat mixte du PNR des Volcans d’Auvergne ne crée pas de nouvel itinéraire, ils doivent être balisés : ils existent déjà et sont pour la plupart d’ores et déjà proposés par des offices de tourisme ou communes du territoire. Certaines actions de préparation sont nécessaires avant de se rendre sur place :

- Téléchargement du tracé en format GPX du parcours ;
- Impression du tracé du parcours en format papier, emprunt d’une carte IGN de la région naturelle ciblée et appareil photo ;
- Identification des personnes ressources à contacter pour avoir des informations complémentaires sur les points d’intérêt : gardes nature, naturalistes, gestionnaires de Réserves naturelles ;
- Recherches préalables sur les informations disponibles sur le parcours : point de départ précis, potentiels points d’intérêt, texte descriptif du parcours, et descriptif “pas à pas” du parcours.

2.2. Missions sur le terrain

La stagiaire se rend ensuite sur le lieu du parcours pour récolter des informations nécessaires à la saisie puis à la publication de celui-ci :

- Vérification du bon état du parcours en termes de balisage et de sécurité, mais aussi des caractéristiques du parcours. La présence sur le terrain permet, par exemple, d’identifier des potentiels conflits d’usage (propriétaires, agriculteurs) ou de se rendre compte de la

- nature du terrain qui peut s'avérer difficilement accessible ou ne pas présenter d'intérêt particulier (goudron) pour les pratiquants de randonnée ;
- Géolocalisation précise des points d'intérêt sur le parcours, des points de départ et d'arrivée, du parking ;
 - Prise de photos des points d'intérêt et photos qui serviront à illustrer l'itinéraire ;
 - Vérification de la pertinence du descriptif "pas à pas" du parcours, ou prise de note de celui-ci et géolocalisation des points de référence lorsque les recherches préalables au terrain n'ont pas permis de trouver de descriptif au parcours
 - Prise de notes sur la difficulté du parcours, sa durée, la nature et intitulé des points d'intérêt (flore, petit patrimoine, faune...) et les spécificités de l'itinéraire (points de vue, nom des volcans et Puys, ambiance forestière...)

2.3. Du terrain au site des Découvertes du Parc

Après le terrain, la stagiaire dédie un temps à la saisie des informations récoltées sur le terrain pour permettre la publication de l'itinéraire. Ces informations sont directement saisies sur Geotrek-admin :

- Tracé de l'itinéraire précis. Il ne peut être créé uniquement si les tronçons (données de base sur Geotrek-admin) sont existants et connectés entre eux ;
- Tri et sélection de photos pertinentes pour illustrer le parcours et les points d'intérêt ;
- Rédaction d'un texte "chapeau" d'une phrase ou deux pour introduire le parcours, et d'un texte "d'ambiance" plus long ;
- Saisie de la difficulté, durée, thèmes, pratique (pédestre, trail, VTT, vélo), points de départ et d'arrivée, accès routier, parking, ajout des photos d'illustration de l'itinéraire ;
- Saisie du descriptif "pas à pas" et localisation des points de référence (1,2,3...) sur le tracé du parcours ;

- Saisie des points d'intérêt : texte explicatif et ludique, photos et géolocalisation sur le tracé du parcours. Afin d'assurer la qualité et précision du contenu proposé, le site internet du Musée National d'Histoire naturelle a été utilisé et plus particulièrement l'inventaire des Zones Naturelles d'intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Cet inventaire scientifique localise et décrit les secteurs du territoire français qui présentent un intérêt particulier sur le plan écologique, faunistique et floristique¹⁹⁰ ;
- Relecture de l'encadrant de la stagiaire avant de publier l'itinéraire sur le site des Découvertes du Parc.
-

3. Réalisation d'entretiens

Des entretiens ont été menés pour apporter des éléments de réponses à la problématique suivante : « Comment concilier la valorisation des itinéraires de randonnée et la préservation de la biodiversité au sein du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne ? »

Trois différents types d'acteurs ont été sélectionnés : des randonneurs, des hébergeurs et des agents du Parc.

3.1. Randonneurs en itinérance

Lors du Tour du Volcan Cantalien, la stagiaire a pu réaliser des entretiens avec des randonneurs qui parcouraient le GR400 en itinérance sur le territoire des Monts du Cantal, une des cinq régions naturelles du Parc des Volcans d'Auvergne. Les profils des répondants sont les suivants :

¹⁹⁰ Cerema. *Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)*. Disponible sur : <https://outil2amenagement.cerema.fr/les-zones-naturelles-d-interet-ecologique-r453.html> (Consulté le 27-08-2023)

- Une femme de 28 ans ;
- Une femme de 30 ans ;
- Un couple de 70 ans.

Le guide d'entretien se trouve en annexe.

3.2. Hébergeurs

Des entretiens ont été menés auprès d'hébergeurs localisés à proximité du GR 400 dans les Monts du Cantal. Ils accueillent régulièrement des randonneurs en itinérance. Différents types de logements ont été sélectionnés afin de varier les points de vue et les retours d'expérience :

- Un homme d'environ 50 ans, en charge d'un refuge ;
- Un couple d'environ 40 ans, en charge d'un gîte d'étape ;
- Un couple d'environ 60 ans, en charge d'un hôtel trois étoiles.

Le guide d'entretien se trouve en annexe.

3.3. Agents du Parc

Des entretiens ont été menés auprès de neuf agents du Parc. Huit d'entre eux sont basés au siège du Parc à Aydat, dans la région naturelle des Monts Dômes. Un répondant travaille dans la seconde antenne du Parc à Murat dans le Cantal. Une diversité des métiers des agents a été recherchée et sont représentés comme suit :

- Animateur contrat vert et bleu ;
- Chargée de mission transition énergétique ;
- Chargée de mission écotourisme ;

- Garde nature ;
- Chargée de mission patrimoine naturel ;
- Chargée de mission rédaction du plan de gestion ;
- Chargée de mission éducation ;
- Chargée de mission pastoralisme et biodiversité Chaîne des Puys ;
- animateur Natura 2000 et conciliation des usages.

Le guide d'entretien se trouve en annexe.

CONCLUSION PARTIE 2

Cette seconde partie s'est ouverte sur une présentation de la région d'Auvergne-Rhône-Alpes, en apportant des éléments géographiques, mais aussi en précisant le positionnement touristique de la région. Les Parcs naturels régionaux du territoire ont ensuite été introduits, accompagnés de chiffres clés associés aux visiteurs. Cette présentation du territoire s'est affinée jusqu'à présenter le Parc des Volcans d'Auvergne, structure d'accueil du stage, mais aussi des exemples de missions entrepris par l'équipe du Syndicat mixte du Parc.

Le second chapitre s'est consacré à présenter et à expliquer les missions confiées durant la durée du stage, les outils principaux utilisés, notamment l'outil libre de droit Geotrek qui sert à alimenter le site des Découvertes du Parc en itinéraires de randonnée. Aussi, la thématique "volcans" et l'itinérance pédestre ont été traitées avec une attention particulière durant le stage.

Le troisième chapitre a détaillé la méthodologie adoptée lors du stage afin de mettre en application les missions de stage et répondre à la problématique du mémoire. Des documents ont été produits pour valoriser l'offre en itinéraires du site des Découvertes du Parc, une méthodologie avant, pendant et après les missions "sur le terrain" a été appliquée, et des entretiens qualitatifs auprès de différents acteurs ont été réalisés.

La problématique de ce mémoire évoqué précédemment est la suivante : **comment concilier la valorisation des itinéraires de randonnée et la préservation de la biodiversité au sein du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne ?** La revue de littérature de la partie 1 et les missions de stage évoquées lors de la partie 2, ont permis de définir trois hypothèses découlant de cette dernière. Elles sont les suivantes :

1. Il est nécessaire de sensibiliser le randonneur au respect de l'environnement.
2. Il est nécessaire de répartir/gérer/réguler la fréquentation sur le Parc.
3. Un travail de concertation et de coordination doit être fait entre tous les acteurs du territoire en lien avec la randonnée.

La troisième et dernière partie de ce mémoire présentera quelques actions majeures mises en place par le Parc des Volcans d’Auvergne pour répondre à ces hypothèses. Des entretiens ont été menés auprès de différents types d’acteurs pour connaître leurs points de vue sur les enjeux évoqués tout au long de ce mémoire. Des préconisations et fiches actions à destination du Parc des Volcans d’Auvergne sont ensuite proposées.

PARTIE 3 :

ENTRE VALORISATION DES ITINERAIRES DE RANDONNEE ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

INTRODUCTION PARTIE 3

Cette troisième partie a pour objectif d'apporter des éléments de réponse à la problématique de ce mémoire, qui cherche à trouver un équilibre entre la valorisation de la randonnée et la préservation de la biodiversité, en lien avec les trois hypothèses associées qui s'articulent comme suit :

1. Il est nécessaire de sensibiliser le randonneur au respect de l'environnement ;
2. Il est nécessaire de répartir/gérer/réguler la fréquentation sur le territoire du Parc ;
3. Un travail de concertation et de coordination doit être fait entre tous les acteurs du territoire en lien avec la randonnée

Le premier chapitre présentera les actions concrètes mises en place par le Parc des Volcans d'Auvergne pour répondre aux différents enjeux évoqués. Le second chapitre sera dédié à l'analyse des entretiens menés auprès de trois types d'acteurs sur le territoire du Parc, à savoir des randonneurs, hébergeurs, et agents du Parc, autour de cette thématique. Le troisième et dernier chapitre sera constitué de préconisations sous la forme de fiches actions. Ces fiches actions ont été construites au regard de différents éléments : la revue de littérature, la problématique et ses hypothèses, les missions de stage confiées, la structure d'accueil et l'analyse des entretiens.

CHAPITRE 1 : LES ACTIONS DU PARC DES VOLCANS D'Auvergne

Dans ce chapitre, il sera question des actions entrepris par le Parc des Volcans d'Auvergne pour sensibiliser le randonneur aux "bonnes pratiques" à adopter sur le territoire du Parc, mais aussi les réflexions engagées autour de la fréquentation touristique, et les différents acteurs concernés par la pratique de la randonnée.

1. La sensibilisation du randonneur à l'environnement

1.1. Le guide "nature en poche"

Ce document papier prend la forme d'un "guide" des bons gestes à adopter par les randonneurs et visiteurs du territoire, pour les aider à repérer les milieux naturels qui caractérisent le territoire du Parc des Volcans d'Auvergne. Il est disponible dans les Offices de tourisme du territoire et présente ces milieux naturels mais aussi leur richesse et diversité floristique et faunistique, ainsi que les activités traditionnelles qui les façonnent. Il répond aux questions que les visiteurs pourraient se poser et accompagne ces derniers dans la découverte des Volcans d'Auvergne grâce à des illustrations naturalistes et un ton humoristique. Voici des exemples de questions auxquelles le guide apporte des éclairages :

- Peut-on se baigner dans tous les lacs du Parc ? ;
- Puis-je faire un feu dans le Parc ? ;
- Ces fleurs sont magnifiques, ai-je le droit de les cueillir ?¹⁹¹

¹⁹¹ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Nature en poche*, 2021. Disponible sur : https://www.sancy.com/uploads/2021/11/guide_nature_partie2_2021.pdf (Consulté le 29-08-2023)

Le nature en poche comprend une dizaine de pages, voici les informations qui sont communiquées aux randonneurs dans la dernière édition.

Les premières pages évoquent l'opportunité de découvrir le territoire du Parc grâce au large réseau de sentiers balisés, permettant de découvrir les différents types de patrimoine, grâce à des pratiques variées (itinérance pédestre, équestre, VTT...). La possibilité de faire appel à un Accompagnateur de Moyenne Montagne (AMM) pour découvrir le territoire en sécurité. La présentation du site des Découvertes du Parc pour découvrir et comprendre les paysages et milieux traversés grâce aux points d'intérêt (POI).

Ensuite, une majorité du guide est dédiée aux indications et aux comportements à adopter pour guider les randonneurs sur le territoire. Par exemple, il est rappelé que l'Auvergne est un territoire de moyenne montagne, qu'il est ainsi nécessaire de préparer son itinéraire en amont pour ne pas se laisser surprendre : météo, vêtements adaptés, alimentation et hydratation, recours à un GPS ou à une carte topographique, suivi du balisage. Il est rappelé également que la nature est un patrimoine commun et que les espaces traversés appartiennent généralement à des propriétaires privés, cela implique une interdiction du camping sauvage et une tolérance du bivouac uniquement dans le cadre de randonnées itinérantes, avec l'accord du propriétaire. D'autres indications concernent les randonnées au cœur des estives, le rôle des Patous (chiens de protection), la faune sauvage, le ramassage de déchets, le feu, la cueillette, la baignade, la randonnée motorisée ou encore les activités de pleine nature en période de chasse. Ci-dessous deux illustrations présentes dans le nature en poche¹⁹² :

¹⁹² Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Nature en poche, petit guide des bons gestes*. Disponible sur : https://www.decouvrir.parcdesvolcans.fr/_files/ugd/df776b_9d781f0b7f954024ad1204259c1e70b7.pdf (Consulté le 29-08-2023)

Figure 23 : les illustrations du nature en poche du Parc des Volcans ¹⁹³



REMPORTEZ VOS DÉCHETS

Il faut savoir qu'une bouteille ou un emballage en plastique met 1 000 ans pour se dégrader dans la nature, un mégot de cigarette de 1 à 8 ans, le verre 4 000 ans, les bâches d'ensilage et les cartouches de chasse 10 ans minimum... Les sacs en plastique tuent 1 million d'oiseaux dans le monde chaque année !

Prévoyez un sac pour mettre vos déchets et gardez-le jusqu'à la prochaine poubelle, la faune sauvage et la nature en général vous en seront très reconnaissantes.

Faites rimer escapades gourmandes en plein air avec respect de l'environnement : **passer du jetable au durable** ! Les gourdes, les tupperwares et les couverts réutilisables sont une excellente alternative à la vaisselle en plastique polluante.



EN BALADE DANS LES ESTIVES*

Les troupeaux sont sensibles au dérangement. S'ils se trouvent sur le sentier, contournez-les même si vous devez sortir du chemin. Tenez votre chien en laisse dès le début de votre randonnée dans des zones de pâturage.

> À VTT, modérez votre allure afin d'éviter toutes nuisances pour l'activité pastorale. Mettez le pied à terre avant d'arriver près du troupeau.

> Si le chemin balisé passe une clôture, veillez à bien la refermer s'il n'existe pas de franchissement aménagé pour les promeneurs (chicane avec portillon, escalier...).

*zones de pâturage saisonnier en montagne

Les dernières pages de ce guide encouragent les visiteurs à l'écomobilité : “ sur le 1er km, une voiture consomme en moyenne 50 % de carburant en plus et pollue 4 fois plus que sur le restant de l'itinéraire. Alors pour les courtes distances, privilégiez la marche ou le vélo, c'est aussi bon pour la santé que pour l'environnement”, mais aussi à se tourner vers les producteurs du territoire pour faire vivre l'économie locale.

¹⁹³ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Nature en poche, petit guide des bons gestes*. Disponible sur : https://www.decouvrir.parcdesvolcans.fr/_files/ugd/df776b_9d781f0b7f954024ad1204259c1e70b7.pdf (Consulté le 29-08-2023)

1.2. Les gardes-nature pour une sensibilisation « sur le terrain »

Les gardes-nature sensibilisent le public et veillent sur les sites naturels qui constituent le territoire du Parc. Depuis le classement de la Chaîne des Puys-faille de Limagne au patrimoine de l'UNESCO, leur mission est désormais d'envergure mondiale.¹⁹⁴ Les visiteurs sont encouragés à se tourner vers les gardes-nature pour tout renseignement, ce sont des interlocuteurs privilégiés puisque leurs missions consistent à :

- Sensibiliser le public aux richesses et aux fragilités des sites ;
- Surveiller les sites hautement fréquentés ;
- Concilier les activités de loisir pleine-nature avec les activités pastorales et forestières ;
- Entretien des sites et chemins ;
- Faire découvrir le territoire à travers des animations régulières à destination des visiteurs.

Les gardes-nature ont des connaissances naturalistes, ils peuvent ainsi partager de précieux conseils aux visiteurs pour observer la faune et la flore. Ces derniers distribuent régulièrement le petit guide nature en poche aux visiteurs lors d'animations ou journées de sensibilisation pour rappeler les bons gestes à respecter en milieu naturel. Les gardes-nature du Parc des Volcans d'Auvergne sont présents dans les Monts du Cantal, le massif des Monts Dore, le lac Servières (site classé Espace naturel sensible) et la Chaîne des Puys.¹⁹⁵ Durant la saison touristique, les gardes-

¹⁹⁴ Auvergne destination. *Gardes nature en Chaîne des Puys, pédagogues et diplomates tout terrain*, 2020. Disponible sur : <https://www.auvergne-destination.com/a-la-une/nulle-part-ailleurs/gardes-nature-en-chaine-des-puys-pedagogues-et-diplomates-tout-terrain/> (Consulté le 29-08-2023)

¹⁹⁵ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Nature en poche, petit guide des bons gestes*. Disponible sur : https://www.decouvrir.parcdesvolcans.fr/_files/ugd/df776b_9d781f0b7f954024ad1204259c1e70b7.pdf (Consulté le 29-08-2023)

nature sont présents quotidiennement sur le terrain, avec une attention particulière au Puy de Dôme et Puy des Goules, le cœur du site naturel et touristique, un lieu privilégié pour faire passer des messages au plus grand nombre comme l'explique Anthony Porte, responsable de l'équipe des gardes-nature du PNRVA :

*« Contourner les troupeaux pour respecter le travail des bergers car les ovins sont très craintifs. Ne cueillir aucune fleur car nombre d'entre elles sont protégées et se fanent très vite après cueillette. Rester sur les sentiers, suffisamment nombreux et bien entretenus pour profiter pleinement de la découverte ».*¹⁹⁶

Certains gardes-nature du Parc sont d'ailleurs habilités à sanctionner les visiteurs en cas de non-respect des consignes : allumer un feu ou cueillir certaines fleurs protégées est passible d'une amende de 135 euros.¹⁹⁷

Un autre biais de sensibilisation, plus original, est celui des “run-tchatte du Parc des Volcans d'Auvergne”, ce concept sportif combine trail-running et découverte. Il s'adresse aux amateurs de course à pied en milieu naturel. Ce concept est animé par un garde-nature du Parc et permet de véhiculer des messages par la course, pour faire comprendre les différents enjeux des milieux naturels dans lesquels les coureurs évoluent. L'objectif est d'oublier l'idée de performance et d'être davantage dans l'observation pour adapter aux mieux ses pratiques sportives et ainsi participer à

¹⁹⁶ Auvergne destination. *Gardes nature en Chaîne des Puys, pédagogues et diplomates tout terrain*, 2020. Disponible sur : <https://www.auvergne-destination.com/a-la-une/nulle-part-ailleurs/gardes-nature-en-chaine-des-puys-pedagogues-et-diplomates-tout-terrain/> (Consulté le 29-08-2023)

¹⁹⁷ France bleu. *Parc des Volcans : les gardes nature veillent à la préservation de l'environnement*, 2021. Disponible sur : <https://www.francebleu.fr/vie-quotidienne/balades-randonnees/parc-des-volcans-les-gardes-natures-veillent-a-la-preservation-de-l-environnement-1629395233> (Consulté le 29-08-2023)

la préservation des sites naturels sensibles et fragiles qui constituent le Parc des Volcans d'Auvergne.¹⁹⁸

1.3. Le livret des découvertes et le site des Découvertes du Parc

Depuis 2012, l'équipe du Syndicat mixte du Parc des Volcans propose aux visiteurs de découvrir ou de redécouvrir le territoire grâce aux informations pratiques comprises dans le livret des découvertes. Ce dernier est disponible dans les Offices de tourisme du territoire et met en avant des sentiers d'interprétation (parcours pédagogique) élaborés en partenariat avec les acteurs du territoire. L'édition 2023/2024 accueille le lecteur avec ces quelques lignes :¹⁹⁹

“ Ce livret est une invitation à la (re) découverte de ce qui compose ce territoire, ses richesses patrimoniales liées au volcanisme, bien sûr, mais aussi à la présence de l'eau et à une vie rurale sobre mais généreuse. Il s'agit également de redonner du sens au voyage en mettant en avant une autre forme de tourisme qui place l'homme, qu'il soit habitant ou visiteur, au centre d'un développement respectueux de l'environnement et de l'histoire des lieux, un tourisme qui favorise la rencontre avec ce territoire exceptionnel. Ce livret de découvertes est aussi et surtout un guide pratique proposant une sélection de balades et de sites à découvrir autrement, de bonnes adresses pour goûter, se ressourcer, partager et s'étonner.”²⁰⁰

¹⁹⁸ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Nature en poche, petit guide des bons gestes. Disponible sur : https://www.decouvrir.parcdesvolcans.fr/_files/ugd/df776b_9d781f0b7f954024ad1204259c1e70b7.pdf (Consulté le 29-08-2023)

¹⁹⁹ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Promotion de l'écotourisme*, 2023. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/ecotourisme> (Consulté le 29-08-2023)

²⁰⁰ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Livret de découvertes du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, 2023/2024*. Disponible sur : https://www.decouvrir.parcdesvolcans.fr/_files/ugd/df776b_928dcca0d8df4651873b77bda375902d.pdf (Consulté le 29-08-2023)

Ce livre comprend une dizaine de pages, réparties par thématiques comme suit :

- Le portrait d'un territoire singulier : présentation du territoire du Parc et de ses spécificités géographiques, son année de classement, les cinq régions naturelles qui composent le Parc, texte explicatif et pédagogique accompagné de schémas sur l'histoire du territoire en lien avec le volcanisme (naissance des volcans et les différentes éruptions volcaniques), des exemples illustrés de photos et de court textes sur la faune et la flore locale, la place de l'eau sur le territoire (lacs, vallées glaciaires, gorges sauvages, rivières, cascades, zones humides) et l'intérêt biologique de ces milieux aquatiques, mais aussi les spécificités du monde rural du territoire et la place du savoir-faire et des traditions (l'élevage et le pastoralisme, la transformation fromagère et la gastronomie, le petit patrimoine avec les burons ces anciennes habitations saisonnière des éleveurs pour le pâturage en altitude, l'occitan, les contes et les légendes).
- Cinq balades découvertes : valorisation de l'itinérance douce et de la randonnée à travers des balades dans chaque région naturelle du Parc, une invitation à découvrir la faune, la flore, les paysages, les volcans, les patrimoines culturels dans le respect du territoire et de ses espaces naturels fragiles, présentation du site des Découvertes du Parc et son lien internet.
- Nos bonnes adresses : invitation à rencontrer les producteurs, artisans et restaurateurs du territoire qui œuvrent au maintien des savoir-faire locaux et au respect de l'environnement
- Le Parc et les Réserves naturelles vous accueillent : invitation à se rendre dans la Maison du Parc à Aydat pour découvrir des expositions temporaires, la boutique (produits écologiques, produits du terroir, équipements de randonnée), le gîte d'étape pour l'accueil des randonneurs ; la Maison du Tourisme à Murat avec son espace découverte sur le Massif Cantalien et le territoire du Parc (publications scientifiques et touristiques, espace vidéo sur le patrimoine naturel et culturel, table numérique pour découvrir les sentiers de

randonnée) ; les Maisons des Réserves naturelles nationales du Parc avec leur espace muséographique.²⁰¹

Le site internet des Découvertes du Parc est la continuité numérique de ce livret des Découvertes, il traduit de la même volonté d'inciter les visiteurs à découvrir le territoire du Parc des Volcans d'Auvergne grâce à la randonnée, à leur permettre de développer des connaissances sur le patrimoine naturel et culturel du territoire, tout en les sensibilisant à la nécessité d'appliquer des pratiques de bonne conduite dans les espaces naturels fragiles du site. Cette version numérique permet de proposer aux visiteurs une offre qui vient compléter et enrichir celle du livret des Découvertes : de nombreux parcours aux pratiques variées (trail, VTT, vélo, pédestre), des adresses de producteurs et artisans sur tout le territoire, un agenda qui recense les dates des manifestations culturelles et sportives.

2. La gestion de la fréquentation des itinéraires de randonnée sur le territoire du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

2.1. La stratégie du site des Découvertes du Parc pour répartir les flux

Une des vocations du site des Découvertes du Parc est de « *valoriser les lieux méconnus sans ignorer les hauts lieux* ». Un des objectifs est de valoriser équitablement chacune des cinq régions naturelles du Parc et de faire découvrir aux randonneurs des parcours peu connus, au charme tout aussi avéré que les parcours plus réputés. Cependant, le slogan du site étant le suivant : « *nos plus belles randos et nos bonnes adresses* », les visiteurs pourraient éventuellement remettre en question

²⁰¹ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Livret de découvertes du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, 2023/2024*. Disponible sur : https://www.decouvrir.parcdesvolcans.fr/_files/ugd/df776b_928dcca0d8df4651873b77bda375902d.pdf (Consulté le 29-08-2023)

la crédibilité du site des Découvertes si les itinéraires au coeur des lieux connus et réputés (Puy de Dôme, Puy Mary, Puy de Pariou, Puy de Sancy) n'apparaissent pas. Le parti pris pour la publication des itinéraires qui connaissent une forte fréquentation est d'informer les randonneurs sur la réglementation en place à respecter, et les bons gestes à adopter. Ces sites réputés attirent chaque année de nombreux touristes, la publication de ces hauts lieux permet ainsi de véhiculer des messages afin de responsabiliser les visiteurs et de les impliquer dans une démarche de préservation de la biodiversité lorsqu'ils randonnent sur le territoire.

A titre d'exemple, un itinéraire de randonnée est valorisé sur le site des Découvertes du Parc au coeur de la Réserve naturelle nationale de la vallée de Chaudefour. Ce site naturel possède une faune et une flore exceptionnelles ainsi que des espèces rares et protégées, que l'on ne trouve nulle par ailleurs pour certaines.²⁰² Cependant, afin de réguler la fréquentation de cet itinéraire, ce dernier est difficile et n'est ainsi accessible qu'aux randonneurs les plus aguerris : il se réalise en cinq heures, a une longueur de quinze kilomètres et un dénivelé positif de +900 mètres. De plus, un message rappelle aux randonneurs que certaines règles sont à respecter au sein de la Réserve : les chiens ne sont pas autorisés, tout comme la cueillette, le feu, le camping ou le bivouac, l'abandon de déchets, l'usage de drones ou encore la circulation à l'aide de véhicules motorisés.²⁰³

Un autre moyen de répartir la fréquentation des itinéraires hautement fréquentés est la dépublication d'itinéraires à certaines périodes sur le site des Découvertes du Parc. L'outil

²⁰² Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Réserve naturelle de la Vallée de Chaudefour*. Disponible sur : <https://www.parcdesvolcans.fr/reservechaudefour> (Consulté le 29-08-2023)

²⁰³ Les découvertes du Parc des Volcans d'Auvergne. *Vallée de Chaudefour*, 2022. Disponible sur : <https://decouvertes.parcdesvolcans.fr/trek/98-Vallee-de-Chaudefour> (Consulté le 29-08-2023)

numérique Geotrek offre la fonctionnalité de dé-publier en un clic un itinéraire, et de le re-publier éventuellement plus tard, sans avoir à le supprimer. Lors de la période de stage ce fut le cas par exemple pour l'itinéraire qui se trouve au pied du Puy de Dôme, qui accueillait une étape du Tour de France, à l'été 2023. Des restrictions de circulation et de stationnement étaient de vigueur avant et pendant la course, il est donc apparu pertinent de dé-publier l'itinéraire pédestre qui propose un tour du Puy de Dôme quelques jours avant l'événement, avant de le rendre de nouveau disponible sur le site internet quelques jours après. Cette méthode est également adoptée dans d'autres circonstances, par exemple durant la saison hivernale lorsqu'un itinéraire pédestre n'est plus accessible ou crée des conflits d'usage avec d'autres pratiques de sports d'hiver (ski de fond, ski de piste...).

En résumé, il n'existe actuellement pas de stratégie officielle depuis le déploiement de l'outil du site des Découvertes en 2022 concernant la gestion de la fréquentation, mise à part la dé-publication de certains itinéraires jugés trop fréquentés, ou la possibilité de proposer des itinéraires plus difficiles pour n'attirer que des randonneurs expérimentés sur des lieux naturels sensibles. Cependant, il reste la possibilité d'interdire concrètement l'accès à certains itinéraires. C'est le cas notamment d'un cratère emblématique de la Chaîne des Puys : le Puy de Côme. La fréquentation appuyée et les mauvaises pratiques ont détérioré l'état du site, entraînant sa fermeture au public en 2003. En 2022, des travaux ont été engagés en faveur de la préservation et de la valorisation du Puy de Côme. Il est désormais possible de faire le tour de Côme, en suivant d'anciens sentiers communaux et non plus des sentiers sauvages, le sommet n'est toujours pas accessible au public, mais les travaux ont permis d'agrandir de deux hectares la pâture existante pour répondre à la demande agricole et proposer une ouverture paysagère sur le Puy de Côme ; un portail d'accès a

été installé afin de maintenir les différents usages sur le site, comme l'estive.²⁰⁴ Ce nouveau parcours du Tour de Côme est disponible sur le site des Découvertes depuis l'été 2023.

2.2. Le suivi de la fréquentation "virtuelle" du site des Découvertes

Depuis le printemps 2023, le logiciel libre et open source Matomo est installé au Parc des Volcans d'Auvergne pour suivre la fréquentation du site des Découvertes du Parc. Cet outil d'analyse web permet de mesurer l'audience d'un site, de récolter et d'analyser des données variées liées aux visites.²⁰⁵ Voici ses principales fonctions :

- Suivre et analyser les données liées au trafic sur le site Internet en termes de nombre de visiteurs, pages visitées, provenance géographique des visiteurs, appareils utilisés. Cela permet une meilleure compréhension du public cible ;
- Analyser le comportement des visiteurs en termes du temps passé sur les pages visitées et les actions effectuées (téléchargements, clics) ;
- Comparer des périodes, le logiciel permet d'identifier des tendances et changements de fréquentation sur différentes périodes ;

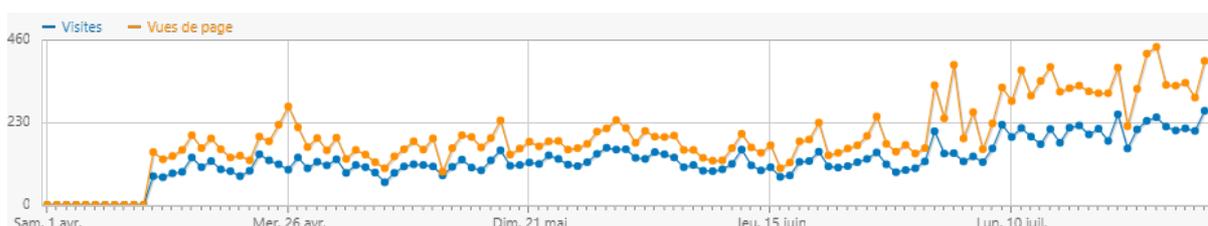
Ce logiciel est considéré comme éthique car il prône la protection de la vie privée, la transparence et le respect des utilisateurs. Par exemple, il permet d'anonymiser les adresses IP pour éviter l'identification individuelle des visiteurs.

²⁰⁴ Chaîne des Puys Faille de Limagne. *Exemples d'actions en cours*. Disponible sur : <https://www.chainedespuy-failledelimagne.com/gestion-et-preservation-du-site/exemples-dactions-en-cours/> (Consulté le 29-08-2023)

²⁰⁵ BDM Tools. *Matomo : un outil de web analyse respectueuses des données et de la vie privée*. Disponible sur : <https://www.blogdumoderateur.com/tools/matomo/> (Consulté le 29-08-2023)

À titre illustratif, voici un extrait du logiciel Matomo concernant les visites et vues de page du site des Découvertes du Parc sur la période d’avril à juillet 2023.

Figure 24 : Visites et vues de page sur le site des Découvertes du Parc ²⁰⁶



D’après ce tableau, le nombre de visiteurs sur le site des Découvertes est en hausse depuis le mois d’avril 2023. La fréquentation du site connaît une évolution conséquente au mois de juillet avec des visites journalières passant d’environ 230 à 400. Le site des Découvertes du Parc est relativement récent puisqu’il a été lancé en 2022, la promotion de ce dernier est en cours, un temps est nécessaire pour qu’il soit adopté par les randonneurs eux-mêmes et par les acteurs touristiques du territoire. Le Benchmark réalisé par la stagiaire au début du stage a permis d’identifier le fait que les autres Parcs naturels régionaux ayant recours à Geotrek pour valoriser leurs itinéraires de randonnée ont tous le terme de “rando” dans l’URL de leurs sites internet. Cela permet aux visiteurs d’identifier et trouver facilement le site des Parcs naturels régionaux dédié à la pratique de la randonnée. L’équipe du Syndicat mixte du Parc a choisi l’intitulé des “Découvertes du Parc” afin d’assurer une continuité avec le livret des Découvertes déjà existant, et pour ne pas créer de confusion pour les visiteurs puisque l’offre du site dépasse la pratique des randonnées, et inclut des parcours trail et VTT, mais aussi des recommandations d’artisans, producteurs et événements sur le territoire. La conséquence est une notoriété du site internet moins évidente et intuitive que

²⁰⁶ Matomo. Page d’accueil - visites sur le site des Découvertes du Parc pour la période d’avril à juillet 2023.

les autres Parcs naturels régionaux, avec un référencement (processus d'optimisation du site web et sa visibilité dans les moteurs de recherche) plus faible.

Si une surfréquentation des itinéraires de randonnées sur des sites naturels sensibles n'est pas souhaitable, il est possible d'envisager qu'une fréquentation virtuelle importante sur le site des Découvertes permettrait de sensibiliser davantage les randonneurs aux bonnes pratiques à adopter sur le territoire du Parc.

Afin d'aller plus loin, le logiciel Matomo pourrait être utilisé par le Parc d'une manière plus poussée pour étudier la fréquentation virtuelle. Par exemple, les données de fréquentation des pages internet pourraient être cartographiées, avec les statistiques de fréquentation de chaque itinéraire. Cela permettrait de connaître les itinéraires les plus fréquemment recherchés sur le territoire du Parc, et s'il s'agit de parcours au sein d'espaces de zones naturelles sensibles, ou de parcours dans des lieux déjà très fréquentés. L'équipe du syndicat mixte du Parc pourrait ainsi identifier les parcours les plus populaires et mettre en place des actions pour éviter la surfréquentation de certains secteurs. Cependant, ce propos a besoin d'être nuancé puisque la seule consultation d'itinéraires sur le site des Découvertes du Parc n'aboutira pas forcément à leur pratique réelle sur le terrain. Cela peut néanmoins être un indicateur des pratiques de randonnée.

2.3. Éco-compteurs et actions adoptées par certains Parcs pour encadrer la sur fréquentation

Une étude a été menée de mai à octobre 2020 pour connaître la fréquentation sur le site Natura 2000 des Monts Dore, dans le territoire du Parc. Cela a été rendu possible grâce à des éco-compteurs, gérés par le PNRVA, le Conseil Départemental du Puy de Dôme, la communauté de communes Massif du Sancy. L'étude démontre que les crêtes sont la zone la plus largement fréquentée, cela s'explique par la présence de deux téléphériques qui permettent un accès aisé au site de renom du Puy de Sancy. Le secteur de la Vallée de Chaudesfour (Réserve naturelle

nationale) connaît également une fréquentation importante. Sur ces deux secteurs, une présence quotidienne de gardes-nature est assurée lors des périodes de fortes affluences. L'usage des éco-compteurs permet de connaître les jours de forte affluence et les secteurs où la présence de gardes est nécessaire, notamment pour faire de la prévention auprès des randonneurs autour du bivouac.

207

Les éco-compteurs permettent de suivre et de mieux appréhender la fréquentation réelle des randonneurs. Les Parcs naturels régionaux peuvent ensuite réagir en conséquence en mettant à disposition du personnel supplémentaire pour les périodes de forte affluence, surveiller que le nombre de visiteurs ne dépasse pas les capacités de charge écologique d'un secteur précis et appliquer des mesures de régulation lorsque nécessaire pour préserver la faune, la flore et les écosystèmes fragiles. Une façon supplémentaire d'utiliser les données recueillies par les éco-compteurs est le partage d'information au public : les données de fréquentation peuvent être communiquées aux visiteurs pour encourager des comportements responsables comme le suivi des sentiers de randonnées et la nécessité de ne pas laisser de déchets sur place. Enfin, les éco-compteurs permettent aux gestionnaires des Parcs naturels régionaux de prévoir des travaux d'aménagement pour répondre aux besoins des randonneurs tout en préservant la biodiversité sur place.

²⁰⁷ Pauline Bely, Claire Larragueta. *Analyse éco-compteur Site Natura 2000 des Monts Dore*, 2020. Disponible sur : <https://side.developpement-durable.gouv.fr/Default/digitalCollection/DigitalCollectionAttachmentDownloadHandler.ashx?parentDocumentId=795636&documentId=795637&skipWatermark=true&skipCopyright=true> (Consulté le 29-08-2023)

L'exemple du Parc national des Calanques peut être cité en matière de gestion de la surfréquentation des Calanques. Le Parc a décidé d'encadrer la fréquentation qui atteint les trois millions de visiteurs par an : c'est le Parc national le plus visité bien qu'il soit le plus petit et l'un des plus sensibles. Certaines plages recensent jusqu'à 3000 visiteurs par jour alors qu'un seuil d'une centaine de personnes ne devrait pas être dépassé pour des raisons de confort et surtout pour l'impact majeur que cela provoque sur la flore qui est piétinée à répétition et sur le sol qui s'érode.²⁰⁸ L'équipe du Parc des Calanques, à la suite de ce constat de surfréquentation, a décidé de limiter le nombre de visiteurs pour certaines calanques durant les périodes de fortes affluences (juin, juillet, août, septembre). L'accès à ces sites n'est possible qu'après une réservation en ligne. Cette mesure vise à ralentir le processus d'érosion et à faciliter la restauration du milieu naturel, tout en permettant aux visiteurs l'opportunité de s'y rendre.²⁰⁹ Une campagne de « démarketing » dissuasive a également été adoptée : des photos de plages bondées, d'embouteillages, du nombre de visiteurs en temps réel encourageant les visiteurs à faire demi-tour. Le Directeur du Parc explique que l'objectif est de modifier les habitudes et de casser l'image d'un territoire attractif pour mieux le protéger.²¹⁰

Le GR20 qui traverse le Parc Naturel régional de Corse est également confronté à des enjeux de surfréquentation. En 2022, le Parc a enregistré une hausse de 63% par rapport à l'année 2021 et

²⁰⁸ Parc national des Calanques. *La surfréquentation - encadrer le tourisme dans les Calanques*. Disponible sur : <https://www.calanques-parcnational.fr/fr/la-surfréquentation> (Consulté le 29-08-2023)

²⁰⁹ Parc national des Calanques. *Réservation Sugiton*. Disponible sur : <https://www.calanques-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/preparer-sa-visite/reservation-sugiton> (Consulté le 29-08-2023)

²¹⁰ Outside? *Trop, c'est trop! Comment, face à la surfréquentation, les sites naturels s'organisent-ils ? 2022*. Disponible sur : <https://www.outside.fr/trop-cest-trop-comment-face-a-la-surfréquentation-les-sites-naturels-sorganisent/> (Consulté le 29-08-2023)

tente de faire la promotion de cinq sentiers alternatifs au GR20²¹¹. Ils sont cependant encore très peu valorisés par les offices de tourisme et les médias. Le Parc naturel envisage d'instaurer des quotas afin de préserver les espaces naturels qui se trouvent menacés par cette surfréquentation. Le Directeur du Parc s'exprime à ce sujet : « *On se laisse le droit de conserver la configuration actuelle, mais on pourrait aussi aller vers davantage de régulation. On ne sait pas encore si ça passera par de la restriction ou de la sensibilisation.* »²¹²

Pour la période estivale 2022, la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse a décidé d'interdire le bivouac sous tente afin de limiter le nombre de visiteurs et l'impact négatif sur l'environnement. Suzanne Forêt, conservatrice de la Réserve déplore que :

« *La mode du bivouac est montée en puissance. Des dizaines et des dizaines de tentes installées sur les alpages gênent le pâturage, couchent l'herbe, génèrent des déchets. Reste également, la question des feux, un réel problème sachant qu'à 1 700 mètres d'altitude, il faut entre 15 000 et 40 000 ans pour constituer 10 cm de sol* ». Ainsi, seul le bivouac à la belle étoile est autorisé.²¹³

Bien que le Parc des Volcans d'Auvergne ne soit pas confronté à un enjeu de surfréquentation d'une telle ampleur, cela reste nécessaire de connaître les actions de régulation possibles et adoptés par les territoires des Parcs lorsque des environnements naturels sensibles se retrouvent dégradés par une trop forte fréquentation, afin de pouvoir anticiper au mieux.

²¹¹ Outside? *Trop, c'est trop! Comment, face à la surfréquentation, les sites naturels s'organisent-ils ?* 2022. Disponible sur : <https://www.outside.fr/trop-cest-trop-comment-face-a-la-surfréquentation-les-sites-naturels-sorganisent/> (Consulté le 29-08-2023)

²¹² France Info. *On pourrait aller vers davantage de régulation* » : face à la hausse de la fréquentation du GR20, des quotas pourraient être instaurés, 2022. Disponible sur : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/corse/on-pourrait-aller-vers-d-avantage-de-regulation-face-a-la-hausse-de-la-frequentation-du-gr20-des-quotas-pourraient-etre-instaurés-2596676.html> (Consulté le 29-08-2023)

²¹³ Outside? *Trop, c'est trop! Comment, face à la surfréquentation, les sites naturels s'organisent-ils ?* 2022. Disponible sur : <https://www.outside.fr/trop-cest-trop-comment-face-a-la-surfréquentation-les-sites-naturels-sorganisent/> (Consulté le 29-08-2023)

Comme évoqué précédemment, les tendances touristiques évoluent, les Parcs naturels régionaux connaissent une forte attractivité pour de plus en plus de touristes. Michaël Web, Président de la fédération des PNR s'exprime à ce sujet : « *Il y a quelques années, on mettait en avant les sites emblématiques pour renforcer l'attractivité de nos territoires, aujourd'hui, on est dans la démarche inverse. On cherche à valoriser l'ensemble du site pour éviter les concentrations de touristes dans les sites les plus réputés.* »²¹⁴

Pour conclure, une difficulté à laquelle sont confrontés les PNR est leur absence de pouvoir réglementaire (contrairement aux Parcs nationaux). Le levier d'action le plus puissant repose sur la charte et le classement de certains espaces comme « espaces naturels sensibles ». Le chercheur Rémy Knafou évoque le paradoxe qui existe entre protéger et désirer ces espaces : « *On a une accélération de la prise de conscience écologique, mais on reste dans une contradiction fondamentale entre la volonté de préserver les espaces naturels et leur mise en désir touristique.* »²¹⁵

²¹⁴ Enzo Dubesset. *Les parcs naturels à la recherche d'un tourisme vraiment vert*, 2021. La Croix. Disponible sur : <https://www.la-croix.com/parcs-naturels-recherche-dun-tourisme-vraiment-vert-2021-08-14-1201170732> (Consulté le 29-08-2023)

²¹⁵ Enzo Dubesset. *Les parcs naturels à la recherche d'un tourisme vraiment vert*, 2021. La Croix. Disponible sur : <https://www.la-croix.com/parcs-naturels-recherche-dun-tourisme-vraiment-vert-2021-08-14-1201170732> (Consulté le 29-08-2023)

3. La coordination entre le Parc, les randonneurs et les acteurs du territoire

3.1. Le contact physique avec les randonneurs

L'équipe syndicat mixte du Parc a un contact direct avec les randonneurs grâce à la Maison du Parc située au siège du PRNVA (Château de Montlosier). Les visiteurs peuvent ainsi s'informer sur :

- le territoire du Parc : ses patrimoines (naturels, paysagers et culturels) les activités locales possibles et les enjeux de valorisation et de préservation du patrimoine ;
- le site de la Chaîne des Puys- faille de Limagne ;
- le rôle et les actions menées par l'équipe du Parc, en partenariat avec les acteurs du territoire.

Plusieurs espaces constituent la maison du Parc : une boutique, deux salles d'exposition (permanente et temporaire), une terrasse extérieure, un espace d'information, une salle de conférence, un parking visiteur. Trois parcours de randonnées sont également proposés au départ de la Maison du Parc. De plus, un gîte d'étape et une aire de bivouac accueillent les randonneurs qui souhaitent faire une escale, qu'ils soient à pied, à vélo ou à cheval. ²¹⁶

D'autres lieux où les randonneurs peuvent rencontrer l'équipe du Parc sont l'Office de Tourisme et l'antenne départementale du PNRVA (Murat), la Maison du tourisme de la Réserve naturelle

²¹⁶ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Maison et gîte du Parc*. Disponible sur : <https://www.decouvrir.parcdesvolcans.fr/maison-et-gite-du-parc> (Consulté le 30-08-2023)

de Chastreix-Sancy, la Maison de la Réserve naturelle de la Vallée de Chaudefour²¹⁷ ou encore sur le terrain au contact des agents du Parc (gardes-nature, naturalistes).

3.2. L'échelle virtuelle avec les randonneurs

Pour s'adresser aux randonneurs, l'équipe du Parc utilise également une communication virtuelle. Elle passe par le site Internet principal du Parc : www.parcdesvolcans.fr où les randonneurs peuvent s'informer sur les actualités du Parc, telles que les activités de pleine nature incluant la randonnée dans la section "loisirs de nature". Le site des Découvertes du Parc s'adresse directement aux randonneurs qui souhaitent découvrir l'offre d'itinéraires valorisés par le Parc. De plus, l'équipe du Parc est active sur les réseaux sociaux et publie régulièrement sur son compte Instagram des parcours de randonnée à découvrir dans les différentes régions naturelles du Parc.

Les randonneurs, qu'ils soient touristes ou habitants, peuvent également souscrire à l'abonnement d'une lettre d'information qui recense les dernières actualités du Parc, les annonces et invitations aux différentes manifestations²¹⁸. Enfin, le livret des Découvertes et le guide nature en Poche, cités précédemment, sont des documents à destination des randonneurs qui souhaitent parcourir le territoire du Parc.

²¹⁷ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Points d'information touristique*. Disponible sur : <https://www.decouvrir.parcdesvolcans.fr/points-d-information> (Consulté le 30-08-2023)

²¹⁸ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Communication*. Disponible sur : <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/communication> (Consulté le 30-08-2023)

3.3. Le Parc et les acteurs du territoire

L'équipe du Parc des Volcans n'est pas chargée d'opérer le balisage des itinéraires de randonnée, ce n'est donc pas cette dernière qui est à l'origine de la création de nouveaux parcours, ni de leur entretien. Cependant, puisqu'elle valorise certains itinéraires de randonnée sur le site Internet des Découvertes du Parc, elle communique régulièrement avec différents acteurs, comme suit :

- a) Les communes partenaires : ces dernières peuvent solliciter le Parc pour qu'il valorise un parcours présent sur leur territoire, elles sont également en charge de la gestion des sentiers.
- b) Les offices de tourisme : ces derniers distribuent le livret des Découvertes et le guide de nature en poche aux visiteurs. Ils sont généralement le premier contact des randonneurs, ce sont eux qui répondent à leurs questions. Lors du stage, la stagiaire a pu assister à une réunion entre une partie de l'équipe du Parc et des Offices de tourisme du territoire afin d'échanger des conseils sur la façon de répondre au mieux aux randonneurs sur certaines problématiques : les chiens tenus en laisse, le feu et le bivouac etc.
- c) Les gestionnaires des Réserves du Parc : l'équipe du Parc sollicite leur avis lorsqu'un itinéraire de randonnée fait partie d'une Réserve naturelle, pour échanger sur la pertinence d'une publication sur le site des Découvertes, à savoir si la présence de randonneurs n'est pas incompatible avec le maintien de la biodiversité sur place.
- d) Les propriétaires privés : nombreux sont les espaces naturels du Parc qui appartiennent à des propriétaires privés. Certains sentiers de randonnée traversent ces

espaces, une convention de passage est ainsi nécessaire.²¹⁹ Certains propriétaires peuvent également décider de ne pas rendre accessible au public ces espaces. Une communication avec ces acteurs est donc nécessaire avant de publier un parcours sur le site des Découvertes.

L'outil numérique libre Geotrek prend de l'ampleur en France et séduit de plus en plus d'utilisateurs. Durant le stage, la stagiaire a pu participer à une réunion d'information entre une partie de l'équipe du syndicat mixte du Parc et des acteurs du territoire du Cantal (office de tourisme), qui souhaitent s'emparer de l'outil pour la gestion des sentiers du territoire, dans une démarche collective.

²¹⁹ Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. *Nature en poche*, 2016. Disponible sur : https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/archive_avant_2016/guidenature%20PNRVA.pdf
(Consulté le 30-08-2023)

CHAPITRE 2 : ANALYSE DES ENTRETIENS

Afin d'apporter des éléments de réponse à la problématique de ce mémoire, différents types d'acteurs ont été sollicités lors d'entretiens qualitatifs : des randonneurs en itinérance, des hébergeurs, des agents du Parc. Ce chapitre est consacré à l'analyse des entretiens.

1. Le point de vue des randonneurs

Pour rappel, les quatre randonneurs ayant participé aux entretiens ont tous en commun le fait qu'ils réalisent le parcours du GR400 en itinérance dans les Monts du Cantal, pour une durée de huit jours. Ils ont entre 28 et 70 ans. La méthodologie pour analyser ces entretiens a été une analyse transversale, rendue possible après la retranscription de ces derniers (tableau transversal et retranscriptions en annexe).

1.1. Profils des randonneurs et leur pratique du tourisme de randonnée

Les randonneurs viennent respectivement de la Bretagne, de la Bourgogne et de l'Indre. L'une est arrivée à Murat, point de départ du GR, en train, les autres en voiture. Les raisons qui les ont poussés à choisir cette destination sont le désir, d'une part, de découvrir un territoire de moyenne montagne : « *Je savais que je voulais de la montagne, je voulais pas de la grosse montagne parce que j'en ai jamais fait* » (E1) et, d'autre part, de découvrir une nouvelle destination en montagne : « *Au niveau de l'expérience on fait ça depuis de nombreuses années, on a déjà une assez bonne connaissance du massif alpin, du massif pyrénéen, du massif jurassien, du massif vosgiens, et on avait des lacunes dans le massif central* » (E3).

Tous les répondants pratiquent la randonnée pédestre, à différents niveaux : deux d'entre eux principalement à la journée : « *sans sac à dos rien donc c'est beaucoup plus simple* » (E1) et les deux autres sont plus expérimentés : « *ça fait 40 qu'on marche, nous ne sommes jamais allés deux fois au même endroit* » (E3). Lorsqu'il s'agit de choisir un itinéraire de randonnée, différents moyens sont évoqués : le bouche-à-oreille, des blogs de voyage sur Internet, la Fédération française de randonnée et les revues de randonnée.

Les enquêtés ont expliqué pourquoi ils avaient choisi le tourisme de randonnée par rapport à d'autres formes de tourisme comme le tourisme balnéaire ou culturel. Différents aspects ont été évoqués :

- le côté immersif de la randonnée : « *la rando tu ne croises quasiment personne, t'es dans ta bulle ça a un beau petit côté.. même pas psychologique c'est plus philosophique, la grande randonnée* » (E1) ;
- son côté valorisant : « *c'est davantage gratifiant d'arriver à un endroit par soi-même plutôt qu'en voiture. Je trouve que c'est l'une des meilleures façons de voyager, pour s'imprégner de l'ambiance d'un lieu* » ;
- le besoin de tranquillité et de nature : « *parce qu'on adore la nature, qu'on a une certaine conception de la tranquillité et qu'on est assez indépendants, on préfère les endroits où il n'y a pas grand monde et où on peut se ressourcer complètement* ». (E3)

Les enquêtés ont également partagé ce qu'ils attendaient d'un séjour impliquant de la randonnée, la notion de déconnexion et de découverte sont cités unanimement par tous les randonneurs : « *la déconnexion, se recentrer sur soi-même* » (E1), « *la déconnexion du quotidien et surtout me reconnecter à la nature, ça fait du bien à la tête, ça fait du bien au corps, aux yeux* », « *la découverte*

de paysages, le besoin de découvrir quelque chose d'autre, de nouveau, que ce soit la nature, la faune, la flore » (E3).

Il a été demandé aux enquêtés s'ils étaient sensibles à l'apprentissage de la faune et de la flore locale lors d'une randonnée sur un territoire. Pour les deux enquêtées les plus jeunes ce n'est pas une préoccupation majeure : *« ce n'est pas quelque chose que je recherche » (E1), « ça me plaît de découvrir mais je vais pas forcément aller chercher l'information, c'est surtout les paysages qui m'intéressent » (E2).* Pour les deux autres répondants, plus âgés, c'est davantage une source d'intérêt : *« j'adore ça la flore c'est magnifique » (E4), « c'est même problématique pour nous parce que le fait d'aimer la flore eh bien au lieu de faire le parcours de randonnée en 4h on met 6h parce qu'on fait des séances photos à plat ventre et ainsi de suite, c'est assez folklorique » (E3).*

En matière de services lors d'un séjour en itinérance, ceux évoqués sont la possibilité de planter sa tente dans un camping et de découvrir la gastronomie locale. Les randonneurs ont démontré une forte capacité d'adaptabilité : *« si je peux avoir une douche c'est top, si y'en a pas y'en a pas » (E1), « trouver un endroit où on peut manger, un lit et une douche voilà ça c'est le B.A.BA et après on s'adapte on a aucune exigence particulière » (E3).* La tendance grandissante du service de portage de bagage a été mentionnée, et ne semble pas intéresser les randonneurs : *« le portage de bagage c'est pas qu'on ait de l'hostilité envers cette démarche mais pour l'instant on veut porter nos bagages, c'est pratique d'avoir sa maison sur soi » (E4).*

1.2. Comportement touristique et gestion de la fréquentation

Les randonneurs ont évalué la façon dont la pandémie du Covid-19 a modifié, ou non, leur façon de voyager. Pour une enquêtée, il y a eu un réel avant/après : *« avant le Covid (...) je me suis dit*

tous les ans je vais faire un hyper gros voyage et après le Covid j'ai fait OK y'a pleins de choses à visiter en France tu vas arrêter de prendre l'avion tu vas prendre les transports en commun » (E1). Pour les autres répondants, le Covid ne semble pas avoir modifié leur comportement touristique : « *non pas du tout puisqu'on voyage en randonnée depuis 40 ans* » (E4).

Les randonneurs sont unanimes sur le fait que la pratique de la randonnée leur permet d'être davantage sensibilisé à l'environnement « *oui c'est sûr davantage sensibilisé à la flore surtout, et de faire attention aux plantes qui poussent, aux saisons* » (E1), « *oui largement, quand on voit comme la nature est belle on a envie de la préserver* » (E2). L'un évoque les comportements inappropriés de certains randonneurs : « *là où on a évolué c'est dans notre jugement par rapport aux comportements des autres randonneurs on est devenus assez brutaux parce qu'il y a vraiment des comportements imbéciles et ça on ne le supporte plus, par exemple s'il y a un lacet je ne vois pas l'utilité de couper à travers le lacet pour dégrader les sentiers et le paysage* » (E3). L'une apporte une nuance concernant son rapport à l'environnement et l'influence de la randonnée : « *est-ce que c'est la randonnée qui fait de moi quelqu'un de plus écologique ou est-ce que c'est parce qu'on prend tous conscience du réchauffement climatique et de l'écologie, je ne sais pas* » (E3).

Une question de l'entretien portait sur l'attrait des randonneurs pour les itinéraires au cœur de lieux connus et réputés, ou au contraire méconnus et donc moins fréquentés. Pour trois des répondantes, un compromis entre lieux connus et méconnus est recherché : « *c'est sûr que je recherche plutôt des endroits où il y a moins de monde (...) après si c'est un endroit réputé qui offre un joli point de vue c'est pas grave de croiser plus de gens, mais c'est pas un critère majeur* » (E2). Pour un répondant au contraire, la renommée d'un lieu n'est pas un critère de sélection, au contraire : « *la notoriété on n'en a rien à cirer, c'est pas du tout ce qu'on recherche, on a jamais fait Saint Jacques de Compostelle et on le fera jamais car c'est pas notre truc (...) On est allés dans des*

endroits magnifiques qui mériteraient d'être connus mais on préfère les garder pour nous, pour notre plaisir. C'est pas un critère la popularité ou le renom, le Puy Mary c'était sur le parcours donc on ne va pas non plus l'éviter volontairement mais c'est pas le Puy Mary qui nous a fait venir ici non plus. » (E3).

L'avis des randonneurs a été recueilli concernant les mesures de régulation de certains sites surfréquentés, et s'ils trouvent, en tant que touristes, ces mesures trop restrictives ou au contraire nécessaires. A l'unanimité, les répondants comprennent l'intérêt et la nécessité de ces mesures :

- *« Pour des zones protégées oui c'est pas mal » (E1) ;*
- *« Je comprends et je pense que c'est important pour préserver la nature (...) pourquoi pas les fermer quelque temps dans l'année et laisser la nature reprendre ses droits. Sur le moment c'est embêtant de pas pouvoir accéder à un lieu quand on randonne mais je comprends complètement pour une gestion sur le long terme » (E2) ;*
- *« C'est nécessaire et à mon avis c'est même un peu tardif, c'est une obligation de réguler on ne peut pas faire autrement on n'a pas le choix, c'est même plus une idée ou défendre quelque chose non c'est inévitable il faut le faire (...) ça se dégrade rapidement et si on ne fait rien l'accès sera complètement interdit » (E3) ;*
- *« Il faut limiter car ça se dégrade à une vitesse pas possible, au Puy Mary ils ont tout bétonné on l'a bien vu dans la descente parfois ce n'est plus un sentier c'est un canyon » (E4).*

Une randonneuse a partagé son expérience dans le Parc national des Calanques : *« j'y suis allée une fois en pleine saison et il y avait beaucoup de monde, et une fois en hors saison et là c'était génial il y avait moins de gens et j'ai beaucoup plus apprécié quand il y avait moins de gens c'est sûr » (E2).*

1.3. Connaissance du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Les randonneurs ayant participé à l'entretien qualitatif découvraient pour la majorité le territoire de l'Auvergne, il leur a été demandé de partager ce que leur évoquait le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Ils s'accordent tous à dire qu'ils n'ont pas de connaissance à ce sujet : « *je connais pas et je me suis absolument pas renseigné avant de venir* » (E1), « *je connais peu l'Auvergne, je sais que c'est une région volcanique après tout ce qui est Parcs régionaux je connais pas* » (E2), « *on va visiter les maisons de Parc, mais les actions que font le Parc nous on ne sait pas trop.* » (E3).

Dans la partie 2 de ce mémoire, des études récentes ont été citées démontrant qu'une part des visiteurs en Auvergne-Rhône-Alpes avaient choisi leur destination parce qu'elle était comprise dans un Parc naturel régional. Il a ainsi été demandé aux randonneurs en itinérance si le fait qu'un parcours de randonnée soit situé sur le territoire d'un PNR influençait leur choix. Tous les répondants ont affirmé que cela n'avait aucune influence sur leur choix : « *Pas du tout, peut-être que le Parc ça donne l'idée que c'est plus préservé plus naturel, j'imagine qu'il y a plus de règles à respecter et de réglementations mais ça n'influence pas mon choix* » (E2). Cependant le fait de se rendre dans les Maisons des Parcs et de rentrer en contact avec les gardes-nature est une plus-value pour deux d'entre eux : « *honnêtement non, disons que c'est un plus puisqu'on en profite pour visiter les maisons des parcs, et si on rencontre des gardes nature avec qui discuter ça nous plaît mais ça n'oriente pas foncièrement notre choix* » (E3).

Pour conclure, les réponses apportées par les randonneurs démontrent qu'ils sont sensibles à l'environnement traversé lors d'un séjour impliquant de la randonnée pédestre et démontrent un certain intérêt pour la faune et la flore. Ce constat joue en faveur du site des Découvertes du Parc qui véhicule des messages sur le patrimoine naturel du Parc. En effet, l'échantillon de randonneurs sélectionné pourrait être intéressé par le contenu du site des Découvertes, puisque ces derniers

présentent une curiosité et un désir d'apprentissage sur le territoire parcouru. Ces randonneurs apparaissent davantage enclins à parcourir des sites méconnus plutôt que des sites de renom à la forte fréquentation. Cela signifie que leur utilisation du site des Découvertes serait plutôt orientée vers les parcours peu fréquentés, d'où l'intérêt d'une valorisation d'itinéraires méconnus sur le territoire du Parc. L'ensemble des répondants comprend les mesures adoptées pour réguler la surfréquentation de certains lieux et les jugent même nécessaires et inévitables dans certains cas. Enfin, les répondants n'ont pas connaissance du rôle du Parc des Volcans d'Auvergne et cela n'est pas un critère qui a influencé leur choix de parcourir le GR400 qui fait pourtant partie du territoire du Parc. Cela peut être justifié par le fait que ces randonneurs découvrent l'Auvergne.

Des nuances peuvent être apportées aux éléments présentés par les répondants. Tout d'abord l'échantillon est faible (4 randonneurs), ils sont tous concentrés sur le territoire du Cantal et pratiquent un séjour de randonnée en itinérance. Pour appuyer les propos présentés et apporter des points de vue complémentaires, il serait nécessaire de s'entretenir avec des randonneurs aux pratiques différentes (équestre, VTT, balades) avec une répartition géographique plus représentative du territoire du Parc.

2. Le point de vue des hébergeurs

Pour rappel, les cinq hébergeurs ayant participé aux entretiens ont tous en commun le fait qu'ils sont localisés à proximité immédiate du GR400, parcours d'itinérance pédestre dans les Monts du Cantal. Trois types d'hébergeurs ont été sélectionnés : un refuge, un gîte d'étape et un hôtel 3 étoiles. La méthodologie pour analyser ces entretiens a été une analyse transversale, rendue possible après la retranscription de ces derniers (tableau transversal et retranscriptions en annexe).

2.1. Profil des hébergeurs

Les répondants sont respectivement originaires des Alpes, de la région Lyonnaise et du Puy-de-Dôme. Ils se sont installés dans le Cantal pour leur activité professionnelle d'accueil des visiteurs, ils avaient une autre profession avant cette dernière : pisteur-secouriste, DRH ou encore ingénieur informatique. Ils ont tous la particularité d'offrir le gîte et le couvert aux visiteurs : *« on gère la totalité de la gestion du gîte à savoir la cuisine, les chambres, le ravitaillement, l'entretien, l'accueil, les repas »* (E2). Les gérants de l'hôtel 3 étoiles ont bénéficié d'un financement pour les aider à lancer leur projet : *« la région Auvergne, le département, l'Europe nous ont dit si vous faites un trois étoiles on vous aidera c'est comme ça que c'est parti et ça a permis de faire que le projet soit ce qu'il est, c'est-à-dire accessible pour des personnes à mobilité réduite avec toutes les normes de sécurité qui incombent à un trois étoiles »* (E5).

2.2. L'accueil du randonneur et tourisme de randonnée

Les hébergeurs ont un contact privilégié avec les randonneurs qu'ils accueillent. Il leur a été demandé d'identifier les raisons qui poussent ces derniers à se rendre en Auvergne, et plus spécifiquement dans le Cantal, lieu de résidence des hébergeurs. La qualité des paysages a été évoquée, mais aussi les grands espaces, le côté préservé du territoire, loin des foules : *« ils cherchent l'espace, surtout dans le Cantal y'a vraiment de la place, et puis la beauté des paysages »* (E1), *« les paysages d'une manière générale, le fait que ce soit relativement encore bien préservé, parce qu'il y a du monde mais c'est pas la foire d'empoigne on se bouscule pas sur les sentiers »* (E2), *« peu de monde, ça c'est je crois le premier qu'on entend et être tranquille, être au calme, être dans la nature »* (E3). La gastronomie est également un critère cité : *« pour la gastronomie aussi, ça peut jouer je pense, c'est le pays du fromage l'Auvergne »* (E1). Enfin, le caractère central et de moyenne montagne du territoire : *« aller dans les Pyrénées ça peut être compliqué quand on vient de Bretagne par exemple, ici on est quand même dans une zone assez centrale et c'est du coup assez prisé pour cette raison »*

(E3), « ça reste des montagnes accessibles donc qui s'adressent à beaucoup de randonneurs, on a accès aux crêtes malgré le peu d'altitude » (E4).

Les hébergeurs ont ensuite évoqué le type de clientèle qu'ils accueillent dans leur établissement. Concernant le refuge, le visiteur est un randonneur puisque l'établissement n'est accessible que par mobilité douce, à pied ou en raquette. La clientèle varie selon la période de l'année : « mai-juin c'est vraiment une clientèle que l'on peut qualifier de bon randonneur encore, un peu plus âgée, parce que c'est hors période scolaire, juillet-août t'as de tout, t'as les petites familles et puis septembre ça reprend du randonneur expérimenté, du bon randonneur quoi, l'hiver oui on a des randonneurs qui sont équipés ou alors qui se font encadrer avec un guide ou un accompagnateur » (E1). Concernant le gîte d'étape, la clientèle est principalement composée de personnes au-delà de 50 ans, des trailers et des groupes. Les répondants constatent une hausse des randonneurs séjournant à un même endroit pour faire plusieurs parcours de randonnée : « On constate une surconsommation de séjours plus que de l'itinérance, des randonneurs qui font de l'étoile donc qui se posent à un endroit et qui bougent même éventuellement en voiture, en fait ils vont à un autre point pendant la journée mais ils reviennent sur le même site le soir » (E2). Les jeunes sont peu représentés, d'après les gérants du gîte ils optent pour des hébergements plus accessibles financièrement ou pour du bivouac à proximité des parcours. Concernant les gérants de l'hôtel, là aussi la clientèle est composée majoritairement de retraités ayant un attrait pour les produits locaux : « c'est un public qui a envie de découvrir l'aspect nature, préservation mais produits locaux aussi (...) aller voir les producteurs de fromage, faire des visites ça c'est même majeur » (E4). Les trailers et les cyclistes sont aussi présents : « une dominante depuis quelques années de trail qui a le vent en poupe, beaucoup de trailers, beaucoup de cyclistes. Grâce au Tour de France, on a vu que la première année où il est passé, derrière le vélo s'est développé » (E5). Enfin des familles et amis séjournent régulièrement à l'hôtel : « des réunions de copains aussi qui veulent se retrouver au centre de la France, le Massif Central porte bien son nom » (E5). Ainsi, si le refuge et le gîte d'étape

accueillent majoritairement des randonneurs, l'hôtel accueille aussi des vacanciers qui ne se rendent pas forcément sur le territoire pour s'adonner à cette pratique pédestre.

Tous les répondants s'accordent pour dire que l'année post-Covid a eu un réel impact dans la hausse de la pratique de la randonnée : « *oui post-Covid il y a eu un boum de randonnée et du ski de rando* » (E1), « *l'année après Covid oui, à la sortie de 2020, là ça a explosé on avait nous trente appels par jour ce qui est énorme (...) c'était même trop parce que c'est un petit village c'était impossible d'absorber ça* » (E4). Certains hébergeurs font le constat qu'une nouvelle clientèle de randonneurs est apparue à la suite du Covid-19 : « *des nouveaux randonneurs, des gens qui ne randonnaient pas du tout mais qui ont eu un besoin d'espace vert à un moment ou à un autre* » (E2). Un retour « à la normale » c'est ensuite opéré à partir de 2022 : « *là il n'y a pas d'augmentation de la fréquentation à proprement parler non* » (E2), « *après ça s'est stabilisé et c'est revenu à la normale* » (E4).

Les répondants se sont ensuite exprimés sur l'évolution ou non du comportement des randonneurs. Le gardien de refuge évoque la diversité du profil des randonneurs et de leurs comportements :

« *tu vois de tout, il n'y a vraiment pas un archétype du randonneur, t'en as qui se lance dans le GR400 j'ai jamais fait de la randonnée je sais pas lire une carte ça leur fait pas peur, des fois ça se termine mal, t'as du randonneur expérimenté qui sait ce que c'est un refuge il n'y a aucun soucis avec eux, et puis t'as quelques cons aussi qui balancent leur poubelles, qui respectent pas les lieux, c'est comme partout* » (E1).

Les gérants du gîte d'étape mentionnent l'évolution dans le choix des prestations : « *il y a de moins en moins de dortoirs, beaucoup plus de chambres individuelles* » (E2), « *les gens prennent de plus en*

plus la prestation complète, demi-pension voir aussi pique-nique, la totale» (E3). Quant aux gérants de l'hôtel 3 étoiles, ils évoquent le portage de bagages qui se développe :

« il y a toute une organisation de transport de bagages qui est très importante dans cette zone (...), ils ont juste le sac pour porter leur eau, c'est-à-dire qu'il faut une organisation de taxi. Quand il faut aller chercher une seule valise pour arriver jusqu'à nous, ils en font des kilomètres les taxis, ça s'est monté en flèche et c'est pas forcément le gars de 60 ans il y a des jeunes aussi qui se disent on va faire nos photos on est tranquilles » (E4).

Ils mentionnent également une sensibilité au tri des déchets : *« je l'ai vu en mettant une poubelle dans l'entrée pour le recyclage, sans rien dire, tous les matins la poubelle est correctement remplie et ça c'est un signe qu'on a compris qu'il fallait trier, c'est un signe qu'il y a des évolutions, même dans les discours » (E4). Enfin ils parlent du rapport au digital de plus en plus important pour certains randonneurs : « si on prend le cas des deux traileuses, elles n'ont pas besoin de guide, pas besoin de leur expliquer la carte elles ont déjà tout, le tracé sur leur montre et c'est tout juste si elles paient pas avec la montre, donc ça veut dire qu'il faut que le réseau fonctionne, et à l'opposé il y a le public de personnes âgées qui a besoin d'une carte » (E5), « quand on est avec son téléphone au final on n'échange rien alors que lorsqu'on commence à ouvrir une carte, on montre un livre il y a autre chose qui se passe et ça il ne faut pas le perdre » (E4).*

Les retours que les randonneurs font aux hébergeurs sont l'étonnement face au dénivelé qu'ils n'avaient pas tous anticipé, le caractère montagneux du territoire alors qu'ils s'attendent à trouver des « *montagnes à vaches* » (E2), des problèmes de balisage et la difficulté à réserver des hébergements.

Comme les randonneurs, les hébergeurs ont donné leur avis sur le fait de valoriser des sites méconnus au profit des sites connus ou si les deux allaient de pair. D'après le gardien de refuge, certains sites connus sont trop valorisés : *« le Puy Mary pour moi c'est vraiment pas le plus joli*

sommet du Cantal, on en est loin » (E1), certains sentiers hors-GR présentent plus d'intérêt pour le randonneur « *mais bon il faut apprendre à les découvrir aussi, si tu veux les trouver il vaut mieux savoir lire une carte ce qui n'est pas le cas de tout le monde* » (E1). Pour les gérants du gîte d'étape il faut valoriser à la fois les sites connus et méconnus : « *il faut les deux parce que pour préserver l'environnement il ne faut pas détériorer les sentiers qui sont existants donc ça veut dire qu'il faut être en mesure de pouvoir absorber le flux, sinon il faut pouvoir proposer des alternatives* » (E2). Le cas de la surfréquentation du GR20 en Corse est évoqué : « *il faut trouver l'équilibre, s'il y a tout à coup trop de demande ça va faire comme en Corse où c'est commercial, ou c'est plus très bien exploité correctement, où on tombe dans des gîtes où les gens s'en fichent parce qu'en fait il s'agit juste de faire beaucoup d'argent en peu de temps* » (E2). D'après les gérants de l'hôtel, une valorisation des sites connus du Cantal, notamment du Puy Mary n'est plus nécessaire au vu de sa forte notoriété : « *il n'y a même plus besoin de les attirer au Puy Mary ils iront quand même mais ils cherchent autre chose aussi (...) il faut pointer qu'il y ait un Puy Mary pour attirer et montrer qu'on peut faire des choses et des découvertes pas connues* » (E4). D'après eux, les randonneurs ne sont pas intéressés que par la découverte des lieux connus, au contraire : « *on voit que les randonneurs cherchent d'autres choses ça veut dire qu'ils préféreraient le Puy Chavaroché d'où ils verront le Puy Mary et toutes ses fourmis qui montent le long de la pente, et ils vont se dire qu'ils sont contents de pouvoir voir ça de loin* » (E5).

Les répondants se sont exprimés sur les avantages et inconvénients du développement du tourisme de randonnée. L'apport économique pour les acteurs des communes est mentionné : « *la randonnée c'est une super activité quand même et puis ça permet de faire vivre du monde (...) c'est quand même une activité qui nous apporte du monde* » (E1), « *plus ça se développe mieux c'est pour nous concrètement* » (E3). Les répondants ont exprimé leur souhait que cette activité se développe davantage au-delà de la saison estivale : « *aujourd'hui la saison dans le Cantal elle est essentiellement en juillet-août, beaucoup moins sur toute la zone mai juin et septembre octobre alors*

qu'il y a encore du potentiel à ce moment-là » (E2), « il faudrait que ça se développe d'avantage en hors-saison » (E3), « on peut encore développer, pas que du 1er juillet au 20 août, le massif est beaucoup plus joli en juin et en septembre car l'automne est sympa, il fait encore beau en octobre donc ça c'est dommage » (E4). L'inconvénient évoqué serait une surfréquentation des sentiers de randonnée sur le territoire, qui créerait un déséquilibre avec l'offre en hébergement et une baisse de la qualité de l'offre : « il ne faudrait pas que le GR400 devienne comme certains tronçons de Saint-Jacques de Compostelle. Déjà y'a pas les hébergements qui vont en face, y'a pas assez de refuge » (E1), « s'il y a trop de monde après on baisse en qualité donc c'est comme tout il faut un équilibre entre ce qu'on est capable d'absorber comme nombre de gens » (E2), « si tout le monde arrive en même temps c'est compliqué, ce n'est pas gérable pour l'aspect hébergement » (E5).

2.3. La perception du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Les répondants se sont exprimés sur la perception qu'ils ont du Parc des Volcans d'Auvergne et s'ils considèrent que c'est une plus-value pour eux hébergeurs de faire partie du territoire du Parc. L'un d'entre eux répond par la négative, justifié par le fait qu'il regrette le manque de présence de gardes-nature dans son secteur : « non, alors là je te réponds non tout de suite, moi je suis là depuis 8 ans j'ai jamais vu un garde, mais jamais » (E1). Les autres hébergeurs sont moins catégoriques mais néanmoins partagés sur l'apport professionnel que cela leur apporte : « sans doute, mais après c'est difficile pour nous de mesurer si ça nous apporte quelque chose au niveau professionnel » (E2), « c'est peut-être une plus-value mais on le sait pas, moi je sais même pas où je suis sur le Parc après tout » (E4). L'un des répondants exprime son ressenti par rapport à la Valeur Parc à laquelle il aurait souhaité adhérer sur plusieurs thématiques « au début on se demandait comment valoriser notre projet d'hôtel et quand on voyait valeur Parc on s'est dit ça peut aussi dire une qualité d'accueil, une façon de voir les choses en termes d'environnement (...) ce qui m'avait déçu c'est que la valeur Parc était réduite à des produits alimentaires alors qu'en fait elle pourrait être beaucoup plus large » (E5).

Les hébergeurs ont enfin été invités à suggérer des actions que l'équipe du Parc pourrait opérer sur leur territoire. Le gérant du refuge évoque des améliorations de la qualité du balisage sur certains GR en indiquant par exemple les temps de marche d'un lieu à un autre. Mais aussi son souhait de voir des refuges gardés ouvrir dans le Cantal afin d'enrichir l'offre présente. Les gérants du gîte d'étape évoquent l'inégale répartition des acteurs sur le territoire du Cantal :

« il y a beaucoup de choses qui se passent sur certaines zones (...) d'autres zones sont un peu plus oubliées (...) Il y a des gros spots, le Puy Mary, le Plomb du Cantal, les infrastructures sont assez concentrées sur certains endroits et sur d'autres il y a peu de choses et même au niveau des politiques départementales il y a des endroits où c'est surdéveloppé et d'autres où pas du tout. D'un point de vue strictement politique, il y'a trop d'acteurs sur le territoire : le Parc des Volcans, le Grand Site du Puy Mary, tous les offices du tourisme, les communautés de communes, les maisons de site, il y'a beaucoup d'acteurs » (E2).

Ils évoquent également un besoin vers davantage de concertation entre les différents acteurs et une sollicitation plus accrue des hébergeurs dans les projets : *« chacun travaille dans son petit coin. Nous en tant qu'hébergeurs on se rencontre régulièrement, hors saison et ça permet de discuter entre hébergeurs mais en fait c'est que entre nous finalement. » (E3), « pour développer quelque chose il faut que les gens se parlent, s'entendent, développent des choses entre eux et en l'occurrence pour l'instant c'est pas ça. En fait si les gens viennent pas auprès des hébergeurs, nous on va pas aller les chercher, et puis c'est plutôt dans l'autre sens que ça marche normalement, et après c'est pour le bien de tout le monde normalement » (E2).* Enfin, les gérants de l'hôtel 3 étoiles font part d'un désir d'une communication plus régulière sur les informations relatives au Parc à partager aux visiteurs : *« nous on cherche l'info (...) il faut qu'on aille la chercher elle ne vient pas à nous (...) il n'y a pas besoin de faire des pages et des pages il faut une petite synthèse, du contenu pédagogique. Même pour avoir ce livret des découvertes il a fallu aller le chercher » (E4).* Ou encore : *« un dépliant avec la*

carte du massif et des lieux stratégiques de randonnée où on peut à la fois faire de la randonnée et rencontrer les artisans et producteurs » (E5).

Pour conclure, les hébergeurs ayant participé aux entretiens qualitatifs ont un contact direct avec les randonneurs, qu'ils soient en itinérance ou randonneurs à la journée. L'été suivant la pandémie du Covid-19 a été marqué par une hausse de la fréquentation des randonneurs en réponse au besoin de grands espaces exprimés par une large partie de français, mais un retour à la normale a ensuite suivi, les hébergeurs ne constatent pas une surfréquentation sur les GR du Cantal ni dans leurs établissements. Une évolution dans les prestations touristiques a été soulignée, comme le confort des chambres individuelles, l'attractivité de la demi-pension et le portage de bagages. Les hébergeurs estiment que les lieux méconnus méritent d'être davantage valorisés, puisque les visiteurs qui se rendent dans le Cantal sont à la recherche d'une nature préservée et peu fréquentée, cependant ils s'accordent à dire qu'il est difficile d'ignorer les hauts lieux qui participent également à attirer des visiteurs sur le territoire. Ces professionnels sont satisfaits du développement de cette forme de tourisme qui leur est favorable économiquement, ainsi qu'aux autres acteurs du territoire. Cependant, ils s'accordent à dire qu'une trop grande fréquentation n'est pas souhaitable car l'offre (hébergements, services) ne serait plus adaptée. Développer le tourisme de randonnée sur une période plus longue que celle estivale est un souhait émis également. Par rapport à la perception du Parc des Volcans d'Auvergne, les répondants ont un retour mitigé, ils souhaiteraient être davantage impliqués dans les concertations avec les autres acteurs du territoire, avoir un meilleur accès à la documentation sur le Parc pour partager plus facilement des informations relatives au Parc à leurs clients. Il est possible d'envisager que le site des Découvertes du Parc serait positivement accueilli par les hébergeurs, et pourrait servir de complément d'informations pour les visiteurs, notamment sur l'offre de randonnées, sur les bons gestes à adopter en randonnée et sur l'aspect pédagogique de la faune, la flore, la géologie et les savoir-faire locaux. En effet, les hébergeurs font le portrait de randonneurs curieux de découvrir le territoire,

et en demande d'informations sur les différents patrimoines. Aussi, le site des Découvertes met en avant les producteurs et artisans locaux, ce qui correspond au désir des visiteurs de partir à leur rencontre.

Des nuances peuvent ici aussi être apportées par rapport à ces entretiens. L'échantillon de cinq enquêtés est relativement faible, la totalité des répondants sont des hébergeurs localisés dans le Cantal, ce qui n'est pas représentatif de l'offre en hébergement présente sur l'ensemble du territoire du Parc. Aussi, le siège social du Parc est localisé dans le département du Puy-de-Dôme où une grande partie de l'équipe du Parc est basée, celle du Cantal est donc moins conséquente, ce qui peut expliquer en partie que les hébergeurs ne constatent pas la présence accrue des gardes-nature, plus présents et nombreux dans la Chaîne des Puys.

3. Le point de vue des agents du Parc des Volcans

Pour rappel, neuf agents du Parc ont été sollicités pour participer à ces entretiens qualitatifs, 8 d'entre eux sont basés au siège du Parc dans le Puy-de-Dôme, et un agent travaille dans la seconde antenne du Parc, dans le Cantal. La méthodologie pour analyser ces entretiens a été une analyse transversale, rendue possible après la retranscription de ces derniers (tableau transversal et retranscriptions en annexe).

3.1 L'agent du Parc et son rôle

Les agents du Parc sont engagés dans des projets variés qui peuvent être résumés comme suit :

- Valoriser le Parc auprès des visiteurs (nature en poche, le site des Découvertes du Parc ; compte Instagram du Parc), valoriser les acteurs économiques du Parc (mettre en place des labels autour de valeurs communes), travailler avec les offices de tourisme pour partager les messages et actions du Parc ;
- Piloter des projets pédagogiques pour les écoles du territoire du Parc avec les enseignants ;
- Rédiger un plan de gestion sous la forme d'un diagnostic concernant certains Espaces Naturels Sensibles : faune, flore, géologie, hydrologie et impact de l'Homme en matière de fréquentation ;
- Faire du lien entre les acteurs du territoire autour de la thématique de la transition énergétique, les sensibiliser sur l'enjeu de pollution lumineuse et la consommation d'énergie de l'éclairage public ;
- Animer un contrat financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes en lien avec la qualité des forêts et de l'eau ;
- Amener un volet environnemental dans les projets et pratiques des agriculteurs et propriétaires du territoire du Parc ;
- Gérer des sites naturels protégés, opérer à leur restauration, inventorier la faune, optimiser les sites pour notamment accueillir le public ;
- Animer un site Natura 2000, concilier les usages sur les sentiers, sur les activités de pleine nature et la préservation de la nature ;
- Opérer une surveillance et une sensibilisation du public sur le secteur de la Chaîne des Puys, entreprendre des projets d'aménagement et de restauration, de suivi naturaliste.

Les agents, dans le cadre de leurs missions, sont tous engagés d'une manière directe ou indirecte au maintien de la biodiversité sur le territoire du Parc : *“toutes les actions sont en faveur de la*

continuité écologique, et donc de la biodiversité : on va aller améliorer les habitats. Plus d'habitats, c'est plus de biodiversité, c'est plus d'abondance” (E1). Cela peut prendre différentes formes :

- L'angle du suivi/inventaire des espèces et milieux naturels : *“par la connaissance de la biodiversité qu'on a sur le territoire”* (E4) *“connaître la biodiversité, et faire des actions pour la préserver”* (E5), *“les suivis scientifiques naturalistes, que ce soit évaluer l'érosion sur des espèces hyper spécifiques (...) ça montre comment évolue la biodiversité, en bien ou en mal, et après on a les compétences techniques pour essayer de réajuster tout ça”* (E9).
- L'angle de la sensibilisation auprès des visiteurs : *“sur le volet sensibilisation c'est évident, surtout les outils qui rappellent les bons gestes notamment en milieu naturel, c'est l'objet principal affiché”* (E3) , *“la connaissance de l'espace proche pour les enfants du territoire, aller découvrir les milieux naturels, les espèces mais aussi les métiers”* (E6).

3.2. Connaissance du site des Découvertes du Parc et bilan de la fréquentation touristique

3.2.1. Le site des Découvertes et la valorisation des itinéraires de randonnée

Il a été demandé aux agents s'ils connaissaient le site internet des Découvertes du Parc, le contenu proposé et si c'était un outil auquel ils avaient recours. Il y a d'un côté :

- ceux qui ne connaissent pas l'outil : *« non, je ne l'utilise pas »* (E8), *“non, non, je ne sais pas ce que c'est »* (E9) ;
- ceux qui connaissent l'outil mais ne l'utilisent pas : *« je ne l'utilise pas, mais je sais ce qu'il propose »* (E1), *« je ne m'en sers pas. Je ne sais pas trop ce qu'il y a de nouveau depuis un an »* (E2), *« je suis allée voir comment il était fait et ce qu'il y avait dessus, mais je ne l'ai jamais vraiment utilisé »* (E7) ;

- ceux qui l'utilisent : « *je l'utilise, j'aime bien la fonctionnalité de la petite carte pour pouvoir voir dans quel secteur faire une rando, les paragraphes, les photos : c'est très complet* » (E4), « *je l'utilise plutôt à titre personnel. Oui, je vois à peu près ce qu'il contient* » (E5), « *j'ai mis l'appli sur mon smartphone (...) nous on voit aussi un intérêt pour le champ enseignant* » (E6) ;
- ceux qui contribuent à l'alimenter : « *je le connais et je l'utilise dans le cadre de mon travail et j'y contribue régulièrement (...) Après, à titre personnel, je ne l'utilise pas encore totalement, peut-être parce que j'ai l'impression que je connais déjà les randonnées, et peut-être parce que celles que je ne connais pas sont un peu loin* » (E3).

Les agents ont ensuite partagé leur opinion sur la façon de valoriser les itinéraires de randonnée sur le site des Découvertes du Parc et s'il était préférable, selon eux, de valoriser des sites réputés et connus, ou à l'inverse des sites méconnus et peu fréquentés, ou les deux. Cette question n'est pas simple à adresser, différents éléments ont été apportés par les répondants :

- La valorisation des itinéraires connus et méconnus doit se faire en simultané : « *un peu des deux, les sites connus, ça peut permettre (...) d'avoir des infos qu'on n'a pas forcément ailleurs ; les sites méconnus, (...) ça permet de diluer un peu la fréquentation* » (E5), « *un peu des deux. Le postulat de départ c'était de dire : on a une mission de diffuser la fréquentation, c'est évident, on ne peut pas se contenter que des gros spots, donc il faut qu'on mette en avant aussi des petites pépites. Et je pense que, depuis le covid, les gens cherchent aussi des endroits moins connus, plus préservés, et où ils ne vont pas faire la queue comme pour le sommet... et il faut un minimum d'emblèmes du territoire, car sinon ça peut créer de la frustration* » (E3) ;
- Il est préférable de valoriser les sites méconnus plutôt que les sites connus : « *les sites qui ont pignon sur rue actuellement, on n'a pas vocation à les valoriser encore (...) C'est plutôt mettre l'accent sur des sites moins connus et qui amènent, d'un point de vue pédagogique, les*

mêmes éléments. (...). Et on n'a pas le choix, sur la chaîne des Puys il faut diffuser la fréquentation » (E6);

- *Il est préférable, au contraire, de valoriser les sites connus plutôt que les sites méconnus : « mettre des sites qui sont déjà connus, au moins à cet endroit-là, on a les outils, les aménagements, le personnel pour canaliser, les impacts négatifs des flux » (E2), « valoriser les sites qui sont déjà très fréquentés et très « aménagés », même si ce n'est pas très agréable pour le visiteur (...) parce qu'on n'est pas prêts encore à faire connaître le reste aux gens » (E8);*
- *La question de la légitimité du site des Découvertes pourrait être soulevée si les sites réputés n'étaient pas valorisés : « les sites connus (...) je trouverais ça bizarre que notre site n'en parle pas du tout, vu que c'est en plein sur son territoire » (E4).*
- *Il est nécessaire d'adapter l'offre en itinéraires par rapport à la fréquentation virtuelle du site des Découvertes du Parc : « il faut s'adapter au nombre de vues sur votre site. Si vous avez énormément de vues, il faut favoriser les sites qui sont déjà reconnus (...). A l'inverse, si vous avez peu de visites, et que ce sont des gens connaisseurs, là vous pouvez proposer plus de randos méconnues, en itinérance » (E1), « pour l'instant, le site internet des Découvertes n'est pas suffisamment fréquenté pour amener des nuisances. Mais s'il prend de l'ampleur, une solution est de dé-publier certains itinéraires en période vraiment sensible, hiver ou été selon les sites » (E3).*

Les répondants s'accordent à dire que cette question de valorisation est un enjeu majeur qui débouche sur des questionnements complexes, des éventuels débats, qui ne peuvent être adressés qu'après une réflexion globale :

- *« sur les sites qui sont hyper préservés, est-ce qu'on veut vraiment amener du monde ? » (E3)*
- *« c'est toujours la question de savoir si on essaye de valoriser en se disant qu'on désengorge un peu les sites connus(...) ou si au contraire on va juste créer de la fréquentation sur d'autres sites » (E7)*

- « *c'est un vrai débat (...) Est-ce que tu sacrifies des endroits ? Sur le terrain, je propose d'aller sur des itinéraires où il y a moins de monde, surtout aux gens qui se plaignent qu'il y ait trop de monde. En même temps, plus il y a du monde partout et plus la dégradation est partout* » (E9)
- « *c'est toujours le grand débat : est-ce qu'il vaut mieux concentrer et protéger le reste ou non ?* » (E4).

3.2.2. *La fréquentation touristique et la régulation d'accès aux itinéraires*

Il a été demandé aux agents du Parc s'ils étaient témoins d'une hausse de la fréquentation des randonneurs sur le territoire du Parc ces dernières années. Certains agents soulignent la popularité de certains types de parcours : « *là où je trouve qu'il y a plus de monde aussi c'est (...) toutes les randos qui touchent aux lacs, là tu attires énormément de monde. Dès qu'il y a un point d'eau* » (E1).

D'autres se basent sur des données quantitatives : « *c'est ce que disent tous les indicateurs : que ce soit les agents d'accueil, en termes de demandes à la maison du Parc, mais aussi les offices de tourisme* » (E3), « *quand on regarde les chiffres des éco-compteurs, quand les gardes nous font un petit topo, y a pas photo* » (E6). Certains agents constatent surtout une diversité des pratiques : « *oui j'ai constaté qu'il y avait plus de monde sur les chemins de randonnées. Que ce soit à pied ou en VTT, il y a de plus en plus de vélos aussi* » (E2), « *il y a une diversification des pratiques et que les sites ne sont pas toujours adaptés à toutes les pratiques (...) comme le canyoning ou l'escalade où c'était des endroits avant qui étaient inaccessibles, la biodiversité était tranquille, et maintenant j'ai vraiment l'impression qu'absolument tout le territoire est accessible, des gorges aux falaises* » (E5). Une répondante nuance ses propos et ne constate pas une fréquentation particulièrement en hausse mais plutôt stable : « *depuis trois ans, je ne dirais pas spécialement. Il y a beaucoup de monde, après, une hausse, pas spécialement (...) il y a eu vraiment un boom après le confinement, mais en fait ça commence à se lisser. Il n'y a pas eu spécialement le boom Unesco* » (E9). Enfin, certains agents

font plutôt le constat d'une nouvelle fréquentation, l'apparition d'un nouveau profil de randonneur qui découvre cette pratique, et qui n'adopte pas nécessairement les bons gestes en nature : *« des gens qui ne connaissent pas grand-chose à la rando, qui vont et qui ne sont pas du tout équipés ; ça peut poser problème »* (E7), *« je constate surtout une hausse de la mauvaise fréquentation : des gens qui ne sont pas du tout équipés, pas du tout sensibles à la montagne, qui sont en crocs, qui marchent n'importe où, qui jettent leur mégot, des gens qui ne sont pas sensibles à ce qu'est la nature ni à sa préservation, eux ont découvert que c'était « accessible » »* (E8), *« des randonneurs de moins en moins aguerris, qui ont besoin d'être très assistés pour ne pas se perdre, nous on n'a pas envie non plus d'installer du panneau à outrance, même au contraire plutôt freiner sur les panneaux, les balisages. Comment faut-il faire ? »* (E6).

Les répondants ont partagé leur point de vue sur la nécessité, ou non, de limiter l'accès à certains itinéraires de randonnée trop fréquentés, et les moyens envisagés pour réguler la fréquentation de manière générale. Différentes façons de gestion ont été proposées par les agents :

- Réguler la fréquentation en dé-publiant certains itinéraires du site des Découvertes du Parc lors des moments clés : *« sur des périodes sensibles, que ce soit le créneau du 14 juillet au 25 août, quand il y a vraiment beaucoup de monde sur notre territoire, peut-être dépúblier certaines randonnées (...). L'hiver, quand il y a chevauchement d'activités différentes (...) ça c'est un point de vigilance. Et puis autre cas, si nos collègues naturalistes nous indiquent qu'à tel endroit, il y a une espèce rare en train de nicher par exemple, préserver la tranquillité de ce site pendant une période donnée »* (E3).
- Orienter les randonneurs vers d'autres secteurs moins fréquentés : *« avoir du « démarketing » ou de proposer d'autres itinéraires, faire découvrir d'autres secteurs ça peut permettre de réguler un peu »* (E4).
- Interdire l'accès à certains itinéraires mais expliquer aux habitants et aux touristes les raisons de cette fermeture : *« on n'a pas forcément besoin d'accès partout, je ne vois pas*

forcément d'inconvénient à fermer certains accès. Après qu'est-ce qu'on met comme critères, pourquoi on en ferme certains et pas d'autres, comment on ferme, comment on sensibilise au fait qu'on ait fermé ? Et qu'on l'explique. Parce que c'est toujours ça qui est compliqué quand on ferme un itinéraire, d'arriver à expliquer pourquoi on le fait, que ce soit compris » (E7).

- *Rendre payant les parkings dans les sites naturels particulièrement sensibles : « faire payer les parkings, comme l'a décidé la mairie de Chaudesfour sans concertation avec la réserve, c'est aussi une solution pour permettre l'entretien des sentiers. Ce n'est pas « pollueur-payeur », mais « utilisateur-contributeur » (E4).*
- *Fermer ou réguler l'accès à certains itinéraires de randonnée, non pas en lien avec la fréquentation mais en lien avec des considérations météorologiques : « nous on pense plutôt souvent à la météo : par exemple sur un sol gelé, tu as une grosse phase de redoux qui va dégeler la surface et là on s'est rendu compte qu'il y avait une grosse érosion, un redoux lors d'un beau week-end avec une grosse fréquentation, ça impacte beaucoup les sols. On se dit que sur ces endroits-là, ce serait intéressant de les fermer. Pour l'instant c'est plutôt cette réflexion-là que de mettre en place des quotas » (E9).*
- *Ne pas fermer l'accès aux itinéraires mais responsabiliser les randonneurs et acteurs de randonnées : « mettre en place des zones de quiétude (...) sur le tracé, s'il y a une estive par exemple, mettre un panneau « zone de quiétude » à l'entrée de cette zone pour inciter les gens à être discrets sur ce passage (...) ça implique les gens dans une démarche positive pour les inciter à changer leurs comportements, c'est pas mal » (E3), « dans le cadre de l'accréditation des accompagnateurs en montagne, pour l'accueil des groupes, le conseil départemental a mis en place une sorte de plateforme pour voir qui est là tel jour au Puy de la Vache par exemple, combien de groupes ; et s'il y en a trop, en tant que professionnel, je me dis que je n'y vais pas ce n'est pas la peine, je vais ailleurs » (E6).*

Certains agents considèrent que les mesures prises par le Parc national des Calanques pour réagir à la surfréquentation des Calanques sont légitimes mais n'ont pas nécessairement besoin d'être appliquées sur le territoire du Parc des Volcans d'Auvergne : *« les calanques c'est la folie, le Cantal ou le Puy-de-Dôme tu n'as clairement pas autant de monde. Là-bas je comprends, il y a un patrimoine à préserver, mais je ne pense pas que sur notre territoire ce soit quelque chose à faire. Continuer à préserver les zones qui le sont, oui, mais pas en interdisant l'accès. »* (E1), *« je pense que les techniques de régulation comme le Parc des Calanques, c'est difficile en termes d'acceptabilité sociale, ça fait jaser. En plus c'est un Parc national, donc ils ont ce côté pouvoir réglementaire. C'est chouette qu'ils le fassent car ça permet à tout le monde de réfléchir »* (E4), *« je pense qu'on n'a pas une fréquentation encore suffisamment élevée comme dans les calanques ou ce genre d'endroit pour se dire qu'on va réguler les visiteurs »* (E9).

L'enjeu d'une nature accessible à tous est également souligné par certains agents, qui se questionnent sur l'éventualité d'un accès payant à certains sites et les problématiques que cela peut engendrer : *« en tant que citoyen, je me pose la question de la légitimité et de l'accès égal au site de proximité pour le loisir par toute la population (...) est-ce qu'on met des péages ? Est-ce qu'on fait payer ? La question de faire payer, c'est une question de retombées pour le territoire, elle est intéressante, mais en même temps elle est très clivante au niveau social. Moi ça me pose la question de se dire : voilà, est-ce qu'il y aura que les gens qui auront les moyens qui bientôt pourront accéder aux plus beaux sites ? Ça ne paraît pas très satisfaisant »* (E2), *« je trouve que l'accès à la nature doit rester large, à tout public, ça me tient à cœur. Ça ne doit pas forcément être payant. Je trouve dommage la démarche de mettre des quotas ou des parkings payants, ça limite l'accès à certaines classes de la population »* (E5), *« éthiquement, derrière, qui est-on pour décider qui a le droit ou non d'entrer ? »* (E6).

Enfin, un agent du Parc explique la barrière entre la théorie et la pratique et de la difficulté d'acceptabilité d'une mesure en faveur de la régulation des itinéraires : *« en théorie ce serait vraiment bien, en pratique ce serait impossible, d'un point de vue technique et d'un point de vue*

mental. Les touristes, on peut les empêcher d'aller à un endroit, les locaux c'est plus compliqué. On assiste déjà à l'arrachage de panneaux, des choses comme ça, donc ce n'est pas possible mais ce serait bien pour certains sites » (E8).

3.3. Sensibilisation du randonneur à l'environnement

Les répondants ont partagé leur avis sur le respect, ou non, des « bons gestes » de la part des randonneurs sur le territoire du Parc. Plusieurs constats ont été établis :

- Une amélioration concernant les déchets sur les sentiers : *« quand j'étais gamine et que je me promenais dans les bois, il y avait des sachets, des sacs plastique et quelque part je pense que si on retournerait trente ans en arrière on serait hyper choqués » (E2).*
- Une problématique cependant, si les déchets sont moins courants, les mouchoirs eux se multiplient sur les sentiers : *« tu vois quand même souvent des petits mouchoirs » (E1), « faire pipi dans la nature, sans laisser un kilomètre de papier toilette derrière toi, il faut éduquer les gens parce qu'ils ne savent pas » (E6), « c'est un peu tabou mais je pense que LE truc sur lequel on peut vraiment progresser, c'est apprendre aux gens à déféquer dans les bois. Parce que les bouts de papier toilette partout, les tampons et autres, où on habite? On est plus sales que des bêtes. Sur les itinéraires de randonnée comme celui de St Jacques de Compostelle, souvent les gens mettent : ce chemin n'est pas un toilette » (E2).*
- Le balisage est davantage respecté, à quelques exceptions près : *“concernant les chemins, les gens essayent de suivre le balisage” (E3), “une fois j'ai vu des gens je leur ai dit « s'il-vous-plaît restez sur le chemin », ils m'ont répondu « oui, mais le chemin était trop dur pour nous, on voulait voir le point de vue donc on est monté sur cette petite bosse pour voir le point de vue » (E8).*
- Les randonneurs ne respectent pas toujours la demande concernant les chiens tenus en laisse dans certains espaces : *« les chiens c'est le pire, beaucoup de gens se disent : mon chien*

a besoin d'être tranquille, c'est l'occasion, et ils ne se rendent même pas compte des risques pour les brebis, elles peuvent avorter si un chien leur fait peur, avec son odeur, le chien va aller troubler d'autres espèces » (E3), « il y a vraiment un gros volet éducatif à faire, sur les chiens notamment : les gens sont de très mauvaise foi parfois » (E4).

- La pratique de la randonnée s'est ouverte à un public plus large qui manque parfois de connaissance sur la montagne et les gestes à adopter : *« on a une ouverture de la montagne à un nouveau public pas du tout conscient. On m'a dit que le chemin n'était pas assez confortable, qu'il faisait trop mal aux pieds (...) On est face à un public qui pense que la montagne doit être aménagée pour leur pratique. Ils ne comprennent pas qu'en fait, non, c'est à nous de nous adapter à la montagne » (E8), « ceux qui découvrent le retour au vert, à la nature, n'ont pas les codes de comment se comporter, ils se croient chez eux » (E3), « le plus gros problème c'est que les gens pensent que ce qu'ils font, tout seul, n'a pas d'impact, mais ils ne se rendent pas compte qu'il n'y a pas qu'eux qui le font, et c'est ça qui fait un impact » (E9).*
- Une approche pédagogique est fondamentale pour faire respecter les bons gestes sur le territoire du Parc : *« les gens qui se baignent, ils ne savent pas pourquoi la baignade est interdite (...) On saurait que la baignade est interdite parce qu'il y a telle espèce à préserver, qu'elle est bonne pour l'environnement, je pense que ça aiderait un peu plus » (E1), « c'est l'éducation de la jeunesse qu'il faut mettre en place sur ces sujets (...) leur apprendre à être dehors » (E6), « il y a beaucoup de pédagogie à faire, si les gens comprennent ils le font mieux » (E3).*
- La présence des gardes est nécessaire pour faire appliquer les bons gestes : *« les endroits où il y a assez peu de gardes, les personnes ne sont pas sensibilisées, ne sont pas réprimées » (E5)* ;
- Les réseaux sociaux ont un impact qui peut être à la fois bénéfique pour véhiculer des messages aux randonneurs, mais aussi négatif si les messages véhiculés ne sont pas les bons : *« sur la connaissance des gestes, la communication par les réseaux sociaux je pense que ça*

touche quand même un peu » (E7), « les réseaux sociaux entretiennent la confusion en publiant des images de gens les pieds dans l'eau dans des lacs où ils n'ont pas le droit de le faire » (E3).

- Les touristes appliquent globalement les consignes sur le territoire du Parc : *“les touristes, vu qu'ils sont dans des endroits qu'ils ne connaissent pas, ils sont un peu plus attentifs” (E5), “les touristes globalement (...) font attention, ils suivent les panneaux” (E7).*
- La population locale a parfois tendance à ne pas se sentir concernée par les gestes à appliquer sur le territoire du Parc puisqu'elle considère qu'elle est en territoire connu : *« ce n'est pas toujours les personnes qu'on attend qui font les infractions, c'est parfois les locaux qui ont pris l'habitude de passer à un endroit » (E5), « la sensibilisation est aussi à axer sur le public local, qui a plus l'habitude et l'impression d'être chez lui, qui fait moins attention, notamment sur les chiens tenus en laisse » (E7), « les locaux sont moins “disciplinés”. Ils connaissent les endroits donc ils ne suivent pas forcément les secteurs balisés, ils ne tiennent pas leur chien en laisse » (E9).*

Il a ensuite été demandé aux agents de citer des actions mises en place par l'équipe du Parc pour éduquer, ou sensibiliser, les randonneurs au respect de la biodiversité sur le Parc. Tous les répondants ont mentionné le guide « nature en poche », cela démontre une bonne appropriation de cet outil par les agents du Parc, mais aussi des acteurs du territoire : *« le petit « Nature en poche » (...) qui, je pense, est maintenant bien installé auprès des acteurs du tourisme, il est facile à comprendre » (E2).* Le travail des gardes-nature sur le terrain est également largement cité par les répondants : *« ils sont identifiables et les gens aiment bien aller leur poser des questions, et en plus eux surveillent le territoire, donc ça donne moins envie d'aller faire des bêtises, et puis si des gens font des bêtises quand même ils seront remis dans le droit chemin » (E4), « les gardes, c'est génial pour ça : ils peuvent répondre aux questions, avoir les gens sur le terrain et les « prendre sur le fait » pour leur expliquer ce qui ne va pas » (E8), « on va surtout dans les zones sensibles : les zones de bivouac,*

là où il y a des feux connus... Nous sommes trois à être assermentés donc nous pouvons mettre des amendes en cas de non-respect » (E9).

D'autres actions qui contribuent à faire respecter la biodiversité par les randonneurs sont également mentionnées par les répondants :

Le recours aux réseaux sociaux : *« les actions papier, c'est bien, mais on sait qu'aujourd'hui il y a beaucoup d'autres outils de communication, notamment tous les réseaux sociaux » (E2), « sur Facebook, nous organisons des campagnes de sensibilisation depuis trois ans (...) chaque année de mai à octobre, on réalise une campagne sur les bons gestes, sur les réseaux sociaux, mais on essaie de tourner pour ne pas remettre à chaque fois les mêmes choses, pour ne pas lasser les abonnés » (E3) ;*

- Une nouvelle campagne publicitaire pour atteindre une plus large audience de visiteurs : *« la campagne Auvergne-Rhône-Alpes-Tourisme qui s'appelle « les Parcs : je les aime, je les respecte, je les protège ». C'est une campagne géolocalisée, quand les gens arrivent sur le territoire du Parc, ils ont soit une publicité sponsorisée qui s'affiche sur leurs réseaux sociaux, ou sur une application type Le bon coin, la Météo, et qui renvoie sur notre page « bien préparer sa randonnée »(E3) ;*
- Le site des Découvertes du Parc : *« il y a des petits paragraphes de recommandations » (E4) ;*
- Le personnel de la Maison du Parc et des Offices de tourisme qui ont un contact direct avec les randonneurs : *« la Maison du Parc, je pense qu'elle leur donne aussi les bons gestes » (E9), « la formation des gens qui sont à l'accueil, ça on le fait déjà et je pense que c'est vraiment important car ils sont souvent le premier contact des visiteurs et ils peuvent leur donner les infos sur les sites à aller voir, ou comment il faut y aller et ce qu'on a le droit de faire » (E3) ;*

- Les stands de sensibilisation tenus par les naturalistes : *« tenir une table sur un endroit fréquenté pour que les gens viennent poser des questions, et qu'on ait un moment et un espace pour leur expliquer plus précisément pourquoi on n'a plus le droit de se baigner, pourquoi les chiens doivent être tenus en laisse, pourquoi et tout ce qu'il y a derrière »* (E4) ;
- L'éducation du jeune public : *« le projet éducatif avec les scolaires : plus tôt on l'apprend aux enfants, mieux c'est, en plus ils peuvent en parler à leurs parents »* (E4) ;
- Les petites virées du Parc : *« c'est de partir (...) à l'aube ou au crépuscule, sur des créneaux où personne ne va dehors. Ça c'est génial, et le retour que font les accompagnateurs en montagne c'est qu'ils sont tout seuls. C'est un concept que le Parc a mis en place après les confinements (...) et c'est un label Parc, en quelque sorte, qui est confié aux offices de tourisme, et c'est eux qui les organisent avec leurs accompagnateurs en montagne avec lesquels ils ont l'habitude de travailler »* (E6).

Pour conclure cette thématique de la sensibilisation du randonneur à l'environnement, les agents du Parc ont proposé des actions que le Parc des Volcans d'Auvergne pourrait mettre en place pour avoir un impact plus fort auprès des visiteurs. Dix principales propositions d'action ont émergé des entretiens qualitatifs, elles déclinent comme suit :

- 1) Montrer aux randonneurs la conséquence de leurs actions, sous un format vidéo : *« ce qui marche, c'est montrer les dégâts qu'il peut y avoir. Peut-être des vidéos capsules sur le Parc, ou même sur les réseaux sociaux, qui montrent les dégâts que peuvent avoir les mauvaises pratiques. Je pense qu'en vidéo, ça te marque »* (E1), *« une petite vidéo pas trop administrative, un truc un peu rigolo (...) et puis ça casserait un peu notre image institutionnelle. Et pour une fois, je pense que le créneau n'est pas pris par d'autres administrations ni acteurs du tourisme »* (E2)
- 2) Travailler davantage sur le graphisme des panneaux, en développant une approche ludique et explicative : *« j'ai eu cette discussion avec des bergers sur les panneaux « chiens*

tenus en laisse », qu'ils ne trouvaient pas efficaces d'un point de vue pédagogique (...) peut-être qu'il y a des choses à améliorer sur le contenu et les graphismes ; expliquer les conséquences, ça peut être des dessins humoristiques » (E7), « placer des panneaux de 10 cm par 10 cm aux pieds des sentiers qui montrent une chaussure qui écrase une fleur, et c'est barré. C'est très simple, c'est très facile à comprendre, c'est sensibiliser pour dire restez sur le sentier (...) une action de sensibilisation qui est assez forte c'est le visuel du avant-après des travaux de restauration » (E8), « plutôt que juste les pictogrammes de tout ce qui est interdit. Cela pourrait être "pourquoi" ; avoir plus de signalétique ludique » (E9)

- 3) Faire aimer la nature et éduquer au respect de celle-ci dès le plus jeune âge : « il y a un dicton qui dit « on ne protège bien que ce qu'on aime », c'est vrai, si tu ne connais pas la nature, tu n'as pas envie de la protéger, tu n'as pas d'empathie. Tandis que si on te fait découvrir les insectes, déjà tout petit, tu as une espèce de respect qui s'instaure. Donc la connaissance contribue au bon comportement » (E3).
- 4) Atteindre un public le plus large possible : « faire que, par différents biais, tu touches toutes les personnes : que ce soit les scolaires par des animations pédagogiques, les entreprises par le biais de team building » (E3).
- 5) Embaucher plus de garde-nature pour augmenter leur force d'action sur le territoire : « plus de gardes ou de gardiens éco-bénévoles, pas forcément assermentés pour mettre des amendes, pour bien expliquer et vraiment développer cette question de sensibilisation » (E4).
- 6) Former les gardes-nature à de nouvelles pratiques de sensibilisation du public : « former les gardes nature au maraudage, c'est une technique pédagogique : tu te postes à un endroit où il y a du public tout le temps (...) tu as 2 ou 3 petits outils dans ton sac à dos d'animation nature et tu proposes aux gens, à la volée, un quart d'heure d'animation comme ça. Tu vas vers eux en fait, tu provoques un échange (...) Il y a des gens qui viennent spontanément leur parler, mais ce ne sont pas ceux-là qu'il faut qu'on choppe, c'est ceux qui ne viennent pas justement » (E6).

- 7) Développer les « nudges » : *« il faut parler des nudges : il y a la façon dont on amène le message (...) c'est vraiment l'avenir, maintenant il y en a tellement que ça ne marche plus aussi bien qu'au début. Les nudges, c'est inciter à changer de comportement par un jeu, quelque chose de ludique ou d'esthétique, et surtout pas sur un ton moralisateur ni accusateur »* (E3).
- 8) Encourager la concertation avec les autres acteurs du territoire du Parc pour véhiculer des messages communs : *« ce n'est pas au Parc de tout faire, on ne peut pas toucher tout le monde : il faut que le même discours vienne de différents côtés pour que les gens vraiment se sentent touchés »* (E4).
- 9) Contrôler l'information diffusée sur certaines applications numériques : *« il y a énormément d'applications qui font des traces hors sentiers, qui sont suivies par des sportifs, il faudrait qu'il y ait une vigilance là-dessus mais c'est très chronophage. C'est plus les grosses applications qui devraient se mettre aux normes »* (E5).
- 10) Développer des campagnes de communication au ton humoristique : *« le Parc des Pyrénées orientales avait fait une super campagne de communication, très connue, qui a été reprise par d'autres Parcs, en reprenant des chansons françaises. C'est vraiment trop cool, et je pense aussi qu'avec des opérations comme ça, qui sont hyper marquantes, ça permet de toucher les gens de façon ludique et positive : au lieu du « ne pas », c'est « faites attention à ça » et ça permet aussi de sortir des limites du Parc »* (E4).

Afin d'illustrer cette dernière recommandation, voici le visuel de cette campagne de communication initiée par le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes et de ses partenaires

locaux intitulée “que la montagne est belle” afin de sensibiliser les visiteurs, touristes comme habitants, aux bonnes pratiques à adopter dans les espaces naturels.²²⁰

Figure 25 : Campagne de sensibilisation aux bonne pratiques²²¹



3.4. Les acteurs du territoire et la perception du rôle du Parc

Les agents du Parc ont présenté les types d’acteurs avec qui ils sont amenés à travailler et à échanger dans le cadre de leurs missions, les principaux sont les suivants : l’État, le département, la gendarmerie, les communautés de communes, les offices de tourisme, les partenaires financiers, les partenaires techniques, les associations, les agriculteurs, les visiteurs, les éleveurs, les

²²⁰ Parc pyrénées catalanes. *Que la montagne est belle, quand on arrive en Parc*. Disponible sur : <https://www.parc-pyrenees-catalanes.fr/actions-parc/environnement/que-la-montagne-est-belle> (Consulté le 01-09-2023)

²²¹ Parc pyrénées catalanes. *Que la montagne est belle, quand on arrive en Parc*. Disponible sur : <https://www.parc-pyrenees-catalanes.fr/actions-parc/environnement/que-la-montagne-est-belle> (Consulté le 01-09-2023)

scientifiques, les enseignants, les éducateurs à l'environnement, les gestionnaires de sites classés et les élus. Cette liste permet d'illustrer la variété d'acteurs avec lesquels les Parcs naturels régionaux collaborent autour de missions et de projets communs.

Les répondants ont ensuite suggéré des acteurs clé du territoire avec lesquels il serait judicieux de travailler en concertation autour de la thématique de la randonnée :

- Les acteurs qui ont une compétence de promotion du territoire : « *comme la région, les départements* » (E4) ;
- Les communautés de communes : « *parce que ce sont eux qui font les itinéraires* » (E3) ;
- Les acteurs qui encouragent la randonnée : « *offices de tourisme, hébergeurs, accompagnateurs en montagne, tous ceux qui promeuvent la découverte des espaces naturels sensibles et naturels* » (E2) ;
- Les accompagnateurs en moyenne montagne : « *arriver à mettre des choses en place avec eux, avoir des discours qui soient cohérents, communs* » (E7) ;
- Les agriculteurs, les propriétaires forestiers (E7) ;
- La Fédération Française de randonnée : « *c'est eux qui gèrent le balisage des GR (...) ils étaient très intéressés par une collaboration* » (E8) ;
- Les restaurateurs, hôteliers, aubergistes, gérants de refuges : « *ça c'est super important de travailler avec eux car c'est eux qui, au quotidien côtoient les randonneurs, ils peuvent montrer l'image du Parc, peuvent discuter en informant des bonnes pratiques* » (E1), « *ils peuvent relayer les infos du Parc et les bonnes pratiques* » (E4).

Il a été demandé aux agents du Parc s'ils estimaient que les acteurs du territoire comprenaient le rôle du Parc des Volcans d'Auvergne. Les répondants considèrent que les acteurs du territoire identifient le Parc comme un acteur qui œuvre en faveur de la biodiversité : « *le Parc est assez perçu*

comme acteur de préservation de la biodiversité, ça c'est gagné je dirais » (E3) . Un acteur de la biodiversité reconnu, mais principalement pour certains espaces du territoire : « s'il y a un site naturel, les communautés de communes vont nous contacter, mais s'il y a des zones sur le Parc qui ne sont pas protégées, elles ne le feront pas forcément, faute d'interlocuteur bien défini » (E3).

Les acteurs qui sont amenés à collaborer avec l'équipe du Parc comprennent le rôle de ce dernier, au moins en partie : « ceux qu'on connaît de longue date, oui (...) avec un enseignant, qui va mener toute sa carrière sur le territoire par exemple, lui il va comprendre » (E6), « les acteurs avec lesquels je travaille comprennent sur quel chapitre ils peuvent solliciter le Parc, par habitude : les agriculteurs savent que c'est le Parc qui gère Natura 2000 et ils nous sollicitent pour ça mais ils ne connaissent pas forcément tous les sujet sur lesquels le Parc est investi, l'éventail des possibilités » (E4). D'autres acteurs peuvent cependant vivre le classement du Parc comme une contrainte : « quand tu rencontres des gens qui habitent sur le territoire du Parc, ils payent parce qu'ils sont sur le territoire mais ils ne savent pas ce qu'ils font, ils voient cela comme une contrainte » (E1).

Certains agents ajoutent que le Parc peut avoir parfois un rôle perçu comme ambigu pour certains acteurs : « on a toujours ce rôle un peu au milieu, à chercher le compromis, ce qui est intéressant, mais on a un peu toujours le mauvais rôle auprès de certains acteurs. Parce que, soit on va trop loin sur des pratiques qu'on préconise, soit, d'un autre côté, si on prend des naturalistes, on va avoir tendance à dire qu'on ne va pas assez loin » (E7), « on n'a pas un rôle hyper décisionnaire, on a un rôle d'accompagnement mais en même temps des fois on donne des vraies directives, mais sans avoir vraiment de moyen de pression » (E9). Parfois ce rôle peut être perçu comme ambigu même pour certains agents du Parc : « moi-même des fois je ne le comprends pas » (E1), « même pour nous en tant qu'agents, parfois on ne sait pas ce que le Parc peut faire et jusqu'à quel point » (E9). Enfin, pour une répondante, cette ambiguïté d'identification n'est pas nécessairement un frein : « on a

toujours cette frustration, une espèce de complexe, de se dire que les gens ne connaissent pas, ne comprennent pas. C'est un peu un complexe de mal-aimé. Je ne partage pas forcément ce diagnostic, et quand bien même, ce n'est pas très grave. Je pense quand même qu'on est identifiés comme un acteur qui travaille pour la biodiversité des paysages et, à mon avis, ça suffit largement » (E2).

Pour conclure, certains agents du Parc ont partagé leur ressenti sur les raisons qui peuvent expliquer un manque d'appropriation de certains acteurs du territoire envers leur Parc naturel régional. Un point important soulevé est la taille du territoire du Parc, il est nécessaire de rappeler que c'est le plus grand PNR de métropole, ce qui peut engendrer des problématiques : *« la taille de ce territoire est une vraie contrainte (...) parfois on est si loin d'une petite commune du Cantal que la commune ne sait pas forcément à qui s'adresser (...) Après, c'est à nous d'aller leur rappeler que l'on est là, et à quoi on sert (...) quand tu as quatre communautés de communes, tu peux les appeler régulièrement, quand tu en as treize, c'est plus difficile » (E3), « le Parc des Volcans c'est un peu flou, pas aussi facilement compréhensible, la vaste échelle du Parc n'aide pas (...) cela fait un moment que les Parcs existent et je trouve ça bien qu'ils commencent à se poser des questions sur la taille des Parcs (...) il faut peut-être qu'on se limite à un certain nombre de communes, sinon on n'y arrive pas » (E4).*

Deux grandes actions ont été suggérées par les agents pour améliorer l'appropriation du Parc par ses acteurs :

- a) Aller à la rencontre des acteurs et être davantage visible sur le territoire : *« plus de visibilité en allant rencontrer les gens, sans faire juste du digital. Faire des conférences, des stands. Montrer que c'est un Parc, avec une identité, mais qu'il y a des gens qui travaillent dedans, c'est humain, ça vit » (E1), « être visible dans le travail qu'on fait tous les jours c'est important, les gardes sont identifiés comme appartenant au Parc, les*

agents qui font du terrain ou des réunions, dont moi, n'ont pas de T-shirt Parc. Il y a des structures comme les Conservatoires d'espaces naturels, par exemple, qui sont beaucoup plus avancées là-dessus » (E4).

- b) Communiquer davantage sur les actions mises en place : *« il faut faire un peu plus de concertation quand on décide de quelque chose, faire un peu plus de communication sur ce que l'on fait au Parc, pour ça il faut plus d'argent (rires) »* (E5), *« un effort à faire sur notre rôle, sur pourquoi on agit, toujours de l'explication-communication vraiment sur ce qu'on fait, pourquoi on le fait comme ça, pourquoi on préconise ces choses, pourquoi on compte la biodiversité à certains endroits. De la construction dans le dialogue »* (E7).

Combiner les deux actions citées au-dessus contribuerait à une meilleure appropriation des acteurs du Parc des Volcans d'Auvergne, et la voie pour atteindre un objectif majeur : rendre les habitants fiers d'habiter ce territoire aux multiples richesses naturelles et culturelles : *« il y a un gros enjeu autour des habitants (...) mes grands-parents habitent dans le Parc du Vercors et pour eux c'est une fierté : ils ont les autocollants, le logo du Parc, ils lisent le journal du Parc (...) ils ne savent pas trop non plus ce qu'est le Parc mais ils sont contents, pour eux c'est un peu une petite valorisation de leur territoire »* (E4), *« je pense que c'est une vraie plus-value pour les acteurs publics ou privés, d'avoir ce classement-là, ils devraient en être fiers. Certains le sont, mais je pense qu'il y a encore du boulot pour que ce soit pensé par tout le monde »* (E3).

Pour conclure, les agents du Parc des Volcans d'Auvergne ayant participé aux entretiens qualitatifs ont apporté leur point de vue de professionnel sur la conciliation de la valorisation de la randonnée et du respect de la biodiversité sur le territoire du Parc. Ils contribuent tous, de près ou de loin, au maintien voire à la restauration de la biodiversité présente sur le territoire. Plusieurs apparaissent à la vue de l'analyse des entretiens. Premièrement, l'utilisation du site des

Découvertes du Parc n'est pas égale d'un agent à l'autre, ils ont tous une connaissance au moins partielle du contenu proposé mais ce n'est pas un outil totalement adopté par ces derniers dans le cadre de leur travail ou de leur temps personnel. Cela peut s'expliquer par le fait que l'outil Geotrek qui sert à alimenter le site des Découvertes a été adopté par l'équipe du Parc en 2022. Un temps d'adaptation et d'acceptabilité de l'outil semble inévitable. A titre comparatif, le guide du « Nature en poche » est facilement identifié par les agents du Parc, cet outil de sensibilisation aux bonnes pratiques est mis en place par le Parc depuis une dizaine d'années. En termes de valorisation des itinéraires de randonnée sur le site des Découvertes, les agents optent majoritairement pour une mise en avant en simultané des sites emblématiques et des sites méconnus, l'idée semble être celle de trouver un équilibre, un juste milieu entre les deux. Un second constat concerne la fréquentation touristique du territoire du Parc. Une hausse de la fréquentation est constatée par certains agents, mais tout particulièrement une hausse de la « mauvaise » fréquentation, soit un nouveau profil de randonneurs qui n'adoptent pas spécialement les bonnes pratiques en contact de la nature et de l'environnement traversé. En matière de régulation de la fréquentation, les avis divergent. Les arguments avancés sont ceux de fermer des itinéraires lorsque nécessaire, et de responsabiliser les randonneurs en leur expliquant davantage la conséquence de leur passage dans certains secteurs sensibles. L'exemple du Parc national des Calanques est évoqué et la mesure des quotas ne semble pas être jugée nécessaire par les agents du Parc au vu de la fréquentation touristique actuelle sur le territoire du Parc des Volcans d'Auvergne. Un autre constat dressé : les bons gestes, les bonnes pratiques, ne sont pas toujours respectés par les randonneurs, il apparaît comme nécessaire de proposer des nouvelles façons de véhiculer des messages pour qu'ils soient davantage entendus, compris, appliqués. Enfin, les agents du Parc travaillent avec un large éventail d'acteurs du territoire, pour autant le rôle du Parc n'est pas toujours compris. Des actions permettant une meilleure appropriation du Parc par ses acteurs ont été proposées.

Des nuances peuvent être apportées aux éléments présentés suite à l'analyse des entretiens des agents du Parc. Un seul répondant est basé dans l'antenne cantalienne, tous les autres travaillent depuis le siège du Parc dans le Puy-de-Dôme, cela implique forcément une perception différente du territoire et des enjeux. Cependant l'échantillon de neuf personnes, relativement élevé, a permis de croiser les regards et faire apparaître des similitudes sur certaines thématiques. Enfin, une diversité des métiers a été recherchée dans le choix des entretiens, pour permettre un point de vue le plus large et varié possible, tout comme l'expérience des agents au sein de la structure du Parc des Volcans d'Auvergne, avec des agents embauchés depuis quelques mois et d'autres depuis plusieurs années.

CHAPITRE 3 : PRÉCONISATIONS ET FICHES ACTIONS

Ce chapitre explique comment les trois hypothèses de ce mémoire s'appliquent sur le territoire du Parc des Volcans d'Auvergne. Ces dernières sont issues de la problématique qui structure le contenu de ce mémoire : “comment concilier la valorisation des itinéraires de randonnée et la préservation de la biodiversité au sein du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne”. Des préconisations sous la forme de fiches actions sont ensuite proposées à destination de l'équipe du Syndicat mixte du Parc des Volcans. Une action majeure par hypothèse est suggérée, chaque action est composée de deux applications possibles : sur le terrain et sur le site des Découvertes du Parc. Cela correspond donc à trois actions “sur le terrain”, et trois actions à appliquer sur le site Internet des Découvertes du Parc. Les fiches action ont été pensées suite à l'apport théorique des recherches entrepris dans l'écriture de ce mémoire, à l'analyse des entretiens qualitatifs, et en lien avec les missions de stage dans la structure d'accueil.

1. La sensibilisation du randonneur au respect de l'environnement

1.1. Il est nécessaire de sensibiliser le randonneur au respect de l'environnement

Ce mémoire a évoqué la crise de la biodiversité qui s'opère actuellement au niveau mondial, mais aussi la démocratisation de la pratique de la randonnée pédestre, au cœur d'espaces naturels, aux richesses naturelles et culturelles fragiles. Sensibiliser le randonneur au respect de l'environnement est au cœur des débats, afin de limiter l'impact négatif de son passage sur la biodiversité. A ce titre, un acteur clé de la randonnée au niveau national, la Fédération française de la randonnée (FFR) fait la promotion, depuis une dizaine d'années, d'une charte adressée aux randonneurs pour les encourager à pratiquer la randonnée de manière responsable et respectueuse de l'environnement et de la biodiversité. Les principaux éléments évoqués dans cette charte concernent le fait de respecter les espaces protégés, suivre les sentiers, fermer les clôtures et barrières, tenir son chien en

laisse, récupérer ses déchets, rester sur les sentiers : nécessaire pour éviter de piétiner les espèces présentes, ne pas perturber la faune et la flore, ne pas faire de feu.²²²

Avec cette même philosophie, une initiative venue des Etats-Unis nommée le « Leave no trace » (ne pas laisser de trace) rassemble des règles éthiques et incite le randonneur à protéger l'environnement. Elle rassemble sept grands principes : gérer ses déchets, ne pas perturber la végétation, respecter la vie sauvage, éviter les feux, rester sur les sentiers, minimiser l'impact du camping, respecter les autres randonneurs, avec un objectif clair : ne pas laisser de trace de son passage.²²³

Cette charte du randonneur et la démarche « Leave no trace » peuvent être comparée à l'initiative entreprise par le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne avec le « Nature en poche », petit guide à destination des randonneurs, pour sensibiliser sur les bons gestes à adopter lors de la découverte du territoire, dans le respect de la nature et des activités locales.

Les Parcs naturels régionaux ont pour vocation de participer au développement économique et social de leur territoire, tout en préservant et en valorisant leur patrimoine naturel, culturel et paysager. Les PNR encouragent et sensibilisent les visiteurs, habitants et touristes, à la découverte du territoire avec un contact privilégié à la nature, et au respect de celle-ci.²²⁴ Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne illustre cette compétence à travers, notamment, le site des Découvertes du Parc, plateforme qui valorise des itinéraires de randonnée, sensibilise les visiteurs

²²² FFRandonnée. *La charte du randonneur*. Disponible sur : https://www.ffrandonnee.fr/randonner/securite/la-charte-du-randonneur-de-la-ffrandonnee?gclid=Cj0KCCQjwI8anBhCFARIsAKbbpyRDYVxJQ5llaGkGvpx4I0fiSavRRkh6kgEM9z8w3TmQkVlgrFwoEF4aAgN5EALw_wcB (Consulté le 01-09-2023)

²²³ Qaou. *La philosophie "leave no trace"*, 2018. Disponible sur : <https://www.qaou-outdoor.com/adoptez-le-leave-no-trace/> (Consulté le 01-09-2023)

²²⁴ Alain Ferreti. *Les parcs naturels régionaux : apports à l'aménagement et au développement durable des territoires et perspectives*, 2018. Disponible sur : https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2018/2018_24_pnr.pdf (Consulté le 01-09-2023)

sur la faune, la flore, la géologie, les savoir-faire locaux, véhicule des messages de bonne conduite sur les sites visités, et oriente les visiteurs à se rapprocher des producteurs, artisans et restaurateurs du territoire.

Une des missions des PNR concerne l'accueil, l'éducation et l'information des visiteurs, des habitants et des jeunes aux problématiques liées à l'environnement.²²⁵ Il semble primordial d'éduquer et de sensibiliser les randonneurs afin d'espérer voir apparaître des comportements responsables en matière de respect de l'environnement et de la biodiversité. Ce besoin est d'autant plus urgent que la randonnée pédestre séduit une clientèle de plus en plus variée, qui n'est pas forcément expérimentée et n'a pas l'habitude d'évoluer dans des milieux naturels. Ce nouveau profil n'a pas nécessairement connaissance des "bons gestes" à adopter en montagne, ou au sein des sites naturels, et doit être sensibilisé afin de protéger un environnement déjà fragilisé, afin que les futures générations puissent profiter du droit commun qu'est la nature. Les habitants du territoire doivent eux aussi être mobilisés et sensibilisés sur les enjeux liés à l'environnement. Une manière durable d'éduquer à la nature est la sensibilisation des enfants aux activités de plein air et à la préservation de l'environnement, afin de faciliter une responsabilité environnementale future et un attrait positif pour la nature. Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne travaille en ce sens avec les projets pédagogiques à destination des enfants scolarisés sur le territoire.

Ainsi, de par les actions mises en place par le Parc des Volcans d'Auvergne et par les missions intrinsèquement liées à la création d'un PNR, cette première hypothèse concernant la nécessité de la sensibilisation des randonneurs à l'environnement est validée puisqu'elle est appliquée au quotidien par l'équipe du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.

²²⁵ Parcs naturels régionaux de France. *Education*. Disponible sur : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/les-enjeux/education/education> (Consulté le 02-09-2023)

1.2. La sensibilisation du randonneur par la photographie : avant/après travaux de restauration

La pédagogie concerne l'art d'enseigner et d'éduquer des individus (enfants ou adultes), leur permettre d'acquérir des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes.²²⁶ Enseigner en faisant preuve de pédagogie c'est permettre le développement individuel et collectif des individus d'une société. Différentes techniques et supports existent lorsqu'il s'agit de faire passer des messages de sensibilisation de l'environnement au public : campagnes publicitaires, événements publics, communication gouvernementale, collaboration avec des organisations environnementales, supports multimédias. Nous l'avons vu, le Parc des Volcans d'Auvergne sensibilise les visiteurs à l'environnement, et utilise la pédagogie pour faire passer des messages aux visiteurs, habitants, randonneurs, enfants. Différentes façons de transmettre des messages sont utilisés : les réseaux sociaux (Instagram, Facebook), les informations présentes sur les sites internet du Parc (Découvertes du Parc, site institutionnel), les supports papier (livret des Découvertes, nature en poche) la présence des agents du Parc sur le terrain (naturalistes, gardes-nature) ou encore grâce à la signalétique (panneaux d'informations).

L'analyse des différents entretiens ont permis d'identifier qu'il était nécessaire d'être pédagogue dans la manière de véhiculer des messages. Cela signifie expliquer aux randonneurs les raisons d'une interdiction dans un espace donné, ou les conséquences que peuvent avoir des mauvais comportements sur l'environnement. Un randonneur sera plus enclin à respecter une interdiction s'il a conscience et connaissance des raisons qui motivent cette interdiction. Responsabiliser les

²²⁶ Toupie. *Définition : pédagogie*. Disponible sur : <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Pedagogie.htm> (Consulté le 02-09-2023)

randonneurs, c'est leur permettre d'être acteurs au-delà de simples spectateurs, et cela paraît crucial afin d'espérer voir des changements de comportements durables.

La première fiche action proposée par la stagiaire à l'équipe du Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne est la proposition d'une démarche supplémentaire, et complémentaire aux autres actions déjà en place, pour sensibiliser le randonneur aux bonnes pratiques et au respect de l'environnement. L'idée est de responsabiliser le randonneur en partageant des informations qui participent à sa compréhension du milieu traversé, à sa fragilité et à la nécessité d'appliquer un comportement adéquat. L'outil est celui d'un panneau d'information localisé sur un itinéraire de randonnée fréquenté. Le visuel envisagé est celui de photos du site : avant/après travaux de restauration, afin d'attirer la curiosité du randonneur, de tout âge. Sous les photos : un texte explicatif et pédagogique des actions engagées par l'équipe du Parc. L'objectif et la raison de la restauration, et les attendus en matière de comportement du randonneur afin qu'il contribue au maintien de la qualité des sites naturels. Expliquer les actions permettrait une meilleure compréhension du rôle que joue le Parc sur le territoire en matière de protection de la biodiversité. Le prix des travaux entrepris pourrait également être affiché sur le panneau, afin de toucher tout particulièrement les habitants du territoire et susciter leur participation dans les bons gestes à appliquer sur le terrain. En effet, l'analyse des entretiens qualitatifs a mis en lumière le fait que certains habitants n'appliquent pas les préconisations de bonne conduite. Afficher le prix global des travaux, pourrait déclencher une prise de conscience chez la population qui aurait une meilleure compréhension des répercussions concrètes et financières que constituent les comportements inadaptés au sein du territoire du Parc. A noter que l'objectif de cette démarche n'est pas d'être moralisateur, mais de responsabiliser les visiteurs, les prendre à parti et ainsi leur laisser le choix d'agir en ayant conscience des conséquences de leurs actions.

En complément de cette action "sur le terrain", il serait envisageable de publier ces photos sur le site des Découvertes du Parc, sur les itinéraires les plus fréquentés. Grâce à l'analyse de la fréquentation virtuelle du site, et des itinéraires les plus largement consultés, il pourrait être

pertinent de proposer aux visiteurs ces photos de restauration de sites naturels endommagés par la présence de l'Homme afin de compléter les textes de recommandations. Comme dit le proverbe *“une image vaut mieux que mille mots”* : le visuel des photos peut transmettre une émotion d'une manière plus immédiate, puissante et universelle que des textes. En effet, il est possible que certains randonneurs ne s'arrêtent pas systématiquement devant les panneaux d'information présents sur les itinéraires de randonnée, les photos ont la capacité d'attirer plus facilement l'attention.

S'il s'avérait que le coût de cette opération était trop onéreuse concernant l'installation de tels panneaux, l'alternative d'appliquer cette action dans un premier temps uniquement sur le site des Découvertes du Parc peut être envisagée pour : 1) tester l'efficacité de cette action en ligne avant de l'appliquer sur le terrain, 2) limiter les coûts financiers.

1.3. Fiches actions n°1 et n°1 bis

Action 1 : Mise en place de panneaux avec visuel des travaux de restauration d'espaces naturels du Parc	
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ● Sensibiliser le randonneur à l'impact de son passage dans des espaces naturels fragiles ● Encourager les bonnes pratiques préconisées par l'équipe du Parc ● Modifier les comportements néfastes et responsabiliser le randonneur
Retombées attendues de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ● Suivi du balisage et des sentiers plus assidus ● Meilleure préservation de la biodiversité

	<ul style="list-style-type: none"> ● Prise de conscience individuelle et collective des impacts générés par l'Homme sur l'environnement
Contenu de l'action :	<p>Dans certains secteurs du Parc où la fréquentation des randonneurs est élevée, installer des panneaux avec des photos de sites naturels où des travaux de restauration ont été entrepris par le Parc : une photo avant les travaux (site dégradé, dommages occasionnés par l'Homme, espèces faune ou flore menacées, sentiers dégradés, érosion du sol) une photo après les travaux (réapparition d'une espèce, richesse de la biodiversité, qualité paysagère). Afficher le prix de l'action de restauration pour provoquer une réaction plus forte.</p>
Conditions de mise en œuvre de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ● Avoir un budget dédié à la création et à l'installation de ces panneaux ● Avoir accès aux archives photographiques des sites avant les travaux ● Coordination des différents acteurs à l'initiative de l'action ● Validation du projet par le Président du Parc et par la région Auvergne-Rhône-Alpes
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Touristes ● Habitants
Acteurs mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> ● Gardes-nature du Parc ● Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne ● Communes, propriétaires privés, localisés sur les itinéraires de randonnée

	<ul style="list-style-type: none"> ● Région Auvergne-Rhône-Alpes
Échéance de mise en œuvre :	<ul style="list-style-type: none"> ● 1 an : un temps de préparation et de validation du projet est nécessaire pour déterminer les lieux stratégiques pour la pose des panneaux, établir un budget prévisionnel, obtenir des financements auprès de la région, créer le contenu des panneaux, installer les panneaux.

Action 1 bis : Ajout de photos de travaux de restauration avant/après d'espaces naturels gérés par le Parc sur le site des Découvertes du Parc	
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ● Sensibiliser le randonneur à l'impact de son passage dans des espaces naturels fragiles ● Encourager les bonnes pratiques préconisées par l'équipe du Parc ● Modifier les comportements néfastes et responsabiliser le randonneur
Retombées attendues de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ● Suivi du balisage et des sentiers plus assidus ● Meilleure préservation de la biodiversité ● Prise de conscience individuelle et collective sur des impacts générés par l'Homme sur l'environnement

Contenu de l'action :	Ajouter des photos avant/après de travaux de restauration de lieux gérés par le Parc, accompagnés de textes explicatifs et pédagogiques sur le site des Découvertes du Parc pour atteindre et sensibiliser le randonneur via une approche numérique
Conditions de mise en œuvre de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ● Validation de l'initiative par le Directeur du Parc et membres décisionnaires de l'équipe du Parc ● Avoir accès aux archives photographiques des sites avant travaux
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Touristes ● Habitants
Acteurs mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> ● L'équipe du Syndicat mixte ● Responsable SIG qui alimente le site des Découvertes
Échéance de mise en œuvre :	<ul style="list-style-type: none"> ● 3-6 mois : après validation du projet par le Directeur du Parc, la publication de photos de travaux de restauration et textes pédagogiques associés peuvent être publiés sur le site des Découvertes, sans engendrer de coûts.

2. La gestion de la fréquentation des itinéraires de randonnée

2.1. Il est nécessaire de répartir/gérer/réguler la fréquentation sur le Parc

Ce mémoire a présenté à plusieurs reprises les problématiques engendrées par la surfréquentation et la remise en cause d'un système touristique basée sur la quantité au détriment des lieux visités. Il a notamment été question de présenter des nouvelles formes de tourisme comme le tourisme durable et l'écotourisme, qui prennent davantage en compte les ressources naturelles, culturelles et humaines d'un territoire. Le secteur du tourisme évolue, au même rythme que les mentalités. Une préoccupation sociétale majeure est liée à l'écologie et au respect de l'environnement en réaction au changement et dérèglement climatique engendré par l'Homme. Ce mémoire a également présenté l'intérêt grandissant des touristes envers les grands espaces et les activités de plein air, dont la randonnée pédestre. Cet intérêt se reflète dans les pratiques touristiques, comme le développement du tourisme de randonnée et de nature. Les Parcs naturels régionaux et Parcs nationaux, préoccupés par une fréquentation de leur territoire en hausse, déploient des stratégies de régulation de cette dernière. Cela peut être par exemple l'instauration de quotas, la fermeture de certains itinéraires ou la valorisation d'itinéraires alternatifs moins fréquentés. Ce mémoire a notamment évoqué l'exemple du Parc national des Calanques et du Parc naturel régional de Corse, actuellement au cœur de problématiques liées à la surfréquentation de certains espaces (Calanques et GR20).

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, également préoccupé et concerné par une fréquentation importante de certains secteurs, déploient certaines actions de régulation. Cette gestion passe principalement par l'outil numérique du site des Découvertes du Parc et consiste à dé-publier des itinéraires de randonnée à certaines périodes (été, hiver, lors d'évènements comme le Tour de France) et à valoriser des itinéraires moins fréquentés pour participer à la répartition géographique des flux sur le territoire.

La seconde hypothèse stipulant qu'il est nécessaire de répartir/gérer/réguler la fréquentation sur le territoire du Parc des Volcans d'Auvergne n'est que partiellement validée. En effet, une véritable stratégie de gestion de la fréquentation n'est pas appliquée sur le territoire du Parc, hormis la gestion virtuelle des itinéraires sur le site des Découvertes. De plus, la fréquentation du site Internet n'est pas suffisamment conséquente pour pouvoir évaluer la conséquence sur le terrain de cette gestion, l'outil numérique étant encore relativement récent, et peu utilisé et connu sur le territoire. Aussi, les entretiens qualitatifs ont certes mis en lumière une fréquentation en hausse dans certains secteurs du Parc, mais la notion de "surfréquentation" n'est pas évoquée. La difficulté à appliquer de telles mesures pour gérer la fréquentation des itinéraires a également été mentionnée lors des entretiens avec les agents du Parc, expliquée par le fait que certains parcours disposent de plusieurs points de départs et ainsi de multiples points d'accès. Les agents ont partagé leur point de vue sur une nécessité de réguler la fréquentation dans un futur proche, mais cela est davantage un enjeu en réflexion qu'une mesure appliquée sur le terrain.

2.2. Sensibiliser le randonneur à l'impact environnemental par un indicateur de fréquentation

Ce mémoire a présenté le désir de grands espaces naturels, loin de la foule, accentué par la pandémie du Covid-19. Les entretiens réalisés auprès des randonneurs ont confirmé leur quête de tranquillité lorsqu'ils s'adonnent à la pratique de la randonnée. Des sites trop fréquentés peuvent créer de la déception et de la frustration pour les randonneurs qui imaginaient évoluer seul, ou presque, dans des espaces naturels. Les entretiens ont également mis en lumière que les randonneurs comprennent, et parfois même encouragent, l'application de mesures "restrictives" concernant l'accès à certains sites sensibles. Cela peut s'expliquer par une société de plus en plus sensible au maintien de ses richesses environnementales.

Comme évoqué précédemment, la pédagogie est cruciale pour changer les comportements. Le principe de la pédagogie active peut être utilisé. Cette approche d'enseignement met l'accent sur un engagement actif des apprenants dans leur apprentissage. Elle invite ces derniers à participer activement, à réfléchir et à collaborer plutôt que d'être simplement des réceptifs passifs d'informations. La pédagogie active favorise une compréhension profonde et le développement de compétences critiques et pratiques. Un des avantages de cette méthode est de favoriser l'autonomie et le sens de la responsabilisation.²²⁷ Il convient alors de se demander si l'enjeu de la gestion de la fréquentation pourrait inclure les citoyens (population, touristes) dans cette réflexion globale, qui concerne tous les acteurs d'un territoire. En effet, il pourrait être pertinent d'inclure les randonneurs dans le processus de répartition de leur propre fréquentation d'une destination, afin d'encourager et de valoriser des comportements en faveur du maintien de la biodiversité et du respect de l'environnement.

La seconde fiche action proposée à l'équipe du Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne concerne la mise en place d'éco-compteurs sur un itinéraire de randonnée précis, afin que les données soient mises à disposition du public, et que la notion de surcharge d'un site soit connue. Les éco-compteurs sont déjà utilisés par différents Parcs naturels régionaux, dont le Parc des Volcans d'Auvergne, pour récolter des données relatives à la fréquentation, mais à ce jour utilisés exclusivement par des professionnels (agents du Parc, gestionnaire de Réserve, gardes-nature...). La capacité de charge touristique concerne le nombre de visiteurs qu'un lieu peut recevoir sans être modifié durablement. Cela implique pour le Parc de définir un nombre de visiteurs et une

²²⁷ Rana Ramjaun. *Pédagogie active : devenez acteur de votre apprentissage*, 2018. Disponible sur : <https://www.myconnecting.fr/articles/pedagogie-active/#:~:text=La%20p%C3%A9dagogie%20active%20met%20l,la%20p%C3%A9dagogie%20par%20l%27erreur> (Consulté le 02-09-2023)

périodicité (journalier, mensuel, annuel) à ne pas dépasser pour ne pas dégrader des sites naturels.²²⁸

L'action se déroule comme suit : lorsque des randonneurs sur le terrain passent par des lieux stratégiques de l'itinéraire (parkings, points de départ), leur présence est comptabilisée et affichée en direct sur un panneau. Ce panneau numérique comprend à la fois le nombre total de randonneurs sur le site au moment donné, et à côté le nombre préconisé à ne pas excéder pour ne pas dépasser la capacité de charge du site. Cette démarche ne serait pas réglementaire, les randonneurs ne seraient pas réprimandés s'ils décidaient d'ignorer cette préconisation. Cependant, cela sensibiliserait le randonneur de faire une randonnée en connaissance de cause, ou de s'orienter vers d'autres itinéraires de randonnée, moins fréquentés. En ce sens, ils deviendraient des acteurs impliqués dans une démarche de régulation, nécessaire pour le respect de l'environnement. Une difficulté à appliquer cette mesure peut néanmoins être soulignée. Il est complexe de mettre en application cette équation théorique et de définir précisément la capacité de charge d'un lieu. C'est pourquoi cette proposition présente davantage un intérêt de sensibilisation par la responsabilisation du randonneur plutôt qu'une réelle proposition de gestion. Cette mesure est également une alternative à l'instauration de quotas, puisqu'elle n'empêche pas concrètement les randonneurs de se rendre sur un lieu mais les invite à se questionner sur leur volonté de préserver l'environnement visité.

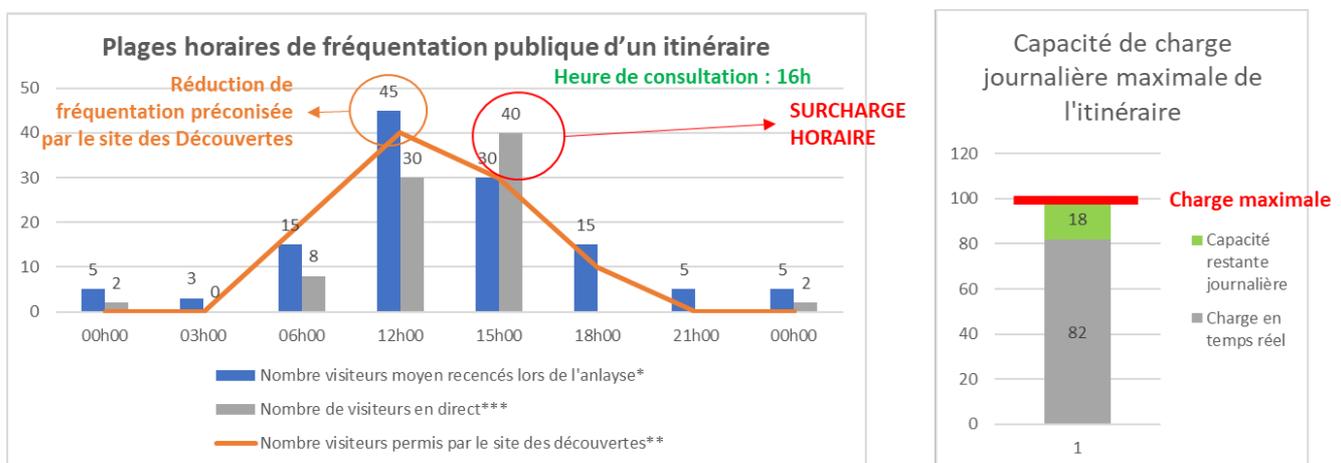
En complément de cette action "sur le terrain", il est envisageable d'appliquer la continuité de cette action vers le site des Découvertes du Parc. Sur la page de présentation des itinéraires les plus populaires, une rubrique dédiée à la fréquentation pourrait y être ajoutée. Elle reprendrait les données récoltées par les éco-compteurs pour donner l'indice de fréquentation d'un itinéraire (jours, horaires, périodes les plus saturées). Ces données seraient transmises en direct par le moyen

²²⁸ Geoconfluences. *Capacité d'accueil/capacité de charge touristique*, 2011. Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/capacite-d-accueil-capacite-de-charge-touristique> (Consulté le 02-09-2023)

d'antennes-relais vers le site des Découvertes, puis analysées par un algorithme préalablement défini avant d'être publiées. Les visiteurs peuvent ainsi décider de s'orienter vers d'autres itinéraires du territoire. L'avantage de cette action est qu'elle permet d'allier la préservation de l'environnement et la tranquillité recherchée du randonneur.

Ci-dessous un visuel-pilote que pourrait prendre l'indicateur de fréquentation sur le site des Découvertes :

Figure 26 : Plages horaires et capacité de charge journalière de l'itinéraire²²⁹



*Analyse réelle des mois de juillet-août de l'année n-1

***Récoltes du compteur en temps réel de l'année n

**Analyse théorique de la surcharge en matière de fréquentation (dégradation de l'environnement)

D'après l'analyse des éco-compteurs, le site des Découvertes préconise une capacité de charge journalière pouvant aller jusqu'à 100 visiteurs pour la période juillet-août sur cet itinéraire précis. Au-delà de ce nombre, la fréquentation est supérieure à la capacité maximale de l'itinéraire. Il est

²²⁹ Elisa Réveillaud, Alexandre Réveillaud. *Plages horaires et capacité de charge journalière de l'itinéraire*. Schéma réalisé sur Excel, 2023.

16h lorsque le visiteur accède au compteur en ligne : les visiteurs sur place sont plus nombreux que la recommandation horaire établie par le site des Découvertes. Le randonneur peut donc décider de se rendre sur l'itinéraire un autre jour, ou choisir un itinéraire alternatif.

2.3. Fiches actions n°2 et n°2 bis

Action 2 : Mise en place d'un indicateur de fréquentation public d'une randonnée	
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ● Sensibiliser le randonneur à la notion de capacité de charge d'un site ● Impliquer le randonneur et l'encourager à jouer un rôle dans la régulation de la fréquentation touristique ● Permettre au randonneur de s'orienter vers des itinéraires alternatifs moins fréquentés
Retombées attendues de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ● Responsabilisation du randonneur dans la sélection des itinéraires de randonnée ● Répartition géographique plus égalitaire sur le territoire du Parc, moins concentrée dans certains secteurs ● Moins de dépenses consacrées à la restauration du site ● Satisfaire le besoin de tranquillité du randonneur
Contenu de l'action :	Installation d'éco-compteurs sur certains itinéraires sensibles reliés à des panneaux numériques à destination des randonneurs pour qu'ils aient conscience du taux de fréquentation acceptable. Définir la surcharge de

	<p>visiteurs à ne pas dépasser pour limiter l'impact de l'Homme sur le site. Le randonneur, en arrivant sur le site, pourra ensuite avoir le choix de se rendre sur le site ou non. Cette action n'a pas de pouvoir réglementaire, elle incite principalement le randonneur à envisager des itinéraires alternatifs si la capacité de charge est atteinte.</p>
Conditions de mise en œuvre de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier les itinéraires les plus sensibles et les plus adaptés à recevoir ce type de technologie ● Statuer sur l'équation définissant la capacité de charge d'un itinéraire ● Avoir un budget dédié à l'installation des éco-compteurs et des panneaux numériques ● Coordination des différents acteurs à l'initiative de l'action ● Validation du projet par le Président du Parc et par la région Auvergne-Rhône-Alpes
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Touristes ● Habitants
Acteurs mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> ● Gardes-nature du Parc ● Scientifiques et acteurs de l'environnement ● Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne ● Communes, propriétaires privés, localisés sur les itinéraires de randonnée ● Région Auvergne-Rhône-Alpes

<p>Échéance de mise en œuvre :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● La définition de l'équation de capacité de charge valable pour chaque itinéraire est estimée à 3 mois, le temps de réunir les experts adéquats pour engager des études scientifiques et environnementales ● Un autre temps estimée à 3 mois est également nécessaire pour définir les itinéraires alternatifs à proposer ● La mise en place physique des éco-compteurs est estimée à 2 semaines par éco-compteur sur les différents points stratégiques (installation structurelle, électrique et test de l'opération)
------------------------------------	--

<p>Action 2 bis : Ajouter des informations relatives à la fréquentation de certains lieux sur le site des Découvertes du Parc</p>	
<p>Objectifs de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Créer un indice de fréquentation ● Sensibiliser le randonneur à la notion de capacité de charge d'un site ● Impliquer le randonneur et l'encourager à jouer un rôle dans la régulation de la fréquentation touristique ● Permettre au randonneur de s'orienter vers des itinéraires alternatifs moins fréquentés

Retombées attendues de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ● Responsabilisation du randonneur dans la sélection des itinéraires de randonnée ● Répartition géographique plus égalitaire sur le territoire du Parc, moins concentrée dans certains secteurs ● Satisfaire le besoin de tranquillité du randonneur
Contenu de l'action :	<p>Récupérer et analyser les données des éco-compteurs installées sur le terrain. Lier les informations aux itinéraires du site des Découvertes du Parc. Informer le visiteur que la popularité de ces itinéraires implique une fréquentation touristique importante. Donner l'indice de fréquentation en fonction des périodes de l'année. Préciser les jours et horaires à éviter pour ne pas contribuer à la surcharge d'un site. Ainsi, permettre au randonneur de s'orienter vers d'autres itinéraires pour découvrir le territoire autrement.</p>
Conditions de mise en oeuvre de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ● Validation de l'initiative par le Directeur du Parc et membres décisionnaires de l'équipe du Parc ● Récoltes suffisantes de données permettant l'application scientifique de cette démarche ● Réussite de la fiche action n°2 sur au moins un itinéraire ● Assurer une transmission par réseau des données des éco-compteurs du terrain vers le site Internet
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Touristes ● Habitants

Acteurs mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> ● L'équipe du Syndicat mixte du Parc ● Responsable SIG qui alimente le site des Découvertes ● Des personnes ressources pour installer les éco-compteurs et analyser les données
Échéance de mise en œuvre :	<ul style="list-style-type: none"> ● 6 mois pour analyser les données récoltées par les éco-compteurs, connaître les tendances et la fréquentation réelle de certains sites. ● 1 mois et diffuser les informations sur le site des Découvertes

3. Vers une concertation et coordination des acteurs autour de la pratique de la randonnée

3.1. Un travail de concertation et de coordination doit être fait entre tous les acteurs du territoire en lien avec la randonnée

Ce mémoire a mis en lumière la diversité des acteurs impliqués autour de la thématique de la randonnée sur un territoire, parmi eux figurent : FFR, guides et accompagnateurs, collectivités locales, opérateurs spécialisés dans la randonnée, propriétaires privés, Offices de Tourisme, hébergeurs, gestionnaires de Parcs naturels régionaux, randonneurs... La liste est longue et évolue au même rythme que la randonnée pédestre se développe. Cette variété d'acteurs implique une complexité de gestion, puisque toutes les parties prenantes ne partagent pas systématiquement les mêmes objectifs, intérêts et préoccupations. Afin d'éviter les dissensions entre ces acteurs, il est nécessaire de partager les valeurs communes d'une expérience positive à travers le respect de l'environnement. Quelques mesures pour éviter les conflits d'usage sont : une signalisation claire

et compréhensible, distinguer les sentiers selon la pratique (VTT, randonnée pédestre), entretenir les sentiers, éviter les zones sensibles à la biodiversité fragile et encourager une communication continue entre les acteurs.

Ce mémoire a également présenté les acteurs du territoire avec lesquels le Parc des Volcans d'Auvergne entretenait une relation autour de la thématique de la randonnée, ils sont principalement : les communes partenaires, les Offices de tourisme, les gestionnaires des Réserves du Parc, les propriétaires privés, les randonneurs.

La troisième et dernière hypothèse proposée dans ce mémoire est le travail de coordination et de concertation entre tous les acteurs du territoire du Parc autour de cette thématique. Cette hypothèse n'est que partiellement validée. Il convient de rappeler que le Parc n'est pas chargé de l'entretien ni du balisage des sentiers, cette compétence revient aux collectivités. Toutefois, la démarche en place de valorisation des itinéraires sur le site des Découvertes du Parc place le Parc comme partie prenante dans la thématique de la randonnée. L'équipe du Parc a des relations d'échange avec différents acteurs du territoire : le choix des itinéraires à publier sur le site, les recommandations des bons gestes à adopter, les interdictions (chiens, baignade) spécifiques à certains espaces sensibles, la faune et la flore à découvrir. Cependant, l'analyse des entretiens qualitatifs et la présence sur le terrain lors des missions de stage ont permis d'identifier que les hébergeurs ne faisaient pas encore partie de ce travail de concertation. Cela apparaît nécessaire puisque le site des Découvertes valorise des itinéraires de randonnée en itinérance, impliquant potentiellement des nuitées en hébergement. Nécessaire aussi par le contact privilégié que les hébergeurs entretiennent avec les randonneurs, ce sont des personnes ressources à prendre en compte pour faire passer les messages de sensibilisation et les actions mises en place par le Parc auprès des randonneurs.

3.2. Mettre en place un partenariat avec les hébergeurs du territoire

La fiche action n°3 concerne la mise en place d'un partenariat avec certains hébergeurs du territoire. Une présélection par charte est nécessaire étant donné la taille conséquente du territoire du Parc des Volcans d'Auvergne. Les hébergements candidats pour recevoir la marque nationale "Valeurs Parc" est un critère de sélection. C'est-à-dire, se rapprocher des hébergeurs présentant des principes de développement durable dans la gestion de leur établissement et dans l'accueil proposé aux randonneurs, afin d'être cohérent avec les missions et engagements du Parc. Une fois les hébergeurs identifiés, un travail de cartographie peut être engagé pour localiser ces derniers sur le territoire et voir leur répartition sur les cinq régions naturelles du Parc. Un temps d'échange et de rencontre périodique peut ensuite être proposé à ces hébergeurs pour leur donner la possibilité de remonter des informations utiles au Parc, sur différentes problématiques et enjeux liés à la pratique de la randonnée. Par exemple, signaler des problèmes de balisage dans certains secteurs, ou encore signaler des dégradations sur des refuges non gardés. Grâce aux informations récoltées, l'équipe du Parc pourrait à son tour contacter et mobiliser les acteurs adéquats pour répondre aux problématiques évoquées. L'établissement d'une relation de confiance entre les hébergeurs et le Parc serait doublement bénéfique : les hébergeurs auraient une meilleure représentation du rôle du Parc et un sentiment d'appartenance plus fort au territoire. L'équipe du Parc aurait un canal et un partenaire supplémentaire pour véhiculer des messages de sensibilisation à l'environnement et aux bonnes pratiques. A noter que les entretiens qualitatifs menés auprès des hébergeurs ont permis d'identifier un manque de communication entre ces deux acteurs.

En parallèle et en complément de cette action de concertation "sur le terrain" avec les hébergeurs concernés, un partenariat autour du site des Découvertes est envisageable. Les hébergeurs pourraient s'engager à valoriser et à promouvoir le site des Découvertes du Parc auprès des visiteurs qu'ils accueillent. En complément, ils peuvent leur transmettre les supports papiers du Parc (livret des Découvertes, guide nature en poche). En contrepartie, le Parc s'engagerait à les mentionner sur ce même site des Découvertes du Parc. En effet, il a été expliqué que ce site valorise

à la fois la pratique de la randonnée, et oriente le visiteur vers les “bonnes adresses” du territoire, actuellement uniquement en termes de produits et métiers d’art, et restaurants. Une catégorie dédiée aux hébergements peut être envisagée et ajoutée au site, avec l’usage d’un filtre pour ne valoriser que les hébergements répondant à certains critères définis par le Parc (refuges, gîtes d’étape, hébergements éco-certifiés, aires de bivouac naturelles...). Ce partenariat serait là encore profitable pour les deux acteurs : les hébergeurs bénéficieraient d’une visibilité plus grande de leur établissement touristique et d’un label qui reconnaîtrait leur engagement environnemental. Le site des Découvertes quant à lui bénéficierait d’une reconnaissance et popularité plus importante grâce à la publicité faite par les hébergeurs. Plus de randonneurs auraient ainsi accès aux bonnes pratiques recommandées par le Parc, ils pourraient donc adopter des comportements plus respectueux de l’environnement sur le territoire.

3.3. Fiches actions n°3 et n°3 bis

Action 3 : Organiser des temps d’échange et de rencontre avec certains hébergeurs du territoire du Parc	
Objectifs de l’action	<ul style="list-style-type: none"> ● Permettre un espace de parole et de coordination entre l’équipe du Parc et les hébergeurs sélectionnés ● Associer les hébergeurs à la réflexion globale engagée par le Parc autour de la thématique de la randonnée ● Meilleur sentiment d’appartenance des hébergeurs vers le Parc
Retombées attendues de l’action :	<ul style="list-style-type: none"> ● Avoir connaissance des enjeux et problématiques liés à la pratique de la randonnée dans certains secteurs du territoire ● Améliorer l’entretien du Parc (par la remontée d’informations des hébergeurs)

	<ul style="list-style-type: none"> ● Contribuer à un travail de coordination des différents acteurs du territoire
Contenu de l'action :	Sélectionner des hébergeurs présentant une démarche d'accueil éco-responsable du randonneur. Organiser une réunion périodique avec eux pour échanger autour de la thématique de la randonnée, prendre note de leurs retours pour des potentiels ajustements. Le Parc pourrait ensuite mobiliser les acteurs concernés pour répondre, lorsque nécessaire, aux problématiques évoquées.
Conditions de mise en œuvre de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ● Validation de l'initiative par le Directeur du Parc et membres décisionnaires de l'équipe du Parc ● Définition d'une charte éco-responsable entre les hébergeurs et le Parc ● Outils nécessaires mis à disposition des hébergeurs pour récolter les retours des randonneurs ● Planification de ces temps d'échange
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Hébergeurs ● L'équipe du Syndicat mixte du Parc
Acteurs mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> ● L'équipe du Syndicat mixte du Parc en charge de la gestion du site Internet des Découvertes du Parc ● Hébergeurs ● Le pôle écotourisme du Parc

	<ul style="list-style-type: none"> • Des personnes ressources pour référencer, localiser, et contacter les hébergeurs, puis organiser ces réunions
Échéance de mise en œuvre :	<ul style="list-style-type: none"> • 1 an. Après validation de l'initiative par le Directeur du Parc, un temps est nécessaire pour : mettre en place une charte, prendre contact avec les hébergeurs, permettre aux hébergeurs des ajustements potentiels, organiser ces temps d'échange et mettre en place les outils adéquats.

Action 3 bis : Partenariat entre hébergeurs et l'équipe du Parc autour du site des Découvertes du Parc	
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la visibilité des hébergeurs et du Parc par le site des Découvertes • Promouvoir le site des Découvertes par les échanges entre randonneurs et hébergeurs • Permettre un travail de coordination entre l'équipe du Parc et les hébergeurs sélectionnés • Se retrouver autour d'un outil commun pour mutualiser les actions • Associer les hébergeurs à la réflexion globale engagée par le Parc autour de la thématique de la randonnée

Retombées attendues de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ● Meilleur sentiment d'appartenance des hébergeurs vers le Parc ● Permettre au randonneur d'adopter des comportements plus respectueux de l'environnement
Contenu de l'action :	A partir des hébergeurs sélectionnés, mettre en place un partenariat autour du site des Découvertes du Parc : les hébergeurs seraient référencés sur le site internet, les hébergeurs s'engageraient à promouvoir le site des Découvertes et les actions du Parc auprès des visiteurs
Conditions de mise en œuvre de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ● Validation de l'initiative par le Directeur du Parc et membres décisionnaires de l'équipe du Parc ● Promouvoir le site des Découvertes auprès des hébergeurs ● Développement du site pour ajouter la catégorie dédiée aux hébergeurs
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Hébergeurs ● Le site des Découvertes du Parc ● L'équipe du Syndicat mixte du Parc
Acteurs mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> ● L'équipe du Syndicat mixte du Parc en charge de la gestion du site Internet des Découvertes du Parc ● Les hébergeurs ● Le pôle écotourisme du Parc ● Responsable SIG qui alimente le site des Découvertes

	<ul style="list-style-type: none"> • Des personnes ressources pour référencer, localiser, contacter les hébergeurs, proposer ce partenariat et présenter le site des Découvertes du Parc
Échéance de mise en œuvre :	<ul style="list-style-type: none"> • 6 mois. Après validation de l'initiative par le Directeur du Parc, un temps est nécessaire pour promouvoir le site auprès des hébergeurs, et officialiser le partenariat

CONCLUSION PARTIE 3

Cette dernière partie a premièrement mis en lumière les actions appliquées par le Parc des Volcans d'Auvergne sur le territoire en matière de sensibilisation du randonneur, de gestion de la fréquentation touristique et de coordination des acteurs autour de la pratique de la randonnée. Des comparaisons avec des actions menées par d'autres Parc naturels régionaux ont également été présentés pour enrichir la réflexion.

Les entretiens menés auprès des randonneurs, des hébergeurs et des agents du Parc ont été analysés, permettant d'apporter un point de vue "terrain" sur les différents enjeux que soulève la problématique de ce mémoire.

Le dernier chapitre est une proposition de préconisations et de fiches-actions afin d'apporter un éclairage à l'équipe du Parc, en suggérant des pistes de réflexion et des actions concrètes sur les thématiques abordées. Celles-ci ont été conçues pour répondre à la problématique basée sur les missions de stage, et sont l'aboutissement du contenu présenté tout au long de ce mémoire.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce mémoire a traité d'une thématique qui prend de l'ampleur dans une société qui tend à s'orienter vers des valeurs de durabilité, de respect de l'environnement et d'un besoin de ralentir son rythme : la pratique de la randonnée.

La première partie a défini des concepts et principes clés liées au secteur du tourisme, de la randonnée et des Parcs naturels régionaux. Une contextualisation était nécessaire et essentielle pour poser un cadre bibliographique à l'étude, et appréhender au mieux les changements et évolutions qui opèrent et caractérisent le domaine du tourisme et du voyage. Nous avons vu que le tourisme pouvait être facteur de développement pour les territoires, lorsque des principes précis sont mobilisés. Le tourisme peut également être étudié avec une approche sociologique, il reflète la société et l'évolution des mentalités. Le tourisme est un secteur qui sait se réinventer, des mesures restrictives sont d'ailleurs appliquées pour limiter les impacts négatifs que ce dernier peut engendrer sur certaines destinations, des mesures innovantes peuvent à contrario permettre le développement de certains lieux. La randonnée séduit un public hétéroclite, cette pratique connaît un fort succès depuis de nombreuses années, accentuée par la pandémie du Covid-19. Les pratiques se diversifient, et les acteurs qui gravitent autour de cette activité de pleine nature se multiplient. Nous avons présenté le rôle, la fonction et la particularité des entités que sont les Parcs naturels régionaux en France. Ces derniers participent au développement économique et social de leur territoire mais aussi à la préservation de ses richesses naturelles, culturelles et humaines.

La seconde partie, après avoir présenté la structure d'accueil, a mis en lumière les missions confiées lors de la période de stage au sein du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. L'outil numérique Geotrek a été présenté, outil libre qui fédère de nombreux Parcs naturels régionaux autour de la gestion des sentiers et de la valorisation des itinéraires de randonnée. Alimenter et

enrichir l'offre d'itinéraires de randonnée sur le site des Découvertes du Parc a été la mission principale du stage, d'une manière équitable sur le territoire, tout en créant du contenu pédagogique pour sensibiliser les randonneurs sur la faune, la flore, la géologie, les savoir-faire locaux, ainsi qu'inciter ces derniers aux bonnes pratiques à adopter sur le territoire du Parc. La méthodologie appliquée et suivie durant la période de stage a ensuite été présentée, les documents de référence créés pour participer à la réflexion globale engagée, mais aussi pour les actions nécessaires aux missions "sur le terrain". Des entretiens ont été menés auprès de randonneurs, hébergeurs et agents du Parc pour apporter des éléments supplémentaires et nourrir la réflexion autour des missions de stage et la problématique du mémoire.

La troisième et dernière partie a présenté certaines actions menées par la structure d'accueil pour répondre aux hypothèses en matière de sensibilisation du randonneur, gestion de la fréquentation touristique et coordination des acteurs du territoire autour de cette thématique. Les entretiens auprès des participants ont pu ensuite être analysés, permettant des éléments de compréhension sur différents points. Les randonneurs en itinérance se sont principalement exprimés sur le tourisme de randonnée, leur rapport à la pratique de la randonnée, leur point de vue sur les mesures en faveur d'une gestion de fréquentation de certains sites et leur perception du Parc des Volcans d'Auvergne. Les hébergeurs, eux, ont partagé leur expérience en matière d'accueil du randonneur et du développement du tourisme de randonnée, ainsi que leur perception du Parc des Volcans d'Auvergne en tant que professionnels sur le territoire. Les agents du Parc ayant participé aux entretiens ont expliqué leurs missions au quotidien, leur connaissance de l'outil Geotrek et du site Internet des Découvertes du Parc, la sensibilisation du randonneur aux bonnes pratiques et les comportements de ces derniers sur le territoire, mais aussi leurs liens avec les acteurs du territoire. Enfin, des préconisations et fiches-actions ont été proposées pour conclure ce travail de recherche et de terrain. Ces dernières s'appuient sur l'analyse des éléments présentés tout au long de ce mémoire. L'objectif est de nourrir la réflexion globale engagée par le Parc des Volcans d'Auvergne autour de la gestion de la pratique de la randonnée sur son territoire.

Pour conclure, cette période de stage au sein du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, l'encadrement de qualité de la part de l'équipe du Syndicat mixte du Parc, et la rédaction de ce mémoire ont été riches en enseignements. Une connaissance plus accrue des enjeux qui entourent la pratique de la randonnée et le rôle des Parcs naturels régionaux a pu émerger. Un intérêt certain pour la gestion de la mobilité douce sur les territoires a pu être confirmé, et présente une source de motivation professionnelle pour la suite.

BIBLIOGRAPHIE

- Abbadié Luc. Dans biodiversité... il y a diversité! Annales des Mines - Responsabilité et environnement, 2020, n°100, p.38-41.
- Baron Nacima et Lajarge Romain. Les parcs naturels régionaux. Des territoires en expériences, 2015. Editions Quae, Versailles, 267p.
- Beauchard François, 2004, Sports de nature. De quoi parle-t-on ?, *Cahier Espaces* n°81, Sports de nature. Evolutions de l'offre et de la demande, Editions Espaces Tourisme & Loisirs, 5 p.
- Bensahel Liliane, Donsimoni Myriam .Le tourisme, facteur de développement local. Grenoble : *Presses universitaires de Grenoble*, 1999, 109 p.
- Boulanger Paul-Marie. *Les indicateurs de développement durable : un défi scientifique, un enjeu démocratique*. Conférence Iddri : Développement durable et économie de l'environnement, 27 avril 2004, 22 p. [en ligne] Disponible sur http://ide.consultant.free.fr/IMG/pdf/IDDRI_-_Indicateurs_DD_-_Juillet_2004.pdf (Consulté le 28-3-2022).
- Bouneau Christophe. La promotion de l'économie touristique, levier de la politique d'aménagement du territoire en France des années 1850 aux années 1980. *Entreprises et Histoire*, 2002, no 47, p. 43-108.
- Bourdeau Philippe, 1998. Les activités de pleine nature, des pratiques sportives et des valeurs renouvelées, in Rapport sur l'état des Alpes n°1, CIPRA, Ed. Edisud, Aix-en-Provence, pp. 252-259.
- Brunel Sylvie. *La planète disneylandisée : pour un tourisme responsable*. Auxerre : Sciences humaines, 2012, 307 p
- Chabloz Nadège. Vers une éthique du tourisme ? Les tensions à l'œuvre dans l'élaboration et l'appréhension des chartes de bonne conduite par les différents acteurs. *Autrepart*, 2006, no 40, p.45-62.
- Chevassus - au - Louis Bernard. Que faire pour la biodiversité ? *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 2020, n°100, volume 4, p.82-85.
- Christin Rodolphe. *La vraie vie est ici : voyager encore ?* Montréal Québec : les Editions Ecosociété 2021, 134 p.

- Coelho Leonor, et al. Imaginaire(s) du Voyage. *APEF: Carnets revue électronique d'études Françaises*, 2020 [en ligne] Disponible sur : <https://journals.openedition.org/carnets/12132> (Consulté le 24-3-2022)
- Cousin Saskia, Réau Bertrand. L'avènement du tourisme de masse. *Les grands dossiers des sciences humaines*, 2011, no 22, p. 14-14.
- Daum Thomas, Girard Eudes. *Du voyage rêvé au tourisme de masse*. Paris : CNRS éditions, 2018, 287 p.
- Degron Robin. Biodiversité, Dictionnaire Collectivités territoriales et Développement Durable, 2017, p. 67-69
- Delfosse Claire. Géographie rurale, culture et patrimoine. *Revue de l'Association des ruralistes français*, 2003, disponible : <https://journals.openedition.org/ruralia/350>
- Delfosse Claire, Poulot Monique. Les PNR, territoire projets et d'innovations. Une expérience d'aménagement qui s'inscrit dans la durée. *POUR*, 2002, volume 2, n°243, p. 149 à 169
- Duhamel Philippe et al. *Quel tourisme après la pandémie ?* Paris : la documentation française, 2021, 138 p.
- Duvigneau Michel. *Art, culture et territoires ruraux. Expériences et points de vue*. Dijon : Éducagri éditions, 2002, 324 p Meyer, 2002
- François-Lecompte Agnès, Prim-Allaz Isabelle, Durif Fabien. Le tourisme durable : les sept clés du succès. *HEC Montréal : Gestion*, 2013, volume 38, p. 84-96.
- Gagnon Chrstine, Gagnon Serge. *L'écotourisme, entre l'arbre et l'écorce : de la conservation au développement viable des territoires*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2006, 414 p.
- Hallem Yoursa, Sahut Jean-Michel, Hikkerova Lubica. Le « slow-tourisme » comme voie pour améliorer le sentiment de bien-être. *Gestion 2000*, 2020, volume 37, p.129- 147
- Hartmut Rosa, 2010. *Accélération : une critique sociale du temps*, Paris, la Découverte, 480 p.
- Jacquet Pierre, Tubiana Laurence. La définition et les approches du développement durable. *Presses de Science Po*, 2007, p.248-248.
- Jacobi Daniel. La délectation culturelle à l'ère du tourisme de masse. *Communication & langages*, 2017, no 191, p.15-27.

- Kadri Boualem, Bédard François. Vers les « sciences du tourisme ? Complexité et transdisciplinarité. *Téoros*, 2006, volume 5, p. 62-64.
- Knafo Rémi. *Réinventer le tourisme sauver nos vacances sans détruire le monde*. Paris : Editions du Faubourg, 2021, 125 p.
- Lair Frédéric. La Charte Européenne du Tourisme Durable au sein des Espaces Protégés. Bilan et bonnes pratiques de cinq années d'application de la CETD, 2006. [en ligne] https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/archive_avant_2016/rapportFL%20CETD.pdf (Consulté le 27-07-2023)
- Laliberté Michèle. Le tourisme durable, équitable, solidaire, responsable, social... : un brin de compréhension. *Téoros : Presses de l'université du Québec*, 2005, volume 24, p.69-71.
- Mayouf Laïd, 2022. Randonnée pédestre : activité touristique et thérapeutique. *Revue Scientifique d'Éducation Physique et Sportive*, volume 21, no 2, p.398-407.
- Picq Pascal, 2015. *La marche : sauver le nomade qui est en nous*, Paris, Editions Autrement, 288 p.
- Reema, 2011. *Eduquer à la montagne dans les activités de pleine nature, état des lieux et contexte général*. Collection Repères pour l'éducation à la montagne alpine, 34 p.
- Robinot Elisabeth, Trespeuch Léo. Les transferts de valeurs éco-responsables de l'évènement aux parties prenantes sont-ils perçus par les touristes ? *Revue Management & Avenir*, 2017, no 96, p.143-163.
- Samivel, 2002. *L'amateur d'abîmes*, Paris, Edition Hoëbeke, 230 p.
- Tesson Sylvain, 2006. *Petit traité sur l'immensité du monde*, Lyon, Edition de la Loupe, Impr. Jouve, 167 p.
- Thériault Gabrielle. Le tourisme communautaire : quand le développement touristique est une affaire de communauté. *Observatoire québécois du loisir*, 2015, no 8, volume 12, p.1-4.
- Torrente Pierre. La transition du tourisme en Méditerranée : entre théorie et nécessité. *Bulletin d'Information de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques*, 2016, n°20, p. 53-61.
- Urbain Jean-Didier. *Les vacances*. Paris : le cavalier bleu, 2002, p.126

- Verrier Christian, 2010. “Voyager à pied, une expérience existentielle”. *Journal des psychologues*, vol. 5, no 278, p. 32-37.
- Viard Jean. *Penser les vacances*. La Tour d’Aigues : Editions de l’Aube, 2007, 201 p.
- Viard Jean. Le triomphe d’une utopie. *Vacances, loisirs, voyages : la révolution des temps libres*. La Tour d’Aigues :Editions de l’Aube, 2015, 444p.
- Weishar Claire. Du tourisme de masse au tourisme durable ? *Confins : revue franco brésilienne de géographie*, 2021, no 52, p. 1-20.
- Zaoual Hassan. Du tourisme de masse au tourisme situe : quelles transitions ? *Marché et organisations*, 2007, no 3, p. 155-182.

TABLES DES ANNEXES

Annexe A : organigramme du Parc des Volcans d’Auvergne	238
Annexe B : Benchmark Parcs naturels régionaux ayant recours à l’outil Geotrek.....	238
Annexe C : Extrait - Charte éditoriale Geotrek ”les Découvertes du Parc”	242
Annexe D : Note au Directeur – projet de valorisation du patrimoine volcanique et géologique	242
Annexe E : Cahier des charges - prestataire géologue.....	244
Annexe F : Guide d’entretien - randonneurs.....	245
Annexe G : Guide d’entretien - hébergeurs	246
Annexe H : Guide d’entretien - Agents du Parc.....	247
Annexe I : Analyse transversale entretiens – randonneurs	248
Annexe J : Retranscription des entretiens – randonneurs.....	249
Annexe K : Analyse transversale - hébergeurs.....	257
Annexe L : Retranscription des entretiens - hébergeurs	258
Annexe M : Extrait de l’analyse transversale des entretiens – Agents du Parc	269
Annexe N : Retranscription des entretiens – Agents du Parc	270

ANNEXES

Annexe A : organigramme du Parc des Volcans d'Auvergne



Annexe B : Benchmark Parcs naturels régionaux ayant recours à l'outil Geotrek

	URL + phrase d'accueil	Offres	Thématiques	Commentaires
PNR du Haut-Jura	https://randonature.parc-haut-jura.fr/ « Activités outdoor au cœur du Parc naturel régional du Haut-Jura »	<ul style="list-style-type: none"> - 42 Randonnées - 63 VTT - 20 sentiers d'interprétation - 10 sites aménagés - 67 valeurs Parc - 29 services Total : 231	<ul style="list-style-type: none"> - Faune-flore - Lacs, rivières et cascades - Paysages - Pastoralisme et agriculture - Histoire et patrimoine - Géologie - Forêt 	Sites aménagés : - Site naturel : belvédère - Site culturel et historique : fort, pont, borne Valeurs Parc : - <i>Savoir-faire et artisanat</i> : tailleur de pierres - <i>Produits agricoles</i> : produits laitier (ferme), miel, viande, plantes et légumes, bleu de gex (fromagerie), escargots - <i>Hébergements et restaurants</i> : campings, hôtels, centres et villages vacances, gîtes et chambres d'hôtes, refuge - <i>Sites et lieux de visite</i> : écomusée Services : - location cycle, office du tourisme, maison de la réserve naturelle, maison du Parc
PNR du Pilat	https://pilat-rando.fr/ « Activités de pleine nature dans le Parc naturel régional du Pilat »	<ul style="list-style-type: none"> - 163 Pédestre - 23 Vélo - 37 VTT - 2 Trails - 3 Cheval - 162 Hébergements - 37 Producteurs - 15 Patrimoine culturel - 31 Restaurants - 52 Loisirs et sports - 48 Aires de pique-nique Total : 573	Pas de thématiques	Hébergements : - aires de services et de stationnement camping-car, aire naturelle de camping, appartements et résidences, auberges, campings, chalets vacances, chambres d'hôtes, domaines, gîtes, hôtels, meublés Producteurs : - apiculteurs, fruits, caves et domaines vin, charcuterie fermière, bières artisanales, confiserie Restaurants : - auberges, bistrots, fermes-auberges... Patrimoine culturel : - centres d'observations, chapelles, Maison de (textile, musée), quartiers historiques Sports et loisirs : - Aventure jeux (jeux de piste enfants), balade calèche, balade gyropode (véhicule électrique), parapente, chiens de traîneaux, accrobranche, via ferrata, sentiers d'interprétation
PNR du Vercors	https://rando.parc-du-vercors.fr/ « Ici, je retrouve ma nature »	<ul style="list-style-type: none"> - 119 A pied - 29 VTT - 3 Itinérances - 4 Trails - 10 Nordiques - 12 Sublimes routes 	<ul style="list-style-type: none"> - Archéologie et préhistoire - Histoire et patrimoine - Point de vue - Sommet - Accessible en transport en commun - Agriculture et savoir-faire - Espaces naturels - Faune/flore 	Itinérance : A pied + VTT. Traversée, boucle. De 9h à 6 jours Sublimes routes : Longs parcours en cyclo ou véhicules motorisés Points d'intérêts : espaces naturels, patrimoine culturel Accompagnateurs : Liste de contact d'accompagnateurs pros pour

		<ul style="list-style-type: none"> - 31 Accompagnateurs - 1530 Hébergements - 173 Producteurs - Actualités <p>Total : 1 911</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pastoralisme - Géologie - Résistance - Art et culture - Energie - Patrimoine routier 	<p>randonnées itinérantes, activités sportives nordiques, escalades...</p> <p>Hébergements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Meublés, abris, aires camping-cars, aire de bivouac, aires naturelles de campings, appartements, auberges, gîtes, centres de vacances, chalets, gîtes, hôtels <p>Producteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AMAP, brasseries, distilleries, fermes, fromageries, piscicultures... <p>Actualités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Annonce de fermetures de sentiers
PNR des Monts d'Ardèche	<p>https://www.destination-parc-monts-ardeche.fr/</p> <p>« Nos plus belles randonnées et nos meilleures adresses »</p> <p>Application mobile : Rando Monts d'Ardèche</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 121 A pied - 8 Trails - 57 VTT - 7 Vélo - 52 Activités accompagnées - Sélection Marque Valeurs Parc : 152 hébergements, 55 maisons et musées, 14 produits locaux, 52 prestations accompagnées - Agenda <p>Total : 466</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Faune/flore - Patrimoine bâti - Sommet et points de vue - Châtaigneraie - Patrimoine historique et religieux - Art contemporain - Lac, rivière, cascade - Géologie - Patrimoine agricole - Géologie 	<p>Activités accompagnées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Canoë, balades natures/découvertes, escalade, lever de soleil, randonnées raquettes, stages plantes sauvages, VTT, Via Ferrata <p>Voir +</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rassemble l'ensemble des itinéraires et circuits à pied, trail, VTT et vélo <p>Sélection Marque Valeurs Parc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hébergements : chambres d'hôtes, hébergements insolites, campings, hôtels, gîtes et gîtes d'étapes - Maisons et musées : espaces d'art, galeries d'expositions, géosites UNESCO... - Produits locaux : apiculture, caveaux, domaines, fermes, ruchers, sources d'eau minérale <p>Agenda :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les évènements organisés par le Parc
PNR des Grandes Causses et de l'Aubrac	<p>https://rando.parc-grands-causses.fr/</p> <p>« À pied, à vélo, à cheval ou sur l'eau... Laissez-vous guider par la diversité des Grandes Causses »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 230 Pédestre - 36 Trails - 48 VTT - 13 Gravel - 9 Cyclo - 1 Equestre - 1 Canoë - 6 Enduro - VTT - 120 A voir - 105 A faire - 159 Où manger ? - 643 Où dormir ? - 42 Expérience rando <p>Total : 1 308</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Faune/flore - Point de vue - Agropastoralisme - Géologie - Eau - Histoire et patrimoine - Savoir-faire 	<p>A voir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Châteaux et monuments, musées et maisons à thèmes, sites naturels, insolites, lieux et sites à visiter <p>A faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Via ferrata, acrosport, parapente, canoë, acroparcs, canyoning, escalade, saut à l'élastique, pêche, baignades, course d'orientation, spa <p>Où manger ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restaurants, fermes auberges <p>Où dormir ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aires de campings, campings, meublés et gîtes, hôtels, chambres d'hôtes, hébergements collectifs, gîtes d'étape <p>Expérience rando</p> <ul style="list-style-type: none"> - randonnées insolites, accompagnateurs en

				montagne/équestre, moniteurs VTT, séjours randos
PNR Livradois-Forez	https://rando.parc-livradois-forez.org/	<ul style="list-style-type: none"> - 198 Pédestre + 1 itinérance - 113 VTT + 1 itinérance - 4 Vélo - 248 Hébergements - 52 Restaurants - 53 Artisanat et saveurs - 104 Patrimoine culturel <p>Total : 774</p>	-Incontournables	<p>Hébergements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aires de services camping-cars, cabanes dans les bois, campings, centres nature, chalets, chambres d'hôtes, gîtes, hôtels, meublés, yourtes <p>Artisanat et saveurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poterie, brasseries, coutelleries, boutiques, fermes, caves, visites commentées dégustation <p>Patrimoine culturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Abbayes, chapelles, châteaux, cloîtres, croix, églises, musées <p>A faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rassemble itinéraires randos « incontournables » - Balades en famille : Rassemble itinéraires randos court classés « très faciles »
PNR des Volcans d'Auvergne	https://decouvertes.parcdesvolcans.fr/ « Nos plus belles randos et nos meilleures adresses »	<ul style="list-style-type: none"> - 44 Pédestre - 1 Trail - 3 VTT - 1 Vélo de route - 41 Produits et métiers d'art - 21 Restaurants - 185 Agenda - 101 A faire <p>Total : 397</p>	-Faune/flore - Sommet - Volcans - Lacs et rivières - Point de vue - Pastoralisme - Archéologie et histoire - Sentier de découverte - Géologie - Tourbières - Architecture (Foret et paysage)	<p>Produits et métiers d'art :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Boulangerie, brasserie, boucherie, céramique, chèvrie, fermes, fleurs sauvages, ruchers, poterie, fromage... <p>Restaurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec label Tourisme et Handicap, auberges, restaus traditionnels <p>Agenda</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manifestations culturelles/sportives, activités sportives, marchés <p>A faire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Abbayes, architecture thermale, basiliques, chapelles, châteaux, églises, offices du tourisme, grottes, maisons de réserves naturelles, parcs

Annexe C : Extrait - Charte éditoriale Geotrek "les Découvertes du Parc"

Exemple	Contenu	Commentaire
Encart	<ul style="list-style-type: none"> - Commune - Titre du parcours (sans article) - Thèmes (max 3) - Difficulté, durée, dénivelé - Photo + pictogramme 	<ul style="list-style-type: none"> - A terme, demander développement pour faire apparaître la phrase chapeau et donner plus d'infos sur la rando - Se limiter à 3 thèmes pour conserver bon affichage
Description de cotation	<p><i>Sentier peu compliqué, aucun passage technique : seuls quelques obstacles peuvent légèrement gêner sur le sentier dans la forêt, près du lac de Bourdouze. Parcours assez long avec du dénivelé.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bref descriptif de la difficulté du parcours - 200 caractères maximum (espaces compris) - Texte compact - En italique
Chapeau	<p>Cette randonnée offre des paysages variés. C'est un bon compromis pour les indécis qui hésitent entre le massif du Sancy et le Cézallier. Avec cette balade c'est simple, vous aurez les deux !</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction brève du parcours - Deux phrases courtes d'accroche - Entre 150 et 200 caractères (espaces compris), en gras
Ambiance = Descriptif détaillé	<p>Cette splendide randonnée vous emmène sur un parcours pour le moins éclectique. Entre paysages bucoliques, plaines du Cézallier, ruisseaux, lacs, tourbières et points de vue sur le massif du Sancy, vous ne trouverez pas le temps de vous ennuyer. Cette randonnée a cette particularité de vous emmener en un rien de temps d'un décor à l'autre. Bien que longue sur le papier, elle n'en est pas pour autant si longue dans les jambes. Avec un début un peu sportif, le reste de la randonnée est assez roulant. Pensez à bien prendre votre pique-nique avec vous, mais surtout votre temps, vous en aurez bien besoin pour vous immerger dans tous les paysages que vous allez découvrir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Descriptif plus détaillé du parcours - +/- 800 caractères (espaces compris) - Conjugaison : 2^e personne du pluriel à l'impératif - Ne pas sauter de lignes, pas de gras - Evoquer les POI, anecdotes, aspects historiques, vues, points forts de la rando...

Annexe D : Note au Directeur – projet de valorisation du patrimoine volcanique et géologique

Contexte

Le territoire du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est reconnu pour son patrimoine volcanique et géologique. Ce patrimoine apparaît toutefois comme peu valorisé. Pour pallier ce manque,

un projet de valorisation est envisagé, le vecteur choisi est celui des parcours et itinéraires via le site « les Découvertes du Parc ».

Le PNRVA possède des documents pédagogiques dédiés au patrimoine volcanique et géologique : une « valise pédagogique » datant de 1984 comprenant des informations générales et spécifiques, sous forme de synthèses, de chaque massif volcanique du Parc. En 2019, le projet « vagabondage volcanique » avait été évoqué pour valoriser et actualiser ce contenu. L'objectif de cette démarche était de mettre le lecteur dans la peau d'un géologue, en lui donnant des outils de compréhension sur cette thématique.

En 2021, le Parc lance son site « Les Découvertes du Parc » basé sur la technologie Géotrek . L'objectif est de valoriser une offre d'itinéraires et des points d'intérêts sur ces parcours. Après un an d'existence, il apparaît nécessaire d'alimenter les parcours sur le sujet du volcanisme ou de créer des itinéraires spécifiques « Volcans ».

Accueil d'un groupe d'étudiants de l'Université Clermont-Auvergne de M1 et M2 Accompagnement Culturel et Touristique des Territoires, le 28 septembre prochain, avec la possibilité de leur proposer un sujet de projet collectif à traiter de Novembre 2023 à Avril 2024.

Les deux volets du projet

Volet A : faire appel aux services d'un ou plusieurs géologues pour enrichir le contenu volcanique et géologique des itinéraires déjà publiés sur le site des « Découvertes du PRNVA ».

Des thèmes sont attribués aux itinéraires pour aider le randonneur à faire son choix. Le thème « volcans » existe déjà , il est cependant moins complet que d'autres thématiques : faune, flore, tourbières... L'expertise d'un géologue permettrait ainsi de proposer un contenu qualitatif, une réelle « couleur volcans » aux itinéraires proposés. Ce contenu doit être court, attractif, scientifique mais toutefois accessible au grand public.

Dans le cadre de son stage Geotrek, une des missions d'Elisa Reveillaud est d'apporter une attention particulière à cette thématique. Elle va donc prendre contact avec des géologues pour échanger avec eux sur une potentielle collaboration.

Volet B : valoriser plus globalement et précisément le patrimoine volcanique et géologique présent sur le territoire du PNRVA pour faire découvrir et comprendre très localement la mise en place de divers appareils volcaniques et expliciter certaines formes de relief mais aussi interpréter plus globalement chacun des massifs volcaniques.

Seraient traités principalement les massifs du Sancy et du Cantal. Le conseil département du 63 ayant ses propres perspectives sur la zone Chaîne des Puys.

Le principe serait de réinvestir la matière des fiches terrain de l'ancienne valise pédagogique évoqué plus haut (descriptifs d'affleurements, paysages...), et d'y joindre des éléments complémentaires d'identification des roches, de vidéos d'expériences, de dynamismes éruptifs ou d'érosion... et ce de manière dématérialisée.

Des crédits Massifs Central avaient été approchés en 2018-2019. La condition de ceux-ci était d'impliquer dans ce type de projet un autre PNR du Massif central, d'une autre région que l'ancienne région Auvergne. Une autre condition était la mise en place d'un support numérique dont la conception aurait pu se faire sous la forme d'un marathon créatif. Le site « Les Découvertes du Parc » pourrait héberger ces éléments, un nouveau support numérique ne serait donc pas nécessaire.

Pour cela, il est nécessaire de faire appel aux géologues ayant les connaissances à jour bien sûr et privilégiant la démarche du géologue auprès de tous les publics.

Le projet consisterait à créer de nouveaux parcours thématiques sur le volcanisme, en vue de mettre les visiteurs en situant d'être des apprentis géologues, d'une manière simple et attractive.

Avant de décider de s'impliquer dans ce volet du projet, l'opportunité se présente de proposer aux étudiants de l'UCA d'avancer un diagnostic plus approfondi et faire des premières propositions, à savoir :

- état des lieux (potentiels, besoins ...)
- étude comparative avec d'autres territoires et expériences similaires (GéoParc, PNR...),
- types de contenus et ? médias envisageables,
- caractéristiques et longueurs des parcours,
- nombre de parcours nécessaires
- financements possibles ...
- sonder les parcs du massif central via IPAMAC pour ce type de projet.

Accompagnement :

- Marie-Noëlle Basmaison / Référentes pour le Volet 2 du projet et le suivi de ce projet collectif
- Olivier Roquetanière et Marie Fauchon / référents pour le Volet 1 du projet et en appui pour l'intégration du volet 2 sur le site « Les Découvertes du Parc »

Un petit budget sera nécessaire (BP 2024) pour prendre en compte les frais de déplacement des étudiants. Non encore chiffré (entre 700 et 2000€)

Pour avis, le 22 juin 2023

Elisa Reveillaud
Marie-Fauchon
Olivier Roquetanière
Marie-Noëlle Basmaison

Annexe E : Cahier des charges - prestataire géologue

Objectifs du Parc :

- Développer, enrichir et valoriser le contenu « volcanique » qui caractérise le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, sur le site internet « Les Découvertes du Parc ».
- Permettre aux randonneurs (de tout âge) de développer des connaissances sur la thématique des volcans du territoire (accessible et ludique).
- Mettre en lumière la spécificité unique du site fortement liée au volcanisme.

Actions du prestataire :

- Relecture des points d'intérêts (POI) existants dédiés aux volcans et à la géologie sur les parcours publiés, pour une éventuelle amélioration du contenu.
- Ajout de contenu POI volcan manquant ou inexistant sur des itinéraires déjà publiés.
- Identification de points d'intérêts en lien avec les volcans sur le territoire du Parc pouvant guider notre choix dans la proposition d'offres d'itinéraires de randonnée.
- Production de textes courts « chapeau » (environ 2 lignes) pour présenter un itinéraire de randonnée fortement lié au volcanisme.
- Productions de textes courts génériques présentant des phénomènes géologiques et/ou volcaniques pouvant être utilisés pour plusieurs itinéraires (5 à 10 lignes).

Type de contenu attendu :

- Contenu scientifique mais toutefois accessible, ludique et pédagogique pour un public varié, de tout âge.
- Textes relativement courts : entre 5 et 20 lignes.
- Si nécessaire : production de schémas et d'illustrations pour illustrer un phénomène scientifique.

Annexe F : Guide d'entretien - randonneurs

RANDONNEURS	
Thème 1 : Informations générales	<p>Pouvez-vous vous présenter ?</p> <ul style="list-style-type: none"> -> D'où êtes-vous originaire ? -> Quelle est votre profession ? <p>Quel est votre lieu de résidence ?</p> <p>Voyagez-vous seul(e), en groupe, en famille...?</p> <p>Comment vous êtes vous rendu sur la destination</p> <p>Quel est votre programme des jours à venir ?</p>
Thème 2 : Le tourisme de randonnée	<p>Pourquoi avez-vous choisi cette destination pour votre voyage ?</p> <ul style="list-style-type: none"> -> <i>Qu'est ce qui rend cette destination unique par rapport à d'autres destinations françaises ?</i> <p>Pratiquez-vous la randonnée ?</p> <p>De quelle façon choisissez-vous un itinéraire de randonnée ?</p> <ul style="list-style-type: none"> -> <i>bouche à oreille, internet, brochure...</i> <p>Pourquoi avoir choisi le tourisme de randonnée par rapport à d'autres formes de tourisme ?</p> <ul style="list-style-type: none"> -> <i>tourisme balnéaire, tourisme culturel...</i> <p>Quelles sont vos attentes envers un séjour qui implique de la randonnée ?</p> <ul style="list-style-type: none"> -> <i>performance sportive, découverte de la nature, déconnexion du quotidien, rencontres...</i> <p>Lors d'une randonnée, est-ce important pour vous d'en apprendre davantage sur la faune et la flore locale ?</p> <ul style="list-style-type: none"> -> <i>Oui, non, pourquoi ? Est-ce une plus-value à votre expérience globale ?</i> <p>Quels sont les services que vous recherchez lors d'un voyage qui inclut de la randonnée ?</p> <ul style="list-style-type: none"> -> <i>logement, gastronomie, infrastructure, documentation...</i>
Thème 3 : Comportement touristique et gestion de la fréquentation	<p>Pensez-vous que le Covid a modifié votre façon de voyager?</p> <ul style="list-style-type: none"> -> <i>Si oui de quelle manière ?</i> <p>Diriez-vous que le fait de randonner vous permet d'être davantage sensibilisé à l'environnement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> -> <i>Si oui ou non, pourquoi/comment ?</i>

	<p>Lors d'un séjour de randonnée, souhaitez-vous vous rendre dans les lieux les plus connus (Puy Mary, Puy de Dôme) ou découvrir des lieux méconnus et peu fréquentés ? Les 2 ?</p> <p>Que pensez-vous du fait de réguler la fréquentation de certains sites trop fréquentés (ex calanques) ?</p> <p>-> <i>Est-ce une mesure que vous trouvez nécessaire ou trop restrictive ?</i></p>
<p>Thème 4 : L'influence d'un Parc naturel régional dans le choix d'une destination</p>	<p>Qu'est-ce que le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne vous évoque ?</p> <p>-> <i>D'après vous quelles sont les actions mises en place par le Parc ?</i></p> <p>Si un parcours de randonnée fait partie d'un PNR, est-ce que cela influence votre choix ?</p> <p>-> <i>critère de sélection, indicateur de qualité avec espaces naturels préservés...</i></p>

Annexe G : Guide d'entretien - hébergeurs

HÉBERGEURS	
<p>Thème 1 : Informations générales</p>	<p>Pouvez-vous vous présenter ?</p> <p>-> <i>D'où êtes-vous originaire ?</i></p> <p>-> <i>Quelle est votre profession ?</i></p> <p>Quel est votre lieu de résidence ?</p> <p>-> <i>Depuis combien de temps vivez-vous en Auvergne ?</i></p>
<p>Thème 2 : l'accueil du randonneur et tourisme de randonnée</p>	<p>D'après vous, quelles sont les raisons qui poussent le voyageur à se rendre en Auvergne ? ou dans le Cantal ?</p> <p>-> <i>Qu'est ce qui rend unique cette destination ?</i></p> <p>Quel est le profil type du voyageur qui s'arrête dormir chez vous ?</p> <p>-> <i>Famille, personne seule, couple, amis...</i></p> <p>Avez-vous remarqué une hausse de la fréquentation des randonneurs ces dernières années ?</p> <p>-> <i>Comment l'expliquez-vous ?</i></p> <p>Avez-vous remarqué une évolution dans le comportement des randonneurs ?</p> <p>-> <i>Plus autonomes, plus exigeants, plus alertes et respectueux sur les questions d'écologie/ environnement...</i></p> <p>Quels sont les retours généraux que vous avez de la part des voyageurs sur leur expérience de randonnée ?</p> <p>Pensez-vous qu'il est préférable de valoriser des itinéraires peu connus au profit de parcours connus ? Ou bien d'attirer les randonneurs sur des</p>

	<p>parcours connus et préserver les itinéraires peu connus ? -> <i>Puy Mary, Puy de Dôme...</i></p> <p>D'après vous, quels sont les avantages et inconvénients au développement du tourisme de randonnée ? -> <i>Est-ce que le tourisme est bénéfique pour votre développement pro ?</i></p>
<p>Thème 3 : Perception du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA)</p>	<p>Est-ce une plus-value pour votre de faire partie du territoire du PNRVA ? -> <i>Pour quelles raisons ?</i></p> <p>Qu'est-ce que le PNRVA pourrait davantage développer sur votre territoire/commune/village ? -> <i>Protection biodiversité, gestion fréquentation, actions diverses...</i></p>

Annexe H : Guide d'entretien - Agents du Parc

AGENTS DU PARC	
<p>Thème 1 : l'agent et son rôle</p>	<p>En quoi consiste votre travail ? -> Quelles sont vos missions au quotidien? De quelle façon ce travail permet-il d'améliorer et/ou de préserver la biodiversité sur le territoire ?</p>
<p>Thème 2 : le site des Découvertes du Parc et fréquentation touristique</p>	<p>Utilisez-vous le site des découvertes du Parc et connaissez-vous le contenu proposé ? Sur le site des découvertes, est-il préférable de valoriser des sites réputés ou connus (PDD, Puy Mary..) ou à l'inverse des sites méconnus ou un peu des deux ? Constatez-vous une hausse de la fréquentation des itinéraires de rando sur le territoire du Parc ? Pensez-vous qu'il faut limiter l'accès à certains itinéraires de randonnées ? Si oui de quelles façons ? -> limiter, réglementer, quota...</p>
<p>Thème 3 : Sensibilisation du randonneur à l'environnement</p>	<p>D'après vous, les bons gestes sont-ils adoptés par les randonneurs sur le Parc ? -> suivi du balisage, déchet, chien tenu en laisse, cueillette, baignade interdite...</p> <p>Pouvez-vous me citer des actions mises en place par le Parc pour éduquer les randonneurs au respect de la biodiversité du Parc ? Y a-t-il des actions que le Parc pourrait mettre en place pour sensibiliser les randonneurs aux bonnes pratiques ?</p>

<p>Thème 4 : Les acteurs du territoire et le rôle du Parc</p>	<p>Quels sont les acteurs avec qui vous êtes amenés à travailler dans le cadre de vos missions ?</p> <p>Avec quels acteurs du territoire serait-il pertinent de travailler en concertation pour trouver un équilibre entre valorisation de la randonnée et préservation de la biodiversité ?</p> <p>De manière générale, trouvez-vous que les acteurs avec qui vous travaillez comprennent le rôle du Parc et son intérêt dans la préservation de la biodiversité ?</p> <p>Si non, par quel moyen peut-on améliorer l'appropriation du Parc par ses acteurs ?</p>
---	---

Annexe I : Extrait - Analyse transversale entretiens – randonneurs

	Randonneur 1	Randonneur 2	Randonneur 3	Randonneur 4
Thème 1 : Présentation générale				
<p>Pouvez-vous vous présenter ? -> D'où êtes-vous originaire ? -> Quelle est votre profession Quel est votre lieu de résidence Voyagez-vous seul(e), en groupe, en famille...?</p>	<p>Je viens du Sud de la Bretagne (...) profession je suis responsable en production et en métallurgie (...) j'essaie de me faire tous les ans une rando solo, celle-ci cette année, mais oui je me fais tous les ans une rando solo.</p>	<p>Je suis originaire de Dijon en Bourgogne, je suis interne en médecine générale et mon lieu de résidence c'est dans les Alpes. Actuellement je voyage avec une amie, mais le voyage pour moi c'est toujours au moins à deux, je n'ai jamais voyagé seule.</p>	<p>Originaire de l'Indre, un peu de la Creuse (...) professionnellement je me suis baladé pas mal puisque j'étais fonctionnaire à la poste et j'ai fait 11 postes dans ma carrière.</p>	<p>On a voyagé en famille et puis depuis 25 ans on voyage en couple.</p>
<p>Comment vous êtes vous rendu sur la destination? Quel est votre programme des jours à venir ?</p>	<p>En train jusqu'à Murat. Le GR400 en 8 jours.</p>	<p>Jusqu'en Auvergne je suis venue en voiture avec blablacar, puis en voiture jusqu'à Murat. Mon programme c'est de parcourir le GR400 avec</p>	<p>Parcourir le GR400 dans la partie extérieure, dans son intégralité, le tour du volcan cantalien, 8 jours de marche et une journée de repos</p>	<p>En voiture. On a fait une journée où l'on s'est fait véhiculé, on a pas marché parce qu'on a eu peur de l'eau et résultat elle</p>

		l'itinéraire des 8 jours		est venue le lendemain
--	--	--------------------------	--	------------------------

Annexe J : Retranscription des entretiens – randonneurs

Entretien 1

Q : Pourriez-vous vous présenter ? D'où êtes-vous originaire et quelle est votre profession ?

E1 : Euh oui... donc je viens du Sud de la Bretagne, je dis Bretagne pour éclaircir, mais en vrai de Loire Atlantique et euh profession je suis responsable en production et en métallurgie précisément.

Q : Et donc vous voyagez seule ?

E1 : Alors là oui mais j'essaie de me faire tous les ans une rando solo, celle-ci cette année, mais oui je me fais tous les ans une rando solo.

Q : Depuis un petit moment ou c'est tout récent ?

E1 : Euh ça depuis 2019, donc une grosse coupure Covid du coup.

Q : Oui effectivement, et comment êtes-vous venu jusqu'ici ?

E1 : En train.

Q : En train jusqu'à Murat ?

E1 : Ouais exactement.

Q : Pourquoi avez-vous choisi cette destination pour votre voyage ?

E1 : Euh parce que je savais que je voulais de la montagne, je voulais pas de la grosse montagne parce que j'en ai jamais fait, c'était un premier euh... comme je te disais toute à l'heure je voulais faire le Larzac à l'origine et euh le Cantal, quand j'ai vu des images j'ai vu mon bouquin et j'ai fait : allez go on y va, on tente celui-là, ça a vraiment été un coup de tête hein.

Q : Et quel est votre programme pour les jours à venir ?

E1 : Le même que le tien.

Q : 8 jours de rando sur le GR400

E1 : Oui c'est ça.

Q : Et vous aviez des idées de l'Auvergne, quelque chose qui vous a appelé dans cette destination ?

E1 : La vue, et oh l'Auvergne, le fait de galérer et te dire que tu mérites ce que tu vois.

Q : Le challenge donc

E1 : Oui exactement merci (rire).

Q : La randonnée c'est quelque chose que tu as l'habitude de pratiquer ?

E1 : En plat, mais à la journée oui, mais sans sac à dos sans rien donc c'est beaucoup plus simple, et là il y a un peu de dénivelé.

Q : La façon dont vous avez choisi cet itinéraire, c'est plus par le bouche-à-oreille, internet, les brochures ?

E1 : Euh non ça c'est parce que je me renseigne sur tous les GR qui se font, j'adore savoir ce qui se fait, et euh je choisi mes destinations euh, donc là je savais depuis un an que je voulais aller en montagne donc j'ai cherché un peu et c'est celui qui...

Q : Oui donc sur internet plutôt ou pas forcément ?

E1 : Eh bien non même pas c'est euh... je sais plus si c'est sur Disney+ ou sur Netflix qu'il y a un truc sur la FFF et c'est là-dessus que je regarde mes randonnées, elles y sont pas toutes mais y'en a beaucoup qui y sont.

Q : Et pourquoi avez-vous choisi de faire du tourisme de randonnée par rapport à d'autres formes de tourisme comme le tourisme balnéaire, tourisme culturel...

E1 : Parce que le tourisme balnéaire j'en viens et ça je peux y aller tous les jours. Tourisme culturel, je suis plutôt très curieuse donc j'ai pas besoin de.. de me dire allez je me coupe du monde pendant 8 jours alors que la rando c'est tu croises quasiment personne, t'es dans ta bulle euh ça a un beau petit côté.. même pas psychologique c'est plus philosophique... la grande rando.

Q : C'est en lien avec ma question d'après qui est quelles sont vos attentes envers un séjour qui implique de la randonnée, est-ce que c'est plus la performance sportive, la découverte de la nature, la déconnexion, les rencontres, d'autres choses ?

E1 : Euh ouais la déconnexion, se recentrer sur soi-même, le challenge sportif à fond... même si je suis jamais prête (rire).

Q : C'est le but d'un challenge (rire). Est-ce que lorsque vous faites une randonnée vous aimez en apprendre davantage sur la faune et la flore locale ? Est-ce que ça rajoute une plus-value à votre expérience ou ce n'est pas quelque chose que vous recherchez ?

E1 : Mmh.. c'est pas quelque chose que je recherche, je pense que.. je pars du principe mais c'est peut-être faux qu'un randonneur de base est plutôt propre avec la nature, fais attention à ça, à son petit côté écolo mais c'est pas quelque chose que je vais aller chercher, je suis heureuse de me retrouver avec des gens qui vont penser comme moi par contre, contrairement au balnéaire où pas du tout.

Q : Je vois, y'a-t-il des services que vous cherchez pendant un séjour en randonnée, du type logement, gastronomie, infrastructure...

E1 : Ah des campings, du camping et de moins en moins.. alors là je parle plutôt pour chez nous hein, le GR34 par exemple y'a beaucoup de campings qui ferment aux tentes campeurs parce que ça rapporte pas assez, donc parfois tu peux avoir une étape où t'es obligé de prendre un chalet, une connerie du genre parce que les tentes ça rapporte pas.

Q : Sachant que pour votre randonnée vous êtes avec votre tente, donc vous cherchez plus des services type eau, électricité ?

E1 : Oui du coup plus avoir de l'eau, si je peux avoir une douche c'est top, c'est pas.. mais si y'en a pas y'en a pas...

Q : Pensez-vous que le Covid a modifié votre façon de voyager et de quelle manière ?

E1 : Oui, oui oui. Avant le Covid... la première randonnée que j'ai fait c'était la Réunion euh le GR3, le cirque du Piton des neiges... ce qui veut dire je prends l'avion, ensuite j'ai fait l'Australie, non d'abord j'ai fait l'Australie ensuite j'ai fait la Réunion, et je me suis dit trop bien je vais faire ça tous les ans, tous les ans je vais faire un hyper gros voyage et après le Covid j'ai fait OK y'a pleins de choses à visiter en France tu vas arrêter de prendre l'avion tu vas prendre les transports en commun.

Q : Est-ce que vous diriez que le fait de randonner ça vous permet d'être davantage sensibilisé à l'environnement ?

E1 : Mmh... Oui.. c'est sûr euh davantage sensibilisé à... à la flore surtout... et de faire attention aux plantes qui poussent, aux saisons et pourquoi je ne saurai pas te dire... franchement je saurai pas te dire.

Q : Alors je sais pas par exemple à d'autres formes de tourisme où tu vas à la mer, là tu es dans la nature tout le long donc peut-être plus attentif

E1 : Alors y'a un truc très très con mais je suis fumeuse et avant, quand j'étais en études mes mégots je les jetais et depuis que je fais ça je me dis que c'est n'importe quoi, je me dis arrête, et je réprimande ceux qui le font maintenant.

Q : Quand vous faites un voyage en randonnée ou une randonnée en général, est-ce important pour vous de vous rendre dans les lieux les plus connus, les plus fréquentés comme le Puy Mary ou plutôt des lieux beaucoup moins connus et fréquentés, ou un peu des deux ?

E1 : Un peu des deux, par exemple le Puy Mary à priori c'est pas ce qu'il ya de plus extraordinaire euh... je ne suis pas sûre de la faire, mais si je vais à la dune du Pilat là, la dune du Pilat je vais la faire parce que je sais que c'est un truc, je vais en Normandie oui je vais faire.. je vais faire le Mont Saint-Michel, si c'est quelque chose qui reste assez banal et qui est connu pour on ne sait quoi alors non.

Q : Qu'est-ce que vous pensez du fait qu'on puisse réguler la fréquentation de certains sites trop fréquentés, par exemple les Calanques ? Est-ce plutôt une bonne chose ou est-ce trop restrictif ?

E1 : Mmh...réguler au niveau des randonneurs vraiment au niveau des GR ?

Q : Au niveau de la fréquentation, par exemple instaurer un quota, on veut pas plus de 300 randonneurs par jour pour des endroits spécifiques

E1 : Pour des zones protégées.. oui c'est pas mal maintenant.. c'est peut-être au niveau du bivouac OK pour euh... ok pour faire en sorte que les gens ne passent pas comme tu disais mais dans ce cas-là laissons-les choisir leur itinéraire et pas être obligé d'aller dans cette auberge là, qu'on leur propose des coins de bivouac, sachant que le bivouac on sait ce que c'est tu mets ta tente au coucher du soleil tu dois être reparti au lever du soleil.

Q : Est-ce que le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne ça t'évoque quelque chose ?

E1 : Non pas du tout parce que je connais pas et je me suis absolument pas renseignée avant de venir

Q : T'as des idées des actions qu'ils mettent en place ?

E1 : Non, non. Et puis là je dirai des bêtises, non.

Q : Le fait que ce parcours-là du GR400 soit au sein d'un parc naturel régional ça influence votre choix ?

E1 : Non je vais plutôt regarder sur le site de la FFR, maintenant que ce soit un parc protégé ou non, j'estime que même si c'est pas protégé tu dois faire attention c'est tout.

ENTRETIEN 2

Q : Dans un premier temps pourriez-vous vous présenter ?

E2 : Je suis originaire de Dijon en Bourgogne, je suis interne en médecine générale et mon lieu de résidence c'est dans les Alpes

Q : Voyagez-vous seule, en groupe, en famille ?

E2 : Actuellement je voyage avec une amie, mais le voyage pour moi c'est toujours au moins à deux, j'ai jamais voyagé seule

Q : Comment vous-êtes vous rendu sur cette destination ?

E2 : Jusqu'en Auvergne je suis venue en voiture avec blablacar, puis en voiture jusqu'à Murat

Q : Quel est votre programme sur place ?

E2 : Mon programme c'est de parcourir le GR400 avec l'itinéraire des 8 jours

Q : Pourquoi avoir choisi cette destination ?

E2 : J'avais envie de faire un GR, quand ma meilleure amie m'a proposé je me suis dit que ça pouvait être cool de l'accompagner et je n'ai pas hésité puisque j'adore la randonnée et que je n'avais encore jamais fait de GR en itinérance

Q : Qu'est-ce qui rend cette destination unique par rapport à d'autres ?

E2 : Unique je ne sais pas encore car je ne connais pas du tout l'Auvergne, donc je ne savais pas avant de venir pourquoi ça serait unique, mais ça m'évoque la nature, comment dire, il n'y a pas beaucoup de gens donc le dépaysement, préservé. De l'Auvergne je ne connaissais que Clermont Ferrand

Q : Pratiquez-vous la randonnée ?

E2 : Oui je suis randonneuse, je pratique la randonnée depuis plusieurs années, plusieurs fois par mois. Je fais beaucoup de randonnées à la journée, généralement accompagnée, rarement seule, ça m'arrive mais c'est rare et puis il m'arrive aussi de faire des bivouacs, faire des randonnées sur deux jours et de dormir en tente

Q : De manière générale, comment choisissez-vous vos itinéraires de randonnée ?

E2 : Bouche-à-oreille, généralement on me propose et j'y vais. Après c'est sûr qu'il y a des régions où j'ai très envie d'aller donc je me renseigne un petit peu, par internet avec visiorando ou des blogs

Q : Pourquoi avoir choisi le tourisme de randonnée par rapport à d'autres formes de tourisme ?

E2 : Parce que les autres formes de tourisme ne m'intéressent pas trop et je trouve que c'est davantage gratifiant d'arriver à un endroit par soi-même plutôt qu'en voiture. Je trouve que c'est l'une des meilleures façons de voyager, pour s'imprégner de l'ambiance d'un lieu. J'aime bien la rando donc j'en profite

Q : Avez-vous des attentes envers un séjour qui implique de la randonnée ?

E2 : Pour moi ça serait la déconnexion du quotidien et surtout me reconnecter à la nature, ça fait du bien à la tête, ça fait du bien au corps, aux yeux, ça fait voir de beaux paysages, d'avoir de beaux points de vue, voir des animaux.

Q : Est-ce important pour vous lors d'une randonnée d'en apprendre davantage sur la faune et la flore locale ?

E2 : Oui c'est chouette, oui oui c'est toujours intéressant ça apporte un plus, mais je m'y connais pas beaucoup en flore donc ça me plait de découvrir mais je vais pas forcément aller chercher l'information par moi-même, c'est surtout les paysages qui m'intéressent

Q : Ya-t-il des services que vous recherchez lorsque vous faites de la randonnée ?

E2 : Ça dépend, si c'est sur une journée non, sur deux-trois jours pourquoi pas... mais non pas forcément, après ça fait toujours plaisir de boire une bière locale et de découvrir la cuisine locale mais non sinon je n'y vais pas pour ça et c'est pas ce que je recherche

Q : Pensez-vous que le Covid a modifié votre façon de voyager ?

E2 : Je suis pas sûre, je crois pas. Peut-être que je randonne plus maintenant mais ça n'a pas forcément de lien avec le Covid, plutôt par rapport à la fin de mes études, donc je suis pas sûre.

Q : Pensez-vous que le fait de randonnée vous permet d'être davantage sensibilisé à l'environnement ?

E2 : Oui je pense, oui largement, quand on voit comme la nature est belle on a envie de la préserver, et puis quand on voit des déchets en plein milieu de la nature c'est encore plus rageant, oui je pense que ça me sensibilise beaucoup plus que de rester en ville. On se reconnecte à la nature donc de constater que certaines personnes n'ont pas respecté les lieux c'est embêtant. Après est-ce que c'est la randonnée qui fait de moi quelqu'un de plus écologique ou c'est parce qu'on prend tous conscience du réchauffement climatique et de l'écologie, je ne sais pas

Q : Quand vous randonnez, souhaitez-vous vous rendre sur les lieux les plus connus ou découvrir des lieux méconnus, ou les deux ?

E2 : Principalement des lieux méconnus et peu fréquentés, c'est sûr que je recherche plutôt des endroits où il y a moins de monde, après si je vais sur des lieux connus c'est parce qu'ils sont réputés pour être très beaux ou des choses comme ça parfois ça m'arrive mais c'est sûr que je préfère largement un lieu où

il y'a moins de monde. Après si c'est un endroit réputé qui offre un joli point de vue c'est pas grave de croiser plus de gens, mais c'est pas un critère majeur.

Q : Que pensez-vous du fait de réguler la fréquentation dans certains sites trop fréquentés ?

E2 : Je comprends et je pense que c'est important pour préserver la nature, pour la gestion de mettre en place des quotas des choses comme ça après c'est aussi important que tout le monde puisse y accéder, mais c'est normal d'être vigilant et si c'est des lieux qui sont trop fréquentés alors pourquoi pas les fermer quelques temps dans l'année et laisser la nature reprendre ses droits. Sur le moment c'est embêtant de pas pouvoir accéder à un lieu quand on randonne mais je comprends complètement pour une gestion sur le long terme, je pense que c'est une bonne chose sinon ça détériore trop la faune et la flore, les animaux partent, les fleurs sont écrasées. Les calanques par exemple j'y suis allée une fois en pleine saison et il y avait beaucoup de monde, et une fois en hors saison et là c'était génial il y avait moins de gens et j'ai beaucoup plus apprécié quand il y avait moins de gens c'est sûr.

Q : Qu'est ce que ça vous évoque le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne ?

E2 : Alors pas grand-chose, comme je disais je connais peu l'Auvergne, je sais que c'est une région volcanique après tout ce qui est parcs régionaux je connais pas énormément donc j'imagine que c'est un parc qui est en charge de la préservation de la biodiversité. Mais quand j'imagine ce qu'est un parc naturel régional je vois ça comme une forme de collaboration, de travail d'équipe pour préserver un environnement et le rendre à la fois accessible et à la fois dans le respect de l'environnement.

Q : Si un itinéraire de randonnée fait partie d'un parc naturel régional, est-ce que ça influence votre choix ?

E2 : Pas du tout... Peut-être que le Parc ça donne l'idée que c'est plus préservé plus naturel mais de prime abord non je pense pas que ça influence mon choix, j'imagine qu'il y a plus de règles à respecter et de réglementations mais ça n'influence pas mon choix.

ENTRETIENS 3 ET 4

Q : Pourriez-vous vous présenter ?

E3 : Originaire de l'Indre, un peu de la Creuse aussi on a pas beaucoup bougé, professionnellement je me suis baladé pas mal puisque j'étais fonctionnaire à la poste et j'ai fait 11 postes dans ma carrière sur les 38 ans ça m'a permis de partir dans la région parisienne, toulouse, et de bourlinguer dans le département de l'indre

Q : Voyagez-vous généralement en couple, en famille, seul... ?

E4 : On a voyagé en famille et puis depuis 25 ans on voyage en couple

Q : Comment êtes-vous venus jusqu'à Murat ?

E4 : En voiture

Q : Quel était votre programme de la semaine ?

E3 : Parcourir le GR400 dans la partie extérieure, dans son intégralité, le tour du volcan cantalien, 8 jours de marche et une journée de repos

E4 : On a fait une journée où l'on s'est fait véhiculé, on a pas marché parce qu'on a eu peur de l'eau et résultat elle est venue le lendemain l'eau

Q : Pourquoi avoir choisi cette destination pour ce voyage ?

E3 : Parce qu'au niveau de l'expérience on fait ça depuis de nombreuses années, on a déjà une assez bonne connaissance du massif alpin, du massif pyrénéen, du massif jurassien, du massif vosgiens, et qu'on avait des lacunes dans le massif central et comme on a commencé il y a quelques années à faire des GR dans le massif central avec notamment stevenson, saint-guilhem-le-désert, le tour des volcans, des lacs d'auvergne et on avait comme objectif de descendre un petit peu plus bas et de faire soit le tour du Cézallier soit le tour du volcan cantalien. Et puis le tour du Cézallier le tour des vaches rouge il y a certaines difficultés liées à l'hébergement parce que j'ai déjà regardé et je me suis amusé à voir si les logements étaient plus facilement trouvables dans le Cantal et puis effectivement ça s'est bien passé

Q : De quelle façon vous choisissez votre itinéraire de randonnée ?

E3 : Nous c'est en lisant, c'est en découvrant et puis on fait partis de la fédération française de randonnée et on est abonnés à des revues de randonnée et c'est ce qui nous fait découvrir des nouveaux horizons au niveau de la randonnée et puis après on fait notre choix

Q : Pourquoi avoir choisi le tourisme de randonnée par rapport à d'autres formes de tourisme ?

E4 : Le tourisme balnéaire très peu pour nous ça, parce qu'on préfère la montagne et puis c'est tout, on est beaucoup plus tranquilles, on est dans la nature

E3 : Parce qu'on adore la nature et qu'on a une certaine conception de la tranquillité et qu'on est assez indépendants, on préfère les endroits où il n'y a pas grand monde et où on peut se ressourcer complètement aussi ça fait du bien

Q : Quelles sont vos attentes envers un séjour qui implique de la randonnée ?

E4 : Alors pas la performance sportive ça ne l'a jamais été, c'est la nature et la découverte

E3 : La découverte de paysages nouveaux, et on s'est donnés un principe parce que ça fait 40 ans qu'on marche, nous ne sommes jamais allés deux fois au même endroit, c'est vraiment le besoin de découvrir quelque chose d'autre, de nouveau, que ce soit la nature, la faune, la flore. Et puis quand on a commencé on était pas tellement axés sur les rencontres mais au fur à mesure, surtout quand on a commencé à partir que tous les deux en itinérance c'est sur que les rencontres il y en a eu par la force des choses et ça on a vachement apprécié et on continue toujours, on a fait de belles rencontres

Q : Est-ce important pour vous d'en apprendre davantage sur la faune et la flore locale ?

E4 : Oh oui nous on veut toujours apprendre, moi j'adore ça la flore c'est magnifique

E3 : Oui on fait beaucoup de photos et on a beaucoup de livres sur la faune et flore locale, et c'est même problématique pour nous parce que le fait d'aimer la flore eh bien au lieu de faire le parcours de randonnée en 4h on met 6h parce qu'on fait des séances photos à plat ventre et ainsi de suite qui est assez folklorique

Q : Quels sont les services que vous recherchez lors d'un voyage en randonnée ?

E3 : Nous c'est trouver un endroit où on peut manger, un lit et une douche voilà ça c'est le B.A.BA et après on s'adapte on a aucune exigence particulière dans ce domaine-là, on a fait des hébergements minables et d'autres qui étaient superbes, on est pas difficiles du tout, la promiscuité nous a jamais posé de problème, même les hébergements qui étaient vraiment limites ça nous a pas dérangés. ON a connu un gîte d'étape dans les Cévennes quand même qui était très limite où on a du chasser les puces dans le lit le soir avant de se coucher, la plupart des gens seraient partis en courant mais nous on est restés 4 semaines avec nos gamins

Q : Est-ce que vous envisagez le port de bagage ?

E3 : C'est-à-dire que le portage de bagage c'est pas qu'on ait de l'hostilité envers cette démarche mais pour l'instant on veut porter nos bagages, c'est pratique d'avoir sa maison sur soi, le problème du portage de bagage c'est qu'il y'a deux types de portable, celui par des sociétés spécialisées qui font le va et vient quotidiennement où là c'est relativement facile et pas tellement onéreux et puis il y a le portage sur des parcours où il n'y a pas de portage régulier et quotidien donc c'est à la demande et là le tarif fait reculer car ce sont des taxis qui font ça la plupart du temps et c'est très cher, c'est vrai que ça se développe de plus en plus mais nous on en éprouve pas le besoin.

Q : Diriez-vous que le Covid a modifié votre façon de voyager ?

E4 : Non pas du tout puisqu'on voyage en randonnée depuis 40 ans, nous le seul problème c'est qu'on a été bloqué pendant un ans mais c'est tout parce que les hébergement étaient fermés donc on a pas pu faire de l'itinérance cette année là

Q : Diriez-vous que le fait de randonner vous permet d'être davantage sensibilisé à l'environnement ?

E3 : Là où on a évolué c'est dans notre jugement par rapport aux comportements des autres randonneurs on est devenu assez brutaux parce qu'il y a vraiment des comportements imbéciles et ça on ne le supporte plus, par exemple s'il y a un lacet je ne vois pas l'utilité de couper à travers le lacet pour dégrader les sentiers et le paysage

E4 : Après les déchets on en trouve plus vraiment, quelques mouchoirs par ci par là mais c'est rare

Q : Préférez-vous vous rendre dans les lieux les plus connus ou plutôt méconnus et peu fréquentés ?

E4 : Un peu des deux mais on aime bien quand même les lieux peu connus, on aime bien découvrir

E3 : La notoriété pour nous on en a rien à cirer, c'est pas du tout ce qu'on recherche, par exemple on s'est dit qu'on a jamais fait Saint Jacques de Compostelle et on le fera jamais car c'est pas notre truc, nous ce qu'on recherche c'est la qualité de ce qui est proposé au niveau environnemental et du parcours, après que ce soit connu ou pas connu ça nous laisse indifférent. Quand on a fait le tour des lacs d'Auvergne on se retrouvait à chaque fois tous les 2 dans les grands gîtes. Après on est allés dans des endroits magnifiques peu connus qui mériteraient d'être connus mais on préfère les garder pour nous, pour notre plaisir. C'est pas un critère la popularité ou le renom, voilà si on y passe, par exemple le Puy Mary c'était sur le parcours donc on ne va pas non plus l'éviter volontairement mais c'est pas le Puy Mary qui nous a fait venir ici non plus.

Q : Que pensez-vous du fait de réguler l'accès à certains sites trop fréquentés ?

E3 : C'est nécessaire et à mon avis c'est même un peu tardif, c'est une obligation de réguler on ne peut pas faire autrement à un moment ou à un autre on a pas le choix, c'est même plus une idée ou défendre quelque chose non c'est inévitable il faut le faire si on veut conserver l'accessibilité à ces sites sinon c'est fichu ça sera forcément interdit, et ça se dégrade rapidement et si on fait rien l'accès sera complètement interdit

E4 : Il faut limiter car ça se dégrade à une vitesse pas possible, au Puy Mary ils ont tout bétonnés on l'a bien vu dans la descente parfois ce n'est plus un sentier c'est un canyon c'est très profond

Q : Qu'est ce que le Parc naturel régional des volcans d'auvergne vous évoque ?

E3 : Moi je me dis que j'aurai bien aimé être là pour voir l'explosion des volcans, on essaie de s'imaginer que ça faisait 4000 mètres, ce que ça pouvait donner. Nous on pense à tout le Puy-de-Dôme quand on pense au Parc, j'ai même pu monter à plusieurs reprises au Puy de Dôme à vélo quand il était encore accessible. Après nous on va visiter les maison de Parc, mais les actions que font le Parc nous on ne sait pas trop. Vers chez nous on sait puisqu'on est à proximité d'un parc naturel régional, on sait ce qu'il s'y passe mais c'est pas simple d'ailleurs et ils sont en train de refaire la chartre là.

E4 : Nous on est allés à Vulcania et à Lempegy et ça on a adoré

Q : Est-ce que ça influence votre choix de savoir que la randonnée fait partie d'un parc naturel régional ?

E3 : Non, honnêtement non, disons que c'est un plus puisqu'on en profite pour visiter les maisons des parcs, et si on rencontre des gardes nature avec qui discuter ça nous plait mais ça n'oriente pas foncièrement notre choix

Annexe K : Extrait - Analyse transversale - hébergeurs

	REFUGE	GÎTE D'ÉTAPE		HOTEL 3*	
	Hébergeur 1	Hébergeur 2	Hébergeur 3	Hébergeur 4	Hébergeur 5
Thème 1 : Informations générales					
Pouvez-vous vous présenter ? ->D'où êtes-vous originaire ? -> Quelle est votre profession ?	J'ai 54 ans, gardien de refuge à Meije Coste depuis 8 ans, auparavant pisteur-secouriste dans les Alpes. Lieu de résidence [...]	On est originaire de la région Lyonnaise tous les deux, expatriés dans le Cantal depuis 2019, on en est à notre [...]	On habite au dernier étage du gîte parce que comme c'est un établissement recevant du public (...)	Pour ma part (...) née dans le Puy-de-Dôme, puis le travail m'a emmené dans d'autres régions, entre des métiers comme DRH, banquière et au final gérante	Je suis ingénieur informatique, j'ai une société informatique, je continue toujours et le projet qu'on a eu c'est de développer [...]

--	--	--	--	--	--

Annexe L : Retranscription des entretiens - hébergeurs

ENTRETIEN 1 : REFUGE

Q : Dans un premier temps pourriez-vous vous présenter, me dire d'où vous êtes originaire et votre profession ?

E1: Alors, je m'appelle X, 54 ans, gardien de refuge à Meije Coste depuis 8 ans, auparavant pisteur-secouriste dans les Alpes euh... voilà

Q : Votre lieu de résidence ?

E1 : Riom-es-Montagne

Q : Depuis combien de temps habitez-vous en Auvergne ?

E1 : 8 ans

Q : Par rapport à l'accueil du randonneur, d'après-vous quelles sont les raisons qui poussent le voyageur à se rendre en Auvergne ou dans le Cantal ? Qu'est-ce qui rend cette destination unique ?

E1 : La bonne truffade de Meije Coste, non ils cherchent l'espace, surtout dans le Cantal c'est... t'as des... y'a vraiment de la place quoi, et puis la beauté des paysages je pense aussi, c'est jamais pareil, voilà je pense qu'ils viennent pour ça, peut-être un peu pour la gastronomie aussi je sais pas, ça peut jouer je pense, c'est le pays du fromage l'Auvergne donc pourquoi pas peut-être.

Q : Et pourquoi pas aussi pour des itinéraires que ne sont pas encore trop fréquentés même si ça change peut-être un peu...

E1 : Le GR400 commence à être vraiment fréquenté à certaines périodes, juillet-août et le mois de mai là...

Q : Diriez-vous qu'il y a un profil type du voyageur qui s'arrête dormir chez vous ? Plutôt des familles, des personnes seules, des couples, des amis...

E1 : Ca dépend des périodes, grosso-modo euh... enfin moi j'ai, vu que c'est un refuge j'ai que du randonneur donc ils viennent à pied ou en ski ou en raquette, après euh... mai-juin c'est, c'est vraiment une clientèle que l'on peut qualifier de bon randonneur encore, un peu plus âgée, parce que c'est hors période scolaire, juillet-août t'as de tout, t'as les petites familles t'as euh... et puis septembre ça reprend du randonneur expérimenté, du bon randonneur quoi, l'hiver oui on a des randonneurs qui sont équipés ou alors qui se font encadrer quoi avec un guide ou un accompagnateur.

Q : Avez-vous remarqué une hausse de la fréquentation ces dernières années ?

E1 : Ouais, post-Covid, énorme, énorme, je pense

Q : Le Covid a réveillé des passions...

E1 : Ils avaient surtout besoin de prendre l'air et si tu regardes bien la randonnée c'est un truc qui coûte pas très très cher encore

Q : C'est l'une des rares activités de plein air plus ou moins gratuite.

E1 : Et puis une fois que t'as ton équipement il va te faire quelques années quand même.

Q : Avec une tente en plus tu es plus ou moins autonome.

E1 : Là après c'est pas pareil mais oui post-Covid il y a eu un boum de randonnée, de la randonnée et du ski de rando.

Q : Avez-vous remarqué une évolution dans le comportement des randonneurs ? Pensez-vous qu'ils soient plus autonomes, plus exigeants, plus respectueux de l'environnement, ou bien plus freestyle dans l'organisation

E1 : Alors là tu viens de donner toutes les réponses, tu vois de tout, tu vois de tout, il n'y a vraiment pas un archétype du randonneur euh.. quand t'en as qui se lance dans des.. allez hop je vais faire le GR400 j'ai jamais fait de la randonnée je sais pas lire une carte euh ça leur fait pas peur, bon y'a des fois ça se termine mal, euh t'as du randonneur expérimenté qui sait ce que c'est un refuge il sait ce que c'est il n'y a aucun soucis avec eux quoi, et puis t'en as... ben t'as quelques cons aussi qui.. qui balancent leur poubelles qui respectent pas les lieux quoi, et ça c'est comme partout, après y'en a pas plus qu'ailleurs, y'en a plutôt moins quand même heureusement.

Q : Avant le Covid vous pensez qu'il y avait aussi ce genre de comportement ?

E1 : Ah oui, moi j'ai pas vu un changement notoire hein.

Q : Quand les gens vous font un retour sur leur expérience du GR400, quels sont les éléments qui reviennent ?

E1 : (silence) ce qui revient souvent c'est qu'ils pensaient pas que c'était si dur, ils ont l'image du Cantal montagne à vaches euh 'fingers in the nose' ils s'aperçoivent que y'a du dénivelé, y'a de la distance, pour faire ça il faut être un minimum entraîné quand même et c'est ça qui les surprend le plus quoi, en fait ils pensaient pas trouver un relief un petit peu alpin quoi.

Q : Du coup ils n'étudient pas toujours leur itinéraire ?

E1 : Non, non non pas tous quoi, mais bon après faut qu'ils apprennent aussi hein, celui qui débute, moi je pense qu'ils pourraient apprendre sur des trucs un peu plus facile.

Q : Pensez-vous qu'il est préférable de valoriser les itinéraires peu connus au profit d'itinéraires beaucoup plus connus comme le Puy Mary etc ?

E1 : Ah ben carrément, ah ben oui à 100%, le Puy Mary bon ben le GR il y passe, il est renommé alors que pour moi c'est vraiment pas le plus joli sommet du Cantal, on en est loin, et tu vas monter au Perarse par exemple ben y'a rarement du monde, tu vas te faire un Griou bon ben y'a un peu plus du monde mais c'est quand même superbe mais on en fait un peu trop avec le Puy Mary je trouve, je trouve que ça

n'a pas grand-chose d'extraordinaire. Et puis le Puy Mary et le Plomb, moi j'y mets pareil, le Plomb alors en plus de ça tu peux y arriver avec les téléphériques. Et puis même tu as des sentiers hors-GR qui valent le coup quand même mais bon il faut apprendre à les découvrir aussi, et puis si tu veux chercher ça il vaut mieux savoir lire une carte (rire) ce qui est.. ce qui est pas le cas de tout le monde.

Q : Avec tous les outils qu'on a, les téléphones ça se perd un peu.

E1 : Ah ben ça les GPS et compagnie euh...

Q : D'après vous quels sont les avantages et inconvénients à développer le tourisme de randonnée ?

E1 : Ben les avantages moi je trouve que... la randonnée c'est une super activité quand même et puis ça permet de faire vivre du monde hein, quand les refuges, les gîtes euh c'est quand même une activité qui... qui nous apporte du monde quoi, mais après inconvénient faudrait faire gaffe que le GR400 ça devienne pas comme certains tronçons de Saint-Jacques de Compostelle. Déjà y'a pas les hébergements qui vont en face, qui peuvent pas accueillir tout le monde de toute façon, y'a pas assez de refuges et ça je suis le premier à le dire quoi. Si vraiment il y'avait une amélioration à faire et ça c'est une grosse demande des clients c'est qu'ils en ont marre de descendre en bas chaque soir, et eux ils aimeraient bien rester en haut quoi.

Q : Il faut que l'offre suive aussi, on ne peut pas juste encourager des centaines de gens à venir si...

E1 : Ah ben non non si ça ne suit pas derrière... c'est pas du bon boulot quoi.

Q : D'après-vous c'est une plus-value de faire partie du territoire du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne ?

E1 : Non, alors là je te réponds non tout de suite.

Q : Ce n'est pas quelque chose qui attire les gens ?

E1 : Non, je pense pas.

Q : Ils viennent pour le GR et ne savent pas forcément que...

E1 : Ben y'en a ils ne savent même pas que le Cantal, enfin que les Monts du Cantal c'est un seul volcan déjà, pour eux.. y'en a ils savent pas, ils ont du mal à s'imaginer le truc quoi, euh non moi le Parc... déjà moi je suis là depuis 8 ans j'ai jamais vu un garde, mais jamais donc... je sais pas.

Q : Qu'est ce que le Parc pourrait faire d'avantage sur place, différentes actions...

E1 : Peut-être améliorer un peu la signalétique, sur certains GR mettre les temps de marche par rapport au lieu où tu veux aller ça ça serait intéressant, et puis pourquoi pas ouvrir d'autres refuges, là le Parc il aurait un rôle à jouer là, parce que c'est bien beau de remettre en l'état des burons mais... ils en font rien (rire), ça n'a aucune utilité, c'est dommage parce qu'il y aurait des chouettes coins, donc faire des refuges gardés, mais quand les refuges sont pas gardés, pas tous hein mais les gens ils ont aucun respect, mais bon ça c'est partout tu vas dans les Alpes c'est le même problème

ENTRETIEN 2 : GÎTE D'ETAPE

Q : Pourriez-vous dans un premier temps tous les deux vous présenter, d'où êtes vous originaire et votre profession ?

E2 : On est originaire de la région Lyonnaise tous les deux, expatriés dans le Cantal depuis 2019, donc on en est à notre cinquième saison et on tient un gîte d'étape tous les deux, et donc on gère la totalité de la gestion du gîte à savoir la cuisine, les chambres, le ravitaillement, l'entretien euh l'accueil, les repas, et le gîte nous appartient, c'est un gîte privé

Q : Et vous habitez sur place ?

E3 : On habite au dernier étage du gîte parce que comme c'est un établissement recevant du public, donc qui accueille plus de quatorze personnes on est tenus de dormir sur place, une norme impose qu'au-delà de quatorze personnes, quinze personnes, il y ait des gens qui dorment sur place avec des normes spécifiques en terme d'incendie voilà

Q : Par rapport à l'accueil du randonneur, d'après vous quelles sont les raisons qui poussent les voyageurs à se rendre en Auvergne ou plus spécifiquement dans le Cantal ?

E2 : Les paysages d'une manière générale quand même, le fait que justement ce soit relativement encore bien préservé, parce qu'il y a du monde mais c'est pas la foire d'empoigne on se bouscule pas sur les sentiers

E3 : Hormis certains secteurs, le Puy Mary notamment euh ensuite ça reste des montagnes accessibles donc qui s'adressent à beaucoup de randonneurs, on a accès aux crêtes malgré le peu d'altitude

E2 : La gastronomie oui et après ça reste une montagne assez centrale aussi, donc d'une manière générale aller dans les Pyrénées ça peut être compliqué quand on vient de Bretagne par exemple, ici on est quand même dans une zone assez centrale et c'est du coup assez prisé a priori pour cette raison

E3 : Il y a beaucoup de touristes bretons notamment

E2 : Après on a beaucoup de gens autour de Clermont, Lyon, un peu moins du Sud mais ça arrive

E3 : Des Cantalous

E2 : Et beaucoup de Cantalous en fait, sur des départs sur des petites périodes c'est assez facile parce que le GR400 il est fait en marguerite donc on peut faire que des petites bouts si on a envie on est pas obligés de faire la totalité du GR on peut se faire un weekend en se disant tiens je fais que trois étapes et je m'arrête

E3 : Voir une étape

E2 : Voir une étape, et du coup c'est ce qui fait a priori la force, plus le Puy Mary qui est quand même assez connu

Q : Diriez-vous qu'il y a un profil du randonneur qui s'arrête dormir chez vous ?

E2 : On a moins de familles avec des enfants, y'a pas trop d'enfants, d'une manière générale il y'a quand même plus de personnes âgées, on s'adresse quand même plus à des personnes qui ont plus de cinquante-cinq ans, voilà, maintenant un peu de trailers alors qu'avant il n'y en avaient pas et maintenant y'en a

E3 : Après oui on va dire que ceux qui ont moins de trente ans sont plus sur bivouac

E2 : Oui les plus jeunes on les voit pas trop, ils sont plutôt dans des établissements un peu plus accessibles financièrement

Q : Et pas mal de groupes aussi ?

E2 : Alors ça revient mais cette année c'est un peu biaisé avec le Covid, nous les groupes on en a eu énormément nous la première année, là ça revient maintenant mais y'a eu trois ans de disettes de groupe, là ça commence à revenir doucement

E3 : C'est pas des groupes de trente ou vingt-cinq, plus des groupes de quinze à dix

E2 : Et on constate aussi maintenant une surconsommation de séjours plus que de l'itinérance, donc des randonneurs qui font de l'étoile donc qui se posent à un endroit et qui bougent même éventuellement en voiture, en fait ils vont à un autre point pendant la journée mais ils reviennent sur le même site le soir

Q : Avez-vous constaté une hausse de la fréquentation des randonneurs ces dernières années ?

E2 : Euh l'année post-confinement, avec des nouveaux randonneurs des gens qui ne randonnaient pas du tout mais qui ont eu un besoin d'espace vert à un moment ou à un autre

E3 : Et généralement qui s'arrêtaient après chez nous, au bout de deux étapes ils en pouvaient plus

Q : Alors qu'ils avaient prévus de faire plus ?

E3 : Ils repartent en taxi après (rire) oui ben ils repartaient

E2 : Mais là il n'y a pas d'augmentation de la fréquentation à proprement parlé non

Q : Avez-vous remarqué une évolution dans le comportement des randonneurs ?

E3 : Oui il y a de moins en moins de dortoirs, beaucoup plus de chambres individuels voir chambre avec son groupe, il y a moins de dortoirs hormis les personnes toutes seules car au niveau du cout c'est plus avantageux, dès qu'ils sont deux trois c'est plutôt rare ou alors c'est quand il ne reste que ça quoi, quand il n'y a plus le choix et de moins en moins de gestion libre aussi

E2 : Oui les gens prennent de plus en plus la prestation complète, demi-pension voir aussi pique-nique, la totale

Q : De votre point de vue, avez-vous l'impression qu'ils sont plus alertes sur l'écologie et l'environnement ou pas spécialement ?

E3 : Ca dépend, ça dépend des personnes, soit elles sont très là-dedans soit...

E2 : Non ben l'écologie c'est très propre à chacun donc il y a des gens qui sont naturellement sensibles à ça et d'autres pas du tout

E3 : Ca veut pas dire que c'est des degueulasses qui jettent leurs papiers...

Q : Quels sont les retours que vous avez des randonneurs de leur expérience ?

E3 : Des problèmes de balisage

E2 : Des difficultés parfois à lire les panneaux, à trouver son chemin facilement, il manque a priori quand même beaucoup de panneaux sur l'ensemble du GR, il y a beaucoup de gens qui se perdent, que le topoguide est vraiment compliqué à gérer en terme de lecture

E3 : Maintenant il y a les applications qui aident

E2 : Oui il y a les applis maintenant ça va mieux mais le topoguide c'est juste imbuvable quoi. Après sinon les gens trouvent ça très beau, et ils sont surpris même de la qualité finalement de la rando, ils s'attendent à voir un peu des montagnes à vaches et finalement c'est plus technique qu'escompté, euh souvent c'est le retour qu'on nous fait quand même, pour ceux qui s'imaginaient que c'était de la balade en fait non c'est de la montagne quand même, dans l'ensemble voilà, que c'est compliqué de trouver des hébergements, que c'est pas facile de réserver

Q : Pensez-vous qu'il est préférable de valoriser des itinéraires peu connus au profit d'itinéraires plus connus, ou les deux ?

E2 : Ben en fait il faut les deux parce que pour préserver l'environnement il faut pas détériorer les sentiers qui sont existants donc ça veut dire qu'il faut être en mesure de pouvoir absorber le flux quand il y en a beaucoup, donc ça veut dire qu'à ce moment là il faut pouvoir proposer des alternatives et des chemins moins connus après actuellement a priori on est pas sur une sur-fréquentation au niveau du GR, peut-être lié au fait qu'il n'y ait pas assez d'hébergement, donc est-ce qu'il faut développer ou pas ? La question se pose, parce qu'il faut trouver l'équilibre entre le lieu est sympa et il est sauvage et s'il y a tout à coup trop de demande ça va faire comme en Corse où c'est commercial, ou c'est plus très bien exploité correctement, où on tombe dans des gîtes où finalement les gens s'en fichent parce qu'en fait il s'agit juste de faire beaucoup d'argent en peu de temps, donc il faut un peu des deux forcément et pour l'écologie il ne faut pas que ce soit sur fréquenté parce que malheureusement au bout d'un moment ça dénature forcément le paysage.

Q : D'après vous les avantages et inconvénients au développement du tourisme de randonnée ?

E3 : La sur fréquentation c'est tout. Après plus ça se développe mieux c'est pour nous concrètement

E2 : Après il faut garder une certaine qualité, s'il y a trop de monde après on baisse en qualité donc c'est comme tout il faut un équilibre entre ce qu'on est capable d'absorber comme nombre de gens...

E3 : Il faudrait que ça se développe d'avantage en hors-saison

E2 : Oui aujourd'hui il faut savoir en fait que la saison dans le Cantal elle est essentiellement en juillet-aout, beaucoup moins sur toute la zone mai juin et septembre octobre alors qu'il y a encore du potentiel à ce moment là

Q : Pensez-vous que c'est une plus-value pour vous de faire partie du territoire du Parc des Volcans ?

E2 : Sans doute, mais après c'est difficile pour nous de mesurer si ça nous apporte quelque chose au niveau professionnel ou pas, honnêtement c'est impossible de savoir si ça apporte...

Q : Les randonneurs ne vous disent pas qu'ils viennent car la destination fait partie du territoire du Parc ?

E2 : Non ou alors on ne le sait pas

Q : Qu'auriez-vous envie que le parc développe davantage ici ?

E2 : Oui alors aujourd'hui il y a beaucoup de choses qui se passent sur certaines zones donc notamment Mandailles, notamment le Lioran après il y a d'autres zones qui sont un peu plus oubliées, le Falgoux, le Fau, où il y a moins de choses qui se passent et où là effectivement il y aurait peut-être du potentiel à développer. Parce que là il y a des gros spots, le Puy Mary, le Plomb du Cantal etc, les infrastructures d'ailleurs sont assez concentrées sur certains endroits et sur d'autres il y a peu de choses et même au niveau des politiques départementales il y a des endroits où c'est surdéveloppé et d'autres où pas du tout. D'un point de vue strictement politique, y'a trop d'acteurs sur le territoire : le Parc des Volcans, le Grand Site du Puy Mary, toutes les offices du tourisme, les communautés de communes, les maisons de site, y'a beaucoup d'acteurs et il y a peu de communication entre ces acteurs du coup ça biaise un peu. Pour développer quelque chose il faut que les gens se parlent, qui s'entendent entre eux, qui développent des choses entre eux et en l'occurrence pour l'instant c'est pas ça

E3 : Chacun travaille dans son petit coin. Nous en tant qu'hébergeurs on se rencontrent régulièrement, hors saison et ça permet de discuter entre hébergeurs mais en fait c'est que entre nous finalement

E2 : C'est ça en fait si les gens viennent pas auprès des hébergeurs, nous on va pas aller les chercher

E3 : On a pas forcément non plus le poids aussi à ce niveau-là

E2 : Et puis c'est plutôt dans l'autre sens que ça marche normalement, et après c'est pour le bien de tout le monde normalement

ENTRETIEN 3 : HOTEL 3*

Q : Dans un premier temps pourriez-vous vous présenter ?

E4 : Les origines pour ma part sont le Puy-de-Dôme, née dans le Puy-de-Dôme et puis après le travail m'a emmené dans d'autres régions voilà entre des métiers comme DRH, banquière et on final là gérante d'un hôtel 3 étoiles, bar restaurant même

E5 : Et moi je suis ingénieur informatique donc j'ai une société informatique je continue toujours et donc le projet qu'on a eu c'est de développer une activité touristique dans le Cantal parce qu'on est tombés amoureux du coin, tombés amoureux de Mandailles, de la vallée et de tout ce que ça représente

E4 : Qui n'était pas développée comme elle l'est aujourd'hui c'est-à-dire qu'on a eu un coup de cœur

E5 : On a fait toutes les vallées en fait, c'est la dernière vallée qu'on a fait en faisant un coucher de soleil au sommet du Puy Mary, et ce coucher de soleil sur la vallée qu'on ne connaissait pas, on ne savait même pas qu'elle s'appelait la vallée de Mandailles, enfin la vallée de la Jordanne et on est arrivés deux nuits à Mandailles et on s'est dit ohlala il faut qu'on y aille pour les vacances, ça a démarré comme ça, et ça c'est en 2010. On a fait toutes les vallées et celle-là nous allait bien parce qu'on était encore en activité sur Montpellier, il y a une orientation sud qui était plus facile pour nous d'arriver à Mandailles plutôt que d'aller au Falgoux et de faire le tour. Et puis on a eu des gens qui ont été très accueillants, très conciliants et engageant dans le projet quoi et c'est comme ça qu'on a su que ce bâtiment était en vente et que le bien étant atypique en fait il n'intéressait personne parce qu'il était trop grand

E4 : Ce n'était pas un hôtel, c'était une maison où l'on accueillait des enfants en colonie qui était fermé depuis peut-être dix ans donc il y avait des volets qui pendaient

E5 : Et tout le monde a été accueillant et de là est né une idée de tout un projet, un projet de création. Et la région Auvergne, le département, l'Europe nous on dit si vous faites un trois étoiles on vous aidera c'est comme ça que c'est parti et donc ça a permis de faire que le projet soit ce qu'il est, c'est-à-dire accessible pour des personnes à mobilité réduite avec toutes les normes de sécurité qui incombent un trois étoiles

E4 : Y'avait ça et puis développer l'hébergement avec chacun à sa place et chacun ne doit pas se marcher l'un sur l'autre ça c'était important pour nous, pour les autres on ne sait pas, mais il y avait déjà un hôtel 2 étoiles et une chambre d'hôte et dans la vallée il n'y avait pas de 3 étoiles donc ça permettait de se dire il y a une structure qui va s'ouvrir, petite structure de 7 chambres mais il n'y a pas d'autres hôtels 3 étoiles, il n'était pas question de faire de la concurrence, vous êtes dans le monde rural de montagne il n'est pas question de se concurrencer pas du tout, chacun offre un hébergement différent

Q : D'après vous quelles sont les raisons qui poussent les voyageurs à se rendre en Auvergne ? ou dans le Cantal ?

E4 : Peu de monde, ça c'est je crois le premier qu'on entend et être tranquille, être au calme, être dans la nature, l'aspect nature après le Covid est devenu plus fort dans le discours mais on entend quand même toujours le calme, se reposer, marcher, et puis ne pas croiser une foule

E5 : Et puis le côté verdure, le côté paysage qu'on ne retrouve pas ailleurs

E4 : Les espaces préservés puisqu'on est sur un Grand Site. Et qui étonne puisque le Cantal on est sur une montagne ça étonne justement. Le Puy-de-Dôme est beaucoup plus connu que le Cantal et ceux qui poussent jusqu'au Cantal sont surpris de découvrir cette montagne qu'on a

E5 : Même les randonneurs du club alpin Suisse qui viennent régulièrement et qui louent tout l'hôtel trouvent que le Cantal c'est une vraie montagne et que c'est tout aussi compliqué que les grands sommets à faire en Suisse, mais c'est différent c'est dans la longueur que ça se passe, c'est pas dans la raideur c'est dans la longueur

E4 : Il faut de l'endurance ici. Et les deux traileuses qu'on a eu, elles ont fait 140 km et 6000 en dénivelé

E5 : Elles sont venues ici pour se préparer pendant 1 semaine pour aller faire la diagonale du fou

E4 : Elles ont fait un peu le GR400 mais différemment, elles l'ont fait autrement, c'est quelque chose de très important parce qu'au final celui qui ne va pas trouver un hébergement va devoir peut-être carrément annuler son idée alors qu'on peut peut-être penser les choses autrement

E5 : Elles ont fait le GR400 en étoile en restant à Mandailles, il y a quand même 9 circuits de trail au départ de Mandailles

E4 : Après au-delà de ça on a aussi des personnes qui ne viennent pas forcément faire le trail et le GR400 mais qui vont prendre des chemins, comme le massif est aussi accessible soit par un véhicule soit par un vélo ou navette on peut aussi monter un peu et marcher un peu donc on a aussi quand même ce volet qui est très important, donc ça va être un public plus de retraités qui ne peut pas forcément prendre les sacs à dos et se dire allez on y va, parce qu'ils ont vieillis mais le Cantal offre ça quand même. Très important, pour nous hébergeurs sur ce massif et tous ceux qui en vivent, les producteurs locaux

Q : Diriez-vous qu'il y a un profil type des voyageurs qui viennent chez vous ?

E4 : Moi je dirai il y'a toute profession, tout âge

E5 : Peut-être une dominante depuis quelques années de trail qui a le vent en poupe, beaucoup de trailers, beaucoup de cyclistes. Grâce au Tour de France, on a vu que la première année où il était passé derrière le vélo s'est développé. Nous on a quand même un public long séjour, de personnes déjà d'un certain âge, des retraités qui se posent minimum 4 nuits et nous on va privilégier quand même ce type de public

E4 : Et puis c'est un public qui a envie de découvrir l'aspect nature, préservation mais produits locaux aussi puisqu'on fait de la restauration par moment et on voit bien qu'ils recherchent ce genre de chose, d'aller voir les producteurs de fromage, faire des visites ça c'est même majeur, ça s'est développé, et pendant le Covid ça s'est un peu accéléré mais il y a ça quand même

E5 : Être en contact avec agriculteur

E4 : Il y a cette notion où on veut découvrir là où l'on passe ses vacances, un séjour, un week-end un soir, ça s'est développé ça. On reçoit beaucoup de couples

E5 : Souvent des réunions de copains aussi qui veulent se retrouver au centre de la France, le Massif Central il porte bien son nom

E4 : Les familles aussi qui veulent se retrouver

E5 : Les groupes de copains généralement ils louent tout l'hôtel et là il se passe quelque chose, pour nous les gens qui viennent et qui s'arrêtent une nuit pour nous c'est important aussi car ce sont des gens qui vont revenir, en général quand on vient à Mandailles on revient une deuxième fois dans sa vie à Mandailles ça c'est clair, quelqu'un qui est passé par ici revient même si c'était il y a trente ans, et ça c'est régulier, il n'y a pas une semaine sans qu'on ait ce type de personnes qui viennent, on a pas une semaine sans un client qui est déjà venu, il y a un espèce de coup de cœur, et ça c'est propre à chacun mais ça peut être le paysage car il y a une lecture de paysage qui est incroyable ici, il y a une diversification, il y a des lumières et des couleurs qu'ils ne retrouvent pas ailleurs

Q : Constatez-vous une hausse des randonneurs ces dernières années ?

E4 : L'année après Covid oui, à la sortie de 2020, là ça a explosé on avait nous trente appels par jour ce qui est énorme et puis après ça s'est stabilisé et c'est revenu à la normale

E5 : C'était même trop

E4 : Oui parce que c'est un petit village c'était impossible d'absorber ça. Ils voulaient de l'espace, des grands espaces

E5 : Maintenant pendant la période juillet-août c'est vrai que le fait qu'il y ait des navettes ça attire un public différent qui veut randonner sans avoir les 700m de dénivelé à faire et du coup les navettes permettent de se positionner à un col, et puis faire un ligne de crête et redescendre tranquillement donc ça c'est génial

E4 : Et ce qu'on a vu se développer avec les clients c'est ceux qui partent avec le sac et ne portent plus de valises plus rien donc il y a toute une organisation aussi de transport de bagages qui est très importante dans cette zone là puisqu'on ne peut pas se ravitailler en eau à part l'eau qui coule par terre, donc on a bien vu se développer le bagage à l'arrivée, ils ont juste le sac pour porter leur eau, c'est-à-dire qu'il faut une organisation de taxi. Ils en font des kilomètres parce que quand il faut aller au Falgoux au Claux aller chercher une seule valise pour arriver jusqu'à nous ils en font des kilomètres les taxis, ça s'est monté en flèche vraiment, et c'est pas forcément le gars de 60 ans il y a des jeunes aussi qui se disent on va faire nos photos on est tranquilles.

Q : Avez-vous remarqué une évolution du comportement des randonneurs ?

E5 : Moi je les trouve plutôt curieux

E4 : Respectueux, nous on le voit ici depuis 10 ans, déjà dès qu'ils arrivent ils demandent s'ils doivent retirer leurs chaussures déjà c'est un signe

E5 : C'est vrai que le randonneur qui arrive et qui tape ses bâtons par terre en arrivant c'est à la marge, au début on avait ce type de public mais plus maintenant. Là ils arrivent et voient que le cadre est splendide et pensent que c'est tout neuf donc ça donne envie de respecter les lieux

E4 : Moi je l'ai vu en mettant une poubelle dans l'entrée pour le recyclage, sans rien dire, tous les matins la poubelle est correctement remplie et ça c'est un signe qu'on a compris qu'il fallait trier donc c'est un signe qu'il y a des évolutions, même dans les discours mais après qu'est ce qu'ils font sur les sentiers de randonnée est-ce qu'ils balancent tout par terre, je ne pense pas car ils vident leur sac en rentrant et jettent leurs déchets à la poubelle. Après quand il y a beaucoup de monde le 15 août sur le massif il faut peut être passer derrière tout le monde après. Même à Mandailles il y a eu des évolutions, des poubelles installées, on peut faire des pique-niques, ça manquait de poubelles aussi donc il y a eu une évolution de la part des communes aussi qui aménagent

E5 : Si on prend le cas des deux traileuses qui sont venues elles n'ont pas besoin de guide, pas besoin de leur expliquer la carte elles ont déjà tout, le tracé sur leur montre et c'est tout juste si elles paient pas avec la montre, donc ça ça veut dire qu'il faut que le réseau fonctionne

E4 : Oui mais attention il ne faut pas non plus mettre des antennes partout

E5 : Et à l'opposé il y a le public de personnes âgées qui a besoin d'une carte

E4 : Ce public a besoin qu'on échange parce que quand on est avec son téléphone au final on n'échange rien alors que lorsqu'on commence à ouvrir une carte, on montre un livre il y a autre chose qui se passe et ça il ne faut pas le perdre

E5 : Ceux qui ne sont pas sur le digital trouvent que le balisage pourrait être amélioré quand même

E4 : Le GR400 est bien balisé ça c'est clair mais il ne donne pas forcément les directions du coup comme il fait tout le tour on peut facilement se tromper

E5 : Après c'est de l'entretien, en plus cette année on a eu une végétation pas possible donc ça repousse vite, donc ça paraît simple mais on sait que ça demande du travail à entretenir

Q : Pensez-vous qu'il est préférable de valoriser les itinéraires méconnus au profit d'itinéraires plus connus ?

E4 : De toute façon il n'y a même plus besoin de les attirer au Puy Mary ils iront quand même donc il y a autre chose à faire je pense

E5 : On voit que les randonneurs cherchent d'autres choses ça veut dire qu'ils préféreront Chavaroche au Puy Mary, parce que du Puy Chavaroche ils vont voir le Puy Mary ils vont voir toutes ses fourmis qui montent le long de la pente et ils vont se dire qu'ils sont contents de pouvoir voir ça de loin

E4 : Après pour ceux qui ne restent pas longtemps nous on leur dit de choisir leurs horaires pour aller voir et découvrir quand même ce Puy Mary cette pyramide en étant dessus mais ils cherchent autre chose

aussi ça sert à rien de passer du temps sur le Puy Mary sur le Puy de Dôme c'est surfait. Mais il faut pointer qu'il y ait un Puy Mary pour attirer et montrer qu'on peut faire des choses et des découvertes pas connues car c'est aussi ce qu'ils recherchent, ils veulent discuter avec le producteur, ils recherchent quelque chose à part

Q : Quels sont pour vous les avantages et inconvénients au développement du tourisme de randonnée ?

E5 : Les inconvénients c'est si tout le monde arrive en même temps c'est compliqué, ce n'est pas gérable pour l'aspect hébergement.

E4 : On peut encore développer mais pas que du 1 juillet au 20 août, le massif est beaucoup plus joli en juin et en septembre car l'automne est sympa, il fait encore beau en octobre donc ça c'est dommage, il faudrait développer ça valoriserait et ferait découvrir d'autres choses aux personnes. Et l'avantage c'est que ça fait vivre, il faut du business pour que ça fonctionne partout. Et le mois de mai ils scrutent la météo tout le monde regarde la météo avant de venir parfois ils annoncent mauvais alors que c'est pas du tout ce qui se passe

E5 : Je dirai qu'il y a l'incertitude météo finalement, cette information météo ce n'est pas qu'elle est fausse mais qu'elle n'est pas pédagogique, quand on vous montre une France avec de la pluie partout alors qu'en fait il ya juste un peu de pluie, alors que c'est les moments les plus jolis quand il y'a des effets de spots de nuages avec le soleil qui perce dans les nuages, donc ça c'est un inconvénient pour nous car le téléphone ne sonne pas

Q : D'après vous est-ce une plus-value d'être sur le territoire du Parc des volcans ?

E4 : C'est peut-être une plus-value mais on le sait pas, mais je sais même pas où je suis sur le Parc après tout, mais sinon rien de rien

E5 : Au début on se demandait comment valoriser notre projet d'hôtel et quand on voyait valeur Parc on s'était dit valeur Parc ça peut aussi dire une qualité d'accueil une façon de voir les choses en termes d'environnement. Personne ne sait par exemple que nous on est des passionnés de botanique et d'orchidées et quand les clients le savent ils nous montrent leurs photos et on peut en discuter, donc moi ce qui m'avait déçu c'est que la valeur Parc était réduit à des produits alimentaires alors qu'en fait elle pourrait être beaucoup plus large

E4 : Et puis de faire savoir car nous on voit jamais personne, donc ça c'est impensable, nous on cherche l'info on la trouve mais sinon il n'y a pas d'infos il faut qu'on aille la chercher elle ne vient pas à nous

E5 : Donc quand on a le temps on va à la maison de site donc on y va pour récupérer de la documentation mais si on ne fait pas cet effort là l'information ne vient pas

Q : Qu'est ce que le Parc pourrait développer d'avantage ?

E5 : Nous on cherche l'information, le lien même entre des sites par exemple nous on a des liens qui se sont faits par des clients, qui font trois jours au lac du Géry et trois jours chez nous et des choses comme ça pourraient être valorisées

E5 : Et puis les zones sont différentes sur ce Parc, vous voulez découvrir des massifs du Puy de Dôme avec des vrais lacs des vrais volcans c'est là-bas et vous voulez voir un stratovolcan c'est ici

E4 : Et ça il faudrait pouvoir l'expliquer aux clients, et trois phrases suffisent mais on a besoin de l'information, celui qui n'a pas l'histoire ou la connaissance il ne comprend pas, il n'y a pas besoin de faire des pages et des pages il faut une petite synthèse, du contenu pédagogique. Même pour avoir ce livret des découvertes il a fallu aller le chercher

E5 : On l'a vu ailleurs et c'est super ne serait-ce qu'un dépliant avec la carte du massif et des lieux stratégiques de randonnée où on peut à la fois faire de la randonnée et rencontrer les artisans et producteurs et une mise en avant de l'échelle géologique, la particularité des lieux, en une page les 500 millions d'années qui se sont écoulées, comme un set de table, on pourrait s'en inspirer. Mais c'est compliqué de faire simple. Ici on est sur un stratovolcan on pourrait très bien imaginer plein de trucs comme le côté tourbière et volcanique on pourrait davantage valoriser.

Annexe M : Extrait de l'analyse transversale des entretiens – Agents du Parc

	Agent 1	Agent 2
Thème 1 : l'agent et son rôle		
En quoi consiste votre travail ? -> Quelles sont vos missions au quotidien?	<p>Animateur et coordinateur sur un contrat vert et bleu (...) c'est un outil qui est financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, il n'y a que cette région qui l'a mis en place, outil qui permet d'avoir des financements pour améliorer tout ce qui est trame verte ou trame bleue, c'est-à-dire tout ce qui est continuité écologique autour de la trame verte (donc pour améliorer les arbres, la qualité des forêts, préserver les forêts...) et de la trame bleue (tout ce qui est lié à l'eau, les lacs, les zones humides...). Et on a aussi un relais transversal qui prend en compte la trame noire (tout ce qui concerne la pollution lumineuse qui peut avoir un impact sur la continuité de la faune nocturne). Mon rôle là-dedans c'est de faire la coordination et l'animation entre tous les maîtres d'ouvrages : il y a 51 actions qui sont faites par 28 maîtres d'ouvrages différents, ça fait beaucoup de monde, et moi mon but est de rassembler un peu toutes les infos sur toutes les actions, rassembler les bilans, m'occuper des demandes de</p>	<p>Chargée de mission transition énergétique, ce qui consiste à faire du lien entre les acteurs du territoire sur cette thématique à travers de grands sujets comme : les mobilités, les nouvelles mobilités, les économies d'énergie, les énergies renouvelables aussi. Et, en fonction du temps qui passe, on a des opportunités dans le cadre d'appels à projets, de financements ou de directives nationales, qui guident aussi des actions plus particulières, en ce moment : je m'occupe de piloter une opération qui s'appelle « Trame noire », qui consiste à sensibiliser les acteurs privés et publics du territoire sur la question de la pollution lumineuse, et de la consommation d'énergie liée aux éclairages publics et privés, et de limiter leurs impacts, notamment sur la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre qu'on peut avoir sur le Parc des Volcans.</p>

		subventions, répondre aux questions, et présenter tout ça de temps en temps.	
Thème 4 : Les acteurs du territoire du Parc			
Quels sont les acteurs avec qui vous êtes amenés à travailler dans le cadre de vos missions ?	Je suis amené à travailler avec plusieurs types d'acteurs : il y a l'Etat, les instances qui sont là plus en financeurs, même si les conseils départementaux mettent en place des actions. Après on touche à tout ce qui est associations des syndicalistes, je travaille avec la plupart des acteurs qui œuvrent pour l'environnement sur le territoire.	Il y en a plein. D'abord, toutes les communautés de communes, parfois les communes. Après, les partenaires financiers (la région, les départements, la DREAL), les partenaires techniques, des associations, des partenaires plus techniques encore comme les syndicats d'énergie.	Principalement les offices de tourisme. Puis, à terme, les réseaux, par exemple un réseau d'hébergements de cyclotourisme sera une porte d'entrée pour notre valorisation. Les communautés de communes pour la gestion des sentiers.

Annexe N : Retranscription des entretiens – Agents du Parc

ENTRETIEN 1

Q : En quoi consiste ton travail ? Tes missions du quotidien ?

E1 : Je suis animateur et coordinateur sur un contrat vert et bleu. Le contrat vert et bleu, c'est un outil qui est financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, il n'y a que cette région qui l'a mis en place, outil qui permet d'avoir des financements pour améliorer tout ce qui est trame verte ou trame bleue, c'est-à-dire tout ce qui est continuité écologique autour de la trame verte (donc pour améliorer les arbres, la qualité des forêts, préserver les forêts...) et de la trame bleue (tout ce qui est lié à l'eau, les lacs, les zones humides...). Et on a aussi un relais transversal qui prend aussi en compte la trame noire (tout ce qui concerne la pollution lumineuse qui peut avoir un impact sur la continuité de la faune nocturne). Mon rôle là-dedans c'est de faire la coordination et l'animation entre tous les maîtres d'ouvrages : il y a 51 actions qui sont faites par 28 maîtres d'ouvrages différents, ça fait beaucoup de monde, et moi mon but est de rassembler un peu toutes les infos sur toutes les actions, rassembler tous les bilans, et puis m'occuper des demandes de subventions, répondre aux questions, et présenter tout ça de temps en temps.

Q : De quelle façon ce travail te permet-il d'améliorer ou de préserver la biodiversité, sur le territoire ?

E1 : Toutes les actions sont en faveur de la continuité écologique, et donc de la biodiversité : on va aller améliorer les habitats. Plus d'habitats, c'est plus de biodiversité, c'est plus d'abondance. On va aller restaurer des zones aussi. C'est pareil, la restauration ça favorise les courants naturels et du coup après la recolonisation de certaines espèces, tout plein de choses dans ce sens-là. De toutes façons, toutes les actions qui sont mises en place dans ce cadre-là, elles sont pour la biodiversité. Pas forcément

directement parce qu'il y en a certaines ça peut être par exemple pour l'accès à la ressource, pour des choses comme ça, mais indirectement, si ça fonctionne bien, ça va en faveur de la biodiversité.

Q : Dans chaque action, plus ou moins, il y a cet objectif-là ?

E1 : Oui, parce que, même les actions transversales, tout ce qui est pédagogie auprès des enfants, c'est pour la biodiversité. Les trames noires, c'est pour la biodiversité. C'est laisser libre cours à l'évolution pour certains arbres, ce qui favorise des espèces comme le pic noir.

Q : Les zones humides aussi ?

E1 : Les zones humides, en termes de biodiversité, c'est quand même assez énorme. Tout ce qui est préservation des zones humides, c'est pour l'eau mais aussi derrière pour tout ce qui est biodiversité aquatique.

Q : Est-ce que tu utilises le site des Découvertes du parc ? Est-ce que tu sais le contenu qui y est proposé ?

E1 : Je ne suis pas le mieux placé pour répondre car je ne l'utilise pas, mais je sais ce qu'il propose. Non, je ne l'utilise pas.

Q : Sur ce site-là, qui met en avant des itinéraires de randonnées, avec les points d'intérêts : est-ce que tu dirais que c'est mieux de valoriser des sites assez réputés connus, ou plutôt de mettre en avant des sites méconnus, ou un peu des deux ?

E1 : C'est assez difficile. Je pense qu'il faut peut-être aussi s'adapter au nombre de vues sur votre site. Imagine, si vous avez énormément de vues, il faut peut-être favoriser les sites qui sont déjà très reconnus, du coup on a déjà un impact, donc ça limitera l'accès à d'autres sites, en tous cas les connaissances (?) sur des sites déjà préservés. A l'inverse, je pense que si vous avez peu de visites, et que ce sont des gens connaisseurs un peu, là vous pouvez proposer un peu plus de randos méconnues, en itinérance, sur des grandes randos, etc. Là comme ça je dirai que le mieux c'est d'avoir un entre deux, un peu des deux.

Q : Est-ce que tu dirais que, depuis que tu es là, tu as vu une hausse de la fréquentation des itinéraires de randos sur le Parc ?

E1 : Sur cette question, je ne peux pas te répondre. Après, sur les randos que je fais, il y a du monde quand même. Je n'en fais pas énormément mais je vois quand même pas mal de monde. En tous cas sur les randos autour de Clermont. Là où je trouve qu'il y a plus de monde aussi c'est dès qu'on touche aux lacs. Toutes les randos qui touchent aux lacs, là tu attires énormément de monde. Dès qu'il y a un point d'eau.

Q : Est-ce que tu penses qu'il faut limiter l'accès à certains itinéraires de randonnées ? Et de quelle(s) façon(s) ?

E1 : Je ne pense pas, non. Non, car il y a déjà des limites naturelles : tout le monde n'est pas capable de faire une grosse rando de 3 jours avec 23 km et 900m de dénivelé. Et je pense que les gens qui font ce genre de rando, ce sont des personnes qui sont déjà plus ou moins respectueuses de l'environnement. Et pour tout ce qui est rando qui attire beaucoup de monde, je ne vois pas comment... c'est déjà dégradé. A un moment donné il faut aussi que les gens puissent aller dehors, après si tu as trop de restrictions tu peux vite rentrer en conflit. Là où tu as des restrictions, il faut peut-être les conserver, mais pas en rajouter

Q : Par exemple, dans les calanques de Marseille, des quotas ont été mis en place l'été, il faut réserver.

E1 : Oui, après ce n'est pas la même chose. Là tu es dans le Cantal ou dans le Puy de Dôme : tu n'as clairement pas autant de monde ; les calanques, c'est la folie. Là-bas, oui, je comprends, il y a un patrimoine à préserver, mais non, je ne pense pas que sur notre territoire ce soit quelque chose à faire. Continuer à préserver les zones qui le sont, oui, mais pas en interdisant l'accès.

Q : Par rapport à la sensibilisation du randonneur à l'environnement, est-ce que tu constates que les bons gestes sont adoptés par les randonneurs du Parc en termes de suivi de balisage, déchets, cueillette, baignade... ?

E1 : Oui et non. Mais je me dis que les gens qui se baignent, ils ne savent pas pourquoi la baignade est interdite, et je pense que ça joue aussi. On saurait que la baignade est interdite parce qu'il y a telle espèce à préserver, qu'elle est bonne pour l'environnement, je pense que ça aiderait un peu plus. Et là tu as juste un panneau baignade interdite, sans savoir trop pourquoi. Après tu te balades, tu vois des déchets partout. Généralement tu vois quand même souvent des petits mouchoirs, des machins, des trucs. Globalement c'est plutôt bien respecté, sinon ça serait pire, mais y a mieux à faire

Q : Est-ce que tu peux me citer des actions mises en place par le Parc pour éduquer les randonneurs au respect de la biodiversité ?

E1 : Oui, il y a le « Nature en poche », qui est un guide des bonnes pratiques. Après, honnêtement, même moi qui travaille au Parc, je suis incapable de te dire ce qu'on fait pour les randonnées. A part mettre des panneaux de temps en temps. A part te dire qu'il y a des gardes nature qui font de la sensibilisation sur certaines randos, mais tu les vois quasiment qu'en été.

Q : Tu ne penses pas au site des Découvertes ?

E1 : Est-ce que dessus il y a un encart des bonnes pratiques ? Comment se comporter en montagne ?

Q : Oui, il y a parfois des recommandations, comme « tenez votre chien ».

E1 : Ce serait bien que, quand on arrive sur le site, juste avant d'avoir toutes les randos, il y ait un petit encart qui rappelle certaines bonnes pratiques, c'est quand même important.

Q : Est-ce que ça te donne des idées d'actions que le Parc pourrait faire, justement, pour sensibiliser les randonneurs aux bonnes pratiques ?

E1 : Ce qui marche, c'est montrer les dégâts qu'il peut y avoir. Peut-être même des vidéos capsules sur le Parc, ou même sur les réseaux sociaux, des petites vidéos qui te montrent les dégâts que peuvent avoir les mauvaises pratiques.

Q : Pour que tu te rendes plus compte, sans que ça fasse peur

E1 : Oui, regardez : le fait de ne pas respecter les préconisations, regardez ce que ça donne. Je pense qu'en vidéo, ça te marque : tu te dis, « ah oui, quand même ». En plus avec le logo du Parc. Plus de sensibilisation sur le terrain, je pense, mais après c'est compliqué : il faut trouver les bons mots. Un petit panneau aussi à l'entrée des auberges, des refuges, ou sur les sets de table, ça pourrait être intéressant, avec les choses à respecter, ce que le Parc préconise, etc... En fait, donner encore plus de visibilité à ce qu'il faut faire en montagne et pourquoi le faire, en fait. Si on ne le fait pas, qu'est-ce que ça peut causer, et pour ça je pense que les vidéos ça peut être bien.

Q : Toi, dans ton travail, avec qui es-tu amené à travailler ?

E1 : Je suis amené à travailler avec plusieurs types d'acteurs : il y a l'Etat (DDT, DREAL), les instances (région, département, les conseils régionaux, les conseils départementaux) qui sont là plus en financeurs, même si les conseils départementaux (le Cantal) mettent en place des actions. Après on touche à tout ce qui est associations (LPO), des syndicalistes (le syndicat mixte d'eau, etc), l'ONF. En fait, je travaille avec la plupart des acteurs qui œuvrent pour l'environnement sur le territoire.

Q : D'après toi, avec quels acteurs du territoire faudrait-il travailler en concertation pour trouver un équilibre entre justement valoriser la rando et préserver la biodiversité ?

E1 : Déjà, les gestionnaires d'espaces naturels, même si le Parc aide beaucoup. Ensuite, il y a des comcom (communautés de communes) où tu as beaucoup de randos (massif du Sancy), je pense que ça peut être pas mal de jouer sur la communication avec eux. Tout ce qui est office de tourisme. Et surtout avec des gens qui côtoient au quotidien des randonneurs : restaurateurs de petits villages, hôteliers, aubergistes, gérants de refuges... je pense que ça c'est super important. C'est important de travailler avec eux car c'est eux qui, au quotidien, peuvent montrer l'image du parc, peuvent discuter en informant des bonnes pratiques

Q : De manière générale, est-ce que tu trouves que les acteurs, avec lesquels tu travailles au quotidien, comprennent le rôle du Parc ? Son intérêt dans la préservation de la biodiversité ?

E1 : En fait j'ai envie de te dire non car moi-même des fois je ne le comprends pas. Je pense que le rôle du Parc n'est pas assez vu, pas assez connu. Moi, avant de faire des études je ne savais pas ce qu'était un parc naturel régional. En fait tu te dis c'est un territoire, ok tu es sur le parc naturel régional, mais tu ne sais pas que derrière il y a 70 personnes qui travaillent pour ça. Je pense que ça ce n'est pas assez reconnu. Et du coup tu ne sais même pas pour quoi ils travaillent, en fait. Quand tu rencontres des gens qui habitent sur le territoire du Parc, ils payent parce qu'ils sont sur le territoire du Parc mais ils ne savent pas ce qu'ils font, ils voient cela comme une contrainte.

Q : Par quel(s) moyen(s) on pourrait améliorer l'appropriation du Parc, par les différents acteurs ?

E1 : Peut-être plus de visibilité en allant rencontrer les gens, sans faire juste du digital. Faire des conférences, des stands. Montrer que c'est un Parc, avec une identité, mais qu'il y a des gens qui travaillent dedans, c'est humain, ça vit. Je pense que c'est comme ça qu'on se rend compte qu'on est sur un territoire, que ça bouge, qu'il y a des choses qui sont faites : c'est en voyant les gens. Le Parc, ce n'est pas juste un logo et un titre.

ENTRE TIEN 2

Q : Dans un premier temps, est-ce que tu peux me dire en quoi consiste ton travail et tes missions du quotidien ?

E2 : Je suis chargée de mission transition énergétique, ce qui consiste en gros à faire du lien entre les acteurs du territoire sur cette thématique à travers de grands sujets comme : les mobilités, les nouvelles mobilités, les économies d'énergie, les énergies renouvelables aussi. Et, en fonction, on va dire, du temps qui passe, on a des opportunités dans le cadre d'appels à projets, de financements ou de directives nationales, qui guident aussi des actions plus particulières comme en ce moment : je m'occupe de piloter une opération qui s'appelle « Trame noire ».

Q : Qui consiste en quoi ?

E2 : Alors, l'opération « trame noire » consiste à sensibiliser les acteurs privés et publics du territoire sur la question de la pollution lumineuse, et de la consommation d'énergie liée aux éclairages publics et privés, et de limiter leurs impacts, notamment sur la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre qu'on peut avoir sur le Parc des Volcans.

Q : De quelle(s) façon(s) tu dirais que ton travail permet d'améliorer ou de préserver la biodiversité sur le territoire ?

E2 : Ce n'est pas toujours le cas. Dans les actions que moi j'ai pu mener depuis que je suis sur ce poste de chargée de mission transition énergétique, je n'ai pas toujours eu un lien très direct avec la biodiversité. Notamment quand je travaillais sur les mobilités, ou des choses comme ça. Je suis plus dans une approche de préservation, par exemple quand on a des dossiers à instruire sur les énergies renouvelables, on fait attention à minimiser l'impact. Aujourd'hui par exemple, sur la « trame noire », on est vraiment sur un angle de biodiversité, notamment la biodiversité nocturne, mais comme la biodiversité nocturne et diurne sont liées, là on est vraiment sur un angle d'approche très biodiversité, donc moi ça me plaît bien, d'autant que c'est quand même un peu le cœur de métier de la boutique. J'ai l'impression d'être un peu plus en accord dans mes actions avec ce que font mes collègues.

Q : Maintenant si je te parle du site des Découvertes du Parc ? Est-ce que tu sais un peu ce que c'est et le contenu qui y est proposé ?

E2 : Alors je le connais parce que j'ai partagé ce bureau avec Olivier et les stagiaires successifs Geotrek. J'avoue ne pas y aller souvent, si ce n'est pour y faire un petit check-up. Je sais que l'année dernière, Achille a voulu que je regarde les photos et comment il avait mis en page les parcours qu'il avait fait, sinon, j'avoue, je ne m'en sers pas. Je ne sais pas trop ce qu'il y a de nouveau depuis un an...

Q : Sur ce site des Découvertes, qui met en avant des itinéraires de randonnées, avec les points d'intérêts : est-ce que tu dirais que c'est mieux de valoriser des sites assez réputés connus, ou à l'inverse de mettre en avant des sites méconnus, ou un peu des deux ?

E2 : Moi je me dis que les sites méconnus, ils ont la chance d'être méconnus. Pour ce qui est des énergies renouvelables, souvent on se dit : bon, ce site il est déjà impacté, j'ai un parc éolien, on va le densifier. Ça nous on l'autorise dans la charte du Parc. Et dans la même logique, je me dis : il vaut mieux mettre des sites qui sont déjà connus, et au moins, à cet endroit-là, on a les outils, les aménagements, le personnel pour canaliser, on va dire, les impacts négatifs des flux. Moi, en tant que touriste, je n'aime pas du tout ça, je préfère aller sur des sites moins connus, plus confidentiels, où il y a moins de monde, où c'est moins aménagé ; mais en tant que chargée de mission du Parc, et sur ce territoire-là précisément, je serai plus sur... Mais c'est très orienté comme réponse.

Q : Est-ce que tu constates une hausse de la fréquentation des itinéraires de randonnées sur le territoire du Parc, ou pas, depuis 3-4 ans ?

E2 : Je pense que la tendance elle est plutôt à la hausse sur la fréquentation des chemins de randonnées, notamment dans la chaîne des Puys. Moi, j'habite la chaîne des Puys, je randonne pas mal, et oui, moi j'ai constaté qu'il y avait plus de monde sur les chemins de randonnées. Que ce soit à pied ou en VTT, il y a beaucoup de monde en VTT, il y a de plus en plus de vélos aussi, je trouve, même sur la route. Après, je ne saurais pas dire, sur les territoires qui sont plus éloignés de chez moi, au-delà du Sancy.

Q : Est-ce que tu penses qu'il faut limiter l'accès à certains itinéraires de randonnées ? Et, si oui, de quelle(s) façon(s) ?

E2 : Moi je trouve ça très audacieux et très bien. J'ai vu que l'île de Bréhat avait limité le nombre de visiteurs journaliers sur l'île. Moi j'ai eu la chance de la visiter hors saison cette île, elle est vraiment magnifique, mais je comprends : que ce soit pour le site lui-même, pour les habitants autochtones qui vivent là, et pour être aussi moi au quotidien sur un site qui est quand même beaucoup utilisé, j'habite près du lac d'Aydat, moi je suis à fond pour limiter (rires)... Maintenant, en tant que citoyen, je me pose la question de la légitimité et de l'accès égal au site de proximité pour le loisir par toute la population, pour se rafraîchir, pour voir des trucs beaux, voilà, et comment limiter : est-ce qu'on met des péages ? Est-ce qu'on fait payer ? La question de faire payer, c'est une question de retombées pour le territoire, elle est intéressante, mais en même temps elle est très clivante au niveau social. Moi ça me pose la question de se dire : voilà, est-ce qu'il y aura que les gens qui auront les moyens qui bientôt pourront accéder aux plus beaux sites ? Ça ne paraît pas très satisfaisant. Est-ce que ce sont les premiers arrivés qui ont le droit d'en profiter ? Quels seraient les critères ? Cela mérite d'être réfléchi.

Q : Par rapport à la sensibilisation du randonneur à l'environnement, est-ce que tu penses que les bons gestes sont adoptés par les randonneurs du Parc en termes de suivi de balisage, déchets, chiens tenus en laisse, cueillette, baignade... ?

E2 : On va dire, vu l'augmentation du nombre de randonneurs, je dirais que oui, parce qu'il y a moins de « merdouilles » malgré tout sur le bord des chemins. Si on se place dans une perspective moyenne à longue : je ne suis plus toute jeune, quand j'étais gamine et que je me promenais dans les bois, il y avait des sachets, des sacs plastique et quelque part je pense que si on retournait trente ans en arrière on serait hyper choqués de voir la « dégueulasserie ». Pour autant, on peut toujours faire mieux. C'est un peu tabou mais je pense que c'est LE truc sur lequel on peut vraiment progresser, c'est apprendre aux gens à chier dans les bois. Parce que les bouts de papier toilette partout, les tampons et autres : où on habite là ? On est plus sales que des bêtes. Les bêtes, quand elles chient, elles font que du biodégradable. Là, moi j'habite le long d'un GR, et il y a un petit bosquet pas très loin, à quelques centaines de mètres, et là c'est vrai que c'est idéal pour se cacher : il y a un tas de papier toilette en permanence. Et je sais que sur les itinéraires de randonnées, notamment comme celui de St Jacques de Compostelle, ou des grands itinéraires comme ça, c'est souvent les gens qui mettent : ce chemin n'est pas un toilette. Ce n'est pas si compliqué que ça, en fait. Et ça pourrait être rigolo, un peu décalé, mais en même temps fort utile.

Q : Est-ce que tu peux me citer des actions mises en place par le Parc pour sensibiliser les randonneurs aux bonnes pratiques ?

E2 : Oui, comme on fait sur plein d'autres sujets. On a, bien sûr, le petit « Nature en poche » qui est un support papier qui n'est pas inintéressant et qui, je pense, est maintenant bien installé auprès des acteurs du tourisme, il est facile à comprendre. Après, les actions papier, c'est bien, mais on sait qu'aujourd'hui il y a beaucoup d'autres outils de communication, notamment tous les réseaux sociaux. On se ferait une petite vidéo pas trop administrative, un petit truc un peu rigolo sur justement le sujet que j'ai décrit plus haut, je trouve que ce serait assez sympa, et puis ça casserait un peu notre image institutionnelle. Et pour une fois, je pense que le créneau n'est pas pris par d'autres administrations ni acteurs du tourisme. Je pense que tout le monde est un petit peu frileux à aborder ce sujet qui finalement fait bien chier tout le monde (rires).

Q : Par rapport aux acteurs du territoire, toi, dans ton travail, avec qui es-tu amené à travailler dans le cadre de tes missions ?

E2 : Il y en a plein. D'abord, toutes les communautés de communes, parfois les communes. Après, les partenaires financiers (la région, les départements, la DREAL), les partenaires techniques, des associations, des partenaires plus techniques encore comme les syndicats d'énergie.

Q : D'après toi, avec quels acteurs du territoire faudrait-il travailler en concertation pour trouver un équilibre entre justement valoriser la randonnée et préserver la biodiversité ?

E2 : Je pense, avec les acteurs qui promeuvent la randonnée. Parce qu'il y en a suffisamment et, avec le site des Découvertes, on est dans une logique de promotion du territoire et de sa découverte ; ce qui me pose question : comment on le fait et comment on y arrive ? De mon point de vue, notre rôle serait plus de canaliser les pratiques que de les promouvoir. Et donc, comment, avec qui ? Bien sûr, tous les offices de tourisme, les hébergeurs, les accompagnateurs en montagne, tous ceux qui promeuvent la découverte des espaces naturels sensibles et naturels autour de nous, pour qu'ils adoptent, qu'ils soient hyper conscients et qu'ils relaient aussi le message que nous souhaitons faire passer : la cueillette, ne pas se promener en dehors des sentiers, le bivouac, les feux en forêt, les bâtons avec les bouts pointus, les vélos de descente à toute allure, etc... la liste est longue (rires).

Q : De manière générale, est-ce que tu trouves que les acteurs, avec lesquels tu travailles au quotidien, comprennent le rôle du Parc ? Son intérêt dans la préservation de la biodiversité ? Et si non, comment pourrait-on améliorer l'appropriation du Parc par ces acteurs ?

E2 : C'est très variable. On a toujours cette frustration, et un peu une espèce de complexe, de se dire que les gens ne connaissent pas, ne comprennent pas. C'est un peu un complexe de mal-aimé. Je ne partage pas forcément ce diagnostic, et quand bien même, ce n'est pas très grave. Je pense quand même qu'on est identifiés comme un acteur qui travaille pour la biodiversité des paysages et, à mon avis, ça suffit largement.

ENTRETIEN 3

Q : Dans un premier temps, est-ce que tu peux me dire en quoi consiste ton travail et tes missions du quotidien ?

E3 : Ça c'est la question la plus difficile à laquelle j'ai à répondre parce que c'est toujours très difficile d'expliquer (rires). Je suis chargée de mission éco-tourisme, ce sont des missions très variées, actuellement ce sont plutôt des missions de valorisation du Parc auprès des visiteurs. D'une part, avec les outils papier (le livret de découverte et le « Nature en poche »), mais aussi tous les textes qui présentent le Parc au grand public. Je m'occupe des textes qui s'adressent plutôt aux visiteurs, tandis que ma collègue s'occupe des textes qui s'adressent plutôt aux habitants du Parc. Pour nous, les visiteurs, ce sont les touristes mais aussi les habitants qui vivent sur le territoire, donc c'est toujours un peu ambigu mais en gros c'est ça. Nous faisons de plus en plus de missions de sensibilisations aux bons gestes qu'il est bon d'avoir en milieu naturel. Et d'autre part avec le portail « les Découvertes du Parc » et le compte Instagram du Parc, pour le volet communication. A côté de ça, on est en train de déployer une démarche de valorisation des acteurs économiques du Parc. Donc l'idée c'est de pouvoir mettre en avant une offre recommandée par le Parc, sans se baser sur la marque « valeur Parc » qui est une marque nationale très très bien, mais qui exige un traitement individuel des entreprises, et vue l'échelle de notre territoire, on a essayé de le faire mais on ne s'en sort pas ; on arrive à avoir en tout 65 personnes entre des restaurateurs, des hébergeurs, des producteurs et des artisans. Ça paraît vraiment une goutte d'eau sur ce territoire qui est immense et hyper-touristique surtout. Proportionnellement, c'était ridicule, donc on s'est dit : il faut qu'on essaye de travailler à l'échelle supérieure, donc on va essayer de travailler avec des labels partenaires qui ont les mêmes valeurs que nous, et comme ça l'idée c'est de dire par exemple : tous ceux qui sont en agriculture biologique, qui sont sur le territoire du Parc et qui le souhaitent, sont recommandés par le Parc. Donc là on est en train de mettre ça en place avec nos élus, de faire valider ça par nos élus.

Q : Ce serait par quels moyens de communication ?

E 3 : Sur les Découvertes du Parc, dans nos plus belles randos et nos bonnes adresses. A l'heure actuelle, les adresses qui remontent (on a été obligés de faire des choix en attendant que cette démarche soit validée) sont celles de l'ancienne marque « valeur Parc » (qui vivote) et de la démarche régionale « Partir ici » (démarche déclinée par Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme qui passe par les offices de tourisme et qui a vocation à faire remonter une offre qui repose aussi sur les piliers du développement durable, donc respectueuses de l'environnement). A l'heure actuelle, l'offre est cohérente mais elle n'est pas totalement « Parc », c'est-à-dire qu'elle est limitée au territoire Parc mais ce n'est pas nous qui avons défini les critères de sélection. Donc là, l'idée c'est quand même d'en avoir un peu plus, et avec des partenaires fichés plus officiellement « Parc ». Là c'est le volet qui est en train de se dessiner, et une autre petite partie de mon travail c'est la signalétique d'appartenance du Parc, donc ce sont tous les panneaux qui ont un logo du Parc. Pour la stratégie, c'est pareil, on a une commission (qui s'est tenue récemment) pour voir comment on fait évoluer certains types de dispositifs, est-ce que notre offre est complète, est-ce qu'on garde les anciens panneaux ou est-ce qu'on les remplace, ce genre de choses. Et on travaille avec les différents services, par exemple le service biodiversité (patrimoine naturel) qui met en place des sentiers d'interprétation, donc on essaye d'avoir une cohérence sur l'ensemble du territoire pour ce type de dispositif.

Q : De quelle(s) façon(s) tu dirais que ton travail permet d'améliorer ou de préserver la biodiversité sur le territoire ?

E 3 : Je pense que sur le volet sensibilisation, c'est évident. Surtout les outils qui rappellent les bons gestes notamment en milieu naturel, c'est l'objet principal affiché. Après, est-ce que ça marche ? En tous cas, l'objectif est vraiment celui-là. Et aussi, j'ai oublié de dire dans mes missions : le lien avec les offices de tourisme du territoire (on en a 15, donc c'est quand même énorme) pour que ces derniers incluent dans leur communication, en tous cas dans leurs messages, les messages du Parc. Sur ce rôle-là de sensibilisation, ce sont aussi des intermédiaires qui contribuent à ce rôle de sensibilisation.

Q : Maintenant si je te parle du site des Découvertes du Parc ? Est-ce que tu sais un peu ce que c'est et le contenu qui y est proposé ?

E 3 : Oui, je le connais et je l'utilise dans le cadre de mon travail et j'y contribue régulièrement, par exemple : pour y inclure un flyer animation, pour vérifier les bonnes adresses par APIDAE (elles remontent toutes seules si les offices de tourisme mettent le critère « animation Parc ») quand elles ne remontent pas automatiquement (voir pourquoi). Et puis j'utilise aussi le site des Découvertes notamment pour améliorer la page « bien préparer sa randonnée » qui va tout à fait dans cet esprit là et qui avait bien besoin de ça. Après, à titre personnel, je ne l'utilise pas encore totalement, peut-être parce que j'ai l'impression que je connais déjà les randonnées, et peut-être parce que celles que je ne connais pas sont un peu loin. Les retours que je peux avoir c'est qu'il y a beaucoup de randonnées, mais finalement quand tu regardes autour de toi, il n'y en a pas tant que ça. Ou alors elles sont très longues, donc pas forcément adaptées avec des enfants, à titre perso. Je pense qu'il faudra un peu de temps pour que tout le monde ait une offre adaptée, à proximité, suffisante.

Q : Sur ce site des Découvertes, qui met en avant des itinéraires de randonnées, avec les points d'intérêts : est-ce que tu dirais que c'est mieux de valoriser des sites assez réputés connus, ou à l'inverse de mettre en avant des sites méconnus, ou un peu des deux ?

E 3 : Je ne vais pas être très objective (rires), moi je dirais un peu des deux. Le postulat de départ c'était de dire : on a une mission de diffuser la fréquentation, c'est évident, on ne peut pas se contenter que des gros spots, donc il faut qu'on mette en avant aussi des petites pépites. Et je pense que, depuis le covid, les gens cherchent aussi des endroits moins connus, plus préservés, et où ils ne vont pas faire la queue comme pour le sommet du Sancy le 15 août... Donc, je pense qu'il y a une demande, et nous avons une vraie mission de diffuser, que ce soit pour préserver les sites mais aussi pour valoriser d'autres territoires

moins connus. Et après, je pense quand même qu'il faut un minimum d'emplèmes du territoire, car sinon ça peut créer de la frustration aussi, mais que ces emblèmes soient mis en valeur de la meilleure façon possible. Par exemple, je ne suis pas sûre qu'un jour on mette le Pariou : c'est le site que tout le monde veut faire mais, à ne pas communiquer dessus, personne n'avait le vrai tracé du chemin, même en interne. Si bien que les gens trouvent l'information ailleurs, mais elle n'est pas exacte. Il faut donc trouver un juste milieu pour que les gens n'aillent pas chercher l'information ailleurs, parce que, de toute façon, les gens qui veulent aller au Sancy, ils trouveront, même si on ne le met pas en avant. Il faut trouver un équilibre. Et puis, il y a aussi l'argument de se dire, sur les sites qui sont hyper préservés, est-ce qu'on veut vraiment amener du monde ? Pour l'instant, le site internet des Découvertes n'est pas suffisamment fréquenté pour amener des nuisances. Mais s'il prend de l'ampleur, une solution est de dépublier certains itinéraires en période vraiment sensible, hiver ou été selon les sites, mais je trouverais dommage de ne pas du tout les évoquer

Q : Est-ce que tu constates une hausse de la fréquentation des itinéraires de randonnées sur le territoire du Parc, ou pas, depuis 3-4 ans ?

E 3 : Je n'ai pas été pas sur le terrain donc je ne l'ai pas constaté directement, mais c'est ce que disent tous les indicateurs. Que ce soit les agents d'accueil, en termes de demandes à la maison du Parc, mais aussi les offices de tourisme, et puis les chiffres qu'on a pu avoir auprès d'Auvergne Tourisme (ils ont un observatoire qui mettait ça vraiment en avant). Donc je pense que c'est un fait.

Q : Est-ce que tu penses qu'il faut limiter l'accès à certains itinéraires de randonnées ? Et, si oui, de quelle(s) façon(s) ?

E 3 : Oui, sur des périodes sensibles, que ce soit le créneau du 14 juillet au 25 août, quand il y a vraiment beaucoup de monde sur notre territoire, peut-être dépublier des spots, notamment la rando Chaudfour ou celle de la Fontaine salée, si à terme la réserve voit qu'il y a une forte pression. Le Puy de Dôme pour le Tour de France. L'hiver, quand il y a chevauchement d'activités différentes, ne pas aller randonner sur des pistes qui peuvent être empruntées en ski ou en raquettes, ça c'est un point de vigilance. Et puis autre cas, si nos collègues naturalistes nous indiquent qu'à tel endroit, il y a une espèce rare en train de nicher par exemple, préserver la tranquillité de ce site pendant une période donnée. Ou alors, autre idée, je sais qu'il y a des Parcs qui font ça (celui du haut-Languedoc), mettre en place des zones de quiétude. C'est plutôt pour les manifestations sportives : c'est de dire que, sur le tracé, s'il y a une estive par exemple, ils mettent un panneau « zone de quiétude » à l'entrée de cette zone pour inciter les gens à être discrets sur ce passage, surtout s'ils sont en groupe ils peuvent se montrer bruyants. Cela implique les gens dans une démarche positive pour les inciter à changer leurs comportements, c'est pas mal.

Q : Par rapport à la sensibilisation du randonneur à l'environnement, est-ce que tu penses que les bons gestes sont adoptés par les randonneurs du Parc en termes de suivi de balisage, déchets, chiens tenus en laisse, cueillette, baignade... ?

E 3 : Les chiens, non. Le retour que j'ai des collègues c'est que les gens, depuis le covid, n'ont pas forcément les codes, en fait. Ceux qui découvrent le retour au vert, à la nature, n'ont pas les codes de comment se comporter, ils se croient chez eux. On a beaucoup communiqué sur l'Auvergne, ses grands espaces assez vides, on a l'impression que ça appartient à tout le monde et à personne à la fois, mais derrière il y a des gens qui travaillent, et ça c'est encore difficile à faire passer. Donc je pense que les chiens c'est le pire, parce qu'en fait beaucoup de gens se disent : mon chien a besoin d'être tranquille, c'est l'occasion, et ils ne se rendent même pas compte des risques pour les brebis (elles peuvent avorter si un chien leur fait peur) ; avec son odeur, le chien va aller troubler d'autres espèces. Il y a beaucoup de pédagogie à faire car si les gens comprennent ils le font mieux, mais pour l'instant ce n'est pas le cas. La baignade, ça va un peu mieux, il y a des sites où c'est autorisé, mais je pense que les réseaux sociaux entretiennent la confusion en publiant des images de gens les pieds dans l'eau dans des lacs où ils n'ont

pas le droit de le faire. Même les institutionnels communiquent sur ces images, donc il y a encore du boulot. La cueillette : encore récemment j'ai vu des gens avec des bouquets. Les gens pensent que ce sont des petites fleurs sans importance, je trouve ça dommage de ne pas se contenter de les prendre en photo. En cueillant ces fleurs des champs, ils ne se rendent pas compte qu'il peut y avoir une espèce protégée au milieu de leur bouquet. Ça les gens le font naïvement et pas par envie de nuire. Concernant les chemins, les gens essayent de suivre le balisage. Nous on communique sur « pas de hors sentier », ça je crois que les gens essayent de l'éviter sauf quand il y a foule et que tout le monde marche n'importe où, et sauf quand le balisage est mal indiqué et qu'ils se perdent, et par méconnaissance.

Q : Est-ce que tu peux me citer des actions mises en place par le Parc pour sensibiliser les randonneurs aux bonnes pratiques ?

E 3 : « Nature en poche » en est le parfait exemple. Sur Facebook, nous organisons des campagnes de sensibilisation depuis trois ans. La première année, on avait mis une photo avec un descriptif du bon comportement, c'est un peu le principe du « Nature en poche » mais avec une photo ; l'année dernière c'était avec des vidéos courtes ; et cette année, avec le Tour de France, on l'a fait avec les visuels du « Nature en poche ». Il y a aussi la campagne de la Fédération des Parcs, au niveau national, qu'on avait prévu de relayer cet été mais on ne l'a pas fait car le département nous a demandé d'utiliser nos visuels du « Nature en poche ». L'idée c'est que, chaque année de mai à octobre, on réalise une campagne sur les bons gestes, sur les réseaux sociaux, mais on essaie de tourner pour ne pas remettre à chaque fois les mêmes choses, pour ne pas lasser les abonnés. Et puis certains seront plus touchés par la vidéo, d'autres par la photo ou une illustration, donc on essaie de varier. Autre action : la formation des gens qui sont à l'accueil, ça on le fait déjà et je pense que c'est vraiment important car ils sont souvent le premier contact des visiteurs et ils peuvent leur donner les infos sur les sites à aller voir, ou comment il faut y aller et ce qu'on a le droit de faire. Et ils ont beaucoup de questions là-dessus, par exemple on les appelle pour leur demander si on peut venir avec son chien. En amont du séjour, c'est important qu'ils aient déjà une information conforme, correcte sur ce qu'on a le droit de faire ou pas, et des bons conseils, des recommandations. Dans ce qui se fait déjà, il y a aussi la campagne Auvergne-Rhône-Alpes-Tourisme qui s'appelle « les Parcs : je les aime, je les respecte, je les protège ». C'est une campagne géolocalisée, donc quand les gens arrivent sur le territoire du Parc, ils ont soit une publicité sponsorisée qui s'affiche sur leurs réseaux sociaux, ou sur une application type Le bon coin, la Météo, etc. qui renvoie sur notre page « bien préparer sa randonnée ». Et puis il faut parler des nudges : il y a la façon dont on amène le message, et si tu arrives à amener les gens à être partie prenante (par exemple ils votent sur un film en faisant le geste de jeter leur poubelle ou leur mégot au bon endroit), l'air de rien, ils n'ont pas l'impression d'aller à la poubelle, ils vont voter de façon ludique. Autre exemple : dans les aéroports, ils avaient mis une fausse mouche au fond des toilettes pour hommes, ce qui incitait les garçons à pisser au fond et pas sur les bords... L'air de rien, ça marche. Je pense que les nudges, c'est vraiment l'avenir, maintenant il y en a tellement que ça ne marche plus aussi bien qu'au début. Les nudges, c'est inciter à changer de comportement par un jeu, quelque chose de ludique ou d'esthétique, et surtout pas sur un ton moralisateur ni accusateur. Ça c'est vraiment quelque chose à creuser et à développer. Il y a un dicton qui dit « on ne protège bien que ce qu'on aime », c'est vrai, et si tu ne connais pas la nature, tu n'as pas envie de la protéger, tu n'as pas d'empathie. Tandis que si on te fait découvrir, par exemple les insectes, déjà tout petit, tu as une espèce de respect qui s'instaure. Donc la connaissance contribue au bon comportement. Et tous les panneaux d'interprétation qu'on peut avoir sur le territoire vont aussi dans ce sens.

Est-ce qu'il faut imposer des quotas, limiter la fréquentation d'un certain nombre de site ? Je ne sais pas, certains le font, mais derrière cela demande une gestion énorme. Le fait de faire payer les parkings et que cet argent serve à la préservation ou restauration du site, pourquoi pas. La VVX, une grosse course qui est à Volvic, les organisateurs versent une partie des revenus générés par cette course à l'équipe mutualisée de gestion de la chaîne des Puys pour contribuer à la gestion du site. Faire aussi que, par différents biais, tu touches toutes les personnes : que ce soit les scolaires par des animations

pédagogiques, les entreprises par le biais de team building. Il y a du boulot, mais il y a déjà plein de pistes qui existent et il n'y a pas besoin d'inventer autre chose, il faut juste essayer toutes les déclinaisons.

Q : Par rapport aux acteurs du territoire, toi, dans ton travail, avec qui es-tu amené à travailler dans le cadre de tes missions ?

E 3 : Principalement, ce sont les offices de tourisme. Puis, à terme, les réseaux, par exemple un réseau d'hébergements de cyclotourisme sera une porte d'entrée pour notre valorisation ; et après la valorisation des acteurs qui sont dans ce réseau-là. Les communautés de communes pour la gestion des sentiers.

Q : D'après toi, avec quels acteurs du territoire faudrait-il travailler en concertation pour trouver un équilibre entre justement valoriser la randonnée et préserver la biodiversité ?

E 3 : En premier, les communautés de communes, parce que ce sont eux qui font les itinéraires, mais il y a déjà du travail qui est mené en ce sens par mes collègues de la biodiversité, sur toutes les zones Natura 2000, les réserves, les sentiers se font vraiment en concertation avec eux. Que les offices de tourisme ne mettent pas en avant toujours les mêmes itinéraires, essayent de répartir à leur niveau la fréquentation, et d'inculquer les bons gestes. Même les hébergeurs, ils sont en contact direct avec les visiteurs donc c'est bien aussi qu'ils soient formés aux bons gestes. Il y a aussi les accompagnateurs, ils encadrent les gens ; là il y a un gros boulot, ils sont en demande et je sais qu'il y a déjà des choses qui se font. Finalement, tous les professionnels. Et après, peut-être, les habitants.

Q : De manière générale, est-ce que tu trouves que les acteurs, avec lesquels tu travailles au quotidien, comprennent le rôle du Parc ? Son intérêt dans la préservation de la biodiversité ? Et si non, comment pourrait-on améliorer l'appropriation du Parc par ces acteurs ?

E 3 : Je pense que le Parc est assez perçu comme acteur de préservation de la biodiversité, ça c'est gagné je dirais. Ou alors, ceux qui ne le voient pas ne savent même pas ce que c'est qu'un Parc. Parc contre, ce n'est pas complètement acquis que nous soyons inclus dans toutes les discussions qu'il peut y avoir, notamment en termes de développement, qui impacte derrière la biodiversité. S'il y a un site naturel, les communautés de communes vont nous contacter, mais s'il y a des zones sur le Parc qui ne sont pas protégées, elles ne le feront pas forcément, faute d'interlocuteur bien défini. A une époque, le Parc était découpé en secteurs, et il y avait des référents par secteur. Cela s'adressait plus aux élus, mais, dans tous les cas, l'interlocuteur était bien défini. Le Parc est tellement grand, et parfois on est si loin (d'une petite commune du Cantal par exemple), que la commune ne sait pas forcément à qui s'adresser et elles n'ont pas toutes les mêmes réflexes. Après, c'est à nous d'aller leur rappeler que l'on est là, et à quoi on sert ; il faut leur montrer que c'est leur intérêt, d'un point de vue de la notoriété (une étude l'a récemment prouvée), ça les fait vivre aussi, c'est un angle positif. Pour nous c'est la négociation qui est difficile ; autant dans une réserve mes collègues ont la possibilité de dire non les chiens ne sont pas permis, autant en dehors des réserves on est obligés de discuter, négocier, et ça ne marche pas toujours. Et il faut sans arrêt recommencer parce que les acteurs changent. Il y a encore du boulot pour qu'ils pensent à nous sur des zones moins sensibles, mais qui méritent quand même d'être préservées. Le fait que notre territoire soit tellement grand, c'est une des principales difficultés, parce que d'autres Parcs n'ont pas tout à fait les mêmes problèmes que nous. Par exemple, quand tu as quatre communautés de communes, tu peux les appeler régulièrement, quand tu en as treize, c'est plus difficile. La taille de ce territoire est une vraie contrainte, même si c'est aussi une vraie force car on est le plus grand et le plus beau. Si bien que parfois on est un peu loin de certains acteurs, notamment privés, qui ont deux réactions : soit ils disent qu'ils ne nous voient jamais, soit quand ils nous voient ils disent ah ben ils sont encore en train de se balader. C'est quand même une vision un peu négative de certains, qui ont aussi des préjugés sur la fonction publique, que cela ne sert pas à grand-chose. Alors que je pense que c'est une vraie plus-value pour eux, que ce soit acteurs publics ou privés, d'avoir ce classement-là et qu'ils devraient en être fiers. Certains le sont, mais je pense qu'il y a encore du boulot pour que ce soit pensé par tout le monde.

ENTRETIEN 4

Q : Dans un premier temps, est-ce que tu peux me dire en quoi consiste ton travail et tes missions du quotidien ?

E 4 : Je suis chargée de mission patrimoine naturel, c'est de la gestion des sites naturels protégés, donc ça consiste à échanger avec tous les acteurs des sites : les propriétaires, les agriculteurs, les chasseurs, les visiteurs, notamment pour faire en sorte qu'on aille tous dans la même direction de la préservation de la biodiversité. On a aussi des opérations de restauration de milieux naturels, d'optimisation des sites parfois pour l'accueil du public, etc. Et l'autre partie de mon boulot consiste à faire des suivis et des inventaires sur la faune.

Q : De quelle(s) façon(s) tu dirais que ton travail permet d'améliorer ou de préserver la biodiversité sur le territoire ?

E 4 : D'une part, avec le volet « suivi, inventaire », par la connaissance de la biodiversité qu'on a sur le territoire ; et d'autre part par la gestion en faisant en sorte qu'on concilie les usages, et comme pour moi ça va avec la mission principale d'un Parc qui est de permettre le développement durable d'un territoire dans le respect de la biodiversité et des écosystèmes, c'est de faire en sorte que les activités humaines restent possibles, que ça ne devienne pas un désert rural, mais avec des garde-fous.

Q : Maintenant si je te parle du site des Découvertes du Parc ? Est-ce que tu sais un peu ce que c'est et le contenu qui y est proposé ?

E 4 : Je connais grâce à la super stagiaire Geotrek qui m'a initiée à cet outil extrêmement chouette. Je ne travaille pas au Parc depuis très longtemps donc je l'ai connu en arrivant au Parc. Du coup je l'utilise carrément, j'aime bien la fonctionnalité de la petite carte pour pouvoir voir dans quel secteur faire une rando, les paragraphes, les photos : c'est très complet.

Q : Sur ce site des Découvertes, qui met en avant des itinéraires de randonnées, avec les points d'intérêts : est-ce que tu dirais que c'est mieux de valoriser des sites assez réputés connus, ou à l'inverse de mettre en avant des sites méconnus, ou un peu des deux ?

E 4 : C'est cool de faire un peu des deux. Après, les sites connus, c'est vrai qu'ils sont déjà connus et pas mal mis en avant par tous les guides et les sites de randonnées, avec plein d'itinéraires différents parfois sur un seul site donc je trouverais ça bizarre que notre site n'en parle pas du tout, vu que c'est en plein sur son territoire ; mais je pense que d'essayer de proposer, comme tu as fait, des itinéraires dans le sud de l'Allier ou dans des secteurs où il y a moins de fréquentation, ça peut permettre de dispatcher un peu les visiteurs et de faire découvrir de nouveaux territoires, pour que les gens n'aillent pas toujours aux mêmes endroits. Après c'est toujours le grand débat : est-ce qu'il vaut mieux concentrer et protéger le reste ou non ?

Q : Est-ce que tu constates une hausse de la fréquentation des itinéraires de randonnées sur le territoire du Parc, ou pas, depuis 3-4 ans ?

E 4 : Je n'ai pas beaucoup de recul là-dessus. Ce que j'ai entendu c'est que ça avait vachement augmenté, comme à beaucoup d'endroits post-covid. Et de façon générale, il y a beaucoup de gens qui se mettent à la montagne, aussi parce qu'il y fait plus frais, dans le cadre de l'été, mais du coup je n'ai pas un vrai retour sur ce territoire-là dans ce que j'observe.

Q : Est-ce que tu penses qu'il faut limiter l'accès à certains itinéraires de randonnées ? Et, si oui, de quelle(s) façon(s) ?

E 4 : Oui, j'imagine que ça devient nécessaire en fait s'il y a des itinéraires qui sont trop trop trop fréquentés. Rien qu'en termes d'érosion des sols, à un moment on ne peut pas garantir l'accès à tous les sites naturels, toute l'année, au nombre de personnes qui va grandissant. Après, la manière de limiter ça ? Je pense que les techniques de régulation, comme le Parc des Calanques, c'est difficile en termes d'acceptabilité sociale, ça fait jaser. En plus c'est un Parc national, donc ils ont ce côté pouvoir réglementaire. C'est chouette qu'ils le fassent car ça permet à tout le monde de réfléchir, après, à l'échelle de la chaîne des Puys qui est super fréquentée, ou des réserves de chasse près de Chaudfour, je pense que justement, avoir du « démarketing » ou de proposer d'autres itinéraires, faire découvrir d'autres secteurs, ça peut permettre de réguler un peu, que les gens aillent moins à ces endroit-là. Mais je ne sais pas, j'ai l'impression qu'il y a du travail qui se fait aujourd'hui de chercher des solutions alternatives mais qu'il n'y a pas de recette miracle pour l'instant. A partir de quand on décide qu'il y a trop de visiteurs ? Il faut aussi éviter que les gens sortent du sentier afin de ne pas élargir les chemins. Faire payer les parkings, comme l'a décidée la mairie de Chaudfour sans concertation avec la réserve, c'est aussi une solution pour permettre l'entretien des sentiers. Ce n'est pas « pollueur-payeur », mais « utilisateur-contributeur ».

Q : Par rapport à la sensibilisation du randonneur à l'environnement, est-ce que tu penses que les bons gestes sont adoptés par les randonneurs du Parc en termes de suivi de balisage, déchets, chiens tenus en laisse, cueillette, baignade... ?

E 4 : Ca dépend. Je trouve qu'il y a les gens qui ont l'habitude de faire de la rando et de la montagne, et qui connaissent un peu mieux, même si eux se permettent des choses ; et ceux qui n'ont pas l'habitude de la rando ni de la montagne, eux n'ont pas connaissance des bons réflexes, donc il y a toujours de la sensibilisation à faire là-dessus. En plus, tu as des gens qui sont au courant des règles mais qui décident quand même de passer outre parce qu'ils ne voient pas à quel point c'est important pour la préservation de l'écosystème, et même cela ne les touche pas forcément. Donc il y a vraiment un gros volet éducatif à faire, sur les chiens notamment : les gens sont de très mauvaise foi quand il s'agit d'expliquer pourquoi leur chien n'est pas tenu en laisse.

Q : Est-ce que tu peux me citer des actions mises en place par le Parc pour sensibiliser les randonneurs aux bonnes pratiques ?

E 4 : La présence de gardes nature, je trouve ça vachement bien. Déjà, parce qu'ils sont identifiables et les gens aiment bien aller leur poser des questions, et en plus eux surveillent le territoire, donc ça donne moins envie d'aller faire des bêtises, et puis si des gens font des bêtises quand même ils seront remis dans le droit chemin (rires). Des opérations comme celle que je vais faire cet après-midi : tenir une table sur un endroit fréquenté pour que les gens viennent poser des questions, et qu'on ait un moment et un espace pour leur expliquer plus précisément pourquoi on n'a plus le droit de se baigner, pourquoi les chiens doivent être tenus en laisse, pourquoi pourquoi... et tout ce qu'il y a derrière. Donc en créant des espaces comme ça, je trouve que c'est chouette. Il y a le « Nature en poche » avec bons gestes, ça c'est cool aussi. Sur le site des Découvertes ; il y a des petits paragraphes de recommandations, donc je trouve ça top. Je sais qu'il y a aussi le projet éducatif avec les scolaires : plus tôt on l'apprend aux enfants, mieux c'est, en plus ils peuvent en parler à leurs parents.

Q : Et quelles actions pourraient-on mettre en place au sein du Parc, pour inciter aux bonnes pratiques ?

E 4 : Augmenter tout ça. C'est cool qu'il y ait plein d'actions différentes pour avoir des moyens différents de toucher les gens. La présence sur le terrain, c'est quand même un truc important, du coup peut-être plus de gardes ou de gardiens éco-bénévoles (pas forcément assermentés pour mettre des amendes) pour

bien expliquer, comme les gardiens du lac de Servières, vraiment développer cette question de sensibilisation. Après, ce n'est pas au Parc de tout faire, on ne peut pas toucher tout le monde : il faut que le même discours viennent de différents côtés pour que les gens vraiment se sentent touchés. Le Parc des Pyrénées orientales avait fait une super campagne de communication, très connue, qui a été reprise par d'autres Parcs, en reprenant des chansons françaises. C'est vraiment trop cool, et je pense aussi qu'avec des opérations comme ça, qui sont hyper marquantes, ça permet de toucher les gens de façon ludique et positive : au lieu du « ne pas », c'est « faites attention à ça » et ça permet aussi de sortir des limites du Parc.

Q : Par rapport aux acteurs du territoire, toi, dans ton travail, avec qui es-tu amené à travailler dans le cadre de tes missions ?

E 4 : Il y a les visiteurs, les agriculteurs, les éleveurs, les chasseurs, les pêcheurs, les sylviculteurs, les collectivités publiques aussi (les communautés de communes, les départements, la région). Potentiellement, pas mal de gens...

Q : D'après toi, avec quels acteurs du territoire faudrait-il travailler en concertation pour trouver un équilibre entre justement valoriser la randonnée et préserver la biodiversité ?

E 4 : Tous les acteurs qui ont une compétence de promotion du territoire, comme la région, les départements : ils ont des volets tourisme, du coup éviter d'en rajouter toujours plus sur les mêmes lieux, que tout le monde se mette d'accord sur un discours commun et évite justement de renvoyer toujours sur les mêmes lieux. Même chose pour les communautés de communes qui peuvent faire de la publicité à leur échelle, les offices de tourisme. Les gîtes, les structures d'accueil, c'est normal qu'ils fassent de la publicité pour les endroits où ils sont implantés, mais peut-être que eux aussi peuvent proposer des itinéraires bis, et relayer les infos du Parc et les bonnes pratiques.

Q : De manière générale, est-ce que tu trouves que les acteurs, avec lesquels tu travailles au quotidien, comprennent le rôle du Parc ? Son intérêt dans la préservation de la biodiversité ? Et si non, comment pourrait-on améliorer l'appropriation du Parc par ces acteurs ?

E 4 : Bof, en général pas trop. Les acteurs avec lesquels je travaille comprennent maintenant un peu sur quel chapitre ils peuvent solliciter le Parc, mais par habitude : les agriculteurs savent que c'est le Parc qui gère Natura 2000 et ils nous sollicitent pour ça mais ils ne connaissent pas forcément tous les sujets sur lesquels le Parc est investi, l'éventail des possibilités. Après c'est vrai que ça varie aussi un peu au fil du temps, les changements de chargés de missions ne les aide pas beaucoup non plus. Il y a des gens qui aiment bien se focaliser sur des trucs qui les énervent, genre : Ah, le Parc, c'est vous qui faites ça... mais majoritairement les gens ne savent pas trop ce que c'est.

Q : Et pour améliorer, justement, l'appropriation du parc par ses acteurs, comment pourrait-on faire ?

E 4 : Pour moi, être visible c'est important, et mis à part les gardes qui sont identifiés comme appartenant au Parc, les agents qui font du terrain ou des réunions (dont moi) n'ont pas de T-shirt Parc. Alors qu'il y a des structures comme les Conservatoires d'espaces naturels, par exemple, qui sont beaucoup plus avancées là-dessus. Nos voitures elles sont floquées en petit mais elles sont floquées et déjà c'est important d'être bien identifiables et visibles dans le travail qu'on fait tous les jours, enfin pour moi. Après, il y a le problème des partenaires ; dans le cadre du Tour de France c'était assez flagrant : ils oubliaient tout le temps de citer le Parc alors qu'on a passé beaucoup de temps et il y a eu beaucoup de chargés de mission investis sur ce projet. Donc là aussi il faut qu'il y ait un effort de fait. Même chose pour que les gens comprennent à quoi ça sert un Parc, qu'est-ce que c'est. Et pour moi il y a un gros truc à jouer du côté des habitants. Je ne sais pas si c'est différent sur d'autres Parcs ou si c'est un biais mais,

moi mes grands-parents habitent dans le Parc du Vercors et pour eux c'est une fierté (rires) : ils ont les autocollants, le logo du Parc, ils lisent le journal du Parc, etc. et c'est un peu une reconnaissance de notre territoire. Ils ne savent pas trop non plus ce qu'est le Parc mais ils sont contents, pour eux c'est un peu une petite valorisation de leur territoire. Donc nécessairement ils font confiance en fait à cette base-là.

Q : Et tu penses que c'est parce que le Parc du Vercors est plus visible au quotidien pour les habitants ?

E 4 : A l'entrée de chaque commune du Parc du Vercors, comme dans d'autres Parcs, il y a un panneau « commune du Parc du Vercors », donc quand tu circules dans le territoire, on te rappelle très régulièrement que tu es dans le territoire du Parc, donc déjà, rien que ça, ça permet l'avoir en tête et de se rendre compte des limites du Parc. Je pense que ce qui joue aussi, c'est que le Vercors c'est un massif montagneux et un Parc, alors que le Parc des Volcans c'est un peu flou, de où à où, ce n'est pas aussi facilement compréhensible, la vaste échelle du Parc n'aide pas. Cela fait un moment que les Parcs existent et je trouve ça bien qu'ils commencent à se poser des questions, sur la taille des Parcs, etc, et à prendre en compte les retours d'expérience ; ça peut permettre à un moment de se dire, bon, il faut qu'on se limite à un certain nombre de communes parce que sinon on n'y arrive pas...

ENTRETIEN 5

Q : Dans un premier temps, est-ce que tu peux me dire en quoi consiste ton travail et tes missions du quotidien ?

E 5 : Je suis chargée de mission de la rédaction du plan de gestion. Je travaille sur trois sites : l'ENS du lac de Guéry, l'ENS du lac des Bordes et l'ENS du lac Pavin. Un plan de gestion c'est en fait un diagnostic sur la géologie, la faune, la flore, l'hydrologie, etc...et aussi sur tout ce qui est aspect humain : fréquentation du site, comment ça impacte le site. Après ce diagnostic, c'est un plan d'action(s) sur 5 ans ou 10 ans.

Q : De quelle(s) façon(s) tu dirais que ton travail permet d'améliorer ou de préserver la biodiversité sur le territoire ?

E 5 : Du coup, c'est ciblé sur quelques espaces qui sont protégés, et au sein de ces espaces protégés, ça permet qu'on mette un peu plus d'énergie, pour les connaître déjà, connaître la biodiversité, et faire des actions pour la préserver.

Q : Maintenant si je te parle du site des Découvertes du Parc ? Est-ce que tu sais un peu ce que c'est et le contenu qui y est proposé ?

E 5 : Je l'utilise plutôt à titre personnel. Oui, je vois à peu près ce qu'il contient. J'ai vu qu'il y avait plus de balades que ce que je pensais.

Q : Sur ce site des Découvertes, qui met en avant des itinéraires de randonnées, avec les points d'intérêts : est-ce que tu dirais que c'est mieux de valoriser des sites assez réputés connus, ou à l'inverse de mettre en avant des sites méconnus, ou un peu des deux ?

E 5 : Un peu des deux parce que, sur les sites connus, ça peut permettre de bien suivre les itinéraires et d'avoir des infos qu'on n'a pas forcément ailleurs ; et pour les sites méconnus, c'est bien aussi parce que ça permet de diluer un peu la fréquentation, il y a aussi d'autres endroits qui sont chouettes et on n'est pas obligés d'aller toujours au même endroit.

Q : Est-ce que tu constates une hausse de la fréquentation des itinéraires de randonnées sur le territoire du Parc, ou pas, depuis 3-4 ans ?

E 5 : Comme je suis là depuis 3 ans, je ne sais pas trop. J'ai l'impression qu'il y a une diversification des pratiques et que les sites ne sont pas toujours adaptés à toutes les pratiques, et c'est parfois difficile de gérer ces nouvelles pratiques. Par exemple, sur le Guéry, il y a des sentiers pédestres avec des escaliers et il y a des bébés qui les empruntent, du coup c'est compliqué pour eux et il y a des conflits avec d'autres usagers, genre les éleveurs. Je pense à ça et je pense aussi à tout ce qui est des pratiques comme le canyoning ou l'escalade où en fait c'étaient des endroits avant qui étaient inaccessibles, la biodiversité était tranquille, et maintenant j'ai vraiment l'impression qu'absolument tout le territoire est accessible, des gorges aux falaises.

Q : Est-ce que tu penses qu'il faut limiter l'accès à certains itinéraires de randonnées ? Et, si oui, de quelle(s) façon(s) ?

E 5 : Je ne sais pas, je trouve que l'accès à la nature doit rester large, à tout public, ça me tient à cœur. Ça ne doit pas forcément être payant. Je trouve dommage la démarche de mettre des quotas ou des parkings payants, ça limite l'accès à certaines classes de la population. C'est difficile de trouver d'autres mesures pour limiter la sur-fréquentation dans certains endroits où ça peut commencer à poser des problèmes.

Q : Par rapport à la sensibilisation du randonneur à l'environnement, est-ce que tu penses que les bons gestes sont adoptés par les randonneurs du Parc en termes de suivi de balisage, déchets, chiens tenus en laisse, cueillette, baignade... ?

E 5 : Non, pas trop. Il y a plein de gens qui ne sont pas au courant, ou qui voient ça en arrivant sur le site et qui avaient prévu de faire des choses, ou qui les font, je pense à la baignade par exemple. En tous cas, sur le Guéry, c'est compliqué de faire respecter les sentiers, la baignade, etc... Il y a des endroits où il y a assez peu de gardes, donc les personnes ne sont pas sensibilisées, ne sont pas réprimées, donc elles peuvent continuer. Ce n'est pas toujours les personnes qu'on attend qui font les infractions, c'est parfois les locaux qui ont pris l'habitude de passer à un endroit... Je pense aussi que les territoires les plus proches de la métropole ont un peu plus de difficultés à faire respecter aussi les réglementations. Et en fait les touristes, parfois, vu qu'ils sont dans des endroits qu'ils ne connaissent pas, ils sont peut-être un peu plus attentifs.

Q : Est-ce que tu peux me citer des actions mises en place par le Parc pour sensibiliser les randonneurs aux bonnes pratiques ?

E 5 : Tout ce qui est communication avec des petits livrets, sensibilisations avec les gardes nature, principalement. Après, de la communication sur des événements, des classes (avec le kit pédagogique)

Q : Et quelles actions pourraient-on mettre en place au sein du Parc, pour inciter aux bonnes pratiques ?

E 5 : Si on avait de l'argent, un peu plus de présence, donc un peu plus de gardes nature. Aussi, tout ce qui est signalisation assez claire, sur certains espaces ça ne ferait pas de mal. Peut-être travailler un peu plus aussi sur tout ce qui est numérique, parce qu'il y a énormément d'applications qui font des traces hors sentiers, qui sont suivies par des sportifs, du coup il faudrait qu'il y ait une vigilance là-dessus mais c'est très chronophage. C'est plus les grosses applications qui devraient se mettre aux normes. A priori il y a RNF (Réserves Naturelles de France) qui travaille là-dessus pour les obliger un peu à changer leurs pratiques.

Q : Par rapport aux acteurs du territoire, toi, dans ton travail, avec qui es-tu amené à travailler dans le cadre de tes missions ?

E 5 : Je suis amenée à travailler avec des scientifiques, d'autres instances publiques (comme le département), et après, les usagers du territoire (les agriculteurs, les offices de tourisme, les guides de montagne...).

Q : D'après toi, avec quels acteurs du territoire faudrait-il travailler en concertation pour trouver un équilibre entre justement valoriser la randonnée et préserver la biodiversité ?

E 5 : Un peu tout le monde (rires).

Q : De manière générale, est-ce que tu trouves que les acteurs, avec lesquels tu travailles au quotidien, comprennent le rôle du Parc ? Son intérêt dans la préservation de la biodiversité ? Et si non, comment pourrait-on améliorer l'appropriation du Parc par ces acteurs ?

E 5 : Je ne sais pas, je pense que certains comprennent, et d'autres pas trop.

Q : Et pour améliorer, justement, l'appropriation du parc par ses acteurs, comment pourrait-on faire ?

E 5 : Je pense que ça se joue sur de la communication et de la présence. Il faut faire un peu plus de concertation quand on décide quelque chose. Je pense qu'il faut faire un peu plus de communication sur ce que l'on fait au Parc, pour ça il faut plus d'argent (rires).

ENTRETIEN 6

Q : Dans un premier temps, est-ce que tu peux me dire en quoi consiste ton travail et tes missions du quotidien ?

E 6 : Mon poste s'intitule « chargée de mission éducation », donc ça veut dire que je pilote les projets pédagogiques qu'on met en place pour les écoles du territoire du Parc, sachant que la particularité du Parc des Volcans c'est qu'on travaille dans le cadre scolaire exclusivement, on ne travaille pas sur la partie péri et extra-scolaire. Donc ce sont des projets qu'on fait valider par l'Education Nationale, qu'on monte nous-mêmes, qu'on met en œuvre, pour lesquels on va à la pêche aux financements, donc il y a tous ces aspects. Après, il y a tout un volet sur les ressources pédagogiques, qu'on capitalise d'années en années et qu'on met à disposition des enseignants, donc des contacts directs avec des enseignants. Ressources pédagogiques et outils pédagogiques, et nos démarches pédagogiques aussi qu'on peut mettre à disposition. Et puis, tout un pan de travail de relations avec les instances de l'Education Nationale évidemment, qui nous valide nos projets et avec lesquels nous travaillons.

Q : De quelle(s) façon(s) tu dirais que ton travail permet d'améliorer ou de préserver la biodiversité sur le territoire ?

E 6 : C'est la connaissance de l'espace proche pour les élèves, les enfants du territoire ; c'est clair qu'il y a des objectifs très pointus qu'on peut atteindre sur ces sujets. On a toujours fonctionné en découverte de l'espace proche, c'est-à-dire le plus possible partir à pied de l'école, aller découvrir les milieux naturels, les espèces mais aussi les métiers : un berger dans mon école c'est aussi découvrir le métier d'éleveur au moins. Mais en découvrant aussi la biodiversité : que les brebis elles sont bien dans des prairies, avec une diversité floristique, etc. On a travaillé sur l'eau, donc découverte aussi les problématiques des ressources

en eau, à côté de l'école aussi le plus possible. On a travaillé sur un projet « lire le paysage à l'école » pendant de nombreuses années : avec les paysages, les classes décidaient d'une thématique de travail un peu plus pointue. Parfois on a des croisements avec l'éducation artistique et culturelle, donc on cherche des financements aussi pour faire intervenir des artistes dans les classes, pour croiser les regards, pour valoriser les acquisitions sous un autre angle, les acquisitions en termes d'environnement ou d'éducation d'environnement. Et on a un autre projet, c'est un travail d'interconnaissances entre des classes de secteurs urbains et des classes de secteurs plus ruraux sur les enjeux du développement durable, et qui permet de comprendre aussi que l'eau Clermontoise a une influence sur nos territoires ruraux, et vice-versa. Et ça permet aux jeunes, aux enfants, de se rencontrer et de constater qu'ils sont pareils en fait, qu'ils sont tous des enfants, alors qu'au départ ils ont plein d'à priori sur ce que sont des enfants ruraux et des enfants urbains. Et là, c'est l'éducation morale et civique qu'on travaille. C'est ce qui ressort et ce n'est pas ce qu'on avait identifié, ce n'est pas ce pour quoi on avait monté ce projet au départ. On voyait bien les entrées histoire-géo, français, etc mais l'éducation morale et civique, la découverte de l'autre, la découverte de la différence à 45 minutes de route d'un autre enfant qu'on croit différent et qui ne l'est pas... Après, l'entrée « échanges », elle est dans notre charte du coup, les échanges entre tous les publics d'ailleurs : jumelages, séminaires d'adultes pour aller voir comment font les autres en agriculture dans un autre Parc, on a ces entrées-là très fortes dans notre charte, donc qui existent aussi pour les élèves dans nos écoles.

Q : Maintenant si je te parle du site des Découvertes du Parc ? Est-ce que tu sais un peu ce que c'est et le contenu qui y est proposé ?

E 6 : Oui oui, on a eu des présentations assez précises, par Olivier, par toi, donc oui. J'ai mis l'appli sur mon smartphone, du coup, et effectivement nous on voit aussi un intérêt pour le champ enseignant, en fait, des Découvertes. A voir comment on peut leur mettre à disposition. On a fait une première communication à nos professeurs relais, qui sont mis à disposition du rectorat, sur la cartographie en ligne du Parc, ça peut intéresser un enseignant, les Découvertes et nos ressources pédagogiques en ligne mais qu'on communique régulièrement auprès d'eux. Donc oui oui, ça a un intérêt, pour un enseignant aussi qui voudrait emmener une classe se balader, il y a du fond intéressant.

Q : Sur ce site des Découvertes, qui met en avant des itinéraires de randonnées, avec les points d'intérêts : est-ce que tu dirais que c'est mieux de valoriser des sites assez réputés connus, ou à l'inverse de mettre en avant des sites méconnus, ou un peu des deux ?

E 6 : Je dirais des méconnus, en fait. Je pense que tous les sites qui ont pignon sur rue actuellement, on n'a pas vocation à les valoriser encore, sur des circuits connus, qui sont parcourus par un grand nombre de personnes. C'est plutôt mettre l'accent sur des sites moins connus et qui amènent, d'un point de vue pédagogique, les mêmes éléments. Par exemple, comme alternative au Puy de Pariou, Puy Châtel il est très bien, alors il est un peu moins ouvert d'un point de vue paysager mais encore qu'on a fait un gros travail aussi d'ouverture en fait (du cratère, des points d'observation paysagère) ; c'est aussi une alternative à d'autres sites qui est pertinente. Et on n'a pas le choix, sur la chaîne des Puys il faut diffuser la fréquentation. Après, sur d'autres secteurs, c'est peut-être un peu différent, sur des sites un peu moins connus où il y a moins de monde, mais je ne crois qu'on ait vocation à revaloriser des sites blindés.

Q : Est-ce que tu constates une hausse de la fréquentation des itinéraires de randonnées sur le territoire du Parc, ou pas, depuis 3-4 ans ?

E 6 : Personnellement, pas plus dans ma mission, mais quand on regarde les chiffres des éco-compteurs quand les gardes nous font un petit topo, y a pas photo, c'est clair. Par contre, avec des randonneurs de moins en moins aguerris, certainement, qui ont besoin d'être très assistés (pour ne pas se perdre), et en fait nous on n'a pas envie non plus d'installer du panneau à outrance, même au contraire plutôt freiner sur les panneaux, les balisages et tout. Comment faut-il faire ? Sachant que, sur la vocation de permettre

aux gens d'être dehors, en sécurité, on a aussi cette vocation à donner une accessibilité à tous les publics, à des sites, y compris un public qui n'a pas cette culture de faire de la randonnée et tout. Je trouve que sur le travail global au Parc, on ne travaille pas assez à mon avis sur les volets sociaux, et cela depuis toujours (au moins depuis que j'y suis). On travaille assez souvent avec du public acquis, mais pas avec du public éloigné. Alors, on se questionne à l'échelle de la Fédération, nous dans notre réseau éducation et culture on en parle assez souvent de ces sujets, il y a des collègues qui ont mené des initiatives intéressantes : de rendre accessibles les vacances, des randos, à des publics éloignés de tout ça. Mais nous on n'a pas cette préoccupation

Q : Est-ce que tu penses qu'il faut limiter l'accès à certains itinéraires de randonnées ? Et, si oui, de quelle(s) façon(s) ?

E 6 : Cela fait des années qu'on y réfléchit. Par exemple, la chaîne des Puys, le problème c'est qu'elle est accessible de toutes parts, donc ce n'est pas comme une vallée glaciaire où tu as un point d'entrée, ou la vallée de Chaudefour à la limite, tu peux créer un système comme ça ; mais je ne vois pas trop... Et éthiquement, derrière, qui est-on pour décider qui a le droit ou non d'entrer ? Sachant que c'est mis en place plus ou moins dans le cadre de l'accréditation des accompagnateurs en montagne, en tous cas pour l'accueil des groupes. Il y a, le conseil départemental je crois, qui a mis en place une sorte de plateforme pour voir au moins qui est là le mardi matin au Puy de la Vache, combien de groupes ; et s'il y en a trop, en tant que professionnel, je me dis que je n'y vais pas ce n'est pas la peine, je vais ailleurs. Mais c'est un vaste débat qui traîne depuis vingt ans, et qui n'est pas facile à mettre en place et à conseiller.

Q : Par rapport à la sensibilisation du randonneur à l'environnement, est-ce que tu penses que les bons gestes sont adoptés par les randonneurs du Parc en termes de suivi de balisage, déchets, chiens tenus en laisse, cueillette, baignade... ?

E 6 : J'ai l'impression que oui, globalement, mais après il y a aussi une grande part d'ignorance dans tout ça. Nous on le constate dans le projet « un berger dans mon école » : le lien à la terre, il est rompu. Dans notre société actuelle, le lien à l'agriculture, il est rompu aussi : il n'y a plus personne maintenant dans ta famille qui est agriculteur, ou un grand-père qui gratte son jardin, ni un tonton ou un cousin, donc comment tu peux savoir comment te comporter face à un troupeau de moutons ? Tu ne sais pas, en fait. Nous sommes des sociétés de plus en plus urbaines, on habite en ville quasiment tous, aux trois-quarts, donc je pense que ce sont des nouveaux systèmes d'éducation, en fait, c'est l'éducation de la jeunesse qu'il faut mettre en place sur ces sujets. Et là c'est un chantier énorme, et je pense qu'il n'y a pas grand monde qui a décidé de le prendre en main, ce chantier. Par exemple, je pense à faire pipi dans la nature, sans laisser un kilomètre de papier toilette derrière toi, ben il faut éduquer les gens en fait, parce qu'ils ne savent pas. Avant, tu savais, tu allais faire du bois avec ton papy, ou faire caca, tu savais comment faire : il t'apprenait à faire un trou, à le reboucher... Maintenant, les gens ne savent plus du tout, ils n'ont plus cette culture. Donc il y a le dehors : leur apprendre à être dehors ; ça je pense que ça y est, l'école dehors c'est un truc qui est en train de monter en puissance vraiment. C'est aussi un des effets post-covid. Et ces réflexes là il faut arriver à les retrouver, quoi.

Q : Est-ce que tu peux me citer des actions mises en place par le Parc pour sensibiliser les randonneurs aux bonnes pratiques ?

E 6 : Tout le volant d'activités proposées sur les réserves naturelles nationales, tous les programmes de terrain grand public qu'on peut avoir, c'est déjà beaucoup. Les petites virées mises en place par Maryline c'est aussi un truc super pertinent, et là pour le coup ce qui est chouette c'est de partir aussi à un autre moment de la journée : partir à l'aube ou au crépuscule, sur des créneaux où personne ne va dehors. Ça c'est génial, et le retour que font les accompagnateurs en montagne c'est qu'ils sont tout seuls en fait. C'est un concept que le Parc a mis en place après les confinements, il y avait eu aussi des grosses périodes caniculaires donc partir le matin tôt ou le soir c'est plus sympa, pour voir des bestioles c'est plus sympa.

Et c'est un label Parc, en quelque sorte, qui est confié aux offices de tourisme, et c'est eux qui les organisent avec leurs accompagnateurs en montagne avec lesquels ils ont l'habitude de travailler. Et il y a une petite collation au Parc, sucrée ou salée ça dépend, avec des produits du territoire, et ça a un succès fou ce truc. Ce sont les offices de tourisme qui communiquent sur leur secteur d'action

Q : Et quelles actions pourraient-on mettre en place au sein du Parc, pour inciter aux bonnes pratiques ?

E 6 : Je ne sais pas, les gardes nature le font beaucoup. Il y a le Nature en poche, les conseils qu'ils donnent sur le terrain, les points infos gardes, ce sont des super initiatives déjà. Je pense qu'effectivement, on s'est posé la question de former les gardes nature à ce qui s'appelle du maraudage, en fait, c'est une technique pédagogique le maraudage : tu te postes à un endroit où il y a du public tout le temps, tu le sais (populaire, au bord d'un lac, etc), tu es 2 ou 3 petits outils dans ton sac à dos d'animation nature et tu proposes aux gens, à la volée, un quart d'heure d'animation comme ça. Tu vas vers eux en fait, tu provoques un échange. Et Nadège a une oreille attentive sur ce sujet-là ; je lui ai envoyé des infos sur les formations de maraudage parce que les gardes, ils disent que ce n'est pas facile d'interpeller les gens. Alors, il y a des gens qui viennent spontanément leur parler, mais ce ne sont pas ceux-là qu'il faut qu'on choppe, c'est ceux qui ne viennent pas justement. Et il faut avoir deux ou trois petites phrases clés, interrogations, pour arriver à les capter. Tu vois tout de suite s'ils sont dispos en vacances, s'ils ont du temps à te consacrer ou pas, et c'est vers ces gens-là qu'il faut qu'on aille, des gens qui ne sont pas acquis, qui ne viennent pas vers nous quoi. Donc maraudage. Et le maraudage, c'est très particulier, il faut apprendre les techniques parce que c'est ardu à faire aussi. Et puis ça permet de créer une première petite approche affective autour de la découverte : découvrir, s'émerveiller, voir un papillon ou une libellule dans de bonnes conditions. Dans ton petit sac à dos tu as tout ce qu'il faut, tu captures dans une boîte loupe, tu montres des petites images sympa, un truc ludique, et un quart d'heure quoi. Après, si tu vois que les gens accrochent, tu développes, ou d'autres vont se raccrocher et ton groupe va grossir, ça ce sont des techniques auxquelles il faut qu'on se forme.

Q : Par rapport aux acteurs du territoire, toi, dans ton travail, avec qui es-tu amené à travailler dans le cadre de tes missions ?

E 6 : Enseignants, accompagnateurs en montagne, éducateurs à l'environnement. Je travaille avec les centres permanents d'initiatives pour l'environnement, les CPIE, du Cantal et du Puy de Dôme puisque « métropolitain en herbe » c'est un marché public qui est confié au CPIE Clermont Dôme, il a été renouvelé cet été et il nous est confié pour trois ans. Côté Cantal, le CPIE travaille sur « un berger dans mon école ». Les éleveurs maintenant, ovins, cette année on a travaillé avec 27 personnes. Éleveurs ovins mais pas que, parce qu'on ne verrouille pas la découverte de la filière ovine, ça peut être caprins, ovins, équins, on peut travailler avec un agriculteur qui a des chevaux aussi

Q : De manière générale, est-ce que tu trouves que les acteurs, avec lesquels tu travailles au quotidien, comprennent le rôle du Parc ? Son intérêt dans la préservation de la biodiversité ? Et si non, comment pourrait-on améliorer l'appropriation du Parc par ces acteurs ?

E 6 : Je ne sais pas. A chaque fois je constate qu'ils s'emmêlent complètement les pinceaux. Là, tu vois, on fait des communications « un berger dans mon école », il y a des écoles hors territoire qui candidatent et je réponds un petit mail en disant : ben non, nous travaillons exclusivement en mission de service public avec les communes qui adhèrent au Syndicat mixte du Parc, tournez-vous vers votre collectivité locale, etc. Donc non, je crois qu'ils pataugent complètement, ce millefeuille de collectivités là pour eux c'est pfh... Alors que les instituteurs savent bien qu'ils sont liés à la commune. Ceux qu'on connaît de longue date par contre, oui. Et puis du jour où on a un contact avec un enseignant, qui va mener toute sa carrière sur le territoire par exemple, lui il va comprendre effectivement, et puis il va savoir qu'il peut venir chercher 1900 euros environ d'accompagnement pédagogique pour une année scolaire, transport

en bus, intervention d'éducateur à l'environnement. Là on défraie les éleveurs aussi dans le projet « un berger dans mon école », donc il sait qu'il peut venir chercher. Et puis la ressource pédagogique, les outils pédagogiques. Mais, spontanément, je pense qu'ils patagent tous, franchement. Pour les enseignants c'est compliqué, les conseillers pédagogiques eux c'est différent parce qu'ils sont plus ancrés aussi et on les a en contact direct donc ils connaissent mieux ce qu'une collectivité peut apporter à des écoles. Et les accompagnateurs en montagne et les éducateurs environnement ils nous connaissent bien par contre, en plus on les fait travailler, donc ils voient bien l'intérêt du truc. Et pendant longtemps on a fait des formations de remise à niveau, parce qu'il y a très longtemps, on avait un catalogue de sorties découvertes volcanisme et géologie, donc on avait une équipe d'animateurs vacataires, une douzaine (accompagnateurs en montagne, éducateurs à l'environnement, géologues), qui bossaient pour le Parc, pour accompagner des classes (en demi-journée, journée, etc). Et ces gens-là, on les a suivis en termes de formations (en pédagogie, en géologie, en volcanisme) pour les remettre à niveau des actualités des découvertes scientifiques. On les a toujours un peu en contact, ce petit réseau, ils ne sont pas complètement partis. Et en 2000 on avait attaqué une grosse démarche de labellisation des classes de découvertes (propositions demi-journée, journée) qualitatives en fait. Marque sur ces prestations-là, avec Jeunesse et sport, l'Education nationale, et ça on a abandonné parce qu'on n'a pas assez de force de travail pour pouvoir suivre le truc, mais on avait un réseau de prestataires. Ça a contribué à faire monter la qualité des prestations sur notre territoire, et c'est aussi ce qu'on voulait atteindre, donc ça ce n'est jamais perdu.

Q : Et avec quels acteurs ce serait pertinent de travailler en concertation pour trouver un équilibre, justement, entre la valorisation de la randonnée et la préservation de la biodiversité ?

E 6 : Il y a un réseau qui se monte, et qui est assez dynamique, c'est la question de l'éducation-santé-environnement. C'est la pratique d'une activité physique de pleine nature, par exemple, pour être dehors mais aussi pour être en bonne santé, pour bien respirer, c'est découvrir des bons produits naturels à déguster, etc. et liés à la découverte de la biodiversité, tout ces moments-là du coup. Une seule santé, « one health », je ne sais pas si tu connais ce concept, il y a des dynamiques régionales assez fortes là-dessus qui sont pilotées par les Agences Régionales de Santé aussi. Et nous, pour l'instant, on ne s'intègre pas vraiment à ces dynamiques mais on est liés, forcément. On est liés parce qu'on met les enfants dehors, par les projets pédagogiques et les sorties terrain, de plus en plus, l'intérêt il est de plus en plus clair d'aller dehors. Parfois les animateurs font des séquences en classe mais ce n'est pas là qu'ils amènent la plus-value en fait. Aux enseignants, c'est plus un appui sur le terrain, ça on le sait que c'est important : amener les enfants dans des fermes, découvrir les parcelles autour, c'est génial. Tous ces aspects à se questionner sur son alimentation : les filières viande, est-ce qu'on consomme trop de viande ? Comment il faut qu'on agisse là-dessus ? Et là, on va se rattacher aux plans alimentaires territoriaux aussi, c'est en train de se mettre en place sur l'ensemble du territoire, pour proposer des contenus pédagogiques sur l'alimentation locale. Voilà, donc lier tout ça. Il y a une restructuration d'une filière pommes de terre sur le massif du Sancy : il n'y a pas de production de pommes de terre sur le massif du Sancy actuellement et pourtant dans les truffades il y en a des kilos qui sont consommés donc ils sont en train de baliser une autonomie en patates à l'échelle de 10 ans ou 25 ans ; c'est possible à produire en altitude la pomme de terre

ENTRETIEN 7

Q : Dans un premier temps, est-ce que tu peux me dire en quoi consiste ton travail et tes missions du quotidien ?

E 7 : Je suis chargée de mission pastoralisme et biodiversité sur la chaîne des Puys, du coup je travaille beaucoup avec les agriculteurs, les propriétaires, pour prendre en compte l'environnement dans les projets, dans les actions, dans les pratiques qu'ils ont sur les différentes zones (ça peut être en forêt, les

espaces agricoles, les milieux humides...) : donc la conciliation entre l'activité économique, l'environnement et le côté paysager, en gros.

Q : De quelle(s) façon(s) tu dirais que ton travail permet d'améliorer ou de préserver la biodiversité sur le territoire ?

E 7 : Ça permet en tous les cas de créer des échanges et de permettre aux acteurs qui sont sur le territoire (donc les agriculteurs, les forestiers, les propriétaires) d'essayer de prendre en compte des enjeux sur lesquels ils n'auraient pas forcément été, où ils n'auraient pas forcément axé leur regard, où qu'ils n'auraient pas pris en compte en tous les cas, parce que ce n'est pas leur sensibilité première, mais en discutant avec eux on arrive à trouver des compromis pour prendre en compte les enjeux environnementaux dans les projets et arriver à faire quelque chose qui est assez équilibré.

Q : Maintenant si je te parle du site des Découvertes du Parc ? Est-ce que tu sais un peu ce que c'est et le contenu qui y est proposé ?

E 7 : Je ne le connaissais pas avant de te rencontrer (rires) du coup je ne l'ai jamais utilisé. Depuis qu'on m'en a parlé, je suis quand même allé voir comment il était fait et ce qu'il y avait dessus, mais je ne l'ai jamais vraiment utilisé en dehors de la fois où je suis allée voir.

Q : Sur ce site des Découvertes, qui met en avant des itinéraires de randonnées, avec les points d'intérêts : est-ce que tu dirais que c'est mieux de valoriser des sites assez réputés connus, ou à l'inverse de mettre en avant des sites méconnus, ou un peu des deux ?

E 7 : Toujours le vaste sujet ! C'est compliqué. Valoriser les sites connus, de toutes façons pourquoi pas parce qu'il y a déjà de la valorisation ailleurs donc, pour la valorisation du site, c'est bien aussi de valoriser des sites connus. Les sites moins connus, c'est toujours la question de savoir si on essaye de valoriser en se disant qu'on désengorge un petit peu les sites connus en donnant de la place à des sites moins connus, ou si au contraire ça ne va pas désengorger mais on va juste créer de la fréquentation sur d'autres sites. Donc ce n'est pas évident. Je pense qu'on peut arriver à faire un peu des deux et que ce soit bien pour trouver un peu de connu, un peu de moins connu ; ça permet d'avoir un équilibre et ça permet quand même aux gens de profiter de sites qui sont moins connus, du coup moins fréquentés, notamment sur les grosses périodes touristiques.

Q : Est-ce que tu constates une hausse de la fréquentation des itinéraires de randonnées sur le territoire du Parc, ou pas, depuis 3-4 ans ?

E 7 : Je ne sais pas si je peux vraiment avoir la réponse, vu que je suis là depuis pas longtemps. En tous les cas, de ce que disent les collègues, oui, il y a quand même pas mal de gens, notamment depuis le covid, où il y a quand même plus de monde qui randonne, même des gens qui ne connaissent pas grand-chose à la rando, qui vont et qui ne sont pas du tout équipés ; ça peut poser problème. Mais personnellement je ne saurais pas te répondre exactement.

Q : Est-ce que tu penses qu'il faut limiter l'accès à certains itinéraires de randonnées ? Et, si oui, de quelle(s) façon(s) ?

E 7 : Déjà, je pense qu'il y a des zones où c'est un peu le cas, par exemple sur la chaîne des Puy c'est le cas puisqu'on ne peut plus monter au sommet, ça fait quelques années que c'est le cas mais ça a été réaffirmé cette année. Sur des zones où il y a des gros enjeux pourquoi pas, après tout on n'a pas forcément besoin d'accès partout, donc moi je ne vois pas forcément d'inconvénient à fermer certains accès. Après il faut savoir : qu'est-ce qu'on met comme critères, pourquoi on en ferme certains et pas d'autres, comment on ferme, comment on sensibilise au fait qu'on ait fermé ? Et qu'on l'explique. Parce

que c'est toujours ça qui est compliqué quand on ferme un itinéraire, d'arriver à expliquer pourquoi on le fait, que ce soit compris. Et là du coup plutôt les locaux que les touristes, parce que les touristes ont moins ce facteur-là, mais pour les locaux qui avaient l'habitude d'y aller, l'expliquer quoi. S'il y a des gros enjeux, oui pourquoi pas.

Q : Par rapport à la sensibilisation du randonneur à l'environnement, est-ce que tu penses que les bons gestes sont adoptés par les randonneurs du Parc en termes de suivi de balisage, déchets, chiens tenus en laisse, cueillette, baignade... ?

E 7 : Là c'est encore pareil, je pense qu'il y a de tout, il y a vraiment de tout. Peut-être d'ailleurs plutôt les touristes où globalement ceux qui sont au courant font attention, ils suivent les panneaux, on a l'impression qu'il y a peut-être moins de chiens qui sont non tenus en laisse là sur les mois de juillet et août que ce qu'il y avait en mai et en juin ; et du coup peut-être que la sensibilisation est aussi à axer sur le public local, qui a plus l'habitude et qui a plus l'impression d'être chez lui et du coup qui fait moins attention, notamment sur les chiens tenus en laisse. Après, il y a toujours des comportements dans les deux sens, il y a toujours de tout. Après, sur la connaissance des gestes, je pense que quand même il y a des gestes qui sont mis en place, la communication par les réseaux sociaux je pense que ça touche quand même un peu, je ne sais pas si c'est efficace à 100% mais il y a quand même des choses qui sont un petit peu faites.

Q : Est-ce que tu peux me citer des actions mises en place par le Parc pour sensibiliser les randonneurs aux bonnes pratiques ?

E 7 : Pour moi il y a la communication via les réseaux sociaux, il y a le Nature en poche. Après il y a tout le travail des gardes nature sur les différents territoires du Parc, ils font quand même pas mal de sensibilisation. Je ne sais pas trop s'il y a d'autres choses qui sont mises en place, au niveau randonnées, mais c'est un début.

Q : Et quelles actions pourraient-on mettre en place au sein du Parc, pour inciter aux bonnes pratiques ?

E 7 : Je ne sais pas si c'est fait (dans les OT il y a des choses qui sont faites), mais est-ce qu'il ne faudrait pas axer aussi tout ce qui est hébergement, parce que ce sont aussi les lieux où les randonneurs se retrouvent, en tous cas ceux qui font de la randonnée longue ? Même si je pense que ce sont ceux qui connaissent globalement bien les gestes, mais ça peut être ça. Pour les locaux, il faut arriver à trouver une entrée pour toucher du monde, ce qui n'est pas évident, parce que sur les randonnées il n'y en a pas beaucoup qui sont en club. On peut toujours agir sur les clubs de randos, il doit y en avoir dans le secteur, mais je pense que ce sont des gens qui ont déjà ces connaissances-là. Donc, pour arriver à sensibiliser les gens qui l'ont moins, c'est plus difficile.

Q : Et par rapport aux panneaux qu'ont met en place, tu trouves qu'ils sont efficaces, ou il faudrait les rendre un peu plus attractifs ?

E 7 : Je me rappelle avoir eu cette discussion-là, notamment avec des bergers cette année, sur les panneaux « chiens tenus en laisse », qu'ils ne trouvaient pas efficaces d'un point de vue pédagogique ; très jolis mais sur lesquels le message n'était pas perçu facilement : il fallait vraiment s'approcher, lire le panneau, pour comprendre. Ce que les bergers voulaient c'était vraiment garder les chiens en laisse, et ce n'était pas juste ne pas sortir des sentiers battus. Ils avaient l'impression que c'était juste ça les panneaux. Donc peut-être qu'il y a des choses à améliorer sur le contenu et les graphismes ; expliquer plus, les conséquences. Ça peut être des dessins humoristiques. Après c'est toujours un parti pris, sur quoi on s'organise au niveau de la communication sur ces choses-là. Moi j'ai tendance à regarder les

panneaux mais je ne suis pas sûre que tout le monde, en randonnant, regarde les panneaux. C'est un moyen de sensibiliser, c'est sûr, mais je pense que seul il ne suffit pas.

Q : Par rapport aux acteurs du territoire, toi, dans ton travail, avec qui es-tu amené à travailler dans le cadre de tes missions ?

E 7 : Dans mes missions : beaucoup les agriculteurs, tous les gestionnaires forestiers (l'ONF, le CRPF), tous les propriétaires forestiers, les propriétaires fonciers de manière générale. Après je peux être amenée à travailler avec le CBN, en fonction de l'entrée : si j'ai des questions sur les espèces, sur les milieux, ce genre de choses. Je travaille aussi avec la Chambre d'agriculture, Auvergne Estives, au niveau agricole. Plutôt les acteurs du monde agricole ou de la forêt, par mon entrée Natura 2000, et vu que le reste de mes missions, c'est lié au pastoralisme, c'est vraiment les acteurs du monde agricole.

Q : D'après toi, avec quels acteurs du territoire faudrait-il travailler en concertation pour trouver un équilibre entre justement valoriser la randonnée et préserver la biodiversité ?

E 7 : Je pense que déjà il y a peut-être un travail à faire plus fort sur la sensibilisation des accompagnateurs en moyenne montagne. Je pense qu'il y a des choses à faire pour arriver à mettre des choses en place avec eux, avoir des discours qui soient cohérents, communs en tous les cas. En fait, ce qui est compliqué, c'est de savoir comment on fait pour toucher les randonneurs qui sont un peu solitaires, ce sont ceux-là qui sont compliqués à sensibiliser. Par quelle entrée les sensibiliser ? Il y a toujours les offices de tourisme, et je pense qu'il y a des choses qui sont faites, mais on peut toujours continuer d'axer par là. Mais je ne suis pas sûre que ce public-là aille vers ces organismes-là. Le travail sur la pose de panneaux, ça rentre en compte, le travail des agriculteurs, ou, si on passe dans des chemins forestiers, le travail avec les propriétaires forestiers. Ce sont des acteurs qu'il faut aussi mobiliser en fonction des secteurs, c'est sûr.

Q : De manière générale, est-ce que tu trouves que les acteurs, avec lesquels tu travailles au quotidien, comprennent le rôle du Parc ? Son intérêt dans la préservation de la biodiversité ? Et si non, comment pourrait-on améliorer l'appropriation du Parc par ces acteurs ?

E 7 : oui et non (rires). Je pense que, en partie oui. On travaille quand même avec eux donc sur le rôle du Parc, sur la préservation de la biodiversité, oui, le Parc est beaucoup identifié sur ça, à mon avis peut-être moins sur d'autres aspects, d'autres missions sur lesquelles mes collègues travaillent. Je pense que sur la préservation de la biodiversité, en tous cas auprès des agriculteurs, c'est quand même un truc qui est bien identifié. Après, est-ce qu'ils ont une bonne lecture et une lecture complète de ce qu'on peut faire, de ce qu'on propose, de pourquoi on propose certaines choses ? Là, je pense que c'est moins vrai. La lecture est plus biaisée, plus difficile. On a toujours ce rôle un peu au milieu, à chercher le compromis, ce qui est intéressant, mais qui fait qu'on a un peu toujours le mauvais rôle auprès de certains acteurs. Parce que, soit on va trop loin sur des pratiques qu'on préconise, soit, d'un autre côté, si on prend des naturalistes, on va avoir tendance à dire qu'on ne va pas assez loin. On a toujours ce rôle qui n'est pas évident à tenir. Sur ça, je pense que la lecture des acteurs n'est pas forcément toujours la bonne. Il y a toujours un effort à faire sur notre rôle, sur pourquoi on agit, toujours de l'explication-communication vraiment sur ce qu'on fait, pourquoi on le fait comme ça, pourquoi on préconise ces choses, pourquoi on compte la biodiversité à certains endroits... De la construction dans le dialogue.

ENTRETIEN 8

Q : Dans un premier temps, est-ce que tu peux me dire en quoi consiste ton travail et tes missions du quotidien ?

E 8 : moi j'ai deux volets : j'ai un volet Natura 2000 où j'anime un site Natura 2000 en suivant le document des objectifs : on fait du suivi d'espèces, et on fait surtout en ce moment du suivi de sentiers justement, et de la conciliation des usages sur ces sentiers. Conciliation entre les activités de pleine nature et la préservation de cette même nature, et du coup ça me permet de faire la bascule sur mon deuxième volet (ma deuxième activité) qui est la conciliation des usages. Donc là où je m'occupe de donner des avis au nom du parc sur les manifestations sportives, sur l'ensemble du territoire du Parc. Et également, j'ajoute un peu cette mission de conciliation des usages et d'animateur Natura 2000 pour, sur des sentiers, faire de la conciliation entre la préservation du milieu naturel et les activités de pleine nature.

Q : De quelle(s) façon(s) tu dirais que ton travail permet d'améliorer ou de préserver la biodiversité sur le territoire ?

E 8 : Par rapport à une réserve, on n'a pas grand-chose de réglementaire avec Natura 2000. On fait principalement un suivi de la faune, la flore, et on voit en quoi l'activité humaine les impactent. Et s'il y a un impact, par exemple une pression agricole, on voit avec les différents acteurs pour faire en sorte que ça ne se (re)produise pas, et surtout minimiser l'impact de ces choses-là.

Q : Maintenant si je te parle du site des Découvertes du Parc ? Est-ce que tu sais un peu ce que c'est et le contenu qui y est proposé ?

E 8 : J'ai découvert ça quand tu m'as envoyé le lien (rises) donc je n'ai regardé que ce que tu as fait toi sur le tour du Cantal. Non, je ne l'utilise pas, j'avoue que les itinéraires ici on n'en a pas vraiment, enfin, je trouve, par rapport au Sancy ou à la chaîne des Puys, les gens vont où ils veulent en fait. On ne regarde pas trop ce qui est mis en valeur, même par notre propre structure, parce qu'on n'en est pas là encore, donc non on ne l'utilise pas.

Q : Sur ce site des Découvertes, qui met en avant des itinéraires de randonnées, avec les points d'intérêts : est-ce que tu dirais que c'est mieux de valoriser des sites assez réputés connus, comme le Puy Mary, ou à l'inverse de mettre en avant des sites méconnus, ou un peu des deux ?

E 8 : Je dirais que c'est du cas par cas. Parce que oui c'est intéressant de mettre en valeur des sites comme le Puy Mary, après, les sites moins connus sont plus riches pour faire de la sensibilisation, parler de la biodiversité et des actions-protection à mettre en place. Sauf qu'il faut pour ça qu'on puisse communiquer dessus, qu'on ait un support qui soit à l'intention des gens, parce que si c'est juste les faire passer dans une zone riche en biodiversité mais qu'ils n'en ont pas conscience, ça n'a pas de sens. Nous ici on manque d'informations, de panneaux... L'autre jour on était à un col : tout le monde pique-niquait, ne respectait pas vraiment les pelouses, s'asseyait n'importe où, et juste en face il y avait des chamois et il n'y a que nous qui les avons vus ; les gens qui mangeaient n'ont même pas fait gaffe, n'ont même pas pensé à regarder s'il y avait des animaux. Donc je pense qu'il vaut mieux valoriser les sites qui sont déjà très fréquentés et très « aménagés », même si ce n'est pas très agréable pour le visiteur qui ne le connaît pas, mais c'est parce qu'on n'est pas prêts encore à faire connaître le reste aux gens.

Q : Toi qui est principalement sur le territoire du Cantal, est-ce que tu constates une hausse de la fréquentation des itinéraires de randonnées sur le territoire du Parc, ou pas, depuis 3-4 ans ?

E 8 : C'est mon premier été donc je n'ai pas de comparatif. Après, à titre personnel, moi je le sens bien depuis le covid. Personnellement, j'arpente pas mal le Parc (chaîne des Puys, Sancy, Allier et Cantal), donc j'ai bien vu qu'il y a une hausse de la fréquentation, mais pour moi je constate surtout une hausse de la mauvaise fréquentation : des gens qui ne sont pas du tout équipés, pas du tout sensibles à la montagne, qui sont en crocs, qui marchent n'importe où, qui jettent leur mégot, etc... Des gens qui ne sont pas sensibles à ce qu'est la nature ni à sa préservation, eux ont découvert que c'était « accessible ».

Q : Est-ce que tu penses qu'il faut limiter l'accès à certains itinéraires de randonnées ? Et, si oui, de quelle(s) façon(s) ?

E 8 : En théorie, oui, en pratique, c'est autre chose. En théorie ce serait vraiment bien, en pratique ce serait impossible, d'un point de vue technique et d'un point de vue mental. Les touristes, on peut les empêcher d'aller à un endroit, les locaux c'est plus compliqué. On assiste déjà à l'arrachage de panneaux, des choses comme ça, donc ce n'est pas possible mais ce serait bien pour certains sites. Mais comment mettre ça en place ? Je suis pour, c'est clair qu'à des endroits il le faut, par exemple le Puy de Dôme tu peux parce que tu as que des accès, tu as le train donc tu peux essayer de mettre des quotas ; mais quand tu as un site accessible depuis plusieurs coins différents, avec vraiment aucune urbanisation proche... Sur la Chaîne, tu peux quand même mettre une barrière au parking des muletiers ou à la gare, mais chez nous tu ne peux pas, sur le Sancy on a trop de zones sauvages qu'il ne faut surtout pas dégrader, tu ne peux pas gérer ça.

Q : Par rapport à la sensibilisation du randonneur à l'environnement, est-ce que tu penses que les bons gestes sont adoptés par les randonneurs du Parc en termes de suivi de balisage, déchets, chiens tenus en laisse, cueillette, baignade... ?

E 8 : Non. Non, non, non. J'en vois tout le temps. Une fois j'ai vu des gens je leur ai dit « s'il-vous-plaît restez sur le chemin », en plus ils ne tenaient pas leur chien en laisse, ils m'ont répondu « oui, mais le chemin était trop dur pour nous, on voulait voir le point de vue donc on est monté sur cette petite bosse pour voir le point de vue ». Je pense en fait qu'on a vraiment deux publics : des gens qui font gaffe, qui suivent les itinéraires, avec lesquels il n'y a pas de soucis ; et puis il y a les gens qui ne sont pas conscients et qui font n'importe quoi, ou même qui font n'importe quoi consciemment. Je pense qu'on a ces deux publics-là et on a vraiment une ouverture de la montagne à un nouveau public mais pas du tout conscient. On m'a dit que le chemin n'était pas assez confortable, qu'il faisait trop mal aux pieds, que les passages à clôture faisaient mal aux chevilles, etc... J'avais envie de répondre « écoutez, si ça ne vous va pas, vous allez vous promener en ville, comme ça le chemin sera confortable, ce sera plat, il n'y aura pas de cailloux... ». Je pense qu'on est face à un public qui pense que la montagne doit être aménagée pour leur pratique. Ils ne comprennent pas qu'en fait, non, c'est à nous de nous adapter à la montagne. L'habit ne fait pas le moine mais ça se voit quand même beaucoup à l'habit : on voit vraiment des gens habillés en tenue de trek, qui sont vraiment équipés, il n'y a aucun souci, et eux j'en ai vu qui sortent du sentier et qui vont planter leur tente 2 ou 3 mètres après le sentier, et quand tu repasses le lendemain il n'y a aucune trace de leur passage. Et à côté de ça, tu as les gens qui ne connaissent pas du tout, qui sont habillés en Decathlon de A à Z parce que ce n'est pas cher, eux ils vont mettre leur tente au milieu du chemin, ils vont faire un feu, etc... parce qu'ils se sont dit : on va découvrir la montagne mais ils n'ont pas les codes, ils ne savent pas comment ça marche.

Q : Est-ce que tu peux me citer des actions mises en place par le Parc pour sensibiliser les randonneurs aux bonnes pratiques ?

E 8 : Nous sur le cantal, et sur tout le Parc, on a le petit livret Nature en poche. Je ne sais pas si ça marche beaucoup mais en tous cas c'est vraiment pas mal. Après, il faut que les gens veuillent s'y intéresser. On a aussi les gardes, c'est génial pour ça : ils peuvent répondre aux questions, avoir les gens sur le terrain et les « prendre sur le fait » pour leur expliquer ce qui ne va pas. Et point info garde aussi, c'est pas mal, ils sont là le lundi au Puy Mary : ils sont presque au milieu du chemin avec un stand où ils sensibilisent à la nature, aux bonnes pratiques, à la montagne, et donc ça marche assez bien. Ça marche beaucoup là où il fait beau, c'est proche d'un parking, parce que justement ce sont des gens qui ne sont pas habitués qui vont là, les gens sont très ouverts d'esprit et répondent favorablement. Mais, pour mon territoire du cantal, on a vraiment que ça.

Q : Et quelles actions pourraient-on mettre en place au sein du Parc, pour inciter aux bonnes pratiques ?

E 8 : Oui, nous on aurait des projets ; c'est de placer des panneaux de 10 cm par 10 cm aux pieds des sentiers qui montrent une chaussure qui écrase une fleur, et c'est barré. C'est très simple, c'est très facile à comprendre, c'est sensibiliser pour dire restez sur le sentier. C'est beaucoup axé sur le suivi des sentiers, mais après on se trouve des panneaux quand on fait des chantiers : on dit sur le panneau qu'on a fait des travaux pour restaurer et on explique le pourquoi du comment, et pourquoi il faut restaurer. Et ça je pense que c'est une action de sensibilisation qui est assez forte : ce visuel du avant-après, et surtout, là on a vu un panneau qui a été fait en 2017 et là aujourd'hui la végétation a hyper bien repris et on voit vraiment le avant-après qui est phénoménal, et du coup ça c'est ce qui marche le mieux parce qu'il y a toujours un panneau pour expliquer. Alors, je sais que les panneaux ça coûte cher et que ce n'est pas très beau dans le paysage, mais je pense que c'est une bonne action : des panneaux où il y a beaucoup d'infos, mais très claires, très lisibles, qui attirent l'œil, ça marche très très bien ça, et je pense que ce serait un bon outil à démocratiser aux points clés. Un autre binôme de gardes aussi ce serait pas mal (rires). Là on a actuellement des gendarmes qui sont avec le grand site classé du Puy Mary, qui font la même chose un peu que les gardes, donc c'est pas mal d'avoir déjà deux binômes, il en faudrait encore un de plus, voilà, on n'en a jamais assez sur ces questions-là.

Q : Par rapport aux acteurs du territoire, toi, dans ton travail, avec qui es-tu amené à travailler dans le cadre de tes missions ?

E 8 : On a les services de l'Etat (DDT, Dreal), après on va travailler avec le CEN, la LPO, le CBN. On travaille également avec l'ONF. La gendarmerie, pour beaucoup de problèmes de circulation de véhicules motorisés, ou de choses comme ça. Et puis là, sur notre Territoire, on a le Syndicat mixte du Puy Mary, donc qui est gestionnaire du site classé, avec qui on essaye de bien travailler. Voilà, le département, la région (pas à notre échelle). Enfin, un peu tous les partenaires institutionnels classiques, en fait.

Q : D'après toi, avec quels acteurs du territoire faudrait-il travailler en concertation pour trouver un équilibre entre justement valoriser la randonnée et préserver la biodiversité ?

E 8 : Clairement, nous on a le Syndicat mixte du Puy Mary, en site classé, parce qu'on a à peu près les mêmes missions sur ces sujets-là. C'est intéressant de vraiment mutualiser nos actions parce qu'on a beaucoup de territoire en commun, c'est ce qu'on est en train de travailler à faire. Après on a la Fédération Française de randonnée, que j'essaye désespérément de contacter par tous les moyens possibles, parce que c'est eux qui gèrent le balisage des GR, ce n'est pas toujours top. On a eu l'occasion de les rencontrer de vive voix, ils étaient très intéressés par une collaboration, qu'on les tient informés pour les reprises de balisage, des choses comme ça à faire, pour qu'ils puissent le faire dans la foulée, vu qu'ils sont beaucoup retraités, qu'ils ont le temps et que ça leur plaît. Voilà, c'est un partenaire pour la rando qui peut être pas mal. Après, les gens qui achètent les topo-guides de la FFR sont quand même sensibilisés, ils ont l'habitude, mais c'est vrai que passer des petits rappels dans leurs topo-guides ça peut être quelque chose aussi d'intéressant. Voilà, des choses comme ça, mais c'est vrai que leurs guides s'adressent beaucoup à un public averti.

Q : De manière générale, est-ce que tu trouves que les acteurs, avec lesquels tu travailles au quotidien, comprennent le rôle du Parc ? Son intérêt dans la préservation de la biodiversité ? Et si non, comment pourrait-on améliorer l'appropriation du Parc par ces acteurs ?

E 8 : Ça dépend à qui on parle. Avec les acteurs que je t'ai énumérés, avec lesquels on travaille beaucoup, là il n'y a pas de soucis, on a tous les mêmes objectifs derrière. Après, quand on va travailler un peu plus avec une commune, avec les sociaux-professionnels, c'est un peu plus compliqué. Par exemple, si je prends les accompagnateurs de moyenne montagne, ils comprennent les missions du Parc, ils savent que

c'est utile mais ça les emmerde quand même un peu. Parce que eux ils vantent leurs sentiers, ils disent que c'est leur business, donc nous ça nous plaît pas trop : on leur dit de minimiser, du coup ça ne leur va pas. Ensuite, les communes, elles ne comprennent pas trop, parce que c'est vrai qu'ici on travaille beaucoup avec les communautés de communes, du coup elles ne voient pas forcément nos actions, on est un peu invisibles pour eux. Je pense que certains élus, quand ils ont été élus, n'ont pas eu à signer la dernière Charte, et quand on va aller les voir pour la prochaine ils vont tout « découvrir » ; je pense que ce sont un peu eux qui ont du mal. Et puis, sur le plan général, les commerçants, les hébergeurs qui proposent des offres assez extravagantes du genre rejoindre le Puy en 4x4. Eux ne comprennent pas trop, et ne veulent pas trop comprendre, c'est un peu compliqué.

ENTRETIEN 9

Q : Dans un premier temps, est-ce que tu peux me dire en quoi consiste ton travail et tes missions du quotidien ?

E 9 : Je suis garde nature sur le secteur de la chaîne des Puys. On a plusieurs missions principales, notamment en ce moment la surveillance et la sensibilisation, auprès du public, sur les sentiers de randonnées. On fait aussi des travaux d'entretien, on fait des projets d'aménagement et de restauration, du suivi naturaliste, et aussi on a une grosse partie de notre boulot qui est en lien avec tous les acteurs du Territoire (que ce soit les bergers, les maires...). On travaille, on fait des réunions autour de tout ça pour aller dans le sens de la protection de la chaîne des Puys.

Q : De quelle(s) façon(s) tu dirais que ton travail permet d'améliorer ou de préserver la biodiversité sur le territoire ?

E 9 : Je pense que déjà on est sur le terrain tout le temps, donc on a une vraie vision sur comment évolue le terrain. On fait des suivis scientifiques naturalistes, que ce soit évaluer l'érosion sur des espèces hyper spécifiques, pour voir l'évolution aussi dans le temps. Donc ça je pense que ça montre comment évolue la biodiversité, en bien ou en mal, et après on a les compétences techniques pour essayer de réajuster tout ça. Limiter l'accès à certains endroits. Par exemple, le Puy de Côme est fermé, le Puy de Pariou on a fermé le cratère... voilà tout ça, ce genre de choses.

Q : Maintenant si je te parle du site des Découvertes du Parc ? Est-ce que tu sais un peu ce que c'est et le contenu qui y est proposé ?

E 9 : Non. Non, non, je ne sais pas ce que c'est. J'y ai peut-être jeté un œil mais ça ne me parle pas.

Q : Sur ce site des Découvertes, qui met en avant des itinéraires de randonnées, avec les points d'intérêts : est-ce que tu dirais que c'est mieux de valoriser des sites assez réputés connus, comme le Puy Mary, ou à l'inverse de mettre en avant des sites méconnus, ou un peu des deux ?

E 9 : Là ça va vraiment être ma vision à moi. Je trouve que c'est un vrai débat, je n'ai pas un avis hyper tranché là-dessus. Est-ce que tu sacrifies des endroits ? Par exemple, le Pariou, il est hyper fréquenté (le Puy de Dôme aussi), du coup hyper aménagé. Et tu as d'autres sites nettement moins fréquentés, où il n'y a pas d'aménagement propre, encore. Sur le terrain, je propose d'aller sur d'autres sites, sur des itinéraires où il y a moins de monde, surtout aux gens qui se plaignent qu'il y ait trop de monde. Et en même temps, plus il y a du monde partout et plus la dégradation est partout. Donc je ne sais pas trop répondre oui ou non, je n'en sais rien, j'ai envie de dire focus un peu quand même sur les secteurs qui sont déjà bien aménagés. Moitié-moitié, les deux.

Q : Toi qui est principalement sur le terrain, est-ce que tu constates une hausse de la fréquentation des itinéraires de randonnées sur le territoire du Parc, ou pas, depuis 3-4 ans ?

E 9 : Depuis trois ans, je ne dirais pas spécialement. Il y a du monde, il y a beaucoup de monde, après, une hausse, pas spécialement. Mes collègues qui sont là depuis plus longtemps diraient qu'il y a eu vraiment un boom après le confinement, mais qu'en fait ça commence à se lisser. Il n'y a pas eu spécialement le boom Unesco, même si cette année je trouve qu'il y a plus d'étrangers, mais sinon, je ne vois pas une méga hausse. Il y a du monde, mais pas exponentiellement en plus.

Q : Est-ce que tu penses qu'il faut limiter l'accès à certains itinéraires de randonnées ? Et, si oui, de quelle(s) façon(s) ?

E 9 : Ce sont vraiment des questions qu'on se pose, c'est pertinent, nous on pense plutôt souvent à la météo : par exemple, sur un sol gelé, tu as une grosse phase de redoux qui va dégeler la surface et là on s'est rendu compte qu'il y avait une grosse érosion (un redoux lors d'un beau week-end avec une grosse fréquentation, ça impacte beaucoup les sols). Alors on se dit que sur ces endroits-là, des secteurs comme par exemple le chemin noir du Pariou, est-ce que ce ne serait pas intéressant de le fermer, de demander aux gens de faire juste un aller-retour par les marches ? Parce qu'on se rend compte que ça a un vrai impact sur les sols. Pour l'instant c'est plutôt cette réflexion-là que de mettre en place des quotas. Je pense qu'on n'a pas une fréquentation, encore, suffisamment élevée comme dans les calanques ou ce genre d'endroit pour se dire qu'on va réguler les visiteurs. Mais c'est plus en lien avec la météo et le fait que les sols s'abîment quand il y a de la boue, etc. C'est plutôt cette réflexion-là qu'on a en ce moment ; on ne sait pas comment faire.

Q : Par rapport à la sensibilisation du randonneur à l'environnement, est-ce que tu penses que les bons gestes sont adoptés par les randonneurs du Parc en termes de suivi de balisage, déchets, chiens tenus en laisse, cueillette, baignade... ?

E 9 : Globalement, oui. Principalement pour les touristes, les locaux sont moins "disciplinés". Ils connaissent les endroits donc ils ne suivent pas forcément les secteurs balisés, ils ne tiennent pas leur chien en laisse. Après, on a toujours des feux, et on en aura sans doute toujours. J'en vois quand je travaille en soirée : des gens qui savent et qui disent "oui mais c'est un tout petit feu, on fait super attention"... en plein milieu d'une forêt, non quoi. Donc globalement, oui, quand même. Je suis plutôt optimiste mais il reste des gens qui pensent que la nature en effet est à tout le monde, qu'il faut la respecter, mais ils se croient tout seul. Je pense que le plus gros problème c'est que les gens pensent que ce qu'ils font, tout seul, n'a pas d'impact, mais ils ne se rendent pas compte qu'il n'y a pas qu'eux qui le font, et c'est ça qui fait un impact, voilà. Pour moi, c'est ça le plus gros souci, je trouve.

Q : Est-ce que tu peux me citer des actions mises en place par le Parc pour sensibiliser les randonneurs aux bonnes pratiques ?

E 9 : Déjà, première grosse action : nous sur le terrain. Ensuite, la Maison du Parc, je pense qu'elle leur donne aussi les bons gestes. On travaille avec les offices de tourisme, donc ça veut dire qu'on transmet aussi tout ce qu'il faut savoir et dire, donc ils le transmettent aussi aux gens. On a les petits dépliants Nature en poche. Le site internet aussi qui regorge de toutes les infos dont on a besoin, et ça on le dit sur le terrain aussi "n'hésitez pas à regarder le site, vous avez tout". Après, peut-être que ça ne suffit pas.

Q : Et quelles actions pourraient-on mettre en place au sein du Parc, pour inciter aux bonnes pratiques ?

E 9 : Franchement je ne sais pas. Je pense que les panneaux, ça ne marche pas trop. Les gens, s'ils ne veulent pas les voir, ils ne les voient pas. Ils manquent un peu d'explications, plutôt que juste les

pictogrammes de tout ce qui est interdit. Cela pourrait être “pourquoi” ; avoir plus de signalétique ludique. Sinon, sincèrement, je ne sais pas ce qu’on pourrait faire de plus.

Q : Et vous, les gardes, il y a une équipe qui est là à l’année et il y a du renfort plutôt l’été ?

E 9 : En gros, nous sommes quatre permanents toute l’année et on a cette année deux saisonniers de six mois (de mai à octobre) et deux saisonniers de trois mois (de mi-juin à mi-septembre). Donc on est huit cet été et c’est vachement cool car du coup on cartographie un peu plus de terrain, on a une force de frappe plus grande. En plus on tourne en soirée (on fait du 14h30-23h à peu près, une grande partie de l’été) donc ça enlève un binôme. On va surtout dans les zones sensibles : les zones de bivouac, là où il y a des feux connus... Nous sommes trois à être assermentés donc nous pouvons mettre des amendes en cas de non-respect

Q : Par rapport aux acteurs du territoire, toi, dans ton travail, avec qui es-tu amené à travailler dans le cadre de tes missions ?

E 9 : Les politiques, les élus, les bergers, les éleveurs, l’OFD, la gendarmerie, la police, les gens, tous les chargés de mission au Parc. On est amenés à travailler un peu avec tout le monde, finalement. Par exemple pour les vêtements, je m’en suis occupée avec un prestataire donc c’est hyper varié.

Q : D’après toi, avec quels acteurs du territoire faudrait-il travailler en concertation pour trouver un équilibre entre justement valoriser la randonnée et préserver la biodiversité ?

E 9 : Je ne saurais pas dire quelqu’un en plus de ce qu’on fait déjà parce qu’on est déjà en lien avec la majorité des acteurs du territoire. Peut-être plus les offices de tourisme mais tous les ans on essaye de faire un truc avec eux, quand même, pour essayer de les former. Non, très sincèrement, je ne sais pas trop.

Q : De manière générale, est-ce que tu trouves que les acteurs, avec lesquels tu travailles au quotidien, comprennent le rôle du Parc ? Son intérêt dans la préservation de la biodiversité ?

E 9 : Pas tous, je pense (rires). Je pense que ce n’est pas hyper clair pour tout le monde. Quel est le rôle du Parc ? Parce qu’en fait on n’a pas un rôle hyper décisionnaire, on a un rôle d’accompagnement mais en même temps des fois on donne des vraies directives, mais sans avoir vraiment de moyen de pression... Je pense que la majorité comprend le rôle du Parc, mais pas tous.

Q : Et comment pourrait-on améliorer l’appropriation du Parc par ces acteurs ?

E 9 : Peut-être qu’on devrait plus expliquer, je ne sais pas, être plus dans la pédagogie. Même pour nous en tant qu’agents, parfois on ne sait pas ce que le Parc peut faire et jusqu’à quel point.

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Le cycle touristique	16
---------------------------------------	----

Figure 2 : Les trois piliers du développement durable.....	30
Figure 3 : système de cotation des itinéraires de randonnée pédestre	44
Figure 4 : Les types de balisage des itinéraires de randonnée	46
Figure 5 : Un système d’acteurs dense et complexe autour de la randonnée.....	50
Figure 6 : Trois segments principaux.....	53
Figure 7 : Motivations des randonneurs suivant l’intensité de la pratique.....	54
Figure 8 : Chiffres clés des PNR	57
Figure 9 : Les grandes étapes d’élaboration de la Charte.....	60
Figure 10 : Parc naturel régional et parc national : deux types d’espaces protégés	64
Figure 11 : Les chiffres clés de la marque Valeurs Parc naturel régional en 2020	70
Figure 12 : Les trois niveaux de la biodiversité	71
Figure 13 : La région Auvergne-Rhône-Alpes.....	80
Figure 14 : Répartition de la clientèle française lors de séjours en Auvergne-Rhône-Alpes, 2022	85
Figure 15 : Les dix Parcs naturels régionaux en Auvergne Rhône Alpes	90
Figure 16 : Les cinq régions naturelles du Parc naturel régional des Volcans d’Auvergne.....	99
Figure 17 : Présentation de l’outil Geotrek	109
Figure 18 : Structures utilisatrices de Geotrek en 2019	113
Figure 19 : les modules de Geotrek	115
Figure 20 : État des lieux des offres en itinéraire sur le site des Découvertes du Parc (mars 2023)	130
Figure 21 : État des lieux des offres en itinéraire sur le site des Découvertes du Parc (août 2023)	131
Figure 22 : Carte des itinéraires publiés sur le site des Découvertes du Parc en mars 2023	133
Figure 23 : les illustrations du nature en poche du Parc des Volcans	146

Figure 24 : Visites et vues de page sur le site des Découvertes du Parc	155
Figure 25 : Campagne de sensibilisation aux bonnes pratiques	196
Figure 26 : Plages horaires et capacité de charge journalière de l'itinéraire.....	216

TABLES DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	6
SOMMAIRE	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	11
PARTIE 1 :.....	13
TOURISME, RANDONNÉE PÉDESTRE ET PARCS NATURELS RÉGIONAUX	13
INTRODUCTION PARTIE 1	13
CHAPITRE 1 : LE TOURISME, UN SECTEUR QUI ÉVOLUE AU RYTHME DE LA SOCIÉTÉ.....	15
1.L'activité touristique, facteur de développement.....	15
1.1.L'activité touristique : de l'élite à la masse.....	15
1.2.Les fondements essentiels à l'activité touristique.....	17
1.3. Les principes structurant l'activité touristique.....	18
2.Approche socio-historique de l'évolution du tourisme	19
2.1. Les grandes étapes qui marquent l'évolution du tourisme	19
2.2. Pourquoi l'Homme voyage-t-il ?.....	21
2.3. Touriste ou voyageur ?	23
3.Le tourisme, un secteur qui se réinvente.....	24

3.1. Des mesures restrictives face au surtourisme	24
3.2. L'essoufflement d'un modèle basé sur la quantité	27
3.3. Tourisme durable et émergence de nouvelles formes de tourisme	29
CHAPITRE 2 : LA RANDONNÉE, UNE PRATIQUE EN PLEIN ESSOR	34
1. La société moderne et le "besoin" de marcher.....	34
1.1. Covid-19, quel impact sur le tourisme de proximité et la randonnée ?.....	34
1.2. Marcher, c'est ralentir son rythme dans une société qui accélère	35
1.3. Remettre le déplacement au cœur de l'expérience touristique.....	37
2. Vers une diversification des pratiques de randonnée	39
2.1. L'essor des activités de pleine nature	39
2.2. La randonnée pédestre prend différentes formes	40
2.2.1. <i>La balade, ou la promenade</i>	41
2.2.2 <i>La randonnée</i>	41
2.2.3 <i>La grande randonnée, ou trekking</i>	42
2.2.4 <i>Le trail</i> ?.....	42
2.3. Réglementations et recommandations autour de la pratique de la randonnée	43
2.3.1. <i>Système de cotation</i>	43
2.3.2. <i>Charte officielle de balisage</i>	44
2.3.3 <i>Le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)</i>	47
3. La randonnée pédestre séduit un public hétéroclite	48
3.1. Une variété d'acteurs autour de la randonnée	48
3.2. Le randonneur, un profil type ou une clientèle variée ?.....	50

3.2.1. <i>Un rajeunissement des adeptes de la randonnée</i>	50
3.2.2. Une forte représentation des séniors.....	51
3.2.3. <i>Trois profils types se distinguent</i>	52
3.3. Les attentes et besoins des randonneurs évoluent	55
 CHAPITRE 3 : LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX ET LA PROTECTION D'UNE BIODIVERSITÉ FRAGILE.....	
1. Zoom sur les Parcs naturels régionaux.....	56
1.1. La vocation et missions des Parcs naturels régionaux	56
1.2. Les étapes de la création des Parcs naturels régionaux	58
1.3. La charte des Parcs naturels régionaux : document de référence.....	59
2. Les Parcs naturels régionaux, au service des territoires	61
2.1. Les Parcs naturels régionaux, des outils d'aménagement et de développement des territoires	61
2.1.1. <i>Outil d'aménagement du territoire</i>	61
2.1.2. <i>Outil de développement local</i>	62
2.1.3 <i>Outil de développement durable</i>	62
2.2. La spécificité des Parcs naturels régionaux par rapport à d'autres espaces protégés	63
2.2.1. <i>Parcs nationaux</i>	63
2.2.2. <i>Les Réserves naturelles</i>	65
2.2.3. <i>Les sites classés ou inscrits</i>	66
2.3. La question du tourisme au sein des Parcs naturels régionaux.....	66
2.3.1. <i>Le choix de l'écotourisme</i>	67
2.3.2. <i>La Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés (CETD)</i>	68

2.3.3. <i>La marque Valeurs Parc naturel régional</i>	68
3.Crise de la biodiversité et rôle des Parcs naturels régionaux.....	70
3.1.Qu'est-ce que la biodiversité ?	70
3.2.Les enjeux liés à la biodiversité.....	72
3.3.Les Parcs naturels régionaux et la préservation de la biodiversité.....	74
CONCLUSION PARTIE 1	77
PARTIE 2 :.....	78
PRÉSENTATION DU TERRITOIRE, DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL ET DES MISSIONS DE STAGE.....	78
INTRODUCTION PARTIE 2	78
CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DU TERRITOIRE ET DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL	79
1. Attractivité et tourisme en région Auvergne-Rhône-Alpes.....	79
1.1. Le territoire en quelques points	79
1.2. Attractivité touristique en Auvergne-Rhône-Alpes.....	82
1.2.1. <i>Attractivité touristique de l'Auvergne</i>	82
1.2.2. <i>Attractivité touristique de la région Auvergne-Rhône-Alpes</i>	84
1.3. Positionnement touristique de la région Auvergne-Rhône-Alpes	87
2.Les Parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes.....	90
2.1 Présentation des Parcs naturels régionaux en Auvergne-Rhône Alpes	90

2.2. Chiffres clés des Parcs naturels régionaux d’Auvergne-Rhône-Alpes.....	92
2.3. Les grands profils des visiteurs des Parcs naturels régionaux en Auvergne-Rhône-Alpes.....	93
2.3.1. <i>Les visiteurs exceptionnels de l’été 2020</i>	93
2.3.2. <i>Les visiteurs réguliers ou occasionnels de Parcs Naturels Régionaux</i>	94
2.3.3. <i>Les « prospects »</i>	94
2.3.4. <i>Les touristes de proximité</i>	95
3. La structure d’accueil : le Parc naturel régional des Volcans d’Auvergne	95
3.1 Contexte géographique et gestion du Parc Naturel Régional des Volcans d’Auvergne	95
3.2. Un territoire caractérisé par un riche passé volcanique et cinq régions naturelles.....	97
3.3.Exemples d’actions menées par le Parc naturel régional des volcans d’Auvergne.....	99
3.3.1. <i>Actions sites naturels</i>	99
3.3.2. <i>Actions biodiversité</i>	101
3.3.3. <i>Actions aménagement</i>	103
3.3.4 <i>Actions vie locale</i>	105
CHAPITRE 2 : MISSIONS DE STAGE ET L’OUTIL NUMÉRIQUE GEOTREK ..108	
1. Présentation de l’outil Geotrek	108
1.1. Geotrek : un outil numérique libre de droit adapté aux besoins des Parcs	108
1.2. Geotrek Admin : outil de gestion des sentiers	113
1.3. Geotrek Rando : outil de valorisation des itinéraires de randonnée.....	116
1.3.1. <i>Les itinéraires</i>	116
1.3.2. <i>Les points d’intérêt patrimoniaux (POI)</i>	116
1.3.3. <i>Services et Bonnes adresses du Parc</i>	117
2. Le site des Découvertes du Parc naturel régional des Volcans d’Auvergne.....	117

2.1 Généalogie du projet des Découvertes du Parc	117
2.2. Le visuel du site des Découvertes	119
2.2.1. Page d'accueil	119
2.2.2. Interface et filtres.....	120
2.2.3. Les informations disponibles pour chaque parcours	122
2.3. Les points d'intérêt patrimoniaux.....	124
3. Valorisation de l'itinérance sur le Parc des Découvertes	125
3.1. Les enjeux de l'itinérance pédestre pour les territoires	126
3.2. Le tour du Volcan Cantalien	127
3.3. La boucle des Dômes.....	129
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE LORS DU STAGE.....	130
1. Valorisation de l'offre en itinéraires sur le site des Découvertes du Parc.....	130
1.1 État des lieux et benchmark.....	130
1.2. Charte éditoriale et points d'intérêt récurrents	134
1.3. La thématique "volcans"	134
2.Méthodologie adoptée pour les missions sur le "terrain"	136
2.1. Préparatifs avant le terrain.....	136
2.2. Missions sur le terrain	136
2.3.Du terrain au site des Découvertes du Parc.....	137
3..... Réalisation d'entretiens.....	138
3.1. Randonneurs en itinérance	138
3.2. Hébergeurs.....	139

3.3.Agents	du
Parc.....	139
CONCLUSION PARTIE 2	141
PARTIE 3 :.....	143
ENTRE VALORISATION DES ITINERAIRES DE RANDONNEE ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ	143
INTRODUCTION PARTIE 3	143
CHAPITRE 1 : LES ACTIONS DU PARC DES VOLCANS D’AUVERGNE	144
1. La sensibilisation du randonneur à l’environnement.....	144
1.1. Le guide “nature en poche”	144
1.2. Les gardes-nature pour une sensibilisation « sur le terrain »	147
1.3. Le livret des découvertes et le site des Découvertes du Parc.....	149
2. La gestion de la fréquentation des itinéraires de randonnée sur le territoire du Parc naturel régional des Volcans d’Auvergne	151
2.1. La stratégie du site des Découvertes du Parc pour répartir les flux	151
2.2. Le suivi de la fréquentation “virtuelle” du site des Découvertes	154
2.3. Éco-compteurs et actions adoptées par certains Parcs pour encadrer la sur fréquentation.	156
3. La coordination entre le Parc, les randonneurs et les acteurs du territoire.....	161
3.1. Le contact physique avec les randonneurs.....	161
3.2. L’échelle virtuelle avec les randonneurs	162
3.3. Le Parc et les acteurs du territoire	163
CHAPITRE 2 : ANALYSE DES ENTRETIENS.....	165
1. Le point de vue des randonneurs	165

1.1. Profils des randonneurs et leur pratique du tourisme de randonnée	165
1.2. Comportement touristique et gestion de la fréquentation.....	167
1.3. Connaissance du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne	170
2.Le point de vue des hébergeurs	171
2.1. Profil des hébergeurs.....	172
2.2. L'accueil du randonneur et tourisme de randonnée	172
2.3.La perception du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.....	177
3.Le point de vue des agents du Parc des Volcans.....	180
3.1 L'agent du Parc et son rôle	180
3.2. Connaissance du site des Découvertes du Parc et bilan de la fréquentation touristique	182
3.2.1. <i>Le site des Découvertes et la valorisation des itinéraires de randonnée</i>	182
3.2.2. <i>La fréquentation touristique et la régulation d'accès aux itinéraires</i>	185
3.3. Sensibilisation du randonneur à l'environnement	189
3.4.Les acteurs du territoire et la perception du rôle du Parc.....	196
CHAPITRE 3 : PRÉCONISATIONS ET FICHES ACTIONS	203
1. La sensibilisation du randonneur au respect de l'environnement	203
1.1. Il est nécessaire de sensibiliser le randonneur au respect de l'environnement.....	203
1.2. La sensibilisation du randonneur par la photographie : avant/après travaux de restauration	206
1.3. Fiches actions n°1 et n°1 bis.....	208
2.La gestion de la fréquentation des itinéraires de randonnée	212

2.1. Il est nécessaire de répartir/gérer/réguler la fréquentation sur le Parc.....	212
2.2. Sensibiliser le randonneur à l'impact environnemental par un indicateur de fréquentation	213
2.3. Fiches actions n°2 et n°2 bis.....	217
3.Vers une concertation et coordination des acteurs autour de la pratique de la randonnée	221
3.1. Un travail de concertation et de coordination doit être fait entre tous les acteurs du territoire en lien avec la randonnée	221
3.2. Mettre en place un partenariat avec les hébergeurs du territoire	223
3.3. Fiches actions n°3 et n°3 bis.....	224
CONCLUSION PARTIE 3	229
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	230
BIBLIOGRAPHIE	233
TABLES DES ANNEXES	237
ANNEXES	238
TABLE DES FIGURES.....	242
TABLES DES MATIÈRES.....	302

Entre valorisation des itinéraires de randonnée et préservation de la biodiversité : le cas du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Résumé

Dans une logique de remise en question, à la fois d'une société capitaliste et d'un tourisme basé sur la quantité, de nouvelles préoccupations en faveur d'un développement durable et de l'écologie voient le jour. Les mentalités évoluent au même rythme que les pratiques touristiques. C'est le cas de la randonnée pédestre qui se développe, d'autant plus depuis la pandémie du Covid-19, en réponse aux besoins de grands espaces, et de ralentir son rythme. Notre commande repose sur la valorisation de l'offre en itinéraires du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne à travers le site Internet : les Découvertes du Parc. L'objectif étant de s'inscrire dans une logique de sensibilisation du randonneur aux pratiques décarbonées, aux bons gestes à adopter et à la préservation d'un environnement à la biodiversité riche, mais fragile.

Mots-clés : randonnée, biodiversité, Parcs naturels régionaux, préservation, itinérance, Auvergne, écologie, tourisme durable.

Abstract

With the logic of questioning both a capitalist society and a tourism based on quantity, new concerns in favor of sustainable development and ecology are emerging. As tourism practices evolve, so do behaviors. Such is the case with hiking, which has been developing, especially since the Covid-19 pandemic, in response to the need for wide-open spaces, and to slow down its pace. Our order is based on the promotion of the Auvergne Volcanoes Regional Nature Park's itinerary offer via the website: Les Découvertes du Parc. The aim is to raise hikers' awareness of low-carbon practices, the right gestures to adopt, and the preservation of an environment with a rich but fragile biodiversity.

Keywords: hiking, biodiversity, Regional Nature Parks, preservation, roaming, Auvergne, ecology, sustainable tourism
